هكذا من الإصل

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16574 – 7,50 F – 1,13 EURO

MARDI 12 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Des vitamines pour l'innovation

SPÉCIAL INITIATIVES

■ Au-delà du salaire




CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Septième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud consacré à mai 68. Dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 a lieu, rue Gay-Lussac et aux alentours du Panthéon, une des émeutes les plus violentes depuis le début du mouvement de contestation étudiant. p. 12 et 13

■ Le Sinn Fein dit oui à la paix

La branche politique de l'IRA a approuvé, dimanche 10 mai à Dublin, l'accord de paix en Irlande du Nord. p. 4

■ Longue vie

Le rapport annuel de l'Organisation mondiale de la santé prévoit une augmentation de l'espérance de vie, mais aussi du nombre des décès dus au tabac. p. 3

■ Lens, la revanche du Nord


J.-C. KAHN/REUTERS

Le titre de champion de France obtenu à l'arraché par les footballeurs lensois a un parfum de bonheur pour une région durement frappée par la crise économique. p. 23 et 24

■ Fusion dans les télécoms

La société américaine SBC Communications devait annoncer, lundi 11 mai, l'acquisition d'Ameritech. Cette opération de 60 milliards de dollars (360 milliards de francs) va donner naissance au premier opérateur de téléphone aux Etats-Unis. p. 18

■ La communauté juive sur satellite

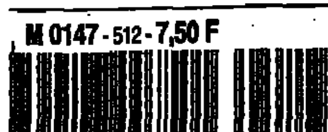
Deux chaînes de télévision négocient avec le bouquet numérique TPS pour diffuser, à partir du 25 mai, des programmes à destination de la communauté juive de France et de la diaspora européenne. p. 20

■ Jambon labélisé

Bientôt protégée, la production de véritable jambon de Bayonne devrait doubler. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 512 - 7,50 F



Corse : le rapport qui dérange

● « Le Monde » s'est procuré l'intégralité du rapport de l'inspection des finances sur la caisse du Crédit agricole ● L'enquête met au jour un système de détournement des aides à l'agriculture ● Des administrateurs de la banque, des personnalités du monde agricole et des élus sont cités

UN RAPPORT de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'agriculture consacré à la caisse régionale du Crédit agricole a été remis le 17 avril aux ministres de l'économie et des finances, de l'industrie et de l'agriculture. Le procureur de la République d'Ajaccio ainsi que le juge Jean Guary, chargé d'instruire une information judiciaire pour escroqueries, détournement de fonds, faux et usage de faux, abus de biens sociaux au sein de la caisse régionale du Crédit agricole, ont également été destinataires de ce document de 400 pages. *Le Monde* se l'est procuré et en révèle le contenu.

Il met au jour un système de détournement des aides agricoles. Au total 400 à 450 personnes, dont certaines ont des intérêts en dehors de l'agriculture, en auraient tiré bénéfice. Pour l'établir, les neuf inspecteurs des finances et de l'agriculture ont dû travailler dans la plus grande discrétion. A la demande du premier ministre, Lionel Jospin, ils ont effectué leurs déplacements dans l'île, entre le 17 mars et le 3 avril, dans un avion du gouvernement.



Trente-neuf dossiers de personnalités de l'île ont été passés au crible par la mission d'inspection qui a relevé maints détournements de prêts et des impayés injustifiés. Selon le rapport, certaines de ces personnes ont bénéficié indûment de ces fonds au détriment des destinataires réels de ces aides et en dehors de tout contrôle du Crédit agricole. Parmi ces personnalités figurent de nombreux administrateurs des caisses locales ou de la caisse régionale, à commencer par son propre président, François Musso. Le rapport cite également l'actuel président de la chambre régionale d'agriculture de Corse, Michel Valentini, ainsi que deux élus (divers droite) corses, Joseph Galetti et Denis de Rocca-Serra.

Toutefois, ce rapport n'est pas contradictoire et les personnes mises *en cause n'ont pas eu l'occasion de* s'expliquer. Il reviendra donc à la justice de faire le tri entre les forts soupçons et les éventuels délits. L'Etat n'est pas épargné par ce rapport qui souligne que *« les aides ont été accordées en l'absence de tout ciblage initial »*. Afin de permettre à la justice d'accélérer le cours de ses enquêtes, le gouvernement a décidé de créer à Bastia un pôle économique et financier composé de fonctionnaires des impôts, de la direction de la consommation, de la concurrence et des fraudes.

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 16

M. Nétanyahou sabote le sommet de la paix proposé par M. Clinton

L'UNE des dernières chances de sauver les accords de paix israélo-palestiniens s'est évanouie, dimanche 10 mai, avec l'échec de la mission menée, à Jérusalem, par le diplomate américain Dennis Ross. Ce dernier n'a pas réussi à convaincre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, de participer, à Washington, à un sommet avec les Palestiniens pour entériner un retrait israélien de 13,1 % de Cisjordanie. Le chef de la droite nationaliste israélienne s'y est catégoriquement refusé, au nom de la sécurité de son pays. Des conversations israélo-américaines devraient se poursuivre dans les jours à venir pour tenter de trouver une formule de compromis. Selon les observateurs, à Jérusalem notamment, M. Nétanyahou a infligé, dimanche, un sérieux camouflet au président Clinton.

Lire page 2

Susan McDougal supporte les fers par amitié pour Bill

WASHINGTON
de notre correspondant

Elle apparaît de temps à autre sur les écrans de télévision, entre prison et tribunal. Sa chevelure brune flotte sur sa combinaison orange de détenue, elle a les mains et les pieds enchaînés, elle sourit. Avec un mouvement de menton, elle jette une courte phrase de défiance, comme pour montrer que sa dure condition ne l'atteint pas, en tout cas pas suffisamment pour ébranler sa détermination. « Susan » est, depuis plus de vingt ans, une amie du président des Etats-Unis. Cette relation remonte à l'époque où, avec feu son mari, James McDougal, elle s'était associée à Bill et Hillary Clinton pour acheter dans l'Arkansas un lotissement immobilier devenu fameux : Whitewater.

Susan est peut-être la seule « prisonnière politique » américaine. Elle pourrait recouvrer la liberté si elle le voulait. Il suffirait qu'elle parle, qu'elle accepte de conclure un marché avec Kenneth Starr, le procureur-Savonarole dont nul n'ignore le zèle à obtenir des témoignages susceptibles d'incriminer le chef de la Maison Blanche. En 1996, à son procès, Susan McDougal a refusé de répondre aux questions du procureur, qu'elle juge *« partisan »*, et ce mutisme lui a valu d'être emprisonnée. Cela, et quelques « vétilles ». Car la prisonnière la plus célèbre des Etats-Unis est une ancienne femme d'affaires à l'honnêteté douteuse.

Dans le passé, elle a été condamnée à deux ans de prison pour son rôle dans l'affaire de la faillite frauduleuse de la Madison Guaranty, une caisse d'épargne ayant servi à financer le projet Whitewater. Susan McDougal n'est donc pas un ange, mais, le temps passant, sa fidélité exemplaire envers Bill et Hillary Clinton la fait ressembler à une héroïne grecque acceptant de s'immoler sur l'autel de l'amitié. *A contrario*, l'image d'un Kenneth Starr sans pitié qui, faute de pouvoir atteindre le président, se venge en imposant à une faible femme les chaînes des forçats, gagne en crédibilité.

Or, dans cette épreuve de volonté, le procureur n'est pas forcément gagnant. *« Je ne vais pas me parjurer pour obtenir la clémence »*, a assuré la prisonnière, ajoutant : *« Pour citer John Paul Jones, le héros de la guerre d'indépendance, "je n'ai pas encore commencé à me battre". »* Susan McDougal répondra à toutes les questions du grand jury..., le jour où Kenneth Starr sera relevé de ses fonctions. En désespoir de cause, le procureur a demandé au président d'intervenir, afin d'obtenir de la prisonnière récalcitrante qu'elle brise la loi du silence qu'elle s'impose. La Maison Blanche a benoîtement répondu que M. Clinton a *« toujours encouragé tout le monde à dire la vérité »*.

Cela vaut aussi pour Webster Hubbell, autre célèbre ami des Clinton, condamné pour escroquerie, mais généreusement sponsorisé à sa sortie de prison par des financiers du Parti démocrate. Une conclusion s'impose : Bill Clinton a de nombreux ennemis, mais la fidélité de ses amis originaires de l'Arkansas est admirable. Ce qui ne facilite pas la tâche de M. Starr.

Laurent Zecchini

Rwanda, Bosnie : soldats et témoins

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le nouveau chef d'état-major des armées prend parti dans les polémiques sur le rôle de la France au Rwanda, en 1994, et en Bosnie. Le général Jean-Pierre Kelche rappelle, à propos de l'un et l'autre cas, que le commandement militaire *« reçoit ses missions des autorités politiques »*. Il souligne que, devant les tribunaux internationaux, les militaires français *« sont appelés à contribuer à l'établissement de la vérité »*. *« Ce sont donc des témoins, à traiter comme tels »*, dit-il. Le général Kelche affirme que *« l'arrestation des criminels de guerre est, en Bosnie, une étape indispensable dans le long processus de retour à la paix civile »*.

Lire page 7

Retour sur une révolte mondiale de la jeunesse

LE MONDE *publie cette semaine une série d'analyses sur l'année 1968 en Europe occidentale et orientale, aux Etats-Unis, au Mexique et au Japon.*

En janvier 1968, la police s'installe de façon permanente dans les bâtiments de l'université de Madrid après une série de manifestations antifranquistes. En mars, les jeunes gauchistes japonais de la Zengakuren, disposés en longues chenilles compactes, casqués et armés de lances de bambou comme des guerriers du Moyen Age, affrontent les policiers anti-émeutes aux côtés des paysans expulsés de leurs terres par la construction du nouvel aéroport international de Narita. Le même mois, à Varsovie, les milices dites « ouvrières » du régime communiste dispersent très durement les étudiants. En avril, la tentative d'assassinat à Berlin de Rudi Dutschke, dirigeant de l'organisation étudiante SDS, déclenche des manifestations violentes dans plusieurs grandes villes allemandes. En juin, étudiants et policiers se battent sur le campus californien de Berkeley.

En août, le maire de Chicago, Richard Daley, prend un vif plaisir à faire matraquer sauvagement les jeunes opposants à la guerre du Vietnam venus tenter d'influencer la Convention démocrate qui se tient dans sa ville. En septembre, l'armée massacre les étudiants rassemblés à Mexico sur la place des Trois-Cultures. En octobre, la prestigieuse London School of Economics est occupée par ses élèves. En décembre, les lycéens italiens manifestent dans tout le pays...

Cette énumération n'est bien sûr pas exhaustive. Elle vise seulement à rappeler cette évidence parfois oubliée : la France de mai 1968 n'a pas l'exclusivité de la révolte étudiante. Celle-ci touche l'ensemble de la jeunesse occidentale (et japonaise). Elle s'étend sur toute l'année 1968 et la déborde largement. Aux Etats-Unis, le Free Speech Movement, né à Berkeley, qui réclame l'instauration d'un *« pouvoir étudiant »*, date de 1964. L'agitation à l'université Columbia à New York, provoquée par la présence sur le campus de recruteurs de l'armée, a commencé en 1966.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 16

L'opéra réinventé



DMITRI BERTMAN

LE METTEUR EN SCÈNE russe Dmitri Bertman a fondé, en 1990, l'Opéra Théâtre Hélikon à Moscou. Il fait souffler un vent nouveau sur l'opéra russe. Ses représentations traitent enfin la musique et le théâtre à égalité, grâce à une troupe de chanteurs-acteurs de premier plan, pourtant contraints de multiplier les contrats pour gagner décemment leur vie.

Lire page 27

PROCHE-ORIENT Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a obtenu l'annulation du sommet américano-israélo-palestinien, que les Etats-Unis souhaitaient réunir lundi 11 mai à Washington, pour relancer le processus de paix. M. Nétanyahou a maintenu son refus du plan américain, dont l'acceptation était la condition de la réunion du sommet. ● LES PALESTINIENS, qui observent avec intérêt la nouvelle tournure que prennent les relations entre l'Etat juif et Washington, souhaitent que l'Europe des Quinze soutienne fermement l'administration américaine pour qu'elle ne cède pas à l'intransigeance du premier ministre israélien. ● DES PERSONNALITÉS prestigieuses du monde scientifique et culturel ont lancé un appel à la diaspora juive pour qu'elle réclame le rétablissement du processus de paix *« conformément aux accords signés »*.

Benyamin Nétanyahou fait capoter le sommet de Washington

Le premier ministre israélien s'obstinant à refuser le plan américain de relance du processus de paix, la rencontre avec les Palestiniens, qui aurait dû se tenir lundi 11 mai dans la capitale fédérale à l'invitation de Bill Clinton, a été annulée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dennis Ross, le diplomate américain chargé par le président Bill Clinton de ranimer le processus de paix israélo-palestinien en déshérence depuis quatorze mois, est une nouvelle fois rentré, dimanche 10 mai aux Etats-Unis, sur un échec. Comme le pouvoir israélien le laissait clairement entendre depuis quelques jours, Benyamin Nétanyahou ayant, *« plus fermement que jamais »* disait-on dans son entourage, réitéré son rejet du compromis américain appelant ses soldats à évacuer 13 % de la Cisjordanie occupée, les rencontres au sommet qui devaient avoir lieu lundi à Washington en présence, notamment, du président palestinien Yasser Arafat, ont été annulées.

Les diplomates des deux parties – israélienne et américaine – se sont cependant refusés à tirer les conclusions politiques de ce nouveau camouflet israélien envers son principal allié, ce qui pourrait envenimer les relations entre les deux pays et consacrer l'échec de l'approche américaine vis-à-vis d'Israël. Ils ont annoncé, comme à l'accoutumée, l'éventuel report de ces rencontres *« vers la fin du mois »* si, entre-temps, des progrès suffisants ont été accomplis.

Selon certaines fuites de la presse israélienne, la dernière proposition de M. Nétanyahou consisterait pour Israël à se retirer de 10,5 % de la Cisjordanie sur trois mois, pour autant que de multiples conditions posées aux Palestiniens soient préalablement remplies. Une proportion supplémentaire représentant 2,6 % de ce territoire, occupé et colonisé depuis 1967, serait mise en réserve pour les Palestiniens mais évacuée à une date ultérieure, imprécise et, en tout état de cause, arrêtée par Israël seul.

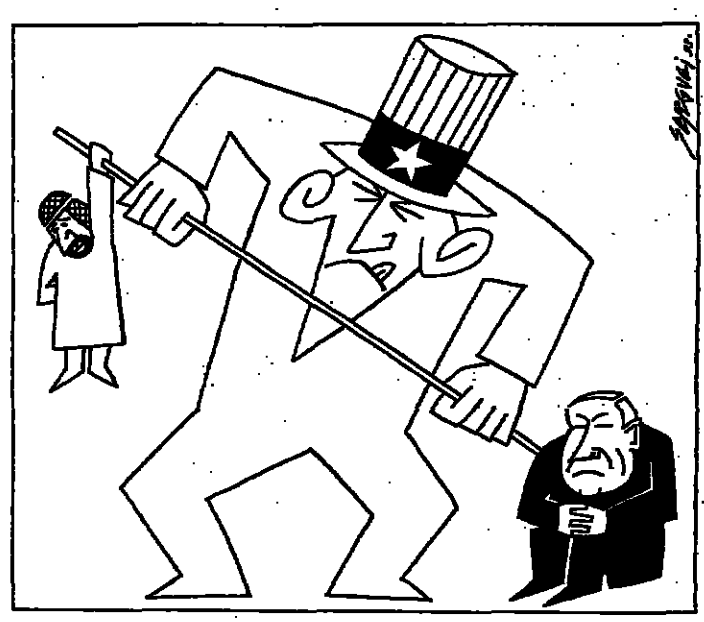
M. Arafat, qui ne souhaite pas lui non plus que soit annoncée la mort officielle d'un processus pour lequel, hors le retour à la lutte armée, il n'a aucune alternative et qui lui permet, grâce à l'aide internationale, de maintenir son pouvoir à flot, avait fait savoir, ces derniers jours, qu'en aucun cas les Palestiniens n'accepteraient un retrait inférieur aux 13,1 % proposés par le médiateur américain. Il est vrai que, selon leur interprétation, les Palestiniens, lorsqu'ils ont signé les accords d'Oslo en septembre 1993, s'attendaient à contrôler plus de 80 % de la Cisjordanie [illegible] les négociations finales sur le statut définitif de l'ensemble des territoires occupés [illegible]ans plus tard, ils n'en administrent en propre que 6 % et disposent d'une autonomie municipale toute relative – les soldats d'Israël continuant d'y patrouiller seuls pour y assurer *« la sécurité »* – sur 27 % supplémentaires.

Pour justifier son intransigeance, M. Nétanyahou, qui se refuse également à honorer son propre engagement écrit de procéder, *« avant la mi-98 »*, conformément aux accords dits d'Hébron de janvier 1997, à un troisième retrait territorial de Cisjordanie qui s'ajouterait aux 13,1 % envisagés avant d'entamer les négociations finales, évoque régulièrement le caractère absolument *« vital pour la sécurité d'Israël »* des territoires en question. Dimanche soir, son porte-parole, David Bar-Ilan, a justifié le refus du compromis territorial américain comme une *« question de vie ou de mort pour Israël »*. Dans ce contexte, sauf à imaginer que l'idée de M. Nétanyahou est de parvenir le plus vite possible à un retour à l'ère anté-processus de paix, nul ne voit très bien pourquoi l'actuel gouvernement national-religieux qui administre le pays insiste si fort pour entrer aussi vite que possible dans des négociations finales qui ne pourraient qu'amplifier les retraits territoriaux d'Israël et ainsi, si on se réfère aux arguments de M. Bar-Ilan, menacer carrément la survie du pays...

ACCORDS EXSANGUES

« Allons ! ironise Yossi Sarid, le chef du petit parti de la gauche laïque Meretz qui a envoyé une lettre de félicitations à Hillary Clinton après que celle-ci se fut prononcée en faveur d'un Etat palestinien, *la seule sécurité dont il est question ici n'est pas celle d'Israël, mais celle de la coalition et donc du pouvoir de Benyamin Nétanyahou. »*

En tout état de cause, jusqu'ici, force est de constater que la tactique adoptée par le premier ministre à l'endroit de l'administration américaine, sans parler de l'Europe qui n'en peut mais, fonctionne parfaitement. Hormis une partie de la vieille ville arabe d'Hébron en mars 1996, Israël ne s'est retiré d'aucun territoire palestinien occupé depuis la fin 1995 et les accords d'Oslo ont été peu à peu vidés de leur contenu d'espoir. Redoutable manœuvrier, le premier ministre israélien est en outre parvenu jusqu'ici à éviter toute punition politique, économique ou diplomatique sérieuse de la part des deux principaux partenaires de son pays : l'Europe et les Etats-Unis.



Avec la première, il a joué habilement sur les différences de sensibilité entre les pays membres pour empêcher tout accord unanime sur une éventuelle politique un peu plus ferme. Avec les seconds, il est parvenu à déjouer toutes les velléités coercitives de l'administration américaine en mobilisant contre le président et en sa faveur, une large majorité d'élus du Congrès allant des démocrates jusqu'à l'extrême droite chrétienne.

M. Nétanyahou a décidé de ne pas se rendre à l'invitation de Washington lundi 11 mai pour des raisons politiques. Un report de la rencontre à la semaine suivante comme le suggérait Dennis Ross a également été rejeté. Officiellement *« parce que l'agenda du premier ministre est chargé et qu'il doit se rendre en visite officielle en Chine »*. Pourtant, comme s'il voulait que son message de rejet de *« l'ultimatum américain »* soit bien clair, le premier ministre n'a pas hésité à faire savoir dimanche qu'il se rendrait bien aux Etats-Unis, le 13 mai, pour assister à la réunion annuelle du principal lobby juif américain, l'Aipac. Coïncidence, ce jour-là, le président Clinton quitte la capitale fédérale pour l'Europe.

L'entourage du premier ministre n'a pas nié que celui-ci entendait *« inonder »* les médias américains d'entretiens, afin d'*« expliquer la position d'Israël au peuple américain »*. Craignant que la chose soit interprétée comme une provocation de plus par l'hôte de la Maison Blanche, considéré comme *« le plus pro-israélien qui se soit jamais vu en Amérique »* par le magazine très libéral *Jerusalem Report*, plusieurs grandes voix juives se sont élevées aux Etats-Unis pour conseiller au numéro un israélien de ne pas venir assister à cette réunion. En vain.

Patrice Claude

Le général Mofaz, nouveau chef d'état-major de Tsahal

Le ministère israélien de la défense a annoncé, dimanche 10 mai, la nomination du général Shaoul Mofaz au poste de chef d'état-major de l'armée, pour succéder au général Amnon Lipkin-Shahak. Cette nomination devait être officiellement entérinée mardi par le gouvernement.

Le général Mofaz, cinquante ans, qui est actuellement chef d'état-major adjoint, avait immigré, à l'âge de neuf ans, d'Iran en Israël avec ses parents. Il a servi successivement comme officier dans la Tzayeret Matkal, le commando d'élite de l'état-major, comme commandant de la région Sud – qui comprend la bande de Gaza – puis comme chef du service de planification à l'état-major. Selon la presse, le premier ministre Benyamin Nétanyahou préférait nommer à ce poste le général Matan Vilnaï, prédécesseur du général Mofaz au poste de chef d'état-major adjoint, mais s'est finalement rangé à l'avis du ministre de la défense Itzhak Mordehaï, qui soutient le général Mofaz. – *(AFP.)*

Appel « à la Diaspora et aux amis d'Israël » pour sauver la paix

UNE SOIXANTAINE de prestigieuses personnalités du monde culturel et académique ont signé un *« appel international »* du Comité pour la sauvegarde des accords d'Oslo, invitant *« la Diaspora à faire entendre sa voix et tous les amis d'Israël à se manifester afin que cesse la dérive actuelle et que soit rétabli le processus de paix conformément aux accords signés »*.

La politique du gouvernement israélien faite *« de mépris, de mensonges, de provocations (...) conduit à un isolement croissant d'Israël sur la scène internationale et menace gravement l'avenir du pays et la paix »*, écrivent les signataires, qui sont au total plus d'un millier, et pour qui *« Israël ne peut éternellement tourner le dos au monde extérieur »*, ni son gouvernement *« continuer à infliger aux Palestiniens une occupation militaire, doublée d'une asphyxie économique et à bafouer leur aspiration nationale en réduisant leur territoire à une série de bantoustans »*.

« Le projet sioniste engagé il y a cent ans ne pourra maintenir sa légitimité qu'en s'engageant résolument dans la voie de la reconnaissance mutuelle et du partage de la terre entre les deux peuples » israélien et palestinien, soulignent les signataires. *« La défense inconditionnelle de la légitimité d'Israël n'implique pas la défense inconditionnelle de son gouvernement. »*

L'appel est signé par des prix Nobel, notamment François Jacob, Pierre-Gilles de Gennes, Paul Berg, Edmond H. Fisher, Frederick Sanger, Rita Levi-Montalcini, Claude Simon ; des Médailles Fields, notamment Laurent Schwartz ; des membres de l'Institut de France, dont Henri Cartan, Axel Kahn, Evry Schatzman ; du Collège de France, tels Maurice Agulhon, Pierre Bourdieu, Jean-Pierre Changeux, Jean-Pierre Vernant ; de la vie académique, tels Robert Badinter, Jacques Derrida, Peter Greenberg, Claude Lefort, Pierre Nora, Pierre Pachet, Pierre Vidal-Naquet, Israël Halperin, Alan Sokal, et de nombreux écrivains, historiens, musiciens, avocats, cinéastes et artistes, tels Paul Auster, Peter Brook, Yehudi Menuhin, Ariane Mnouchkine, Harold Pinter, Daniel Jacoby, Susan Sontag, Pierre Soulages.

Adresse CSA-Oslo. Tél : 01-42-60-59-95 ; fax : 01-40-20-44-46.

Les Palestiniens souhaitent que l'Union européenne appuie les Etats-Unis dans leur fermeté face au gouvernement israélien

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE souhaite que l'Union européenne (UE) pèse d'un poids réel, en appui aux Etats-Unis, dans la partie inédite qui s'est engagée entre l'administration américaine et Israël à propos du blocage du processus de paix. Dès la fin des entretiens séparés que la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a eus, les 4 et 5 mai à Londres, avec le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, Nabil Chaath, ministre palestinien de la coopération internationale et l'un des principaux collaborateurs de M. Arafat, est venu à Paris solliciter l'appui de la France dans cette démarche.

M. Chaath a informé les conseillers du président de la République, Jean-David Lévitte et Bernard Emié, et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, des résultats des rencontres de Londres. Les Palestiniens ne cachent pas leur satisfaction de constater que Mme Albright est exaspérée par le rejet israélien du plan américain de relance du processus de paix, totalement bloqué depuis plus d'un an. Ils sont attentifs à l'avertissement qu'elle a lancé à Israël, le prévenant que s'il continuait de refuser ce plan, les Etats-Unis réévalueraient leur *« approche »* du processus de paix, mais ne s'en désengageraient pas – et les Palestiniens ne veulent surtout pas que Washington se désengage. Bien que M. Arafat ait été présent à Londres, explique Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France, la partie s'est exclusivement déroulée entre Mme Albright et M. Nétanyahou, avec lequel elle s'est entretenue pendant près de neuf heures au total. La secrétaire d'Etat n'a pas tenté d'obtenir une quelconque concession du président palestinien, qui, avant même les entretiens de la capitale britannique, avait annoncé qu'il acceptait en bloc le plan américain. Elle est au contraire demeurée ferme sur le contenu de ce plan, que M. Arafat aurait souhaité voir rendu public officiellement. Mais l'administration américaine ayant subi de vives pressions à domicile pour ne pas le faire, elle a cédé. Quatre-vingt-un des cent sénateurs ont écrit une lettre demandant que le plan ne soit pas publié pour ne pas embarrasser Israël. Et plus de la moitié des membres de la Chambre des représentants ont encouragé l'Etat juif à refuser ce plan, que l'administration présente plutôt comme un ensemble d'*« idées »*...

PARIS, INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Aussi l'Autorité palestinienne souhaite-t-elle que les grands pays occidentaux, singulièrement les Européens, apportent un soutien sans faille à Mme Albright et à M. Clinton. Paris, l'interlocuteur privilégié des Palestiniens en Europe, peut selon ces derniers d'autant mieux servir de courroie de transmission à cet effet que le calendrier des rencontres internationales y est favorable : au moment où M. Chaath est venu à Paris, le sommet franco-allemand se réunissait à Avignon, et quelques jours plus tard se tenait à Londres la réunion des ministres des affaires étrangères des huit principales puissances devant préparer le sommet du G 8, prévu pour la fin de la semaine. Samedi, à l'issue de leurs travaux, les chefs de la diplomatie du G 8 ont souhaité que le sommet de Washington se tienne sur la base des propositions américaines. Leur voeu est demeuré vain.

Les Palestiniens envisagent trois cas de figure :

Dans la première hypothèse, le premier ministre israélien continue de rejeter le plan américain. L'UE, disent les Palestiniens, doit alors solidement soutenir la fermeté manifestée, jusqu'à présent, par le président Clinton et Mme Albright pour les convaincre de ne pas fléchir.

Autre hypothèse : M. Nétanyahou finit par accepter sans conditions les idées américaines. Les négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif des territoires palestiniens occupés s'engageraient quasi immédiatement. Les Palestiniens tiennent à ce que l'UE – tenue à l'écart des pourparlers sur la mise en œuvre de la période intérimaire prévue par l'accord dit d'Oslo – soit présente à cette partie finale de la négociation, qui portera sur des sujets extrêmement difficiles, tels que les colonies, la question des *« réfugiés »* palestiniens et Jérusalem.

Dans un troisième cas de figure, M. Nétanyahou donnerait son accord aux idées américaines, mais sous conditions, c'est-à-dire en posant de nouvelles exigences aux Palestiniens pour gagner du temps. Ces derniers veulent s'assurer que l'UE les soutiendra pour refuser ce chantage.

L'autre axe de la diplomatie palestinienne est le monde arabe. Dès la fin des entretiens de Londres, M. Arafat s'est rendu dans plusieurs pays arabes pour informer leurs dirigeants de l'intransigeance du premier ministre israélien. L'impasse du processus de paix a déjà sérieusement terni les relations entre les Etats-Unis et ces pays, et les Palestiniens ne sont pas loin de penser que cette dégradation a, au moins en partie, dicté la fermeté américaine.

Dimanche, le porte-parole de M. Arafat, Nabil Abou Roudeina, a demandé à l'administration américaine de *« désigner les responsables »* de l'échec du projet de sommet de Washington et *« aux Etats-Unis, à l'Europe et à l'ensemble de la communauté internationale de prendre les mesures qui s'imposent »*.

Mouna Naïm



Mohamed Abdelaziz, « président » de la République arabe sahraouie démocratique

« Je demande à la France d'adopter une attitude de neutralité »

« Les Marocains, lorsqu'ils évoquent le prochain référendum d'autodétermination au Sahara occidental, parlent de référendum *« confirmatif »* qui n'aurait d'autre fonction que d'officialiser la *« marocanité »* de la région. Ne craignez-vous pas d'être tombé dans un piège en acceptant la consultation ?

– Un plan de paix existe dont toutes les étapes ont été acceptées par les Marocains et nous-mêmes à Houston sous l'égide des Nations unies. La communauté internationale soutient la mise en œuvre de cette nouvelle version du plan de paix : pour recenser le corps électoral dix centres d'identification existent et plus de 120 000 personnes ont été entendues. Nous sommes satisfaits.

» Il est inconcevable que tous ces efforts puissent être mis en échec par le Maroc. Il n'est pas imaginable que la communauté internationale, sous couvert du référendum international, accepte d'organiser *in fine* un simple plebiscite de confirmation de la *« marocanité »* du Sahara occidental. Le référendum aura bien lieu et nous le gagnerons. Il y aura un état indépendant. C'est inéluctable !

– Le référendum devait avoir lieu en décembre 1998. Du fait du retard pris à quelle date pourra-t-il se tenir en fin de compte ?

– L'identification du corps électoral a pris deux mois de retard. Le processus référendaire va devoir être reporté d'autant. Il n'aura donc pas lieu avant les tous premiers mois de l'année prochaine.

– Beaucoup de pays africains qui vous soutenaient ne le font plus. De même, nombre d'anciens dirigeants du Polisario se sont ralliés au Maroc. Cet effritement ne vous inquiète pas ?

– Ce que vous dites est vrai mais ça ne change en rien aux données du problème. D'un autre côté, je vous assure que la cause du Front Polisario bénéficie d'un soutien international qu'elle n'a jamais atteint jusqu'ici. Sinon, pourquoi les Marocains craindraient-ils ce référendum ?

– Pensez-vous que l'arrivée d'un socialiste à la tête du gouvernement marocain peut décrisper vos rapports avec Rabat ?

– Je n'en attends aucun changement. Qu'il s'agisse de la politique étrangère ou intérieure, le roi reste le patron. Mais Abderrahmane Youssoufi a passé cinquante ans de sa vie à lutter pour la démocratie. Nous, les Sahraouis, ne revendiquons pas autre chose. Il doit s'en souvenir.

> La cause du Front Polisario bénéficie d'un soutien international qu'elle n'a jamais atteint jusqu'ici

– Pourquoi avez-vous récemment accusé la France de chercher à entraver le processus du référendum ?

– Je ne veux ni revenir sur le passé ni insulter l'avenir. Je demande avec insistance à la France d'adopter une attitude de neutralité. Qu'elle ne se joigne pas aux efforts de sabotage du plan de paix mais que, au contraire, elle apporte toute son influence pour que ce référendum se tienne en toute transparence. Nous rencontrerons des députés. Nous aimerions aussi voir des représentants du gouvernement. Nous attendons la réponse.

– On entend dire fréquemment que si le oui l'emporte au référendum le régime marocain risque d'être balayé. Qu'en pensez-vous ?

– L'armée marocaine – comme le peuple – veut se débarasser de la question du Sahara occidental. Si le oui l'emporte, elle l'acceptera. C'est la propagande marocaine qui tente de faire croire le contraire. Par le passé on a déjà dit que si le Maroc acceptait le principe du référendum ce serait la fin de la monarchie. On disait la même chose en cas de rencontre entre le roi ou quelqu'un de sa famille et des dirigeants du Front Polisario. Ces événements ont eu lieu et le roi est toujours là. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

Le gouvernement marocain souhaite une aide financière de Paris

L'EXPÉRIENCE d'« alternance » politique en cours au Maroc, avec l'arrivée d'un gouvernement de centre-gauche, bénéficie d'*« un grand soutien »* tant de la part du président Chirac que du premier ministre Lionel Jospin, a affirmé, vendredi 8 mai, le ministre porte-parole du gouvernement marocain, Khalid Alioua, de passage à Paris.

Cet appui politique, que concrétisera la visite à Paris début octobre, du nouveau premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, les dirigeants marocains souhaitent qu'il se concrétise financièrement de deux façons : par un nouvel effacement d'une partie de la dette marocaine à l'égard de la France, et par un appui de Paris auprès des autres États créanciers du Maroc pour qu'ils lui accordent, dans le cadre du Club de Paris, *« de meilleures conditions »* de remboursement. *« Il nous faut un momentum financier et nous comptons sur le gouvernement français,* a déclaré M. Alioua devant quelques journalistes. *C'est une nécessité vitale pour le Maroc et la démocratie »*, sachant que le succès de l'expérience en cours au Maroc *« peut servir de dynamique pour le Maghreb et le reste du monde arabe »*.

Les difficultés financières du Maroc, confronté à un déficit budgétaire beaucoup plus important que prévu, ne sont pas étrangères, selon M. Alioua, à l'accord d'association conclu par le royaume avec l'Union européenne (UE). *« Nous avons abaissé certains de nos droits de douane et nos rentrées fiscales s'en ressentent »*, a expliqué en substance le ministre marocain. D'où son appel pour une aide accrue des Quinze sachant que celle prévue dans le cadre du programme Méda *« n'est pas suffisante »*.

Interrogé sur *« la campagne de presse anti-marocaine »* récemment lancée par certains journaux algériens (ils ont prétendu que des troubles avaient eu lieu à la frontière algéro-marocaine, les imputant à un GIA marocain), le ministre l'a jugée *« très grave car elle nourrit la tension entre les deux pays »*. M. Alioua n'a pas exclu que les attaques de la presse algérienne visent à *« mettre en échec le plan de paix au Sahara occidental »*. *« Nous ne tomberons pas dans le piège de la tension et nous sommes prêts à aider l'Algérie à trouver la paix »*, a-t-il ajouté.

Interrogé enfin sur le retour de l'opposant Abraham Serfaty, actuellement en exil en France après dix-sept ans d'emprisonnement au Maroc, le ministre a confirmé qu'une *« amnistie royale »* devrait *« normalement »* permettre de régler cette séquelle des années noires du royaume. *« Mais il faut laisser le temps au temps »*, a conclu le ministre.

J.-P. T.

L'Organisation mondiale de la santé prévoit une augmentation de l'espérance de vie d'ici à 2025

La future directrice générale de l'OMS va s'attaquer aux fabricants de tabac

Publié à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée mondiale de la santé, le rapport annuel de l'OMS dresse un constat des grandes tendances sanitaires à l'échelon planétaire. Le document rendu public lundi 11 mai à Genève prévoit, pour le prochain quart de siècle, une augmentation de l'espérance de vie, la poursuite de la réduction de la mortalité infantile ainsi que l'augmentation des décès dus à la consommation de tabac.

DANS SON RAPPORT annuel publié lundi 11 mai à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit une augmentation de l'espérance de vie dans la plupart des régions du monde au cours des vingt-cinq ans à venir, ainsi qu'une réduction de la mortalité infantile. Le « Rapport sur la santé dans le monde », qui chaque année marque l'ouverture de l'assemblée annuelle de cette organisation, estime ainsi que la moitié des enfants nés en 1995 vivront encore en 2070, une proportion non négligeable d'entre eux ayant des chances de devenir centenaire. La réduction de la mortalité infantile se poursuivra : en 1955, 21 millions d'enfants de moins de cinq ans mouraient dans l'année, ils étaient 10 millions en 1997 et ne devraient être que 5 millions en 2025. Parallèlement, les taux moyens de natalité devraient continuer de décroître, approchant actuellement 2,3 enfants par femme contre 3 en 1995 et 5 en 1955.

Ces deux phénomènes conduiront à une forte augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population générale ; en 2025, pour 100 jeunes de moins de vingt ans, on comptera 31 personnes de plus de soixante-cinq ans, contre 16 aujourd'hui. *« La tendance principale qui se dégage aujourd'hui est celle d'une incontestable évolution vers une vie plus longue et plus saine,* a déclaré le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, poste qu'il abandonnera dans quelques jours au profit de la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. *Des milliers d'individus nés à la fin du XX[e] siècle verront l'aube du XXII[e] siècle. La France, par exemple, devrait compter 150 000 centenaires en 2050, alors qu'elle n'en comptait que 200 en 1950. »*

RECUL DE LA POLIOMYÉLITE

Ces progrès dus, pour l'essentiel, à une amélioration des conditions de vie et d'hygiène, aux vaccinations et aux progrès médicaux et économiques ne doivent pas masquer les écarts considérables existant entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde, bien que, selon l'OMS, ces écarts aient tendance à se combler progressivement. Plus du tiers de la population mondiale n'a toujours pas accès aux médicaments considérés comme essentiels contre les maladies les plus fréquentes. Tout en soulignant le danger majeur que continuent de représenter les maladies infectieuses, l'OMS souligne l'importance croissante des affections provoquées par un mode de vie déséquilibré caractérisé notamment par des apports alimentaires trop riches, une trop grande sédentarité et la consommation de tabac.

Compte tenu de la généralisation du mode de vie occidental, ces maladies des pays industrialisés devraient progressivement gagner les pays plus pauvres où les maladies infectieuses et parasitaires, le paludisme, le sida et la tuberculose devraient rester un fardeau considérable. Toujours selon l'OMS, le risque de cancer devrait se stabiliser, voire décliner dans le monde développé d'ici à 2025. Au plan mondial, certains cancers, comme celui de l'estomac ou du foie, devraient régresser dans le quart de siècle à venir, alors que celui du poumon devrait à l'inverse progresser, conséquence directe de la consommation de tabac à l'échelon planétaire. Optimiste quant aux campagnes de vaccination conduites sous son égide, l'OMS prévoit que dans les pays du tiers-monde on devrait, d'ici à 2025, assister à un recul massif de la poliomyélite et de l'hépatite virale de type B, ainsi qu'à une éradication de certaines maladies bactériennes et parasitaires.

M[me] Gro Harlem Brundtland, prochaine directrice générale de l'OMS, a promis de lutter contre la stratégie des multinationales du tabac visant à trouver de nouveaux marchés dans les pays en voie de développement. L'OMS estime que le tabac tue 3,5 millions de gens chaque année dans le monde et que ce chiffre atteindra 10 millions en 2020.

Jean-Yves Nau

José Maria Aznar s'en prend violemment à l'ETA et à ses alliés

Une « déclaration de guerre » selon Herri Batasuna

MADRID
de notre correspondante

Une manifestation aussi émouvante qu'impressionnante, et qui a réuni trente-cinq mille personnes, samedi 9 mai, dans les rues de Vitoria, au Pays basque, aux cris de : *« Maintenant cela suffit, nous voulons la paix ! »* ou encore *« L'ETA, ce ne sont pas des Basques, mais des assassins ! »*, a été la réponse de la société civile basque et espagnole aux deux derniers assassinats commis par les terroristes de l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée, la semaine dernière. Le premier, mercredi, à Pampelune, en Navarre, a coûté la vie à un conseiller municipal conservateur de la ville, Tomas Caballero ; le second, quarante-huit heures après à Vitoria, à un sous-lieutenant à la retraite de la guardia civil, Alfonso Parada.

La réprobation unanime suscitée par ces deux actes terroristes qui ont plongé le pays dans un état de malaise et de choc, provoquant l'indignation de la population, a eu pour première conséquence d'aggraver un peu plus la tension qui règne entre les nationalistes basques du PNV (Parti nationaliste basque, allié du Parti populaire de José Maria Aznar, le chef du gouvernement espagnol) et le gouvernement de Madrid.

En effet, le Parti nationaliste basque (PNV), qui ne fait pas mystère des liens qu'il entretient avec Herri Batasuna, la vitrine politique de l'ETA, a insisté pour que le gouvernement espagnol tente une démarche en vue d'une solution négociée, en estimant qu'un simple règlement « policier » ne réglera pas tout au Pays basque et en citant en exemple l'Irlande du Nord. Une demande malvenue, au moment même où l'ETA reprenait ses sanglants assassinats.

José Maria Aznar, qui était venu à Vitoria pour lancer la candidature de Carlos Iturgaiz, du Parti populaire, pour les élections régionales de l'automne, a répondu très durement samedi. Sur un ton qu'il n'avait encore jamais eu, avec des éclats de colère dans la voix, le chef du gouvernement est sorti de la réserve qu'il semblait s'être imposée sur la question basque. *« Je suis un chef de gouvernement prudent, mais aujourd'hui, je vais être très clair : l'Espagne ne va pas céder ; le Pays basque ne va pas se rendre ; l'Etat ne va pas renoncer ; le gouvernement ne va pas négocier ! »*, a insisté M. Aznar.

« ASSASSINS »

Il s'est ensuite attaqué – sans les nommer expressément – à ses alliés du PNV : *« Certaines personnes me disent que quelque chose a bougé au sein de l'ETA et HB, et qu'il faut dialoguer. Mais qu'est-ce qui a bougé ? Quand HB et l'ETA bougent, c'est seulement pour tuer ! Et de quoi peut-on parler avec des assassins, de quoi ? »* Et de conclure : *« D'autres se plaignent qu'il n'y a pas un Tony Blair en Espagne et ils peuvent dire toutes les bêtises qu'ils veulent : le seul point commun entre l'Irlande du Nord et le Pays basque, c'était le terrorisme. Seulement, là-bas, il y a des gens disposés à arrêter de tuer, ici non. Je ne vois que l'ETA et ce ramassis d'ordures qu'est HB, tous des esclaves de l'ETA ! (...) Mais l'ETA et HB finiront en prison, où est leur place ! »* Des propos que Herri Batasuna a qualifiés de *« déclaration de guerre »*.

Marie-Claude Decamps

La branche politique de l'IRA approuve les accords de paix en Irlande du Nord

Une victoire personnelle pour Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein

Le Sinn Fein a approuvé, dimanche 10 mai à Dublin, l'accord de paix sur l'Irlande du Nord. C'est par 331 voix sur 350 votants que la branche politique de l'IRA a levé les derniers doutes sur ce que l'on appelle l'*« accord du vendredi saint »*. L'autre résolution, soutenant l'abrogation des articles 2 et 3 de la Constitution du Sud qui affirment la souveraineté de la République sur l'Ulster, a également été adoptée.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Pour obtenir cette écrasante majorité (331 voix sur 350 votants), le président du Sinn Fein, Gerry Adams, et ses amis, avaient dû, durant des semaines, déployer leurs talents diplomatiques pour lever les inquiétudes et les doutes qui existaient parmi leurs camarades sur la valeur des accors de paix. Pour leur faciliter la tâche, les gouvernements de Londres et de Dublin avaient accepté d'élargir, pour le week-end, une douzaine de prisonniers de l'IRA, afin que ceux-ci viennent apporter leur soutien à la direction du Sinn Fein. Quatre venaient de la prison du Maze, près de Belfast ; les autres du pénitencier de Portlaoise, dont les *« quatre de Balcombe Street »*, condamnés à perpétuité en 1977 et qui ont été rapatriés la semaine dernière d'Angleterre vers l'Irlande pour y purger la fin de leur peine.

Les détenus du Maze avaient choisi leurs délégués, libérés sur parole par la secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord. A leur tête, *« l'officier-commandant »* de l'IRA, Padraic Wilson, aux cheveux et à la barbe grisonnants, qui a lié la lutte menée en prison à celle du Sinn Fein. *« Il faut aller de l'avant, avoir confiance en notre force, impulser la dynamique du changement et soutenir nos dirigeants »*, a-t-il déclaré sous un tonnerre d'applaudissements. On a aussi entendu Hugh Doherty, un des *« quatre de Balcombe Street »*, que l'on aurait pu prendre dans la rue pour un paisible prêtre, une jeune femme timide représentant les détenus du comté d'Armagh, Geraldine Ferrity, et un souriant septuagénaire qui n'est autre que l'ex-chef d'état-major de l'IRA, Joe Cahill. *« Le front, c'est la nouvelle Assemblée de Belfast ; nous ne devons pas reculer devant l'ennemi »*, a affirmé l'ancien *« général »*.

Leur entrée spectaculaire dans les locaux de la Royal Dublin Society, au coeur des quartiers chics de Dublin-Sud, visait à convaincre les derniers hésitants du mouvement républicain. Qui en effet pouvait accuser de trahison *« nos Mandelas »*, comme les a appelés un délégué ? De fait, si nombre d'orateurs ont manifesté leur inquiétude, voire leur opposition à l'une ou l'autre des deux motions, ils se sont finalement ralliés à leur direction, au nom d'une unité du mouvement. Par leur geste, Londres et Dublin savaient qu'ils donnaient un sérieux coup de main à Gerry Adams, et par là au processus de paix qui avait reçu, la semaine précédente, un aval mitigé de l'IRA.

Il n'y a donc plus aucun doute que la communauté nationaliste du Nord votera à une écrasante majorité « oui » au référendum du 22 mai, et que le Sinn Fein ne s'opposera pas à l'amendement de la Constitution qui sera voté le même jour au Sud. Pour mesurer l'importance de cet événement, il faut le replacer dans son contexte historique. Qui aurait pu penser que ce qui était, à l'origine, un mouvement de soutien à l'IRA et aux prisonniers politiques se transformerait en parti politique légal et que les deux organisations soutiendraient un accord qui n'est, au mieux, qu'une étape potentielle vers leur objectif, à savoir une *« République socialiste d'Irlande réunifiée »* ? Qui aurait pu penser que le Sinn Fein mettrait fin à des décennies de boycottage des assemblées ? Il ne faut pas abandonner le terrain à l'ennemi unioniste – *« en plein désarroi »* – ou au rival nationaliste, a-t-on expliqué aux délégués.

LES EXTRÉMISTES MARGINALISÉS

De fait, le Sinn Fein, reconverti au processus politique légal, entend mener la lutte électorale au Nord comme au Sud. Troisième parti au Nord, il compte bien devenir l'une des formations principales au Sud. Si tout se passe comme prévu, la lutte armée devrait prochainement entrer dans la légende républicaine, tirant un trait sur un combat commencé avec la révolte de Pâques 1916 contre l'occupant britannique.

Mais on ne tourne pas impunément une telle page. C'est pourquoi il a fallu à M. Adams tant de temps et de doigté pour s'efforcer de réunifier ses troupes avant la réunion de l'Ard Fheis (conférence nationale, prononcer « ardèche »). Le vote de dimanche a permis de rejeter dans la marginalité les derniers jusqu'au-boutistes. Regroupés dans des groupuscules affirmant être les véritables continuateurs de l'IRA, quelques dizaines d'extrémistes ont réaffirmé à la fin de la semaine dernière leur volonté de continuer la lutte armée. Consciente de la menace qu'ils représentent – les Irlandais ont encore en mémoire l'assassinat, par l'IRA, du héros de l'indépendance, Michael Collins, accusé d'avoir conclu un compromis avec Londres –, la direction du Sinn Fein a préféré prendre les devants pour les isoler.

Les militants qui se réfèrent à l'IRA d'hier demeurent néanmoins un réel danger. Avec le ralliement de l'un des chefs de l'organisation terroriste, ils peuvent avoir accès à des stocks d'armes et d'explosifs et perpétrer des attentats sanglants. La police est sur ses gardes, au Nord comme au Sud, et l'IRA elle-même a commencé de faire la police pour éviter que des attentats ne viennent faire dérailler le processus de paix. Les semaines à venir diront si ces craintes sont justifiées.

Patrice de Beer

Le Foreign Office accusé de ventes d'armes illégales

LE SECRÉTAIRE au Foreign Office, Robin Cook, est au centre d'une polémique qui a pris ces derniers jours une ampleur dangereuse, en raison de l'assistance que de hauts fonctionnaires de son administration auraient fournie au renversement de la junte en Sierra Leone. Le problème pour M. Cook est que le rétablissement du président légal, Ahmad Tejan Kabbah, en février, s'est accompagné de ventes d'armes qui violaient l'embargo décrété par l'ONU. M. Cook, qui affirme n'avoir *« rien à cacher »*, a ordonné une enquête qui sera bouclée *« aussi rapidement que possible »*.

Armes et mercenaires ont été fournis aux partisans du président Kabbah pour un montant de 10 millions de dollars par la société britannique Sandline International. Le *Sunday Times* a publié, dimanche 10 mai, des photos montrant des hommes de Sandline autour d'un hélicoptère, en compagnie de « techniciens », dont le journal affirme qu'ils appartiennent à la Royal Navy. Le département d'Etat a démenti vendredi avoir donné son accord à la vente d'armes, tout en reconnaissant des *« contacts réguliers »* avec Sandline, et a indiqué que Washington a demandé à Londres *« des initiatives »* pour un appui logistique aux troupes nigérianes qui ont renversé la junte.

L'homme qui avait révélé le rôle de Sandline en Sierra Leone, le libéral-démocrate lord Avebury, a estimé, samedi, qu'une *« conspiration de hauts fonctionnaires »* était à l'oeuvre *« pour empêcher les ministres »* d'être informés. Dans une lettre à M. Cook, Sandline affirme que c'est le haut commissaire britannique à Freetown, Peter Penfold, qui a servi d'intermédiaire entre la firme et le président Kabbah. La société dit avoir informé quatre fonctionnaires du Foreign Office et deux du ministère de la défense, et avoir été *« amenée à penser que le feu vert avait été donné au niveau des directions ministérielles »*. Le premier ministre Tony Blair a indiqué que des têtes tomberaient si des fonctionnaires ou secrétaires d'Etat étaient convaincus d'avoir violé des résolutions de l'ONU. – *(AFP, Reuters.)*

Fidel Castro adopte un ton plus conciliant envers Washington

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Les signes de détente se multiplient entre les présidents Bill Clinton et Fidel Castro. Lors d'un dîner à la résidence de l'ambassadeur de France à La Havane, à l'occasion de la visite du ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, Fidel Castro a vanté les mérites de Hillary Clinton. A l'heure de l'apéritif, le leader de la révolution cubaine a loué l'intérêt de la première dame des Etats-Unis pour les enfants, les questions sociales et les problèmes d'éducation.

Fidel Castro a souri d'un air approbateur lorsqu'un convive a suggéré qu'Hillary Clinton serait une bonne candidate à la succession de son époux. Il pourrait avoir l'occasion de répéter ces compliments de vive voix à l'intéressée, jeudi 14 mai, à Genève, où ils assisteront ensemble au cinquantième anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a cependant estimé qu'une rencontre entre Mme Clinton et Fidel Castro était peu probable.

Les Cubains ont accueilli avec satisfaction les propos tenus, mercredi 6 mai, par le président Clinton. Lors d'une conférence de presse à Washington, en compagnie du premier ministre italien Romano Prodi, Bill Clinton avait exprimé son *« désir de réconciliation avec Cuba en raison de nos liens de sang avec ce pays et de notre proximité »*, et il a fait publiquement l'éloge des systèmes de santé et d'éducation cubains. Le président des Etats-Unis a espéré que des *« signaux clairs »* en matière de démocratisation et de respect des droits de l'homme permettraient un rapprochement entre les deux pays. A plusieurs reprises, ces dernières semaines, le président cubain a condamné les attaques visant la vie privée de son homologue américain, les qualifiant de *« véritable conspiration pour le discréditer sur le plan personnel »*.

Fidel Castro est apparu lors de sa rencontre avec M. Josselin comme un fervent partisan de l'euro. A l'heure du toast échangé avec le ministre français, il a insisté sur l'importance de la monnaie unique européenne, *« d'une Europe forte, d'un Japon fort, d'une Russie qui sorte de son marasme actuel »* pour lutter contre un monde unipolaire. Soutenue par Paris, la probable adhésion de Cuba à la prochaine convention de Lomé, qui unit l'Union européenne à soixante et onze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), va, selon le ministre, favoriser *« le dialogue politique »* avec les dirigeants castristes.

Jean-Michel Caroit

La transition économique des pays de l'Est à l'heure de l'euro

KIEV
de notre envoyée spéciale

C'est dans une atmosphère très particulière que s'est ouverte, lundi matin 11 mai à Kiev, la septième assemblée annuelle de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), créée en 1991 pour favoriser la transition économique des pays de l'ex-bloc soviétique. Dix des anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale sont candidats à l'adhésion à l'Union européenne. Ceux-ci, y compris la Russie, *« vont juger nécessaire de lier leurs monnaies, d'une manière ou d'une autre, à l'euro »*, a jugé le président par intérim de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Américain Charles Frank, qui s'exprimait au cours d'une table ronde en marge de l'assemblée de Kiev. *« Ces pays vont essayer d'avoir de bonnes performances, conformes au traité de Maastricht »*, a prédit le ministre belge des finances, Philippe Maystadt. *« Cela étendra la zone de stabilité des changes au-delà de l'UE »*, a-t-il estimé.

Le hasard a voulu que ce rendez-vous annuel se tienne au milieu d'un calendrier international chargé. Du coup, hormis le ministre des finances de Belgique, Philippe Maystadt, actuel président du conseil des gouverneurs, aucun ministre du G7 n'était attendu dans la capitale ukrainienne. Les pays de l'Union européenne, le Japon et les Etats-Unis ne sont représentés que par des hauts fonctionnaires.

De plus, fait inédit dans l'histoire d'une institution multilatérale, la banque n'a plus de président depuis le 31 janvier 1998, date du départ de Jacques de Larosière (*Le Monde* du 3 février). C'est le vice-président, l'Américain Charles Frank, qui assure l'intérim depuis cette date. La désignation d'un nouveau président devrait intervenir *« d'ici dix à quinze jours »*, a indiqué samedi 9 mai à Londres le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn.

Ces atermoiements, dus notamment à une nouvelle rivalité franco-allemande sur le nom du futur président, tombent plutôt mal, au moment où la Banque doit réfléchir à ses grandes orientations. En sept ans d'existence, la BERD s'est certes affirmée comme l'un des acteurs majeurs de la transition des pays de l'Est. Mi-banque d'affaires, mi-banque de développement, elle finance ou cofinance des projets dont 67 % relèvent du secteur privé. Depuis sa création, la BERD a accompagné 647 projets s'élevant à 47,6 milliards d'écus (314 milliards de francs, sa part propre s'élevant à 3,9 milliards, autrement dit plus de 25 milliards de francs). Plus de 60 % de ces projets sont concentrés dans cinq pays : Russie, Roumanie, Hongrie, Pologne et Ukraine.

Mais la BERD doit aujourd'hui faire face à une *« crise de maturité »*, ainsi que l'exprime un de ses administrateurs. Comme le lui demandent ses actionnaires, la Banque doit générer des bénéfices. Et comme le veulent ses statuts, elle doit aider en priorité les pays n'ayant pas accès aux marchés des capitaux. Or, les projets qui sont devenus rentables sont situés dans des pays qui sont déjà entrés dans une phase avancée de transition et qui peuvent se financer par emprunts sur le marché.

Le risque de ses opérations augmente à mesure que la banque développe le volume de ses interventions dans les pays les moins avancés d'Asie centrale et en Russie. Et même si elle poursuit ses financements dans les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO), elle y est de plus en plus supplantée par les banques commerciales. Il lui reste des opérations à haut risque. C'est donc la plus grande prudence de gestion que devraient recommander les représentants des gouverneurs.

La réflexion sur l'évolution du rôle de la banque devrait être une des premières tâches du futur président. Elle sera d'autant moins aisée que des tensions existent sur le plan interne. Jacques de Larosière avait entamé un resserrement des coûts administratifs, notamment grâce à de faibles augmentations de salaires au cours de ces quatre dernières années. Le nouveau patron de la BERD peut s'attendre à de fortes pressions du personnel pour qu'un rattrapage soit opéré dans le budget 1999.

Babette Stern

La BERD, sept ans d'aide à l'Europe de l'Est

Créée à l'initiative de la France, pour accompagner la transition économique dans les anciens pays du bloc communiste, y compris la Russie, la BERD existe depuis mars 1991. Fin décembre 1997, elle comptait soixante membres (cinquante-huit pays et deux institutions, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement). A cette date, les pays de l'UE détenaient, avec la Commission européenne et la BEI, 50 % du capital. Depuis l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, ce pourcentage a été porté à 56,8. La participation de la France est de 8,52 %, identique à celles de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Les pays du G 7 détiennent ensemble 52 % du capital. Les Etats-Unis en sont le principal actionnaire avec 10 %.

Richard Holbrooke qualifie la situation au Kosovo « d'extrêmement dangereuse »

Le Groupe de contact a décidé un embargo sur les investissements vers la Serbie et le Monténégro

Réuni à Londres, samedi 9 mai, le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie), a accentué l'isolement économique de la République fédérale de Yougoslavie en décidant un embargo sur les investissements. La situation au Kosovo a été jugée *« extrêmement dangereuse »* par l'émissaire américain, Richard Holbrooke, dimanche, à Tirana.

L'ÉMISSAIRE américain, Richard Holbrooke, a admis, dimanche 10 mai à Tirana, après un entretien avec le premier ministre albanais, Fatos Nano, que la situation était bloquée dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo. M. Holbrooke, accompagné de Robert Gelbard, envoyé spécial américain dans les Balkans, avait eu auparavant des entretiens avec le président yougoslave Slobodan Milosevic, samedi à Belgrade, puis avec le chef de la communauté albanaise Ibrahim Rugova, dimanche à Pristina, la capitale régionale du Kosovo.

« Les Etats-Unis, chacun ici peut le mesurer, ont engagé de sérieux efforts pour gérer cette situation extraordinairement dangereuse. Les trois dirigeants que nous avons rencontrés sont d'accord sur une chose : la situation est dangereuse. Mais au-delà de cette constatation, il n'y a aucun accord sur ce qu'il faut faire maintenant », a estimé l'émissaire américain. *« Nous retournons à Belgrade pour continuer nos discussions et voir si les Etats-Unis peuvent contribuer à la paix dans cette région, comme nous l'avons fait de manière décisive en Bosnie il y a deux ans et demi »*, a indiqué M. Holbrooke.

L'ambassadeur américain a précisé que Slobodan Milosevic lui avait *« clairement fait comprendre qu'il ne veut pas d'un médiateur international »*. Richard Holbrooke, qui avait auparavant déclaré qu'il n'avait *« pas d'idée »* sur la façon de résoudre la crise au Kosovo, était de nouveau attendu à Belgrade, lundi.

Samedi, à Londres, les ministres du Groupe des pays les plus industrialisés du monde (G 8) avaient adressé un nouvel avertissement à Belgrade sur le Kosovo, avec l'annonce d'un embargo sur les investissements étrangers en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) pour contraindre le pouvoir à engager un dialogue avec les Albanais du Kosovo. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, avait déjà opposé une fin de non-recevoir aux Huit, en refusant la mission de médiation internationale confiée à l'ancien chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez. La réponse des grandes puissances a été immédiate, en dépit des réserves de la Russie, qui ne s'est pas plus associée à la sanction décidée qu'à la plupart des précédentes.

SANCTIONS NON DÉTAILLÉES

Des sanctions supplémentaires sont envisagées contre Belgrade si le président Slobodan Milosevic persiste dans son refus d'ouvrir le dialogue avec la communauté albanaise du Kosovo, a déclaré, samedi à Londres, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. *« Il faudra aller plus loin dans la politique qui est suivie »* en cas de refus, a-t-il affirmé au cours d'un point de presse à l'issue de deux jours de réunion avec ses homologues du G 8, destinés à préparer le sommet de la fin de la semaine à Birmingham. Hubert Védrine s'est refusé à toute indication sur ces sanctions, se bornant à évoquer *« des mesures de différente nature »*.

Dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo, la situation demeure extrêmement tendue. Un policier serbe a été tué, dimanche, par un tireur embusqué albanais. Le policier a été abattu à un poste de contrôle proche du village de Babaloc, près de la frontière albanaise. Par ailleurs, des tirs d'armes automatiques et de bazooka ont été signalés durant le week-end entre Pristina et Pec, haut-lieu de l'orthodoxie serbe au Kosovo.

L'axe routier reliant ces deux villes est fermé depuis vendredi soir. Les combats ont lieu entre les villages d'Orlate et Lapusnik, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Pristina, précisent les autorités serbes. Le quotidien albanophone kosovar *Koha Ditore* rapportait dimanche que deux véhicules blindés de la police serbe et un autre véhicule de police avaient été détruits dans les affrontements à Lapusnik. Six policiers serbes ont été blessés sur l'axe Pristina-Pec, vendredi, lors de deux accrochages. Et selon les milieux kosovars, deux Albanais de souche ont été tués, samedi, dans cette zone et trois autres blessés. – *(AFP, Reuters.)*

La mission des droits de l'homme de l'ONU suspendue au Rwanda

KIGALI. La mission du Haut commissariat aux droits de l'homme de l'ONU (HCDH) a été suspendue pour deux semaines, vendredi 8 mai, par le gouvernement rwandais, qui a notifié sa décision au haut commissaire Mary Robinson. Le chef de la mission au Rwanda, Gérard Fischer, a toutefois indiqué que Mme Robinson devait entrer en contact avec les autorités rwandaises et que ces discussions *« vont résoudre le problème »*. Par ailleurs, le porte-parole du HCDH au Rwanda, José-Luis Herrero, a reçu une notification d'expulsion pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*. Kigali reproche à M. Herrero de s'être entretenu avec des journalistes étrangers au moment des exécutions de 22 condamnés à mort pour génocide le 24 avril. Ces décisions sont intervenues alors que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, était en visite officielle au Rwanda. Après la série de camouflets qui lui ont été infligés, M. Annan a estimé qu'*« il y a une limite »* à la non-coopération du Rwanda avec l'ONU et la communauté internationale. – *(AFP, Reuters.)*

Dominique Strauss-Kahn rend un hommage vibrant à Helmut Kohl

PARIS. L'axe franco-allemand est un *« axe très puissant qui fait avancer l'Europe »*, a estimé, dimanche 10 mai sur TF 1, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, qui dit n'avoir *« aucune crainte de ce qu'une éventuelle victoire des socialistes allemands change quelque chose »* à cela. Le chancelier *« Helmut Kohl est un gigantesque personnage de l'Histoire européenne »*, a dit le ministre socialiste. *« Maintenant, je ne pleurerai pas évidemment si mes amis politiques gagnent les élections en Allemagne »*, a-t-il ajouté. *« L'axe franco-allemand est la colonne vertébrale de la construction européenne »*, quels que soient les gouvernements, a-t-il poursuivi. – *(AFP.)*

Les socialistes en tête au premier tour des législatives en Hongrie

BUDAPEST. Le Parti socialiste (ex-communiste réformateur) du premier ministre hongrois Gyula Horn est arrivé en tête au premier tour des élections législatives, dimanche 10 mai, renforçant ses chances d'être reconduit pour quatre ans comme principal parti gouvernemental. Avec 32 % des voix (après dépouillement de 95 % des bulletins), il devance de peu les libéraux d'opposition, la Fédération des jeunes démocrates (Fidesz), qui s'impose comme le principal parti de droite avec un score de 28 % (contre 7 % en 1994). Mais la composition du nouveau Parlement ne sera connue qu'à l'issue du deuxième tour, prévu le 24 mai, où la Fidesz pourrait bénéficier du ralliement des autres formations de droite, notamment celui du Parti des petits propriétaires (13,7 %) du populiste Joszef Torgyan. Le scrutin a été marqué par une faible participation (53 %) et par la montée relative du parti d'extrême droite Justice et Vie hongroise, qui semble assuré d'entrer au Parlement avec 5,5 % des voix. – *(Corresp.)*

Décès du principal dirigeant de l'opposition dominicaine

SAINT-DOMINGUE. Le principal dirigeant de l'opposition dominicaine, José Francisco Pena Gomez, est mort dimanche 10 mai, à six jours des élections législatives et municipales. M. Pena Gomez, qui souffrait depuis plusieurs années d'un cancer des voies digestives, était candidat à la mairie de Saint-Domingue, poste qu'il avait occupé de 1982 à 1986. Le décès du leader du Parti révolutionnaire dominicain (PRD-social démocrate) risque de raviver la tension en République dominicaine, où six personnes ont été tuées et plus de quarante blessées lors d'affrontements entre militants depuis le début de la campagne électorale. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : une bombe a explosé**, dimanche 10 mai, au passage d'un train de banlieue près d'Alger. Deux passagers ont péri déchiquetés et dix ont été blessés. Plusieurs personnes avaient déjà été blessées dans un attentat contre un train, lundi 4 mai. Selon la presse algérienne, au moins 37 personnes ont été tuées, au cours des jours précédents, parmi lesquels 30 rebelles islamistes.

■ **PHILIPPINES : deux personnes ont été tuées**, lundi 11 mai, dans la ville de Cotabato, peu après l'ouverture des bureaux de vote, lors de l'élection présidentielle. Ces deux assassinats par balles portent à quarante le nombre de Philippins tués durant la campagne électorale dans l'ensemble de l'archipel. – *(AFP.)*

■ **IRAN : un camion transportant une pièce « non indentifiée »** d'une centrale nucléaire iranienne a été volé, dimanche 10 mai, à Ispahan. Le projet de la centrale de Bouchehr avait été abandonné par Siemens après la révolution islamique, puis repris en coopération avec la Russie en 1995. Le ministre russe de l'énergie atomique, Evgueni Adamov, a assuré que les équipements volés ne présentaient aucun danger radioactif. – *(AFP.)*

■ **La cour suprême iranienne a rejeté** l'appel du journaliste Morteza Firouzi contre sa condamnation à mort par lapidation, a rapporté, dimanche 10 mai le quotidien *Ressalat*. Accusé d'adultère et d'espionnage pour le compte du Japon, de la Corée du Sud et de la France, l'ancien directeur du journal de langue anglaise *Iran News* n'a plus qu'un seul recours : une grâce de la part du Guide de la république islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, numéro un du régime. – *(AFP.)*

■ **CHINE : l'evêque dissident Zeng Jingmu a été relâché**, samedi 9 mai, six mois avant l'expiration d'une peine de trois ans de prison à laquelle il avait été condamné en 1995 pour avoir organisé une messe clandestine. Sa libération anticipée est perçue comme le signe d'une volonté de conciliation plus d'un mois avant la visite à Pékin du président américain Bill Clinton.

■ **PAKISTAN : les obsèques de l'évêque John Joseph**, qui s'était suicidé mercredi pour protester contre la condamnation à mort d'un catholique, ont été marquées, dimanche 10 mai, par des incidents entre musulmans et chrétiens. Au moins six personnes ont été blessées lors d'une bagarre survenue en banlieue de Karachi alors que des militants musulmans mettaient le feu à des commerces appartenant à des chrétiens dans la ville de Faisalabad, où se déroulaient les funérailles de l'evêque. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : Jean Paul II a béatifié**, dimanche 10 mai, onze religieuses espagnoles tuées pendant la guerre civile, ainsi qu'un moine libanais, Nimatullah Al Hardini (1808-1858), en présence du président du Liban Elias Hraoui. Evoquant les martyrs de la guerre civile d'Espagne, le pape a souhaité que leur exemple *« modifie le cœur de ceux qui continuent à utiliser la terreur et la violence »*. – *(AFP, Reuters.)*

■ **CROATIE : un ancien responsable du régime croate pro-nazi** Ivo Rojnica, émigré en Argentine, est revenu à Zagreb assister aux obsèques du ministre de la défense, écrit dimanche 10 mai, un quotidien de Zagreb. M. Rojnica, 82 ans, a été le responsable du régime oustachi à Dubrovnik et a aussi travaillé dans les services de renseignements de l'Etat pro-nazi. – *(AFP.)*

OPPOSITION Les principaux dirigeants de la confédération divergent sur leur stratégie. François Bayrou veut créer un grand parti récusant toute alliance avec l'extrême droite et se démarquant du RPR. Alain Madelin ne veut pas se couper de l'électorat du Front national et plaide pour l'unité de l'opposition. Les adhérents de Démocratie libérale vont, samedi 16 mai, arbitrer entre celui-ci et François Léotard, qui plaide pour la fusion des composantes. ● À L'EXTRÊME DROITE, Bruno Mégret, délégué général du FN, commence une campagne en direction des électeurs du RPR en affirmant que son parti est, aujourd'hui, le meilleur défenseur des thèses gaullistes. ● À PARIS, la direction du RPR s'efforce de calmer la bataille entre Jacques Toubon et Jean Tiberi à l'Hôtel de Ville. Mais l'ancien garde des sceaux affirme au *Monde* qu'il ne dissoudra pas son groupe dissident.

M. Bayrou et M. Madelin divergent radicalement sur l'avenir de la droite

Le conseil national de Démocratie libérale doit se prononcer, samedi 16 mai, sur la réorganisation de l'UDF. M. Léotard plaide pour la fusion des composantes de la confédération. Le Front national multiplie les appels en direction des électeurs du RPR

APRÈS un petit mois d'accalmie, l'UDF s'apprête à écrire, cette semaine, un nouvel épisode de la crise ouverte qu'elle traverse depuis les élections régionales du 15 mars. Avant l'été, ses dirigeants auront décidé si, tandis que Philippe Séguin a engagé le RPR dans une opération de ressourcement, la confédération doit subsister, d'une manière ou d'une autre, comme pôle structurant de l'opposition, ou bien si des stratégies différentes les conduisent à redessiner une géographie de la droite vieille de vingt ans. Tant Alain Madelin, qui refuse l'*« acharnement thérapeutique »* consistant à maintenir artificiellement en vie la confédération, que François Bayrou, qui a de nouveau souhaité, dimanche 10 mai, sur France 2, qu'*« une page se tourne »*, laissent entrevoir que la seconde hypothèse a davantage de chances de l'emporter.

● **Quelles structures ?** C'est M. Bayrou qui, le premier, a demandé du changement. Le 25 mars, après l'élection de cinq présidents de région UDF avec les voix des élus du Front national, le président de Force démocrate a proposé qu'en lieu et place de l'UDF soit créé, face au RPR, un nouveau parti *« du centre et du centre droit »* qui ne soit plus la simple juxtaposition, comme l'est la confédération, de plusieurs structures partisanes rivales. M. Madelin rejette catégoriquement cette hypothèse, dans laquelle il voit l'ébauche d'une future force d'apoint pour le Parti socialiste. *« Je n'ai pas envie de commencer une aventure au centre quand je sais qu'elle va se terminer à gauche »*, résume-t-il.

M. Bayrou se dit décidé, de son côté, à constituer malgré tout son nouveau parti avec ceux qui, à l'UDF, sont prêts à le suivre. C'est le cas de Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs, et d'Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF). M. Bayrou espère attirer également les opposants à M. Madelin au sein de Démocratie libérale, dont Gilles de Robien, l'ancien rival de M. Madelin pour la présidence de la composante libérale de l'UDF.

Ceux-ci se manifesteront, samedi 16 mai, à la convention de Démocratie libérale, à qui M. Madelin proposera de rejeter l'offre de M. Bayrou. François Léotard, président de l'UDF et ancien président du Parti républicain, ancêtre de Démocratie libérale, s'exprimera en faveur de la fusion des composantes. L'ancien ministre de l'économie suggèrera, à l'inverse, le maintien de Démocratie libérale et la création d'une confédération de l'opposition incluant le RPR.

Cette confédération serait à la fois un cartel électoral et une instance chargée de mettre au point un programme en vue des prochaines élections législatives. Selon M. Madelin, pris en tenaille entre la gauche et le Front national, l'opposition en est aujourd'hui réduite à tenter de préserver *« une masse critique »*, sans laquelle on ne survit pas au scrutin majoritaire à deux tours. Les propositions seront soumises au vote de la salle, composée en théorie de tous les adhérents qui le souhaiteront, dans une forme encore non précisée.

Le 6 juin, ce sera au tour de M. Bayrou de soumettre son projet au vote, lors du conseil national de l'UDF. M. Madelin a déjà fait savoir qu'il ne s'y rendrait pas. Si, comme c'est probable, centristes et libéraux se séparent, ils devront décider si leurs députés demeurent, à l'Assemblée nationale, au sein du même groupe. Un débat sur ce sujet entre les députés est prévu mardi 12 mai.

● **La question du Front national.** L'un des principes posés par M. Bayrou pour l'adhésion à son nouveau parti est *« le refus de tout accomodement avec l'extrémisme »*. M. Madelin juge suicidaire de faire de la question du Front national l'un des critères de référence de l'opposition, dans la mesure où l'électorat demande avant tout une droite qui s'oppose à la gauche. Depuis longtemps, M. Madelin rejette la *« diabolisation »* de l'extrême droite et prône le *« débat »* avec elle. *« L'opposition fait une bêtise en se faisant diviser par le Front national. Moi, je veux diviser le Front national »*, a-t-il déclaré au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI ».

Cette divergence d'approche a éclaté lors de l'élection de trois présidents de régions UDF avec les voix du Front national. M. Madelin s'était alors opposé à leur exclusion de l'UDF. Aujourd'hui encore, il affirme que Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes, exclu de l'UDF, est encore membre de Démocratie libérale.

● **Quelle opposition ?** M. Madelin estime que l'électorat de la droite s'est *« radicalisé »* et réclame une *« opposition sans complexe »*. Lui proposer un projet de parti centriste provoquerait immanquablement, à ses yeux, une *« hémorragie »* qui conduirait une bonne partie de ces électeurs à rallier l'extrême droite. Cependant, l'ancien ministre de l'économie opte pour une échéance longue, c'est-à-dire calée sur les élections législatives de 2002. Dans l'immédiat, il n'hésite pas à trouver quelque vertu aux projets du gouvernement, comme celui sur l'exclusion.

D'ici là, il espère pouvoir faire du libéralisme le *« socle »* du projet qu'il proposera à la confédération de l'opposition d'élaborer. Il fait valoir qu'une partie du RPR est déjà convaincue et il spécule sur la « flexibilité » d'un Rassemblement pour la République qui, pour lui, estmoins résistant que sa réputation ne le laisse croire. De l'élection présidentielle, chacun se garde bien encore de parler publiquement. M. Bayrou affiche, lui aussi, sa conviction que les élections législatives auront lieu avant la présidentielle. Mais la logique du projet de l'ancien ministre de l'éducation nationale conduit à ce que son nouveau parti présente alors son propre candidat. A l'inverse, le projet de confédération de M. Madelin amènerait l'opposition à se mettre d'accord sur un même candidat.

Cécile Chambraud

Philippe de Villiers ne votera plus Jacques Chirac

Philippe de Villiers n'appellera plus à voter pour Jacques Chirac. Si le président de la République se présentait pour un second mandat, le président du Mouvement pour la France pense qu'*« il ne serait pas au second tour »*, a-t-il déclaré lors du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 10 mai. Il reproche à M. Chirac, *« contrairement à ses engagements, de ne pas avoir rompu avec la pensée unique, de ne pas avoir tenu son engagement de faire un référendum sur la monnaie unique »*.

Pour M. de Villiers, le chef de l'Etat, *« a désespéré l'électorat de droite avec la dissolution »*, il y a un an, et s'est engagé dans *« une connivence dans la cohabitation »*. *« La période qui s'ouvre, avant les élections européennes, est une période nouvelle. Il vaut mieux être sur un esquif frêle mais qui sait où il va et garde son cap que sur le radeau de la Méduse »*, a dit le fondateur du MPF, qui estime que *« beaucoup de Français regardent le RPR et l'UDF comme des structures moribondes »*.

La direction du RPR s'emploie à arbitrer la « désescalade » entre M. Tiberi et M. Toubon

LA DEUXIÈME RENCONTRE entre Jean Tiberi et Jacques Toubon, organisée rue de Lille, le 8 mai, par la direction du RPR, n'aboutira pas, comme le souhaite le maire de Paris, à la dissolution du nouveau groupe municipal PARIS (Paris, audace, renouveau, initiatives et solidarité), créé le 6 avril par son rival. Jacques Toubon est formel : *« La disparition de ce groupe n'aurait aucun sens politique »*, nous a-t-il déclaré, lundi 11 mai, avant d'aller présider une réunion de ce groupe à l'Hôtel de Ville. Outre les trente-trois conseillers de Paris issus des rangs des groupes RPR et UDF de la capitale, ont été conviés environ quatre-vingts conseillers d'arrondissement, qui avaient déjà répondu à l'invitation de M. Toubon le 23 avril. L'ordre du jour de cette réunion, qui s'inscrit dans un calendrier prévu depuis la création du groupe, est la mise au point de certains aspects du « programme » que M. Toubon et ses amis souhaitent voir mis en œuvre par la municipalité.

PAS DE DÉSACCORD SUR LE FOND

Selon M. Toubon, la rencontre de conciliation organisée par Philippe Séguin, président du RPR, en présence de Nicolas Sarkozy et de Charles Pasqua, a consisté essentiellement dans la discussion des *« propositions de notre groupe »* sur le programme et le fonctionnement du gouvernement de la Ville. Du côté du maire, on exprime le sentiment que les arbitres ont été loin de suivre M. Toubon dans sa critique des structures municipales, que M. Tiberi affirme avoir déjà entrepris de réformer. Le maire aurait constaté, au terme de l'énumération des points qui font grief, faite oralement par M. Toubon, qu'il n'y a aucun motif de fracture au sein de la majorité. Son entourage confiait, lundi matin, sentir la direction du RPR réceptive à l'idée selon laquelle, en l'absence de désaccord sur le fond de la politique municipale, l'existence du groupe dissident ne se justifie plus.

Le dialogue de sourds continue donc, mais il y a dialogue. Une nouvelle réunion, sous l'égide de la direction du RPR, doit avoir lieu dans le courant de la semaine. Chaque jour qui passe, le maire de Paris s'emploie à démontrer, en particulier au sein de la fédération RPR de Paris, dont il est le secrétaire départemental, que le *« putsch »* de M. Toubon ayant échoué, celui-ci est définitivement disqualifié pour rassembler la majorité municipale aux prochaines élections. Sa détermination dans ce sens est apparue, jeudi soir, alors que Bernard Pons, principal allié de M. Toubon, ouvrait le dîner de l'Association des amis de Jacques Chirac.

Invité, dimanche, du « Vrai Journal », sur Canal Plus, le maire de Paris a conseillé à son rival de *« prendre patience »*, en prévenant qu'il était *« là pour encore quelques années »*. L'enregistrement ayant eu lieu jeudi, avant la séance d'arbitrage de la rue de Lille, le ton de M. Tiberi ne reflétait pas la *« désescalade »* mise en avant par le RPR à l'issue de cette réunion. M. Tiberi a déclaré qu'il *« ne se laissera pas faire »* : *« Je ne suis pas du tout un faible, et lorsqu'on touche à l'essentiel on me trouve. »*

Le maire de Paris a assuré ne *« pas avoir de haine, car ce n'est pas dans* [ma] *nature »*. *« Chez Toubon, hélas ! il y a beaucoup de haine »*, a-t-il ajouté, convaincu que M. Toubon *« n'a jamais accepté de ne pas être maire de Paris, et il le veut à tout prix »*. *« C'est une grande ambition d'être maire de Paris, mais on ne fait pas n'importe quoi »*, a-t-il conclu sur ce sujet, regrettant au passage que *« les socialistes rigolent, et ils ont bien raison »*, du spectacle offert par les divisions de la droite parisienne.

« Cela montre que M. Tiberi n'a pas toujours tort », a ironisé dimanche soir Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, interrogé sur ce sujet dans l'émission « Public » sur TF 1. *« Ce qui me frappe, c'est que pour Jean Tiberi toucher à l'essentiel signifie toucher à lui, alors qu'il ne s'agit pas pour moi d'une question de personne »*, commente M. Toubon.

Pascale Sauvage

« Je n'ai qu'un appartement, place du Panthéon »

« J'ai lu quelque part que votre épouse et vous possédiez un deux pièces, rue de Vaugirard, un trois pièces, rue Pascal, un cinq pièces, rue de Navarre, un six pièces, place du Panthéon. Alors la question, c'est : qu'est-ce que vous avez contre les quatre pièces ? » **a demandé Karl Zéro à Jean Tiberi, qu'il interrogeait, dimanche 10 mai, dans son « Vrai journal », sur Canal Plus. *« C'est un choix*, a répondu très sérieusement le maire de Paris. *Moi, je n'ai qu'un appartement, place du Panthéon. »***

Devant l'insistance de Karl Zéro – *« Alors tout ça, c'est pas vrai, tous ces appartements ? »* – M. Tiberi a concédé : *« Si, c'est vrai, mais c'est tout à fait légal »*, expliquant qu'il avait bénéficié d'héritages, *« de* [ses] *parents, de* [sa] *femme, (...) qui était la fille d'un pâtissier »*. Le maire de la capitale a toutefois tenu à préciser qu'*« il n'y a rien à critiquer sur le plan moral et juridique. Tout a été regardé de près, soyez rassuré »*.

M. Mégret accentue sa tentative de récupération du gaullisme par le Front national

LE FRONT NATIONAL est impatient de recueillir les fruits du trouble qu'il s'est employé à semer lors des élections régionales de mars. Dans un entretien publié par *Le Figaro* daté samedi 9-dimanche 10 mai, le délégué général du parti d'extrême droite, Bruno Mégret, rappelle que la stratégie du FN comporte *« une double dimension (...) : favoriser les accords électoraux avec une droite rénovée »* et *« ériger le FN en une grande puissance de rassemblement »*. La seconde partie du scénario tarde à se mettre en place.

Même si, comme l'affirme M. Mégret, *« beaucoup de militants et d'élus rejoignent le Front national »* – Jean-Marie Le Pen devait annoncer, lundi 11 mai, le ralliement d'Eric Pinel, député européen (ex-MPF) –, il n'a pas enregistré la lame de fond qu'il espérait. Aussi mise-t-il aujourd'hui sur *« les erreurs des états-majors RPR et UDF »* pour attirer les plus vulnérables et revêt-il les habits du gaullisme pour attirer les élus et militants du RPR. *« Je pense que le Front national a vocation à occuper progressivement tout l'espace abandonné (...) par les dirigeants chiraquiens qui ont totalement trahi les idéaux gaulliens »*, affirme-t-il dans *Le Figaro*. M. Mégret donne comme exemple le fait que *« M. Chirac renforce la présence de la France dans l'OTAN et la place de plus en plus sous la tutelle des Etats-Unis »*. *« Quant à l'Europe, hier avec Maastricht, aujourd'hui avec l'euro, M. Chirac brade la souveraineté nationale, là où les gaullistes affirmaient leur volonté de la défendre »*, ajoute-t-il.

Le parti d'extrême droite devrait exploiter ces arguments dans les mois à venir car, selon M. Mégret, *« beaucoup de valeurs affichées par les gaullistes en 1940, lors du RPF, et après 1962 »* seraient des *« valeurs intemporelles, aujourd'hui incarnées par le Front national : l'indépendance de la France, la souveraineté nationale, la grandeur de notre pays, le refus du régime des partis »*. Cette récupération du gaullisme n'est pas nouvelle. M. Mégret et M. Le Pen ont déjà utilisé l'appât. Le délégué général, cependant, n'ignore pas qu'une référence trop appuyée à de Gaulle risque de faire grincer les dents de bon nombre de militants du FN pour qui le général représente encore l'homme qui les a trahis en accordant à l'Algérie l'indépendance contre laquelle ils ont combattu. Aussi précise-t-il, non sans ironie pour quelqu'un qui a milité au RPR, qu'il n'est *« pas gaulliste »* et *« n'approuve pas tout ce qui a été fait par le général de Gaulle »*. Il s'abstient également de faire référence à la période algérienne qui déchira la France.

« BRISER LA DIGUE »

En ce qui concerne l'autre partie de la stratégie du FN, M. Mégret observe, avec jubilation, ce qui se passe notamment du côté de Charles Millon, le président du conseil régional Rhône-Alpes, et de son Mouvement national d'action politique, La Droite. Pour le délégué général, le Front national doit *« continuer à briser la digue qui l'encerclait »* et *« favoriser les accords électoraux avec une droite rénovée »*. Cela ne pourra se faire qu'avec une *« force politique nouvelle de droite, différente du FN, désireuse de passer des accords avec lui pour battre les socialo-communistes »*. *« Seront-ce M. Millon et son projet qui vont concrétiser l'émergence de ce parti ? L'avenir le dira, nous verrons ce que fait M. Millon »*, explique-t-il, en ajoutant, *« de toute façon, il n'y aura pas de recomposition véritable du RPR et de l'UDF sans création de deux forces politiques cohérentes : l'une opposée au Front national et à ses thèses, qui aurait vocation à se tourner vers la gauche – c'est le projet de M. Bayrou –, l'autre favorable à des ententes avec le Front national et susceptible de créer avec lui une coalition capable de battre la gauche et de gouverner la France »*.

Aux nostalgiques du *« ni droite ni gauche »* de son parti, M. Mégret rappelle, une nouvelle fois, que le *« combat contre la gauche »* est *« prioritaire »*. Celle-ci est l'*« adversaire idéologique du Front national car elle est étatiste et mondialiste »*. Cela n'empêche pas le FN de combattre aussi *« les états-majors RPR-UDF »*, accusés de faire une politique de gauche, tout en tendant *« la main à tous ceux qui, au sein du RPR et de l'UDF, rejettent cette logique suicidaire »*.

Christiane Chombeau

Un concert de « rock identitaire » annulé

Plusieurs formations d'extrême droite, le Groupement union défense, Jeune résistance, d'un côté, le Front national de la jeunesse, d'autre part, ont manifesté, dans l'après-midi du samedi 9 mai, à Paris, pour célébrer la mémoire de Sébatien Deyzieu, militant de l'Œuvre française. Sébastien Deyzieu était tombé, le 7 mai 1994, du cinquième étage d'un immeuble situé rue des Chartreux, dans le 6e arrondissement, en tentant d'échapper à la police à l'issue d'une manifestation interdite sur « cinquante ans d'impérialisme américain ». Il était décédé, le 9 mai, des suites de ses blessures. Un concert de *« rock identitaire »* réunissant trois groupes chantant des textes d'extrême droite, programmé dans la soirée, a été annulé par le Club Dunois, qui avait loué la salle sans savoir ce que représentaient ces groupes.

Le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major des armées

« L'arrestation des criminels de guerre est une étape indispensable du retour à la paix civile en Bosnie »

Dans un entretien au *Monde*, le nouveau chef d'état-major des armées, le général Jean-Pierre Kelche, affirme que, en Bosnie, le retour à la paix civile passe par l'arrestation des criminels de guerre et que, au Rwanda, les unités françaises ont reçu leurs ordres des politiques. Il souhaite une harmonisation *« le plus en amont possible »* des systèmes d'arme au niveau européen. Il estime que la professionnalisation des armées *« est sur de bons rails »* et que la hiérarchie doit être davantage à l'écoute des militaires de carrière comme elle l'est des civils.

« En juin, quelle sera la configuration de la SFOR – la force de l'OTAN – en Bosnie ?

– La nouvelle configuration de la SFOR sera très proche de son format actuel. Il a été décidé, en effet, de conserver sa capacité dissuasive, au moins jusqu'aux élections de septembre en Bosnie. Le volet militaire des accords de Dayton-Paris est un succès, mais il s'agit, à présent, de maintenir les conditions de stabilité nécessaires à la mise en œuvre du volet civil des accords et, notamment, du retour des réfugiés. Pour ce qui nous concerne, nous continuons à participer au dispositif militaire, en particulier dans le secteur Sud-Est. Un effort supplémentaire a été consenti au profit de la force de police internationale et de son action de renforcement des polices locales. Dans cette force, nos effectifs s'élèveront dorénavant à deux cent quatre-vingts gendarmes, soit quatre-vingts de plus qu'actuellement.

– Comment réagissez-vous aux soupçons selon lesquels les soldats français ne seraient pas actifs dans la traque des criminels de guerre ?

– Je voudrais rappeler deux choses. Tout d'abord, la division Sud-Est ne prend pas ses ordres à Paris, mais elle est sous commandement OTAN. Le secteur Sud-Est n'est pas un secteur français mais multinational. Ensuite, la SFOR n'a pas pour mandat de monter des opérations pour rechercher et arrêter ces criminels, que ce soit dans le secteur Sud-Est ou dans les autres zones. Cela nécessite des unités spécialisées pour ce type de mission, disposant elles-mêmes de moyens d'investigation et d'action particuliers et il faut qu'elles soient parfaitement coordonnées, à un niveau international. Ce n'est donc pas à la portée d'unités classiques. La France dispose de telles capacités et pourrait participer à ce type d'action, décidée dans un cadre international. Il est clair, dans mon esprit, que l'arrestation des criminels de guerre est, en Bosnie, une étape indispensable dans le long processus de retour à la paix civile.

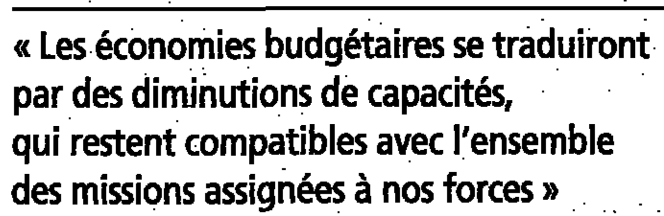
– Les tribunaux internationaux ou les missions parlementaires, sur la Bosnie et le Rwanda, sont-ils perçus comme un frein à la liberté d'action du commandement d'une opération ?

– Les tribunaux permanents internationaux ont une finalité claire. Il s'agit d'appréhender les responsabilités dans les exactions commises et de traduire les criminels de guerre devant la justice. Les militaires français, à l'instar des autres acteurs de ces événements, sont appelés à contribuer à l'établissement de la vérité. Ce sont donc des témoins, à traiter comme tels. Quant à la mission parlementaire, elle n'est pas un tribunal chargé de mettre en cause la responsabilité des militaires français au Rwanda. Elle a pour but de comprendre l'action de la France au cours des années concernées. Notre engagement dans l'opération Turquoise a permis d'éviter des milliers de morts supplémentaires que la communauté internationale, au demeurant, n'aurait fait que constater.

» Le commandement reçoit ses missions des autorités politiques avec, en particulier, un effet à obtenir sur le terrain. A partir de là, il revient au chef d'état-major des armées, responsable de la conduite des opérations, de proposer des modes d'action et des règles d'engagement. Je dois dire qu'il n'est pas dans l'éthique militaire de remettre en cause les ordres du pouvoir politique. Quant à la liberté d'action du chef en opération, il convient de rappeler que la gestion d'une crise nécessite une conduite très précise des actions militaires dont les modalités et l'opportunité font l'objet d'une évaluation constante, dans uns stratégie globale.

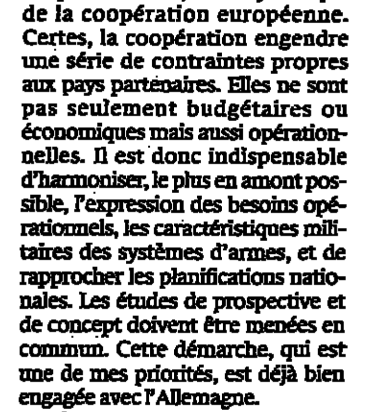
– Les choix opérés par le conseil de défense ne vont-ils pas se traduire par une dégradation de certaines capacités opérationnelles ?

– La revue des programmes a abouti à una adaptation de la loi de programmation militaire, sans que soient remises en cause la finalité et la cohérence du modèle d'armée future. Certes, des économies seront réalisées, qui procèdent d'un arrêt ou du non lancement de certains programmes. Soyons clair : elles se traduiront par des diminutions de capacités, qui restent compatibles avec l'ensemble des missions assignées à nos forces. Plus que par le passé, nous devrons sans doute recourir ponctuellement à des compléments de capacités auprès de nos partenaires européens. Mais je dirais que cela entre dans l'ordre naturel des choses, avec la construction de l'Europe de la défense.


« Les économies budgétaires se traduiront par des diminutions de capacités, qui restent compatibles avec l'ensemble des missions assignées à nos forces »

– Etes-vous prêts à harmoniser vos besoins entre états-majors européens et à obtenir des industriels qu'ils se partagent le travail ?

– Les programmes d'armement communs ont effectivement des difficultés à se concrétiser en Europe et on ne peut que le regretter. Pourtant, leur poids financier n'a jamais été aussi élevé dans la programmation, ce qui prouve que ces opérations ne sont plus au stade du symbole politique mais sont devenues une réalité concrète et quotidienne. D'autre part, du fait des réductions de crédits de la défense depuis plusieurs années, qui ne sont pas spécifiques à notre pays, peu de programmes nouveaux sont lancés en France, comme chez nos voisins. Ce qui freine à ce jour la dynamique de la coopération européenne. Certes, la coopération engendre une série de contraintes propres aux pays partenaires. Elles ne sont pas seulement budgétaires ou économiques mais aussi opérationnelles. Il est donc indispensable d'harmoniser, le plus en amont possible, l'expression des besoins opérationnels, les caractéristiques militaires des systèmes d'armes, et de rapprocher les planifications nationales. Les études de prospective et de concept doivent être menées en commun. Cette démarche, qui est une de mes priorités, est déjà bien engagée avec l'Allemagne.


JEAN-PIERRE KELCHE

– Comment comptez-vous échapper aux difficultés, rencontrées par les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, pour recruter des professionnels sous l'uniforme ?

– On ne peut pas systématiquement comparer les pays entre eux. Je considère qu'il y a en France un " potentiel de service du pays ", qui ne doit pas être mésestimé. Je ne suis donc pas inquiet quant à la professionnalisation des armées, qui est sur de bons rails. Les armées ne proposent pas que des contrats de courte durée. Elles offrent aussi un véritable cursus de carrière, avec des possibilités de promotion interne et des facilités de reconversion. Le ministère de la défense fait des efforts pour formaliser les spécialités professionnelles des armées et accorder des équivalences de diplômes qui seront autant d'aides à la reconversion dans le civil. Cela se sait dans le pays. Par ailleurs, notre armée doit être une armée de jeunes, y compris dans son encadrement. Celui-ci bénéficie d'un rééquilibrage qui s'opère à travers les mesures d'aides au départ de cadres les plus anciens. Cette politique est bien engagée et sa réussite importe durant la phase de transition.

– La journée d'appel de préparation à la défense suffira-t-elle à maintenir le lien armée-nation ?

– Par le contact qu'elle va instaurer entre les armées et le monde scolaire, la journée d'appel de préparation à la défense contribuera au maintien du lien armée-nation que le service militaire entretenait tout naturellement. Mais il est évident que ce sera seulement une contribution parmi d'autres. Une armée professionnelle ne vit pas en vase clos, elle recrute et elle renouvelle son personnel. Ensuite, le principe du recrutement régional, par bassin d'emploi, et la politique d'aide au retour à la vie civile incitent les unités à entrer localement en relation avec les acteurs socio-économiques, les collectivités et les associations. Il y a aussi la part importante prise par le personnel civil, dont le poids relatif est appelé à s'accroître, y compris dans les unités. De même, je souligne l'importance des réservistes dont le besoin s'avère essentiel pour toute armée professionnelle. Tous ces éléments, associés à une politique soutenue de communication, répondent au souhait de pérenniser un lien armée-nation plus que jamais nécessaire.

« Il y a en France un "potentiel de service du pays", qui ne doit pas être mésestimé. Je ne suis donc pas inquiet quant à la professionnalisation des armées »

– Comment mieux organiser la concertation au sein d'une armée professionnelle, d'autant qu'elle comprendra des civils syndiqués ?

– La concertation existe déjà dans l'armée mixte que nous connaissons actuellement et cela fonctionne très bien. Il est donc inutile d'appréhender ce sujet comme s'il était nouveau. Toutefois, la professionnalisation implique la prise en compte, à plus grande échelle, de la population des engagés, avec leurs statuts, leurs rémunérations, les conditions d'évolution de leurs carrières et, enfin, leur reconversion vers la vie civile. Nous connaissons la réponse. Elle passe par l'écoute de leurs aspirations concernant les conditions de vie et de travail, à travers les structures de concertation qui existent déjà au sein des unités d'emploi que sont les régiments de l'armée de terre, les bâtiments et formations de la marine et les bases de l'armée de l'air.

» Cette capacité de prise en considération des besoins des subordonnés est au cœur de l'exercice d'un commandement moderne. Il ne s'agit donc pas de mieux organiser la concertation, mais plutôt de l'adapter à de nouvelles catégories de personnels. Les instances de dialogue entre la défense et ses salariés civils fonctionnent comme ailleurs, sans qu'il y ait à redire et, en outre, au sein des unités et des services, il n'y a pas de problème particulier de coexistence. »

Propos recueillis par Jacques Isnard

La « dérobade » de Lionel Jospin froisse la Ligue des droits de l'homme

LES LIGUEURS n'en sont pas encore revenus. En faisant savoir au dernier moment qu'il ne pourrait assister, samedi 9 mai, au congrès de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Lionel Jospin a profondément vexé les militants de l'association désormais centenaire (*Le Monde* daté 10-11 mai). Les adhérents de la LDH, électeurs de gauche massivement liés au Parti socialiste, y ont vu au mieux une *« dérobade »*, au pis une *« trahison »*. Lorsque le président de la Ligue, l'avocat parisien Henri Leclerc, a annoncé la nouvelle aux centaines de congressistes réunis à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, des huées et des sifflets ont résonné dans l'amphithéâtre.

Quelques minutes plus tôt, M[e] Leclerc avait reçu une lettre de Matignon. Le premier ministre évoquait une *« légère indisposition »*, au terme d'une semaine éprouvante, pour justifier son absence. Soucieux d'éviter toute polémique, le président de la LDH n'a pas critiqué ce « forfait » de dernière minute. Interrogé par *Le Monde*, il a déclaré : *« Je n'ai aucune raison de mettre en cause la maladie du premier ministre. Je souhaite que son absence ne rompe pas le dialogue. »* Cette réaction diplomatique masquait mal la déception des ligueurs. Des militants de base aux cadres, tous se disaient indignés par l'attitude du chef du gouvernement. La salle bruissait de commentaires désobligeants : *« Il nous a volé notre congrès ! »*, *« Il s'est dégonflé ! »*, *« Il se moque de nous ! »*. On entendit même un *« salopard ! »*, plus affectueux que réellement vindicatif. La plupart des ligueurs soulignaient le fait que Jacques Chirac, lui, avait tenu ses engagements en assistant, la veille, à la cérémonie du centenaire (*Le Monde* du 9 mai).

« C'est incompréhensible, confirmait, anonymement, un membre du comité central de l'association, *Jospin a envoyé une lettre d'une sécheresse absolue. Quatre lignes de texte, qu'il n'a même pas signées de sa main ! Il aurait pu, au moins, faire lire un message ou envoyer un ministre. La forme est insultante jusque dans le choix des mots. " Légère indisposition ", cela sous-entend que ce n'était pas grave et qu'il aurait pu faire l'effort de venir. Les gens ont pris cela comme un affront. Surtout de la part d'un premier ministre de gauche. »* Un autre membre du comité central, l'avocat Michel Tubiana, avouait son étonnement : *« On est en droit de se poser des questions... »*

Aux yeux des militants de la LDH, l'explication première ne faisait guère de doute : selon eux, le premier ministre avait refusé le débat sur la situation des sans-papiers, seul point de conflit important entre la LDH et le gouvernement. La Ligue, très critique à l'égard du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, reproche en effet à M. Jospin de n'avoir pas tenu ses engagements sur ce dossier. M[e] Leclerc l'a d'ailleurs rappelé dans son discours de samedi.

Le premier ministre aurait-il cherché à éviter un débat houleux ? *« Vous savez*, expliquait un responsable de la LDH, *nous sommes des gens raisonnables et bien élevés. Jospin fait partie de la famille et il aurait été très bien accueilli. De plus, il avait eu connaissance du discours d'Henri Leclerc, il savait donc parfaitement ce qui serait dit à ce sujet. Bon, cela dit, on s'en remettra. La Ligue survivra. Elle existera encore le jour où Jospin ne sera plus premier ministre. »*

Philippe Broussard

Dominique Strauss-Kahn : il n'y aura pas de hausse d'impôt en 1999

LE MINISTRE de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn a confirmé, dimanche 10 mai, sur TF 1, qu'il n'y aurait *« pas de hausse des impôts en 1999 »*. M. Strauss-Kahn a souligné la nécessité de réformer la taxe professionnelle et la taxe d'habitation, tout en précisant que, *« cette année on ne pourra faire que l'une des deux »*. L'arbitrage aura lieu dans les prochaines semaines. Le ministre de l'économie et des finances a estimé que *« si on veut tout faire pour l'emploi, on a de bonnes raisons de vouloir réformer la taxe professionnelle »*. Mais réformer la taxe d'habitation est aussi nécessaire, car c'est *« l'impôt le plus injuste qui soit »*.

Concernant la fiscalité du patrimoine, il faudra *« sans doute, à rendement constant, la faire évoluer »*, a-t-il dit, prédisant que *« le taux de prélèvements obligatoires baissera en 1998 »*. M. Strauss-Kahn prévoit que la France créera *« 300 000 emplois marchands »* d'ici à la fin de l'année, dans un contexte de diminution du chômage.

La Fondation Marc-Bloch débat du traité d'Amsterdam

L'ASSOCIATION pour la Fondation Marc-Bloch (AFMB) consacre sa première conférence, lundi 11 mai, dans l'amphithéâtre Turgot de la Sorbonne, au *« traité d'Amsterdam, dernier texte d'inspiration soviétique ? »*. Regroupant des intellectuels, des responsables politiques et de journalistes *« de droite comme de gauche »* qui souhaitent créer un pendant *« anti-pensée unique »* à la Fondation Saint-Simon, l'AFMB estime que la signature par la France du traité d'Amsterdam *« n'a pas donné lieu au débat que cet événement méritait »*.

La ratification du traité d'Amsterdam doit être précédée d'une révision constitutionnelle. Lionel Jospin a indiqué que le projet de loi constitutionnelle serait présenté en conseil des ministres au deuxième semestre de 1998.

DÉPÊCHES

■ **VOYAGES : Jacques Chirac reprend ses déplacements en province**, le 20 mai à Lyon, où le président de la République assistera au congrès des notaires, et les 25 et 26 mai en Anjou. M. Chirac pourrait notamment intervenir, à cette occasion, devant les étudiants de l'Ecole supérieure de commerce d'Angers.

■ **EURO : le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a estimé**, samedi 9 mai, à Besançon, que *« l'Europe ne se résume pas à l'euro »*. Fêter le 9 mai, c'est *« célébrer cinquante ans de paix et de prospérité en Europe »*, a-t-il affirmé lors d'un discours pour la Journée de l'Europe. La date du 9 mai pour fêter l'Europe est *« tout sauf un hasard »*, a-t-il insisté, en rappelant que Robert Schumann, alors ministres des affaires étrangères, avait appelé, ce même jour de 1950, la France et l'Allemagne à se réconcilier.

■ **VERTS : le député (Verts) du Val-d'Oise Yves Cochet a estimé,** lundi 11 mai sur RTL, que la ministre de l'aménagement du territoire et l'environnement, Dominique Voynet, serait *« une meilleure »* candidate que Daniel Cohn-Bendit à la tête d'une liste Verts aux élections européennes de 1999. Noël Mamère avait affirmé, dimanche 10 mai sur Radio J, que *« Daniel Cohn-Bendit serait une formidable tête de liste »* pour les Verts, car *« son discours politique correspond à la culture des Verts, moderne, irrévérencieuse »*, avait notamment expliqué le député de Gironde.

■ **PARTI COMMUNISTE : Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, se rend aux Etats-Unis,** du lundi 11 au vendredi 15 mai, pour la signature d'un protocole d'accord entre les deux pays sur la libéralisation du transport aérien. C'est la première fois qu'un ministre communiste français est invité par le gouvernement américain. Au programme, une rencontre avec ses homologues américains, la visite d'aéroports, et l'étude des transports new-yorkais.

■ **COMMÉMORATION : environ deux cents personnes se sont rassemblées,** dimanche 10 mai à Château-Chinon (Nièvre), pour célébrer le 17[e] anniversaire de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. En présence de son fils, Gilbert Mitterrand, et de plusieurs membres du gouvernement, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a souligné qu'*« il faut toujours batailler, expliquer, agir (...) parce que les moments de beau temps en politique peuvent être suivis par des tempêtes et les tempêtes par d'autres victoires »*.

■ **RACISME : le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a demandé au gouvernement,** à l'issue de son congrès, dimanche 10 mai, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), de faire des *« gestes significatifs »* contre le racisme. Selon le secrétaire général du MRAP, Mouloud Aounit, *« la montée du racisme n'est pas suffisamment prise en compte par le gouvernement »*. Le MRAP plaide pour une nouvelle législation, mieux adaptée aux nouvelles formes de racisme, comme la discrimination à l'emploi.

Deux élections municipale et cantonale partielles

MARTINIQUE
Municipale du Lamentin (premier tour)
I., 16 835 ; V., 7 015 ; A., 58,33 % ; E., 6 644.
Liste PC diss. conduite par Pierre Samot (PC diss.), 5 714 (86,00 %), 37 sièges ; liste div. g. de Erik Valère (div. g.), 675 (10,16 %), 2 sièges ; liste div. d. de Raymond Pélissier-Tanon (div. d.), 255 (3,83 %).

[Cette élection municipale était provoquée par la démission de 25 des 35 conseillers proches du maire, Pierre Samot, communiste rénovateur. Celui-ci a gagné son pari d'éliminer son rival Georges Erichot, secrétaire général du Parti communiste martiniquais et deuxième adjoint au maire, après plusieurs mois d'une lutte acharnée.

11 juin 1995 : I., 16 877 ; V., 9 535 ; A., 43,50 % ; E., 9 034 ; PCM (Samot, m.), 7 648 (84,65 %) ; div. g. (Valère), 1 051 (11,63 %) ; div. d. (Dambo, UDF), 335 (3,70 %).]

MEURTHE-ET-MOSELLE
Canton de Nancy-Ouest (premier tour)
I., 12 173 ; V., 3 291 ; A., 72,96 % ; E., 3 235.
Jean-François Husson, UDF, 880 (27,20 %) ; Jean-Jacques Guyot, PS, 750 (23,18 %) ; Jacques Halter, RPR, 389 (12,02 %) ; Gérard Bargoin, FN, 305 (9,42 %) ; Evelyne Gareaux, div. d., 282 (8,71 %) ; Bernard Thibaud, div. d., 203 (6,27 %) ; Roger Viry-Babel, div. g., 175 (5,41 %) ; Jean-Loup Petitjean, PC, 148 (4,57 %) ; Alain Behr, div. d., 103 (3,18 %)... *BALLOTTAGE.*

[Elu conseiller régional en mars, Claude Gaillard, député UDF-DL, avait abandonné le conseil général, en raison de la loi sur le cumul des mandats. Au terme du premier tour, marqué par une faible participation (27 %), son « dauphin » Jean-François Husson (UDF), est en ballotage légèrement favorable avec 27,20 % des suffrages. Dans ce canton ancré à droite, il est talonné par le conseiller municipal nancéien socialiste Jean-Jacques Guyot (23,18 %). La Meurthe-et-Moselle est passée à gauche aux dernières élections cantonales. André Rossinot, maire (UDF-rad.) de Nancy, s'est félicité que le candidat du Front national n'ait pas franchi la barre de 10 % des électeurs inscrits. Le second tour sera un duel droite-gauche.

20 mars 1994 : I., 17 636 ; V., 8 131 ; A., 53,89 % ; E., 7 834 ; Claude Gaillard, UDF-PR, 4 327 (55,23 %) ; Abel Hermel, PS, 1 442 (18,40 %) ; Raynald Rigolot, GE, 891 (11,37 %) ; Gérard Bargoin, FN, 808 (10,31 %) ; Jean-Luc Vasta, PC, 366 (4,67 %).]

FRAUDES Depuis le 20 avril, le juge d'Ajaccio, Jean Guary, chargé d'instruire l'information judiciaire pour escroquerie, détournements de fonds, faux et usage de faux et abus de biens sociaux au sein de la caisse régionale du Crédit agricole, est en possession d'un rapport des inspections générales des finances et de l'agriculture. ● CE DOCUMENT, dont *Le Monde* révèle le contenu et qui a été établi dans des conditions de discrétion exceptionnelles, a été remis le 17 avril aux ministres de l'économie, de l'industrie et de l'agriculture. ● IL A PERMIS LA MISE AU JOUR d'un véritable système de détournement des aides agricoles. ● L'INSPECTION DES FINANCES a sélectionné les dossiers de 39 personnalités de l'île : selon elle, aucun d'entre eux n'auraient dû être retenu par le Crédit agricole. ● POUR ACCÉLÉRER le cours de la justice, le gouvernement a décidé la création d'une antenne économique et financière à Bastia.

Un système de détournement des aides agricoles mis au jour en Corse

Remis à la justice et au gouvernement, un rapport de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'agriculture consacré à la caisse régionale du Crédit agricole de Corse révèle une multitude de fraudes en tout genre. « Le Monde » en révèle le contenu

SI LES POUVOIRS publics parviennent à mener à terme leur projet de rétablissement de l'Etat de droit sur le territoire corse, peut-être faudra-t-il considérer le double rapport de l'Inspection générale des finances et de celle de l'agriculture sur la caisse régionale du Crédit agricole comme le geste fondateur de cette volonté née après l'assassinat, le 6 février, du préfet Claude Erignac.

Long de 400 pages, ce rapport remis le 17 avril aux ministres de l'économie, des finances, de l'industrie et de l'agriculture analyse la gestion, par cette caisse, des aides publiques versées aux agriculteurs en difficulté. Les trente premières pages résument à grands traits les anomalies constatées lors du contrôle et décrivent les dérapages du Crédit agricole et les manquements des services de l'Etat (*Le Monde* du 6 mai). La seconde partie du document final, dont *Le Monde* détient une copie, détaille sur près de 380 pages trente-neuf dossiers pour lesquels la mission d'inspection a relevé des détournements de prêts agricoles et des impayés injustifiés.

Profitant de leur position dominante sur l'île, certaines personnes ont pu, selon l'inspection, bénéficier indûment de ces fonds, au détriment des destinataires réels de ces aides financières et en dehors de tout contrôle de la caisse régionale et nationale du Crédit agricole. Parmi eux, figurent de nombreux administrateurs des caisses locales ou de la caisse régionale – à commencer par son propre président, François Musso –, mais aussi des personnalités du monde agricole tel que l'actuel président de la chambre régionale d'agriculture de Corse et de la chambre départementale de Haute-Corse, Michel Valentini. On relève également les noms de certains élus corses – Joseph Galetti et Denis de Rocca-Serra, notamment *(voir ci-dessous)*.

Le travail de l'inspection sur la gestion des fonds distribués par la caisse régionale permet de constater que dans le cadre des aides dites Nallet, Balladur et Juppé *(voir ci-dessous)*, des millions de francs ont été détournés grâce à des usurpations de la qualité d'agriculteur ou au travers de dossiers délibérément tronqués. Malgré la solvabilité des bénéficiaires, les sommes étaient rarement remboursées. Des prêts ont en outre été utilisés à des fins non agricoles : la mission relève ainsi des achats de véhicules, des investissements immobiliers, des retraits d'espèces ainsi que des mouvements suspects avec des sociétés italiennes. Certaines opérations ont pu être réalisées, selon l'inspection des finances, grâce à *« la complaisance »* du Crédit agricole, mais ses critiques n'épargnent pas l'Etat. *« Les aides ont été accordées en l'absence de tout ciblage initial pour l'ensemble des procédures d'aides, créant des effets d'aubaine et nourrissant des possibilités d'emplois irréguliers. »*

> « Les aides ont été accordées en l'absence de tout ciblage initial pour l'ensemble des procédures d'aides, créant des effets d'aubaine et nourrissant des possibilités d'emplois irréguliers »

L'enquête de la mission a été entourée d'un grand nombre de précautions. Le premier ministre Lionel Jospin a fait voyager les sept inspecteurs des finances et les deux fonctionnaires du ministère de l'agriculture chargés du contrôle, entre le 17 mars et le 3 avril, dans un avion d'ordinaire mis à la disposition des membres du gouvernement afin d'assurer la plus grande discrétion sur leur déplacement. Dès son arrivée dans les locaux de la caisse régionale, le chef de la mission, protégé, à l'instar des autres membres de son équipe, par les forces de l'ordre, a été pris à partie et menacé par le directeur général de la caisse. Cette tentative d'intimidation n'a, semble-t-il, pas eu de répercussions sur la mission, mais des salariés de la caisse, qui avaient dans un premier temps accepté de répondre aux questions des enquêteurs, n'ont pas désiré confirmer leurs dires.

Sur proposition du chef de la 6e division de la direction centrale de la police judiciaire, Roger Marion, 2,5 tonnes d'archives ont été transférées à Paris grâce aux moyens mis à disposition par le préfet Bernard Bonnet. De retour à Paris, les membres de la mission d'inspection ont été reçus par Lionel Jospin qui désirait entendre, personnellement, les premières leçons tirées de cette enquête éclair.

Selon le rapport, le *« nœud du problème »* porte sur 400 à 450 exploitants, représentant près de 45 % des encours. Parmi ces dossiers, l'inspection en a sélectionné 39 en fonction de l'importance des sommes prêtées et de la personnalité des bénéficiaires. Le rapport final n'est pas représentatif de l'ensemble de la population agricole corse, mais l'échantillon semble *« donner une image fidèle de la politique de la Caisse agricole »*. Le travail de la mission a permis de découvrir un véritable système de détournement des aides agricoles : la mission n'a pas trouvé un seul dossier où figure, même sous une forme rudimentaire, une analyse de risque. *« La caisse accorde des prêts sans disposer d'une information fiable sur l'exploitation.* [...] *Cette pratique aboutit à des situations manifestement anormales où des exploitants déjà fortement endettés reçoivent de nouveaux prêts, alors même qu'ils accumulent les impayés. »*

Dans un grand nombre de cas, l'absence de politique de recouvrement des impayés n'est pas liée à des problèmes de solvabilité. Le rapport cite, parmi d'autres, le cas d'un homme dont *« les dettes* [4,9 millions de francs] *et les impayés* [2,2 millions de francs] *ne l'ont pas empêché d'acquérir une villa de 4 millions de francs, moyennant un prêt de 1 million de francs dont il respecte soigneusement les échéances alors qu'il a tout aussi méthodiquement renoncé à rembourser la totalité de ses échéances de prêts agricoles depuis 1995 »*. En guise de conclusion, au-delà des opérations frauduleuses dévoilées par la mission, le rapport indique qu'au regard des textes réglementaires en vigueur en matière d'attribution de prêts agricoles, aucun des dossiers étudiés n'aurait dû être retenu par le Crédit agricole.

Ce rapport a été remis au début de la semaine du 20 avril au juge d'instruction d'Ajaccio, Jean Guary, qui est chargé de conduire l'information judiciaire pour escroquerie, détournement de fonds, faux et usage de faux et abus de biens sociaux au sein de la caisse régionale du Crédit agricole.

Jacques Follorou

Cinq dossiers emblématiques de la pratique des prêts agricoles

L'INSPECTION générale des finances a minutieusement examiné la situation comptable de trente-neuf personnes qui comptent parmi les principaux bénéficiaires des prêts agricoles distribués. Certains sont des responsables du monde agricole corse ou des élus politiques locaux, d'autres appartiennent à la mouvance nationaliste. La mission a étudié, de façon systématique, l'histoire et la nature de l'exploitation agricole, son endettement vis-à-vis de la caisse régionale et les mesures dont elle a pu bénéficier pour réduire sa charge financière. Cinq cas illustrent la nature des pratiques dénoncées dans le rapport.

● Michel Valentini

Michel Valentini est sans doute le personnage le plus emblématique de la liste. Il incarne mieux que quiconque l'agriculture corse : il a été secrétaire général de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Haute-Corse de 1985 à 1987, président de l'Office de développement agricole et rural de la Corse (Odarc) de 1987 à 1992, et il est actuellement président de la chambre régionale d'agriculture de Corse et de la chambre départementale d'agriculture de Haute-Corse. M. Valentini a bénéficié de quinze prêts. La mission a examiné 14,8 millions de francs de versements, dont 2,2 millions de francs d'impayés et 7,4 millions de francs de dettes.

« [M. Valentini] *a contracté au nom de sa femme*, constate le rapport, *un encours de 7 millions de francs de dettes au Crédit agricole de Corse. »* A en croire le rapport, l'épouse de M. Valentini n'est pourtant pas agricultrice : d'origine brésilienne, elle a été jusqu'en 1996, associée gérante du bar le Samb'alba à Bastia (Haute-Corse).

Par ailleurs, 800 000 francs ont été prêtés par le Crédit agricole pour des plantations de châtaigniers en 1988, alors qu'aucune mention postérieure ne figure dans le dossier. Enfin, les cas d'utilisation des fonds à des fins extra-agricoles sont multiples : *« Retraits au guichets de centaines de milliers de francs, chèques divers dont l'objet paraît étranger aux besoins de l'exploitation (versements à la DIAC, à un grossiste en articles de sport etc.). En outre, ont été constatés deux versements à une société Fiat Geo-Tech (société de location de matériel de travaux publics). Un prêt ayant fait l'objet de mesures publiques d'aides au désendettement a servi à financer l'acquisition d'un véhicule 4x4 de marque Mercedes. »*

● François Musso

Député au Parlement européen de 1984 à 1994, François Musso est l'actuel président de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse. Membre du RPR, il fut également, entre 1994 et 1995, chargé de mission auprès de Jacques Chirac, alors maire de Paris. Il a bénéficié de 17 prêts. La mission a examiné 10,7 millions de francs de versements, dont 4,5 millions de francs de dettes et un million de francs d'impayés.

Les conclusions du rapport sont sévères. *« Aucune trace de son activité agricole déclarée ne figure au dossier et aucune dépense ou recette rattachable à cette activité n'a pu être identifiée sur ses relevés de comptes bancaires. Pourtant, la qualité d'exploitant lui a permis de bénéficier des mesures d'effacement de la dette en 1988 (1,2 million de francs) et de la consolidation dite Balladur (3,3 millions de francs). »*

La mission s'est par ailleurs attachée à démonter le mécanisme complexe entourant un prêt de 2,3 millions de francs accordé à M. Musso en 1992. *« Ce prêt a été affecté à des financements dont l'objet est manifestement différent de celui qui est indiqué au dossier de prêt »*, note-t-elle. La mission a constaté qu'une somme de 618 000 francs avait été virée au profit de la société immobilière Pantalaci et que 1,8 million de francs avait été viré à l'ordre de l'entreprise Antoniotti/Natali, qui fut dirigée par l'actuel président de la chambre de commerce de Haute-Corse et ancien président du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali. Pour seule justification, François Musso a livré un décompte de travaux effectués dix ans avant la réalisation du prêt.

Pour rembourser ce prêt, l'inspection note que M. Musso a bénéficié des mesures dite *« Balladur »*, à hauteur de 3,3 millions de francs, ce qui, en théorie, laisse supposer qu'il disposait de faibles ressources financières. Or, il récupérait, au moment où les fonds *« Balladur »* lui étaient versés au titre de l'agriculture en difficulté, plus de 3 millions de francs à la suite de ventes de terrains à des personnalités et des sociétés d'origine italienne de Turin et Gênes.

● Joseph Galetti

Maire de Lucciana, président de l'Office de développement agricole et rural de la Corse, président de la coopérative agricole du nord de la Corse, M. Galetti a été élu (divers droite) à l'exécutif territorial aux dernières élections. Il a bénéficié de 17 prêts. La mission a examiné 1,4 million de francs de versements, dont près de 1 million de francs de dettes.

Le rapport remet en cause la sincérité de l'ensemble des informations contenues dans les dossiers de prêts de M. Galetti. *« Les surfaces d'exploitation déclarées pour bénéficier des mesures d'aide à l'agriculture corse varient d'une déclaration à l'autre. En outre, les surfaces déclarées dans le cadre des mesures d'aide sont deux fois supérieures aux surfaces indiquées dans les documents les plus objectifs. » « Les modifications fréquentes des spécialités cultivées et la multiplication d'investissements de plantations de vergers non rentables et rapidement détruits traduisent plus une tendance à la maximisation de l'endettement qu'une logique économique et jettent ainsi un doute sérieux sur la fiabilité des déclarations. »* Enfin, l'inspection semble estimer que M. Galetti a usurpé la qualité d'agriculteur. *« Il exercerait, en effet, une activité commerciale auprès des différentes structures agricoles qu'il exploite. Les revenus tirés de cette activité excéderaient largement les revenus agricoles du débiteur. »*

● Mathieu Filidori

Mathieu Filidori est un militant nationaliste de la première heure. Il a bénéficié de quinze prêts. La mission a examiné 18,7 millions de francs de versements, dont 8 millions de francs de dettes et 2,7 millions d'impayés. M. Filidori est le gérant de la SCA Pieve di Castellu, fondée en 1985 par des agriculteurs proches de la mouvance nationaliste. Il a récupéré ce domaine agricole de 880 hectares, développé par une famille de rapatriés qui fut expulsée par un groupe d'éleveurs corses, grâce au don, en 1985, d'une filiale du Crédit agricole, la Segespar. La SCA a bénéficié d'un montant d'aides publiques s'élevant à près de 13 millions de francs.

« La SCA Pieve, écrit la mission, *exerce une activité agricole assez réduite.* [...] *En revanche, la SCA est au cœur d'un écheveau de sociétés regroupant les mêmes associés, qui exercent des activités diverses (chasses, gestion immobilière en association avec un groupe italien pour la SCI Palu di Magnu). L'examen des comptes de la SCA et de ses sociétés satellites début 1998 permet de constater que la société effectue des chèques et des virements vers l'Italie, ainsi qu'à des personnes physiques et morales, sans objet agricole manifeste. »*

Enfin, de nombreux mouvements bancaires semblent tout à fait étrangers à l'activité agricole, dont certains versements effectués à une société de location d'engins de travaux publics, Fiat Géo-Tech, radiée du registre du commerce. *« L'abondance des mouvements sur le compte de la SCA, ainsi que la fréquence des chèques de retrait n'ont pas permis, durant les investigations sur place*, conclut cependant le rapport, *d'apporter des éléments pleinement conclusifs quant à un détournement systématique de l'objet des prêts. »*

● Denis de Rocca-Serra

Denis de Rocca-Serra, qui fut candidat aux législatives de mars 1997 sous l'étiquette divers droite et aux cantonales de mars 1998, est conseiller municipal de Porto-Vecchio. Il a bénéficié de quinze prêts. La mission a examiné 14 millions de francs de versements depuis 1967, dont 7,3 millions de francs de dettes et 1,4 million de francs d'impayés.

Son frère, Jean-Louis de Rocca-Serra, a bénéficié de douze prêts. La mission a examiné 3,9 millions de versements dont 1,7 million de francs de dettes et 325 000 francs d'impayés.

« Bien que diagnostiquée de longue date par les propres services du Crédit agricole, l'absence de rentabilité de l'exploitation agricole de MM. de Rocca-Serra n'a pas empêché la caisse régionale de [leur] *octroyer de nombreux prêts »*, note le rapport. Selon la mission d'inspection, Jean-Louis de Rocca-Serra a en outre quitté le domaine agricole en 1988 pour exercer une profession de salarié dans un cercle de jeu parisien.

« En réalité, poursuit le rapport, *loin de servir au redressement de l'exploitation agricole, les prêts ont le plus souvent abondé les comptes bancaires personnels de MM. de Rocca-Serra.* [...] *De fait, tout en continuant d'emprunter et tout en accumulant des arriérés, M. Denis de Rocca-Serra a financé à hauteur de 110 000 francs sa campagne législative de 1997 sur son compte ouvert au Crédit agricole. »* Enfin, le rapport mentionne le versement sur le compte de Denis de Rocca-Serra d'un chèque de 80 000 francs émis par Robert Feliciaggi, demeurant à Brazzaville, République du Congo, *« sans que la mission ait déterminé à ce stade les raisons d'un tel versement »*.

J. Fo.

Les trois derniers plans gouvernementaux

● Les mesures Nallet (1989). Enveloppe prévue : 185 millions de francs sur cinq ans au bénéfice des agriculteurs, mais aussi des coopératives, etc. Ces mesures avaient pour but de transférer au budget de l'Etat tout ou partie de cinq ans de remboursements de dettes (capital et intérêts) de plus de 1621 agriculteurs et 69 entreprises. Ces cadeaux (221 000 francs par exploitation en moyenne), dont la distribution a été mal contrôlée, ont finalement coûté 435 millions de francs, dont 80 millions restent encore inscrits dans les livres du Crédit agricole.

● Les prêts « de sauvegarde » (1992). Enveloppe prévue : 250 millions de francs pour 600 exploitations. Ces prêts dits de *« sauvegarde »* ont été mis en place par le Crédit agricole lui-même, pour régulariser le non-paiement des échéances de prêts antérieurs. Ils ont été décidés *« dans l'attente d'une nouvelle intervention des pouvoirs publics »*.

● Les mesures Balladur (1994). Enveloppe prévue : 300 millions de francs. Il s'agissait de prêts à taux préférentiel (6,5 %) complétés par 200 millions de francs de prêts à taux non aidé (7,3 %), mais dont le remboursement (capital et intérêts) était différé pendant sept ans au moins. Ces prêts nouveaux visaient à effacer la dette antérieure des agriculteurs. Ces prêts ont finalement coûté 65 millions de francs au Crédit agricole et plus de 700 millions de francs à l'Etat.

● Les mesures Juppé (1996). Enveloppe prévue : 152 millions de francs. Ces mesures étaient destinées à prendre en charge de manière partielle et dégressive les intérêts de la dette des agriculteurs. Elles comprenaient un examen de la situation de ceux qui le souhaitaient par une commission mixte (Crédit agricole et services de l'Etat).

Onze milliards de francs par an de prêts privilégiés

L'enveloppe des prêts conventionnés est de 3,4 milliards

RÉDUIRE le coût des emprunts constitue, depuis 25 ans environ, la pierre angulaire de toutes les politiques agricoles successives. La bonification des taux d'intérêt consiste, pour l'Etat, à prendre à sa charge dans le budget la différence entre le coût du crédit bancaire en vigueur (à long terme) sur les marchés financiers à un moment donné et le taux favorable accordé à certains clients. Cette procédure en faveur de l'agriculture est aussi appliquée dans d'autres domaines, la pêche ou le logement par exemple.

Comme l'installation d'un jeune agriculteur représente en moyenne un investissement d'environ un million de francs (achat du terrain, du cheptel, du matériel...), un rabais sur le coût du crédit peut être fort utile, même si cette procédure était surtout intéressante lorsque les taux d'intérêt étaient élevés, jusqu'au début des années 90.

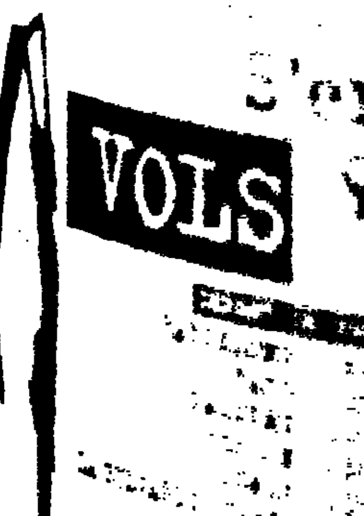
TAUX RECORD DE 2,55 %

La charge pour le contribuable a pu représenter plus de 4 milliards de francs. Elle était de 3,8 milliards en 1994 mais seulement 3,2 en 1996. Dans la loi de finances 1998, la somme inscrite au budget du ministère de l'agriculture est de 2,21 milliards, en baisse de 3,82 % par rapport à 1997.

Les prêts bonifiés sont accordés en général aux jeunes agriculteurs en cours d'installation (à un taux record de 2,55 %), qui bénéficient aussi d'une dotation d'installation (de 171 000 francs par personne, en moyenne dans les zones difficiles de montagne), aux paysans qui ont établi un plan d'amélioration matérielle (PAM) ainsi qu'à ceux qui ont été victimes de calamités naturelles (gel, sécheresse, inondations...).

Chaque année la fixation de l'enveloppe des prêts bonifiés fait l'objet d'une négociation entre le ministère de l'agriculture, les organisations professionnelles agricoles, les banques et Bercy. Chaque établissement est mis en concurrence, et l'enveloppe globale est répartie par l'Etat en fonction des conditions financières proposées par chacun. Pour 1998, l'enveloppe est de 11 milliards et celle des prêts conventionnés de 3,4 milliards. Cinq banques ont été retenues. Depuis 1990, le Crédit agricole n'a plus le monopole de ces prêts.

François Grosrichard





Le gouvernement décide de créer un pôle judiciaire économique et financier à Bastia

« SI LA MACHINE judiciaire ne prend pas le relais en Corse, il est vain d'espérer voir mener à son terme le retour de l'Etat de droit en Corse » : le commentaire émane d'un membre du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, qui s'inquiète des suites données aux engagement pris par les pouvoirs publics au lendemain de la mort du préfet Erignac. Le successeur de celui-ci, Bernard Bonnet, a transmis près d'une centaine de dossiers aux parquets de Bastia (Haute-Corse) et d'Ajaccio (Corse-du-Sud) mais ces affaires de marchés publics, d'aménagement foncier ou de détournements de fonds publics parviennent à une institution judiciaire qui n'a pas vraiment les moyens de traiter un tel afflux dans des délais raisonnables.

Au-delà du traditionnel débat sur la qualification pénale des faits, se posent plus prosaïquement des problèmes d'intendance et d'effectifs. L'information judiciaire ouverte à Ajaccio, il y a un mois, sur la gestion de la caisse régionale du Crédit agricole, à la suite du rapport de l'inspection générale des finances, est, à ce jour, l'application la plus visible de la fermeté de l'Etat. Le juge Jean Guary, qui est chargé des investigations, a été déchargé de ses dossiers mineurs pour pouvoir se consacrer à cette affaire du Crédit agricole, mais le dossier semble connaître certaines lenteurs.

« FEUILLE DE ROUTE »

Les trente gendarmes qui ont été affectés à cette seule enquête semblent en effet s'impatienter. Lundi 11 mai, ils devaient remettre au juge *« une feuille de route »* recensant les avancées importantes d'ores et déjà réalisées. La mise en place, à Aix-en-Provence, d'un pôle économique et financier de dimension régionale devrait pourtant avoir des répercussions directes sur le suivi des affaires financières traitées en Corse, permettant de pallier les manques de moyens et de compétences. D'autant plus qu'une antenne de ce pôle sera créée à Bastia

Le directeur de cabinet du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, vient d'adresser à cette fin une circulaire aux procureurs généraux de Bastia, Paris et Aix dans laquelle il dresse, à grands traits, les contours de la mission qu'il a confiée à son administration pour mettre sur pied ce pôle financier. Le projet tel qu'il est envisagé aujourd'hui par la chancellerie conduirait à la nomination, à Bastia et à Ajaccio, d'un substitut et d'un juge d'instruction.

DÉLAIS ADMINISTRATIFS

L'antenne de Bastia, serait, quant à elle, composée de deux fonctionnaires des impôts, de deux personnes issues du ministère de l'équipement et de deux membres de la direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes. L'installation de cette équipe n'est cependant pas prévue avant la rentrée de septembre, les procédures de recrutement paraissant prendre un certain temps. Ces délais administratifs cadrent mal avec l'attente de la population et des fonctionnaires chargés de faire appliquer le droit en Corse. Le nouveau procureur général devrait, selon toute vraisemblance, être nommé avant la fin mai.

J. Fo.

La mise à contribution du génie militaire

L'armée pourrait, avant la fin du mois de mai, prêter son concours à l'application du droit en Corse. Selon une information recueillie dans l'entourage du ministre de la défense, confirmée par Matignon, les moyens logistiques du génie militaire basé en Corse seront mis à contribution pour démolir un complexe touristique édifié sans permis de construire.

Contesté depuis 1982, un vaste ensemble de 14 000 mètres carrés, composé de divers bâtiments, situé au lieu-dit Alba Serena, sur la commune de Poggio-Mezzana (Haute-Corse), bâti à l'initiative de Pascal Semidei, attend de connaître son sort. Après une longue procédure judiciaire, qui avait vu le promoteur condamné, à plusieurs reprises, à démolir sa propriété, un arrêt de la Cour de cassation du 13 octobre 1997 a définitivement clos le débat en rejetant le pourvoi de M. Semidei. Le préfet de région avait, début avril, lancé un appel d'offres afin de désigner l'entreprise chargée de détruire les bâtiments. Faute de réponse satisfaisante, il semble que les pouvoirs publics aient opté pour une solution plus rapide en faisant appel à l'armée.

Quatre militants nationalistes interpellés et transférés à Paris

UN ATTENTAT à l'explosif a été commis, vendredi 8 mai, contre le bâtiment de l'assemblée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA). Une charge de plusieurs kilos a fait voler en éclats une fenêtre et une porte du conseil régional ainsi que des vitres d'un bâtiment de bureaux. *« La charge a été placée sur le trottoir et aurait pu blesser ou tuer sur cette voie »* très fréquentée du centre de Marseille, a indiqué le préfet adjoint à la sécurité Michel Sappin.

L'opération a été revendiquée par un coup de téléphone anonyme, non authentifié, au nom du *« FLNC-Canal historique »*. Le mode de revendication ne correspond pas aux procédures habituelles utilisées par l'organisation terroriste. Les enquêteurs n'excluent pas que cet appel soit l'œuvre d'un fantaisiste.

Quelques heures après l'explosion du conseil régional PACA, une interpellation en flagrant délit était réalisée par la police à Ajaccio (Corse-du-Sud). Trois suspects, âgés de dix-sept, vingt-deux et vingt-six ans, ont été arrêtés en possession de 150 grammes de dynamite, d'un détonateur pyrotechnique et d'une mèche lente, près d'une agence locale du Crédit agricole. Une quatrième personne, gardien de prison attaché à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, propriétaire du véhicule utilisé par le commando, a été placée en garde à vue.

Des perquisitions menées par les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio ont permis de découvrir des documents faisant état de liens avec le groupe *« FLNC »*, branche armée du mouvement nationaliste Corsica Viva. Les enquêteurs ont également trouvé une documentation, à priori plus ancienne, attestant de la proximité de certains membres de ce groupe avec le *« FLNC-Canal historique »*, bras clandestin du mouvement nationaliste majoritaire A Cuncolta. Les quatre personnes ont été déférées devant la14e section antiterroriste du parquet de Paris.

J. Fo.

Le Crédit agricole, banque de l'Etat en Corse

PRÉSENTE en Corse depuis 1907, la caisse régionale du Crédit agricole compte aujourd'hui 19 caisses locales et 23 guichets dont 19 sont ouverts de manière permanente. Premier collecteur des dépôts – 36 % du total contre 19,6 % pour la Société générale qui arrive derrière –, la banque verte est aussi le premier créancier de l'île avec près de la moitié des crédits distribués – 6,46 milliards de francs, soit 47 % du total. Elle est également l'un des plus gros employeurs avec près de 400 salariés.

La prééminence du Crédit agricole en Corse est liée à une surexposition d'autant plus surprenante que les autres banques ont réduit leur activité. L'ampleur de la dette agricole – 3 milliards de francs – et les douze plans gouvernementaux qui, en vingt-sept ans, ont fait de cet établissement un partenaire obligé de l'Etat vis-à-vis du monde agricole, ont empêché la banque verte de faire comme les autres. Pour le crédit immobilier ou le crédit à la consommation, le fonctionnement est normal, mais la Caisse régionale a dû provisionner près de 900 millions de francs de prêts à l'agriculture qui n'ont jamais été remboursés.

Ces provisions qui ont entraîné des résultats fortements négatifs (– 207 millions en 1996 et – 209 millions en 1997) ne signifient pas que les crédits antérieurs soient tous impossibles à recouvrer. En réalité, les actions de recouvrement semblent liées au retour de l'ordre public : jusqu'à présent, les arrivées d'échéance ont en effet donné lieu à des plasticages systématiques. Près de 33 attentats ont eu lieu contre des agences du Crédit agricole au cours de ces trois dernières années, dont 15 pour la seule année 1997.

Alors, bien sûr, on ne recouvre plus, mais on ne prête plus non plus. Le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (Cepme), qui finance le secteur hôtelier en Corse, a lui aussi cessé tout crédit nouveau. A chaque fois, des actions violentes venaient bloquer la restructuration du secteur hôtelier : à chaque faillite d'un hôtel, des menaces empêchaient la reprise d'activité par un tiers. Du coup, le financement du secteur est aujourd'hui asséché.

TRAITEMENT DIFFÉRENCIÉ

Le Crédit agricole a toujours rejeté sur l'Etat la responsabilité de l'endettement des agriculteurs. Les dirigeants de la Caisse nationale expliquent qu'en 1969 l'effacement de la dette des agriculteurs venus d'Algérie a d'emblée faussé le jeu. Furieux de ce traitement différencié, les agriculteurs corses ont réclamé les mêmes avantages... fusil à la main. En 1972, les viticulteurs ont obtenu un moratoire de leurs dettes et, deux ans plus tard, 1 667 agriculteurs ont obtenu la prise en charge des intérêts de leur dette.

Les dysfonctionnements révélés par le rapport de l'Inspection des finances donneront lieu à des enquêtes internes au sein la banque verte. La vraie difficulté sera de savoir ce qui, au sein de chaque dérive, relève du contexte politique et ce qui relève du délit. Le rapport de l'inspection des finances, comme celui de la Cour des comptes de 1997, souligne la responsabilité de l'Etat dans l'aggravation de l'endettement des agriculteurs corses ainsi que les carences de l'administration locale. Mais les deux rapports estiment aussi que le Crédit agricole s'est fragilisé de lui-même en distribuant des crédits de complément *« auprès d'une agriculture globalement insolvable »*, selon l'expression de la Cour des comptes.

La vraie difficulté sera de revenir à une situation économique saine. Vingt-sept années d'aides systématiques ont engendré, comme l'indique une note de la direction départementale de l'agriculture de Corse du Sud du 11 mars 1996, *« une culture locale qui associe sans doute ici plus qu'ailleurs "liberté d'entreprise" et "garantie financière" de l'Etat. Le désendettement régulier, comme prélude à une nouvelle phase d'endettement, relève quasimment de la doctrine économique »*.

Yves Mamou

Un adolescent de dix-sept ans succombe après un lynchage en Seine-Saint-Denis

La victime a été rouée de coups par une vingtaine de jeunes d'une cité rivale

Jean-Michel Téhoué, un adolescent de dix-sept ans, de la cité Nouvelle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), a succombé, dimanche 10 mai, aux blessures que lui avaient infligées, vendredi 8 mai, une vingtaine de jeunes d'une cité voisine au cours d'un véritable lynchage. Deux autres jeunes sont morts, au cours de la semaine écoulée, à Marseille (Bouches-du-Rhône) et Créteil (Val-de-Marne).

UN ADOLESCENT âgé de dix-sept ans de la cité Nouvelle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), est mort, dimanche 10 mai, à l'hôpital de Saint-Denis, des suites des blessures infligées, vendredi 8 mai, par une vingtaine de jeunes, dans la cité des Beaudottes à Sevran (Seine-Saint-Denis).

Jean-Michel Téhoué, originaire de Côte-d'Ivoire, revenait d'un anniversaire à Sevran, avec des amis de la cité Nouvelle et de celle des 3000, lorsque les adolescents ont croisé, dans la cité du Gros Saule, des jeunes avec lesquels certains d'entre eux avaient eu maille à partir. Le climat menaçant de dégénérer, les amis de Jean-Michel Téhoué se sont égaillés rapidement, sans prendre garde que l'adolescent *était resté isolé*, selon le récit fait au *Parisien* par l'un d'entre eux. *« Il n'avait rien à voir là-dedans »*, ajoute-t-il, racontant que les jeunes des 3000 s'étaient affrontés peu de temps auparavant avec ceux du Gros Saule *« pour une histoire de veste volée »*.

Jean-Michel Téhoué s'est alors enfui vers la cité des Beaudottes, où il a été rattrapé par les jeunes du Gros Saule qui l'ont roué de coups. Alors qu'une poignée d'adolescents commettaient ce véritable lynchage, ils ont été rejoints par une quinzaine d'autres jeunes âgés de quinze à vingt-cinq ans, qui y auraient également participé. Jean-Michel Téhoué a été découvert par les policiers en fin d'après-midi, gisant sur le trottoir, dans le coma. Transporté dans un état désespéré à l'hôpital de Saint-Denis, il y est décédé deux jours plus tard.

Dès son décès, le corps de l'adolescent, qui était scolarisé au lycée Jean-Zay d'Aulnay-sous-Bois, a été transporté pour une autopsie à l'Institut médico-légal de Paris.

Lundi 11 mai au matin, les auteurs du meurtre n'avaient toujours pas été interpellés par la police. Celle-ci n'avait jamais eu à reprocher quoi que ce soit à l'adolescent assassiné, un jeune sans histoires vivant avec sa famille dans un appartement situé au sommet d'une tour de la cité Nouvelle.

Deux autres meurtres à Créteil et Marseille

Un adolescent âgé de dix-sept ans a été tué par balles, mercredi 6 mai, près de Marseille (Bouches-du-Rhône). Deux jeunes gens, dont l'un, blessé, s'était présenté dans une clinique voisine pour être soigné, ont été déférés, vendredi 8 mai, au parquet d'Aix-en-Provence et mis en examen pour ce meurtre après avoir fait un récit confus et contradictoire aux gendarmes de Martigues chargés de l'affaire. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Luynes.

A Créteil (Val-de-Marne), un jeune homme âgé de vingt ans, Abdelraouf Hassouna, habitant la cité du Mont-Mesly, a été tué de deux balles dans le dos avec un fusil à pompe, mercredi 6 mai, après s'être rendu *dans la cité rivale* du Palais, pour récupérer des motos volées. Deux jeunes gens ont été interpellés dans le cadre de l'enquête et déférés, samedi 9 mai, devant le parquet de Créteil pour violence avec arme dans une affaire incidente. La veille, plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies dans la cité du Mont-Mesly, pour tenir une manifestation à la mémoire de la victime.

Plusieurs centaines d'enfants de harkis manifestent à Paris

UNE MANIFESTATION de plusieurs centaines d'enfants de harkis a eu lieu, samedi 9 mai après-midi à Paris, à l'appel du collectif national « Justice pour les harkis », dans le quartier des Invalides. Les manifestants se sont heurtés aux forces de l'ordre qui les ont empêchés de dresser une tente à l'emplacement de celle qui avait été occupée de fin août 1997 au 16 avril.

Le collectif attend du gouvernement *« qu'il prenne enfin les mesures qui permettront à la communauté harkie, partie intégrante de la communauté nationale, de s'y intégrer socialement comme elle y est depuis le premier jour intégrée affectivement et juridiquement »*. Il souhaite organiser, chaque mercredi, des manifestations de trente-six minutes, pour symboliser les *« 36 années d'oubli »* des harkis.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : quatre maires et deux conseils municipaux du pays de** Bitche (Moselle) ont démissionné pour protester contre la fermeture définitive de la maternité et du service de chirurgie de l'hôpital de Bitche. Les élus ont pris cette décision en estimant que la fermeture de ces deux services *« met en péril la santé et la sécurité des habitants »*, obligés de se rendre à l'hôpital de Sarreguemines distant de 35 kilomètres.

■ **ACTION CATHOLIQUE : huit cent délégués** ont participé, du 8 au 10 mai à Toulouse, à la 17e Rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière (ACO). Dans les orientations adoptées, les 16 000 militants de l'ACO, l'un des plus anciens mouvements de laïcs (fondé en 1950) de l'Eglise, sont invités à renforcer leur action auprès des chômeurs, des travailleurs en situation précaire, des *sans-papiers*, à lutter contre le Front national et à réaffirmer *« la nécessité d'un engagement collectif et la présence du Christ dans leur vie »*. Selon une enquête du mouvement, 53 % des militants de l'ACO sont engagés dans un syndicat (72 % à la CFDT, 17 % à la CGT) et 18 % dans un parti de gauche (dont 62 % au PS et 18 % au PC).

■ **GAZ : une trentaine de personnes ont été blessées légèrement,** dimanche 10 mai, par une explosion due au gaz, qui s'est produite dans un immeuble du 5e arrondissement de Lyon. Le parquet a ouvert une information judiciaire pour *« blessures involontaires et destruction grave de biens immobiliers »*.

CARNET

Anniversaires de naissance

– *Elle est née il y a cinquante ans, à* Trianon,
chez

Odette et Marcel BRAUD.

Joyeux anniversaire,

Geneviève !

Tes amis.

Hélène,

depuis le 11 mai 1978, à Tana, vingt années d'affection et de joie, à Paris, sur les Causses et ailleurs. A présent, au galop vers l'avenir avec entrain et... endurance.

Papi et Mamie de Vence.

Bons anniversaires à

Jacques LEDERER,

ami, humaniste, écrivain, musicien
de ma bonne humeur
et ne bats pas en retraite.

Lisa.

Décès

– Paul Louis Thirard,
Agnès Crimier,
Catherine et Maxime Lamendin,
Flavie, Lucie, Jo et Boualem Choubane,
Eugenia Lamas,
Dario Brown,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Line BERGIER,

survenu le 4 mai 1998, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont lieu au crématorium des Ulis, le 12 mai, dans l'intimité.

– M. René Noury,
son père,
Simone Hawley,
sa sœur,
Philippe et Paul,
ses frères,
Jean-Marcel Brulé,
son mari,
Marie, Mathieu, Alice,
ses enfants,
L'ensemble des familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Francine BRULÉ,
née NOURY,

survenu à Strasbourg, le 7 mai 1998.

Nous nous réunirons le mercredi 13 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurice, place Arnold, à Strasbourg.

Docteur J.-M. Brulé,
3, rue Wimpheling,
67000 Strasbourg.

– Paul et Anne Eichner,
ses enfants,
Jean-Marc et Sarah Eichner,
Bernhardt et Marion Eichner,
ses petits-enfants,
Sophie et Hugo, Laetitia et Laurène,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Frank EMMANUEL,
administrateur civil à la Seita,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
militant pacifiste et écologiste,

survenu le 26 avril 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Maisons-Laffitte.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention, à celle de son épouse,

Hélène,
née **ZAVIZZIANO,**

et de sa sœur,

Marthe EMMANUEL,

le jeudi 14 mai, à 18 h 30, en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1er.

Il y a soixante ans disparaissait son père, le compositeur,

Maurice EMMANUEL,
(1862-1938)

dont il servit passionnément l'œuvre et la mémoire.

30, rue Céline,
92160 Antony.

André JOLY,
dit
Jacques DUMESNIL,
ancien président
du Syndicat national des artistes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,

est décédé le vendredi 8 mai 1998.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 11 mai, à 11 heures, au cimetière Saint-Martin à Miribel (Ain).

On se réunira à l'entrée principale du cimetière.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques souvenir.

(*Le Monde* daté 10-11 mai.)

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Eric MEILHAN,

le 2 mai 1998, dans sa quarante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Nantes, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Maurel, née Monmarson,
son épouse,
Jean et Arlette Maurel,
Françoise et Philippe Bouteau,
Elisabeth et Philippe Dablanc,
Vincent et Florence Maurel,
Catherine et Denys Barbier,
Martine et Jean-Louis Rebillard,
Henri et Catherine Maurel,
Laurence et Bruno Cademartory,
Patrick et Florence Maurel,
Luc Maurel et Danielle,
Bruno et Cécile Maurel,
ses enfants,
Nathalie et Joachim,
Marc-Etienne, Benoît, Linda,
Benjamin, Juliette,
Sébastien, Marianne, Elise et François,
Hélène, Vincent, Pierre,
Sophie et Pascal, Stéphanie, Antoine,
Julien, Agathe, Adrien, Baptiste,
Aurélie, Florence, Julie,
Marine, Max, Prune, Capucine,
Pierre-Mathieu, Anne-Sophie,
Alice, Mathilde,
ses petits-enfants,
Jérémy, Thibaud,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Le Paire, Chapuis, Maurel, Legrand, Ansermet, Allard, Sourzac, Quirk, Monmarson, Bousquet, Houdaille, Milcent, Magondeau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MAUREL,

survenu le 9 mai 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 11 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Saint-Germain-des-Prés (Dordogne).

– Mme Igor Siskind, née Nastia Pavil,
son épouse,
Mme Hélène Werner,
sa fille,
M. Alfred Werner,
son gendre,
Tatiana et Michaël,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Igor SISKIND,

survenu le 29 avril 1998, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le 5 mai, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Weil,
M. et Mme Pierre Fuchs,
M. et Mme Gérard Weil,
Jérôme, Michel, Sonia, Thomas, François,
Les familles Weil, Zavrian, Rosenberg, Franck, Ginsburger, Brisson, Deboudaud, Diamant-Berger,
Alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André WEIL,

survenu le 7 mai 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 mai, à 15 heures.

Nous nous réunirons à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

58, avenue Gabriel-Péri,
91370 Verrières-le-Buisson.

Remerciements

– Mme le docteur Rose Minguet
Et toute sa famille
expriment leurs plus vifs remerciements pour toutes les marques de sympathie, d'amitié et de chaleureuse affection que vous leur avez témoignées lors du décès du

professeur Charles MINGUET.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 11 mai 1993,

Thibault COLLOT,
médecin psychiatre,

décédait brutalement à l'âge de trente-cinq ans.

Sa famille en deuil.

Signatures

– Rencontre-signature, le 13 mai, à 18 heures, avec : Abed Charef, *Algérie, autopsie d'un massacre,* qui vient de paraître aux Editions de l'Aube.

Librairie Nordest,
34 *bis*, rue de Dunkerque,
75010 Paris.

Communications diverses

L'O.S.E.
(ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS)
a le plaisir de vous inviter à sa vente annuelle organisée au profit de son activité sociale et médico-sociale,

le mardi 12 mai 1998,
de 11 heures à 20 heures,

à la salle des fêtes de la mairie du 16e,
71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Paul Braffort et Josiane Joncquel-Patris : **« "Les deux cultures" : persistance du débat et perspectives d'un consensus ».**
13, 20 et 27 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marie-Louise Mallet : **« Nietzsche - Ce qu'entend la "troisième oreille"... »**
14 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Catherine Perret : **« La représentation d'après Marcel Duchamp ».**
19 mai, 2 juin, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jacques Rancière : **« L'idée esthétique ».**
16 mai, 6 juin, 10 heures-12 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Jean Mathiot : **« Le certain et l'incertain en économie ».**
15 et 29 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Makis Solomos : **« Musique et technique ».**
18 et 25 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Geneviève Koubi et Isabelle Schulte-Tenckhoff : **« Altérité et droit (I) ».**
13 et 19 mai, 18 heures-20 heures, amphi Stourdzé et amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Barbara Cassin et Jean-François Courtine : **« Ce que les philosophes disent de leur langue ».**
Intervention de Marc Crepon : « Celan, Arendt, Adorno : quand la langue est patrie ».
14 mai, 18 heures-20 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'(Ur)stiftung : recherches en cours sur Merleau-Ponty ».**
14 et 28 mai, respectivement 18 h 30-20 h 30 et 20 h 30-22 heures, salle RC3, université *Paris-VII, 2, place Jussieu,* Paris.

Elisabeth Rigal : **« Questions wittgensteiniennes II : de la certitude ».**
14 mai, 20 heures-22 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'ego : L'Ego, la chair et le restant ».**
20 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Catherine Audard : **« Citoyenneté et individualité morale : une anthropologie de la citoyenneté (IV) ».**
15 mai, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric Lecerf : **« La raison au risque du chômage (entre contingence et nécessité) ».**
12 mai, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer et Didier Vaudène : **« Les paradigmes de la technologie et la question du management : Qu'est-ce qu'une *technologie politique* ».**
14 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pascal Michon : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet III - Gadamer et Habermas ».**
13 et 27 mai, 18 h 30-20 h 30, Eglise réformée, salle 2, 58, rue Madame, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite *des places disponibles*).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Colloques

Colloque international
« Football et cultures »
13-16 mai 1998
CNRS, 3, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
Entrée gratuite,
inscription et repas sur place possibles
cinquante-quatre *intervenants,*
traduction simultanée

13 mai : Introduction générale, par Pierre Bourdieu.
Les publics des stades en Europe, avec *Ch. Bromberger et S. Leite Lopes.*
14 mai : La construction médiatique du match de football, avec J.-P. Jaud, F. Papa.
15 mai : La genèse du football en Europe, avec G. Vigarello, A. Wahl.
Les fonctions identitaires du football, avec J.-M. Faure, T. Mason et Ch. Suaud.
16 mai : Les passions partisanes, avec G. Colomé, R. Da Matta.
Pour tous renseignements : 01-49-54-22-32, 02-40-37-04-03.

Colloque
« Autour de la pensée d'André Neher »
organisé par la Fondation André-Neher, sous l'égide de la Fondation du judaïsme français, les dimanche 17 mai, de 10 heures à 19 heures, et lundi 18 mai, à 20 h 30, à l'ASIEM, 6, rue Albert-Lapparent, 75007 Paris.
Renseignements et invitations : F.J.F.
Tél. : 01-44-75-55-00.
Fax : 01-44-75-55-09.

Conférences

– Jeudi 14 mai, 19 heures, à Réunir (4-6, place de Valois, métro Palais-Royal) :
« L'avenir des retraites : répartition ou fonds de pension ? » avec F. Ewald, philosophe, et P. Concialdi, économiste. 01-47-00-79-45. Participation : 20 francs.

Le jambon de Bayonne ne viendra plus de Bretagne ou de Hongrie

Bientôt dotée d'un label européen – l'Indication géographique protégée –, la production de véritable jambon de Bayonne devrait doubler. De nombreux projets industriels fleurissent en Aquitaine, qui suscitent cependant l'inquiétude des voisins des porcheries et des producteurs artisanaux

BAYONNE
de notre correspondant

Histoire, sans doute, de se reconstituer au sortir du carême, Bayonne, chaque année, organise une foire au jambon à la veille de Pâques. « *Et ceci depuis Louis XI, puisque ce roi la concéda à la ville par lettre patente en date de mai 1462* », précise Georges Dupiot, grand-maître de la confrérie du jambon de Bayonne. En fait, ces jambons le plus souvent originaires des campagnes du bas Adour, du Chalosse, des environs de Salies-de-Béarn ou d'Orthez ne doivent leur nom qu'au port qui les expédiait et au sel naturel utilisé pour les conserver.

En amont, c'est d'abord tout un art : « *Le bon jambon de Bayonne, c'est du cochon bien élevé, nourri au maïs et au petit-lait. Puis un bon salage et un séchage bien aéré. Mais, surtout, il faut du temps, savoir attendre* », explique Yvon Lambure, charcutier et l'un des animateurs de la foire. Avec l'édition 1998 a été mis sur pied le premier concours de jambon de Bayonne fermier, ainsi défini : il doit être de première main, peser douze kilos, être enduit sur la face maigre de piment d'Espelette et pouvoir être mangé le jour même, ce qui requiert au moins huit mois de séchage. « *Et au sondage*, complète Yvon Lambure, *il devra dégager un arôme subtil aux odeurs délectables de châtaigne et de noisette.* »

Toutes ces attentions se donnent pour objectif de rehausser la qualité de cette charcuterie souvent mise à mal faute d'un séchage suffisant et, surtout, victime d'imitations qui n'ont de Bayonne que le nom. Sur les 5,5 millions de jambons produits en France, la moitié sont le plus souvent commercialisés avec l'étiquette « *de Bayonne* ». Ce qui ne présente aucune garantie. Dans les conditions actuelles, les jambons de Bayonne proviennent aussi bien du Pays basque que de Bretagne, des Pays de la Loire, voire de l'Europe centrale, en particulier de Hongrie. Elaborés dans une chaîne industrielle, ils sont bien loin des délicates définitions formulées par les artisans-fermiers bayonnais.

L'avenir devrait être différent grâce aux normes de l'Indication géographique protégée (IGP) que Bruxelles doit délivrer prochainement. « *Compte tenu de la demande prévisible et des exigences nouvelles de qualité, nous devrions*, estime Bernard Dupont, président de l'Interprofession porcine d'Aquitaine (Inpaq), *pouvoir produire, d'ici deux à trois ans, 1,5 million de jambons vrais de Bayonne.* » Or la production locale n'est aujourd'hui que de 800 000 pièces par an environ.

MARGES GARANTIES

Qualité reconnue et marges garanties, une croissance à deux chiffres pourrait donc s'annoncer pour les jambons de Bayonne. De grands groupes de l'industrie agroalimentaire s'y préparent, ce qui n'est pas sans inquiéter le secteur artisanal, qui ne dépasse guère aujourd'hui les 100 000 jambons chaque année.

Le projet le plus avancé est celui du groupe Pau-Euralis. Associé à la coopérative porcine Fipso de Salies-de-Béarn et au fabricant d'aliments pour animaux Sanders, il entend accroître d'un tiers en trois ans sa production porcine, grâce au jambon de Bayonne. D'où un programme de 200 millions de francs sur cinq ans, dont 60 dans un abattoir à Garlin, au nord du Béarn, capable de traiter, selon les normes de l'IGP, de 300 000 à 500 000 porcs par an. En amont, 15 millions de francs seraient consacrés à un atelier de naissance à Gerderest (au nord de Pau).

D'autres industriels ont leur dossier prêt : parmi eux, Chevallier (groupe Bongrain), pour 70 millions de francs, à Sauveterre-de-Béarn et Orthez, la coopérative Lur-Berri de Saint-Palais, sans oublier le landais Labeyrie. Bernard Dupont estime à 600 emplois directs et 400 indirects l'enjeu de l'IGP « jambon de Bayonne » pour l'Aquitaine. Cette production viendrait également conforter l'existence d'au moins 200 exploitations agricoles. Président de la FDSEA des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Pierre Mariné voit dans l'IGP « *une chance pour le département* ».

Le président du conseil général, François Bayrou (UDF-FD), enfonce le clou – « *Imaginez-vous une seule région française qui ferait la fine bouche devant la possibilité de fixer à long terme des activités sur son sol, avec des dizaines de millions d'investissement et des centaines d'emplois créés ?* » – tout en concluant : « *Pour cela, il faudra des cochons d'ici, avec du maïs d'ici.* »

Mais dans les Landes et le nord du Béarn, un certain nombre d'habitants et d'élus locaux ont peur du porc industriel, de ses odeurs et de la pollution de l'eau. Même si, pour l'heure, avec 28 porcs au kilomètre carré, les Pyrénées-Atlantiques ont une densité dix fois moindre qu'en Bretagne. A Gerderest (124 habitants), l'enquête publique s'est achevée en octobre 1997 sur un avis favorable du commissaire, à condition que l'atelier de naissance prévu s'accompagne d'une station d'épuration (coût : 3,5 millions de francs). Qui va la prendre en charge ? A cette interrogation, les villageois ajoutent leur crainte des nuisances olfactives et du trafic routier supplémentaire, de même que ceux du bourg voisin d'Escoubès, qui, avec les élevages hors sol de cochons, craignent de devenir « *la Mecque de la production porcine* ».

Une étude complète de la filière porcine est en cours à la préfecture, et le comité de bassin Adour-Garonne a été saisi pour évaluer les risques que présentent tous ces élevages pour l'eau. Quitte à quelque peu différer les projets, notamment celui de Gerderest, l'Inpaq va reprendre « *la communication sur l'activité porcine* ». Le temps, par exemple, de définir une charte interprofessionnelle de respect de l'environnement, voire de mettre au point des expériences pilotes de traitement du lisier ou bien une maternité porcine modèle. On est même allé jusqu'à poser la première pierre à Arzacq-Arraziguet d'un laboratoire d'analyse de la qualité. C'est que dans le sud-Aquitaine, la cohabitation entre cette activité agricole et les nouveaux ruraux ou périurbains est aussi à ce prix.

Michel Garicoix

Une protection, mais peu de contraintes

Accordée au jambon de Bayonne par le gouvernement le 2 juillet 1996, l'Indication géographique protégée (IGP) n'est pas une appellation d'origine contrôlée. Ce label fixe seulement à la production des obligations de localisation. Il en sera de même avec l'IGP européenne, qui est attendue avant la fin de l'année. L'IGP délimite deux zones géographiques : le porc destiné au jambon de Bayonne devra être produit et abattu exclusivement dans les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes (soit vingt-deux départements). Sa transformation ne sera possible que dans le bassin de l'Adour, c'est-à-dire les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, des Landes et dans une partie du Gers.

Au-delà de ces normes géographiques, le label IGP ne dit rien sur les méthodes de production. *« L'IGP n'est pas associé à une démarche de qualité ni à la garantie de spécificité locale de territoire, de race ou de type d'élevage »*, souligne la Sepanso Béarn-Pyrénées. Autrement dit, l'IGP ne comporte pas de cahier des charges et reste muet sur les conditions d'élevage, la nourriture employée ou le temps de séchage chers à la confrérie du jambon de Bayonne.

Le Conseil d'Etat pourrait imposer la concurrence entre collectivités locales

LORSQU'UNE collectivité publique confie un marché de service à une autre collectivité publique, plutôt qu'à une entreprise privée, elle doit désormais respecter les règles relatives à la concurrence : cette thèse a été défendue devant le Conseil d'Etat, jeudi 7 mai, par le commissaire du gouvernement, Henri Savoie, magistrat chargé de présenter un contentieux opposant deux organismes de coopération intercommunale à la Lyonnaise des eaux.

La Communauté de communes du Piémont-de-Barr (Bas-Rhin), créée en décembre 1995 dans le but, notamment, de construire et d'exploiter un réseau d'assainissement d'eaux usées, a confié la gestion de ce service à la Lyonnaise des eaux. En janvier 1997, elle a décidé de ne pas reconduire le contrat, qui arrivait à terme quelques mois plus tard, mais d'en conclure un nouveau avec le Service des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin, syndicat mixte dont elle est membre, et dont un arrêté ministériel prévoit qu'il exerce facultativement certaines missions telles que l'assainissement et le traitement des eaux usées.

La Lyonnaise des eaux, mécontente, a saisi en référé le tribunal administratif de Strasbourg et demandé la suspension de la procédure de passation du contrat, au motif qu'elle ne respectait pas les règles de publicité préalable prévues par une directive européenne du 18 juin 1992. Le juge lui a donné raison. La communauté de communes et le syndicat ont demandé au Conseil d'Etat de casser son ordonnance.

Le commissaire du gouvernement a estimé que le contrat litigieux tombe bien sous le coup de la directive européenne du 18 juin 1992, relative aux marchés de service. Ce texte impose une mesure de publicité préalable, sauf lorsque le marché est confié à une entité publique pour laquelle un texte a prévu un « droit exclusif », c'est-à-dire un monopole. M. Savoie a estimé que le syndicat mixte ne disposait pas d'un tel droit, dans la mesure où il ne s'occupe d'assainissement que de façon facultative, et non obligatoire. Le commissaire du gouvernement a donc jugé que les relations entre la communauté de communes et le syndicat mixte auraient dû faire l'objet d'une mise en concurrence préalable. Aux membres de la section du contentieux, il a précisé : « *Une telle solution vous paraîtra peut-être quelque peu inhabituelle, s'agissant de relations entre deux établissements publics administratifs. Mais (...) le droit communautaire n'exclut pas les relations contractuelles entre personnes publiques du champ des obligations de mise en concurrence. En effet, de telles obligations doivent être respectées lorsque l'une de ces personnes publiques se comporte comme un entrepreneur vis-à-vis de l'autre.* »

Les requérants ont ensuite tenté de faire valoir que la directive ne s'appliquait pas en janvier 1997, date de la passation du contrat, puisqu'elle n'a été transposée dans le droit français qu'en février 1998, avec un retard qui a valu à la France une condamnation de la Cour de justice des Communautés européennes. Le commissaire du gouvernement a estimé au contraire que leur contrat était irrégulier, puisque les principes juridiques sur lesquels il reposait étaient incompatibles avec ceux du droit communautaire. M. Savoie a estimé qu'il fallait appliquer ici la jurisprudence de l'affaire du boulevard périphérique nord de Lyon dit « TEO » (*Le Monde* daté 8-9 février), dont il avait été l'initiateur. Il a donc proposé de rejeter la requête des organismes de coopération intercommunale.

Raphaële Rivais

■ **Rémy Schwartz**, maître de requêtes au conseil d'Etat, a remis, mercredi 6 mai, un rapport sur « *le recrutement, la formation et la carrière des agents territoriaux* » à Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Ce rapport propose notamment une meilleure « *coordination* » de la gestion du personnel de la fonction publique territoriale et souligne les exigences de « *professionnalisation* » et de « *transparence* », notamment dans l'organisation des concours et des recrutements.

7 LES AVENTURES DE MAI

SAMEDI 11 MAI 1968

Rue Gay-Lussac, dans la fumée

par Patrick Rambaud

A la nuit, le manche d'une pelle tenue à deux mains, Rodrigue brisa la vitre avant d'une Mercedes rangée le long du trottoir ; il passa un bras à l'intérieur, débloqua la portière, l'ouvrit, se glissa sur le siège en cuir fauve pour desserrer le frein et braquer le volant. Une grappe de lycéens poussa la voiture au milieu de la rue ; des épaules et des genoux, ils s'arc-boutèrent pour la verser sur le flanc.

– Hé ! Roland, viens nous aider au lieu de roupiller, dit Rodrigue à Portallier, ronchon, mains dans les poches. Il avait appris que Marianne ne viendrait pas, il la maudissait de fréquenter les maoïstes, séduite parce que des Chinois, à Pékin, avaient défilé en criant « Vive la Commune de Paris ! » Quel exotisme idiot, pensait-il, et ça lui gâtait la fête, car c'en était une, improvisée, inédite, exaltée ; déjà vingt-huit barricades montaient rue Gay-Lussac et dans les rues en pente, étriquées et tordues, faciles à tenir ; elles étaient conçues pour le plaisir et dans une fraternité neuve, dressées les unes à la suite des autres, dangereuses car sans repli possible en cas de charge des policiers casqués, aux longs imperméables noirs qui luisaient sous les réverbères, avec leurs énormes lunettes, qu'on distinguait au loin près des hautes grilles du Luxembourg, debout depuis des heures.

Il y avait eu des négociations jusque tard dans cette nuit de vendredi à samedi, entre les syndicats étudiants, le recteur, le préfet, les ministères, mais de part et d'autre on vivait autrement l'attente. Peu après minuit, les disciplinés de l'UNEF s'étaient éclipsés, puis les lycéens que leurs parents venaient parfois ramener à la maison, puis les fatigués qui espéraient prendre le dernier métro, puis les trotskistes qui traitaient ces barricades de petites-bourgeoises et s'en allèrent, drapeau rouge en tête, sous les sifflets ; enfin les maoïstes, méprisants, s'étaient enfuis après le Panthéon pour s'enfermer dans l'Ecole normale de la rue d'Ulm qui ressemblait à un couvent, avec ses cours, ses jardins, ses statues de savants. Restaient les convaincus, les joyeux qui se tutoyaient, s'appelaient camarades et ne savaient pas où ils allaient.

La grosse Mercedes métallisée était maintenant retournée ; les émeutiers comblaient les vides entre les véhicules qui servaient de soutènement à leur barricade ; ils se passaient les branches d'un platane scié plus tôt sur le boulevard, malgré les récriminations d'une dame en robe de chambre qui avait objecté d'une voix navrée : « Jeunes imbéciles ! Vous savez combien de temps ça met à pousser, un arbre comme ça ? » Ils se passaient aussi de main en main des poubelles, les sacs de ciment d'un chantier, des palissades, des grilles, les poutres dérobées à un immeuble en démolition ; des étudiants en médecine avaient récupéré un wagonnet qu'on lesta de pavés, et cela grimpait en se consolidant jusqu'à près de trois mètres. Marco et Portallier, pris par cette fièvre, tendirent en avant des fils de fer à quelques centimètres au-dessus du sol, comme des collets où les assaillants se prendraient les croquenots quand ils chargeraient le nez en l'air.

Les fenêtres éclairées des immeubles illuminaient la rue Gay-Lussac comme un opéra, et, aux balcons de fer forgé, beaucoup de riverains suivaient avec sympathie l'édification de cette forteresse. Une femme chic apporta des biscuits, une autre de l'eau minérale et un poulet froid qu'on se partagea avec les doigts. Des commerçants ouvraient leurs réserves pour ravitailler les rebelles. Le patron d'un café amena une caisse de bières et son ouvre-bouteille : « Les CRS m'ont dégringolé la devanture, alors zut ! » Ils avaient sans doute l'impression de soutenir leurs enfants. Tout cela se vivait sans mots d'ordre, sans préparation, dans une joie pure. Portallier avait décidé d'oublier Marianne, la sotte, porté par cette ivresse inconnue et collective – une électricité. Il songeait au jeune Victor Hugo quand il découvrit, à l'angle du passage du Saumon et de la rue Montorgueil, en 1832, ce paysage de barricades qu'il décrira dans *Les Misérables*. Voilà : il y avait le sentiment fort d'entrer dans l'Histoire. Portallier se détourna en reconnaissant la voix de Marco, mi-rieuse, mi affolée :

– Cette fille est foldingue !

– Quoi ? répondait Théorodra, j'ai des lunettes de ski,

Un étudiant écrivait sur le mur d'un immeuble : « Sous les pavés, la plage. » Portallier lui demandant pourquoi, l'autre désigna la chaussée défaite : Regarde, en dessous le sable est blond comme au bord de la mer...

un casque de moto, et même un demi-citron pour me le caler dans la bouche sous le foulard !

– Tu crois que tu vas détaler avec tes souliers à talons ?

– Ce sont des petits talons, mon coco, et j'arrive pas à marcher avec des baskets.

– Je rêve !

– Nous rêvons tous, dit Portallier en souriant aux anges, et ça fait un bien fou.

– Merci Roland, dit-elle en posant un baiser sur sa joue.

– Hou ! mais tu t'es badigeonnée d'huile ?

– J'ai mis de la crème pour me protéger la peau de leur gaz. J'ai lu ça dans un tract.

A côté d'eux, un étudiant barbu écrivait sur le mur d'un immeuble à la peinture noire : « Sous les pavés, la plage. » Portallier lui demandant pourquoi, l'autre désigna la chaussée défaite :

– Regarde, en dessous, le sable est blond comme au bord de la mer...

– T'as raison, camarade. Tu t'appelles comment ?

– Killian Fritsch.

– On aura du mal à le répéter, mais pas ta phrase.

LE gardien de la paix Misson maugréait. Pourquoi avait-il choisi ce métier ? L'avait-il choisi ? Il avait été valet de ferme, et apprenti boucher à Roubaix. Pour être considéré par le curé qui assistait sa famille, il avait même été enfant de choeur le dimanche matin. A vingt ans il était entré dans la police pour ne plus avoir faim. Il avait servi de planton à Paris, aux portes des ministères, sous la pluie, en plein vent et en silence, comme une plante verte. Il avait ensuite été affecté dans un commissariat à surveiller la voie publique et les chapardeurs de portefeuilles. Au début, il louait une chambre sous les toits, à Rochechouart ; il avait épousé la concierge que son mari poivrot avait laissée tomber sans prévenir. Il se retrouvait mobilisé comme un soldat à cause de ces cornichons d'étudiants qui possédaient tout de naissance et en réclamaient davantage. De journée en journée, il sentait monter l'hostilité, fortifiée par des bruits infondés de cadavres et de gaz mortels. Misson pestait en battant la semelle. Le désordre gagnait les forces de l'ordre avec la grogne. Les gradés dormaient dans leurs voitures de commandement. Le pâté de porc du commissariat était infect, le pain rassis, les gardiens de la paix devaient se cotiser pour se ravitailler chez les commerçants, et encore, cela devenait difficile ; Pelley était revenu bredouille de chez l'épicier : celui-ci avait refusé de servir ces policiers qui dissuadaient les clients ; un comble !

A deux heures du matin, un commissaire s'approcha de la première barricade à l'angle du boulevard et fit les sommations dans son porte-voix. Derrière la muraille de gravats et de voitures entassées flottait un drapeau rouge. Des visages casqués se montrèrent derrière les ferrailles en créneaux pour répondre par des cris et des sifflets. Le commissaire tourna le dos, un pavé jeté à la volée ricocha au ras de son imperméable. On entendit : « De Gaulle assassin ! » et, sur un ordre, les fusils


IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

هكذا من الأصل



lance-grenades se mirent à tirer sans relâche par-dessus la barricade. Les gardiens de la paix avaient la figure dans des masques qui devaient dater de la guerre de 14 et on leur commanda de marcher, sans courir, ensemble, soudés pour une charge massive. Ils avancèrent en lignes, derrière leurs boucliers de Plexiglas ; on aurait dit une légion romaine.

A peine, devant eux, les gendarmes mobiles étaient-ils parvenus au sommet de la barricade en levant leurs mousquetons que le feu prit tout du long ; certains sautèrent à l'intérieur pour distinguer des étudiants qui fuyaient dans la fumée dense vers une autre barricade qu'ils escaladaient avec souplesse ; d'autres retombèrent du côté du boulevard, il y eut des chevilles tordues et des cirés brûlés. Les policiers réussirent à vite démanteler un morceau de ces fortifications enflammées, à coups de pelleteuse, et ils s'engouffrèrent dans la brèche afin d'attaquer les autres édifices qui barraient la rue Gay-Lussac.

Le poing fermé sur sa longue matraque de bois dur, Misson montrait un immeuble aux fenêtres éteintes. Pelley leva les yeux. Sur les balcons et sur les toits, des formes noires et agiles lançaient des pavés et des meubles ; une pile d'assiettes se brisa avec fracas devant leurs boucliers. Un collègue visa les étages à tir tendu et une grenade partit exploser les vitres. Misson aperçoit une femme en chemise de nuit sous la porte cochère entrouverte ; avec Pelley, il se précipite, ouvre la porte en grand d'un coup de talon, la femme aux yeux rouges valse contre le mur, Pelley se baisse pour la matraquer aux tibias, elle hurle, Misson lui cogne les épaules et le crâne, donne un coup dans le ventre avec le bord de son bouclier, elle se plie ; ils l'attrapent par sa chemise qui se déchire, la repoussent derrière eux, dans une haie d'agents qui la frappent, jusqu'au fourgon arrêté au coin du boulevard. Misson et Pelley fous de rage bondissent dans l'escalier, tapent sur les portes qui résistent, montent encore. Au palier du troisième, un blondinet se recroqueville et se protège le visage derrière ses deux bras croisés. Pelley rallume la minuterie, Misson attrape le garçon par une jambe et le traîne comme un paquet dans l'escalier raide où sa tête rebondit à chaque marche. Quand ils ressortent dans la rue embrasée par l'essence des voitures, Misson et Pelley balancent leur proie, que d'autres ramasseront, et continuent leur marche. Ils voient des riverains lancer des seaux et des casseroles d'eau pour noyer les grenades et diluer les gaz, courent au pas de gymnastique, en haletant, pour rejoindre leur troupe : Pelley dérape, déséquilibré par son lourd matériel, il tombe sur le dos. Misson le soulève et va l'asseoir sur un bidon contre une barricade reprise, lui défait son masque. « Les cochons, grimace Pelley, ils ont versé de l'huile par terre... »

VERS quatre heures le jour se leva et les combats persistaient ; ils tournaient en faveur de la police. Portallier, Rodrigue, et Théodora, qui avait perdu une chaussure dans la course et lancé la seconde dans les lunettes d'un gendarme, se cachaient avec une dizaine d'étudiants dans l'appartement à poutres apparentes d'une décoratrice. Comme une charge brutale s'amorçait et que les étudiants, au hasard, se tassaient dans la cour de sa maison, elle leur avait ouvert sa porte. Enroulée dans un vague burnous, elle posait des questions précises à voix basse. Une licenciée de biologie, qui avait un brassard de la Croix-Rouge pour mieux se sauver, confirma que des blessés avaient été sortis des brancards et roués de coups.

Rue Gay-Lussac
11 mai

– Vous pouvez en témoigner ?

– Je l'ai vu, Madame, et même que des flics suivaient les infirmiers jusqu'aux ambulances, dans les caves, pour emmener les blessés.

– Demain, dit la décoratrice avec exaspération, j'écrirai au *Monde*. Avec des amis du quartier, nous allons créer un comité de soutien.

On parla d'une femme enceinte tuée pendant une ratonnade, d'un bébé asphyxié par des gaz, de 20 000 ouvriers qui remontaient le boulevard Saint-Michel et qu'on attendait toujours. Par prudence la décoratrice avait interdit qu'on allume les lampes, mais les flammes du dehors suffisaient à éclairer en orange les quinze rescapés, accroupis sur la moquette ou effondrés dans les divans et les coussins, le souffle court, l'oreille tendue. Ils avaient soif, faim et sommeil. La décoratrice vida son réfrigérateur et ses placards, mais elle n'avait pas prévu de nourrir tant de monde et ils durent se contenter de picorer un restant de baguette, du fromage, de la confiture, du thon à l'huile. Ils se passaient les uns aux autres une bouteille de vin blanc frais qu'ils buvaient à grandes gorgées, ce qui terrifia leur hôte :

– Attendez, disait-elle, c'est un grand cru, Les Clos 1959, je vais chercher des verres...

Des ruelles autour du Panthéon montaient des cris, des bruits de courses, les sirènes des pompiers, les *flops* des grenades au sortir des fusils, un fracas de guerre, et la fumée embuait les vitres comme des voilages. Théodora dormait, la tête contre les genoux de Portallier. Il lui caressa les cheveux d'une paume distraite en songeant à Marianne : où était-elle ? avec qui ?

(à suivre)

DES JOURS AUX NUITS

SAMEDI 11 MAI

■ Dès 6 heures du matin, le général de Gaulle, que l'on a enfin réveillé pour qu'il n'apprenne pas les événements de la nuit par la radio, réunit les ministres responsables du maintien de l'ordre. S'il écarte l'éventualité d'un recours à l'armée évoquée par le ministre Pierre Messmer, il leur signifie qu'« on ne cède pas à l'émeute » et que « l'Etat ne recule pas ». Mais, recevant ensuite le recteur Roche et le ministre de l'éducation, Alain Peyrefitte, il assouplit sa position en acceptant le plan de ce dernier, consistant à assortir la libération des étudiants condamnés à la menace de l'application de l'état d'urgence en cas de nouveaux troubles.

■ Dans la matinée, des groupes de lycéens défilent dans Paris et en banlieue. Un cortège d'un millier d'étudiants communistes manifeste également à travers le Quartier latin.

■ Toute la journée, de nombreux curieux se rendent sur les lieux des combats de la nuit précédente pour constater l'étendue des dégâts. La rue Gay-Lussac, à la chaussée défoncée et encombrée par les carcasses encore fumantes des voitures renversées, leur offre un spectacle particulièrement impressionnant.

■ A 12 heures, réunis à la Bourse du travail depuis le matin, les syndicats entrent en scène. La CGT, la CFDT et la FEN lancent en effet un appel à une grève générale de vingt-quatre heures, le lundi 13, pour protester contre la répression policière, assortie à des manifestations de masse. L'UNEF et le SNE-Sup s'associent à cet appel et négocient aussitôt avec les syndicats l'organisation du cortège.

■ 19 h 45 : le premier ministre, Georges Pompidou, rentre de son voyage officiel en Afghanistan et atterrit à Orly. Il réunit aussitôt ses ministres – épuisés par la nuit blanche – à l'hôtel Matignon, et leur expose les grandes lignes de sa politique : il ne s'agit pas de « négocier », la confiance aux étudiants. Une rencontre guère d'autre réserve que celle d'Alain Peyrefitte.

■ 20 heures : pour la première fois, « Dim Dam Dom » présente, sur la première chaîne, une émission spéciale consacrée à la crise étudiante.

■ 21 heures : M. Georges Pompidou réussit, en quarante-cinq minutes d'entretien à l'Elysée avec le général de Gaulle, à obtenir du président de la République qu'il lui laisse jouer la carte de la clémence envers les étudiants pour calmer les esprits.

■ 23 h 15 : dans son allocution radiotélévisée enregistrée peu avant, le premier ministre annonce, d'un ton ferme, la réouverture de la Sorbonne dès le 13 mai, ainsi que la reprise des cours, la libération des étudiants emprisonnés, et lance un appel en faveur d'« un apaisement rapide et total ». A la même heure, Censier, annexe de la Sorbonne, est occupé par les étudiants...

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

■ Cinquante mille manifestants défilent dans le calme, à Bonn, pour protester contre les lois d'exception envisagées par le gouvernement fédéral.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Michel Le Bris
Le coup de foudre généralisé

Michel Braudeau

DANS une maison isolée à la campagne, à quelques kilomètres de Rennes, vit l'un des plus turbulents acteurs de mai 68 et de l'après-mai, membre de la Gauche prolétarienne, directeur, avec Jean-Pierre Le Dantec, de *La Cause du peuple*, emprisonné, à ce titre, pendant huit mois, en 1970, Michel Le Bris. Une maison sombre et chaleureuse qu'il partage avec sa femme, Eliane, photographe qu'il a rencontrée en sortant de prison, et quelques chats, quelques chiens, dont un énorme labrador noir, Ebène.

Ce n'est pas pour autant une maison de repos. De son coin pas si perdu que cela, Le Bris multiplie les ouvrages, entame un nouveau roman, termine une biographie de Stevenson, anime surtout le Festival « Etonnants Voyageurs » de Saint-Malo, qui draine quelque cinquante mille visiteurs chaque printemps, depuis huit ans. Une activité polymorphe et débordante, librement consentie, mais stressante par accumulation, qui le conduit à des excès boulimiques dangereux. Il s'est récemment acheté une conduite alimentaire et a perdu trente kilos. Mais Falstaff, même au régime, garde pour l'appétit une formidable nostalgie.

A priori, rien ne le prépare à mai 68. Né de père inconnu, élevé par une mère qui usera sa vie au travail et à la garde de sa propre mère, paralysée, Michel Le Bris avait tout pour finir ouvrier ostréicole dans sa baie de Morlaix natale. Mais il y a l'école, où, par esprit de revanche, il se sent obligé d'être premier en tout. Aidé par de bons professeurs, il s'avère très rapidement surdoué.

A dix ans, il lit pêle-mêle *La Guerre du feu* et *La Condition humaine*, et décide qu'il sera écrivain. A la mort de sa grand-mère, il entre comme pensionnaire au lycée Hoche, à Versailles, *« un ramassis de petits cons »*. Pour faire plaisir à sa mère, il fait HEC, lui qui n'a aucun goût pour l'économie et le commerce, tout en dévorant Stevenson, les romantiques allemands, et en découvrant le free-jazz. Parallèlement à HEC, dont il sort en 1967, il s'inscrit en philosophie à Nanterre, où il suit les cours d'Emmanuel Levinas. Il écrit dans le *Magazine littéraire*, que viennent de fonder Guy Sitbon et Jean-Jacques Brochier, et dirige la revue *Jazz Hot*, où il multiplie les pseudonymes, pour célébrer Albert Ayler, Archie Shepp, Ornette Coleman.

« Au milieu de tout ça, je suis un peu paumé, en l'air. Mai 68 arrive pile au moment où j'en avais besoin. Je n'ai rien saisi au début. La nuit du 10 mai, dite des barricades, j'écrivais un article sur Leroi Jones dans une tour près de Neuilly où j'habitais chez un copain, et je vois le ciel rouge au-dessus de Paris. Le matin, en voiture on passe près de la Mutualité pour aller chez Philippe Constantin, un ami d'HEC qui devait devenir un type très important dans la musique en France, et on le trouve avec d'autres dans un état de grande excitation : "Comment, tu ne sais pas ce qui s'est passé ?" »

Il fonce à Censier et il y reste pour la fin du mois, n'appartenant à aucun groupuscule connu, mais dans un milieu plutôt dominé par les trotskistes. Il se laisse influencer par deux célèbres jumelles militantes à la JCR. On le prie d'aller porter la bonne parole aux grévistes d'Ascinter-Otis, et le voilà en train de faire des cours d'économie aux camarades ascensoristes.

A la Sorbonne, il est interloqué par l'agitation des prochinois de l'UJCML : *« S'il y a un groupuscule qui a été totalement largué en 68, c'est bien eux.* A priori, *j'avais des sympathies pour eux. Comme tout le monde, je jouais au singe savant, je m'étais plongé dans Barthes, Foucault, Lacan, Althusser, je suivais les cours du soir d'Althusser, je lisais* Les Cahiers pour l'analyse, *mais ils étaient tellement idiots en mai... Les gens les écoutaient gentiment, comme ils écoutaient Mouna. »* Lui lit plutôt les éditos de Maurice Clavel dans *Combat*, où le tempétueux pourfendeur de la censure télévisée annonce la mort du structuralisme.

Le pouvoir était-il à prendre ? Peut-être. La manifestation qui passe devant l'Assemblée nationale en l'ignorant aurait pu y entrer, au moins symboliquement. *« Les groupuscules pensaient à la prise du Palais d'hiver, mais c'était tellement loin de ce qu'on vivait. Ce qui comptait, c'était d'abord cette manière d'être ensemble, de vivre en marchant à un mètre du sol, cette exaltation qui faisait que tout paraissait possible, que les gens s'abordaient, se parlaient, se touchaient. On riait, on s'aimait avec une légèreté qu'on ne rencontre pas dans la vie ordinaire, sinon dans les rapports amoureux, lors d'un coup de foudre. Mais là, c'était un coup de foudre général. On était habité par une grâce, on vivait l'éternité dans l'instant. Il y avait un temps vertical qui venait casser le cours du temps historique. En ce sens-là, Mai dure toujours pour moi, même si j'ai changé d'existence bien des fois, déménagé, si je suis passé du Midi en Bretagne. Et puis, en mai, je me réconciliais avec là d'où je venais. J'étais hostile à toutes les castes intellectuelles. Il faut se souvenir dans quel monde de vieux schnoques on vivait. On interdisait le film de Rivette* La Religieuse. *Jamais un journal sérieux n'aurait parlé de ce qui était vivant, le freejazz, la science-fiction de Philip K. Dick. Tout à coup, les marges se retrouvaient au centre, des tas de morceaux de moi se recollaient. »*

Que des intellectuels aillent vers les ouvriers, cela peut sembler naïf, mais pas pour lui, qui vient de ce monde-là. Mai 68, c'est un retour du réel, du sujet, et du sens. *« Pour moi, mai 68 est le premier mouvement anticommuniste de masse, dont l'onde de choc se prolonge avec la chute du mur de Berlin. Le PC est mort en 68, comme la CGT. »*

Dire de 68 que les rapports entre les hommes et les femmes, entre les parents et les enfants en ont été changés n'est pas tout, loin de là. Il y a eu un grand refoulement de Mai, de la fièvre de mai par la suite, parmi les intellectuels de gauche et, bien sûr, dans les partis politiques. *« Il est de bon ton de dire que ce n'est pas allé bien loin, que c'était un prurit adolescent, que nous sommes redevenus sérieux. C'est de la blague. D'ailleurs, ce qu'on appelle la "crise" est venu de là. On nous explique à tout bout de champ que la confiance est la condition de la reprise économique. C'est quoi, la confiance ? On ne le théorise pas, ça, on ne le modélise pas. C'est une crise de foi. Une crise des valeurs. Et cette crise des valeurs, elle est bien née en 68. »*



E. BARRAULT

Michel Le Bris à sa sortie de la prison de la Santé, en décembre 1970, où il fut incarcéré pendant huit mois au titre de directeur de « La Cause du peuple ».

PAROLES

« Nous ne voulons pas d'indésirable en tête du cortège.
– Quel indésirable ?
– Nous préférons ne pas donner son nom... Et, puisque vous insistez, c'est Cohn-Bendit. Nous n'en voulons pas au premier rang.
– Nous avons été au risque ensemble. Daniel sera à nos côtés, ou cette négociation n'a plus de raison d'être. »

Dialogue entre un cégétiste et Alain Geismar, SNE-Sup.

« J'ai réuni les ministres compétents puis, après avoir conféré avec le président de la République, et avec son accord, j'ai décidé que la Sorbonne serait librement rouverte à partir de lundi, les cours reprenant à la diligence du recteur et des doyens. Des mesures seront prises pour que les candidats aux examens n'aient pas à souffrir des retards pris dans leur travail. A partir de lundi également, la cour d'appel pourra, conformément à la loi, statuer sur les demandes de libération présentées par les étudiants condamnés. Ces décisions sont inspirées par une profonde sympathie pour les étudiants et par la confiance dans leur bon sens. »

Allocution radiotélévisée prononcée par Georges Pompidou à 23 h 15 à son retour d'Afghanistan (extraits).

André Kaspi, professeur à la Sorbonne

« Clinton, c'est un peu mieux que Carter et nettement moins bien que Roosevelt »

Ce spécialiste des Etats-Unis estime que le président américain, en dépit de ses frasques, reste porté par la bonne santé économique de son pays

« Bill Clinton conserve un taux de popularité exceptionnel malgré les scandales à répétition provoqués par ses aventures extraconjugales. Qu'est-ce que cela nous apprend sur la société américaine ?

– Les Américains ne doutent pas des frasques de Clinton. Ils étaient déjà édifiés, lorsqu'ils l'ont élu à la présidence en 1992. Les électeurs de l'Arkansas, eux, savaient depuis longtemps. De toute évidence, la société américaine est beaucoup moins puritaine qu'on ne le croit. Les scandales sexuels la passionnent peut-être : ils ne la choquent plus.

» En revanche, l'événement nous informe sur le fonctionnement de la presse américaine. Internet lui livre une concurrence sauvage. Elle tâche de l'affronter tant bien que mal. Dans le même temps, elle croit qu'elle a pour mission de contrôler les mœurs des hommes et des femmes politiques. Du coup, les journalistes font preuve d'activisme et adoptent, insensiblement, les méthodes de la presse « people ». Et puis, ils craignent d'être pris de court par un nouveau Watergate. Ils sont obsédés par le scoop et terrorisés par l'idée qu'ils pourraient passer à côté d'une information capitale.

» L'affaire est également instructive sur la fonction présidentielle. Les Américains voient dans leur président un modèle. C'est un homme qui sort de l'ordinaire. Il est exceptionnel. Dans le même temps, ils sont convaincus que la corruption règne à Washington, que les politiques ne sont jamais irréprochables, qu'il faut les placer en liberté surveillée. En conséquence, le président doit sauvegarder la fonction qu'il exerce, ne pas mentir à ses concitoyens, ne pas faire obstruction à la justice, bref, respecter la Constitution. D'autant plus que la Constitution unit les Américains entre eux. La nation est aujourd'hui écartelée entre les ethnies. On dit parfois qu'elle est *« balkanisée »*. L'unité, c'est le président qui l'incarne.

– Est-ce que Bill Clinton a été victime, comme l'a affirmé à plusieurs reprises son épouse Hillary, d'un complot de l'extrême droite ? La campagne menée contre lui par l'extrême droite religieuse a été d'une rare virulence. Une telle haine a-t-elle des précédents dans l'histoire américaine ?

– Les précédents ne manquent pas. Franklin Roosevelt a été violemment attaqué par ceux qui lui reprochaient sa politique économique et sociale. Il a été accusé, quelques années plus tard, d'avoir laissé faire, en toute connaissance de cause, le raid japonais sur Pearl Harbor. Son successeur, Harry Truman, a failli perdre l'élection présidentielle de 1948 parce qu'au sein de son propre parti, des dissidents de gauche détestaient sa politique étrangère et des dissidents de droite, les débuts de la déségrégation raciale. Certains l'ont même accusé d'être le complice du communisme ! John Kennedy a été traîné dans la boue par l'extrême droite, notamment au Texas. A cause de la guerre du Vietnam, la gauche et l'extrême gauche n'ont pas ménagé, c'est le moins qu'on puisse dire, Lyndon Johnson et Richard Nixon.

» La droite religieuse manifeste sa haine pour Clinton. Mais elle ne fait plus la pluie et le beau temps. Jerry Falwell et Pat Robertson, deux télévangélistes célèbres, ont perdu de leur influence. Si le président subit des attaques sur sa vie personnelle, c'est que les prétextes ne manquent pas. Cela dit, le président peut compter sur des alliés sûrs, du moins pour le moment. Prenons l'exemple des féministes. Elles sont embarrassées. Clinton a soutenu leurs revendications ; elles lui sont reconnaissantes. Elles ne condamneront son attitude que s'il apparaît comme le champion du harcèlement sexuel.

– Si vous deviez retenir un seul élément saillant de la présidence de Bill Clinton, lequel choisiriez-vous ?

– Clinton a de la chance. Il gouverne la nation la plus puissante du monde sur les plans économique, monétaire, technologique, militaire et culturel. L'économie se porte à merveille. La croissance annuelle frôle les 4 %. Le chômage avoisine 4,7 %. Chaque mois, 267 000 emplois sont créés. Les importations coûtent moins cher grâce à la crise asiatique. L'Amérique est prospère. Le président tire profit de la conjoncture.

Il a milité avec succès pour la signature d'accords commerciaux, comme l'Alena, évité la surchauffe qui aurait entraîné l'inflation, réduit considérablement le déficit budgétaire en limitant les dépenses publiques, incité les chômeurs à accepter des emplois temporaires, fragiles, mal rémunérés, qui allègent malgré tout les aides sociales. Ce n'est pas si mal.

» Clinton n'est pas responsable de la reprise économique. Il a, tout compte fait, évité de la casser. Et dans cette atmosphère favorable, les Etats-Unis ont su démontrer leur force d'innovation technologique, poursuivre une politique d'immigration qui repose sur le regroupement familial et le choix des qualifications professionnelles. Qui annoncerait le déclin ? Si le XX[e] siècle fut américain, il n'est pas déraisonnable de prévoir que le XXI[e] siècle sera aussi américain. Ajoutez que Bill Clinton a beaucoup favorisé l'Amérique culturelle. Il a nommé à des postes importants des membres de la communauté noire, des Hispaniques, des Asiatiques. J'ai déjà mentionné son appui à la « minorité », majoritaire dans le pays, des femmes. La nomination de Madeleine Albright à la tête du département d'Etat est, de ce point de vue, un signal fort.

» Il n'empêche que les échecs sont au moins aussi évidents. Clinton n'est pas parvenu à faire passer sa réforme du système de santé. Depuis que les républicains ont reconquis la majorité au Congrès, c'est-à-dire depuis novembre 1994, Clinton se contente de protéger les acquis, ou bien approuve le recul de l'Etat-Providence. Les tensions interraciales sont vives.

» Enfin, la politique étrangère manque singulièrement de clarté. A vrai dire, depuis l'effondrement de l'Union soviétique et la disparition de la menace communiste, les Etats-Unis n'ont toujours pas défini les grandes orientations de leur politique étrangère. Ne défendent-ils qu'une diplomatie du négoce qui viserait à conforter leur superpuissance économique et financière ? Comment envisagent-ils de régler ou d'aider au règlement des questions du Moyen-Orient, qu'il s'agisse du conflit israélo-arabe, ou de la place de l'Irak, de l'Iran et des pays du Golfe ? Quels objectifs précis poursuivent-ils dans leurs relations avec la Chine laquelle pourrait bien, dans les toutes prochaines années, occuper le rôle d'ennemi principal ? Si Bill Clinton a remporté des succès en faisant adopter l'Alena, en soutenant les négociations de paix en Irlande, on a parfois le sentiment qu'il agit au coup par coup, comme s'il cherchait avant tout à satisfaire les lobbies, le lobby noir avec son long voyage en Afrique, le lobby cubain en tenant tête à un Castro vieillissant et terriblement affaibli, le lobby irlandais, le lobby pro-israélien...



PATRICK LESTIENNE

– Bill Clinton est le premier président né après la seconde guerre mondiale. Sa jeunesse coïncide avec le mouvement hippie, la révolution sexuelle, l'opposition à la guerre du Vietnam. Peut-on dire qu'il incarne la génération des baby-boomers ?

– Bill Clinton a réussi à se tenir à l'écart de la guerre du Vietnam. Il a tout fait pour ne pas y aller. Il a fumé de la marijuana, *« sans inhaler »*, comme il l'a précisé. Ses écarts sexuels correspondent peut-être à la volonté des baby-boomers de manifester la liberté de leurs mœurs. Beaucoup d'Américains du même âge se reconnaissent dans le comportement de leur président. Mais ce n'est pas l'explication fondamentale de sa popularité. Reagan, par exemple, a été réélu en 1984 avec 59 % des suffrages populaires. Les jeunes ont plutôt voté pour lui et l'auraient fait encore en 1988, si la Constitution avait autorisé un troisième mandat. Je ne crois pas que l'adhésion politique repose sur le clivage entre les générations.

– Est-ce que Clinton a transformé durablement le Parti démocrate avec ce recentrage à droite qui a été une façon pour lui de tenir compte des acquis de l'ère Reagan ?

– De 1932 à 1936, Roosevelt a créé une coalition, qui réunissait les libéraux (au sens américain) du Nord-Est et les Blancs ségrégationnistes du Sud, des partisans de la rigueur budgétaire et des keynésiens, des Américains de vieille souche et des Américains de fraîche date. Les démocrates ont dès lors prôné et appliqué une politique économique et sociale qui renforçait l'Etat-Providence, qui accentuait le déséquilibre budgétaire et aboutissait à l'alourdissement des impôts. Pendant un demi-siècle, les démocrates ont eu pour réputation de vider les caisses de l'Etat et de creuser la dette publique.

» Clinton a défendu en 1992, et plus encore en 1996, une politique très différente. L'objectif, c'est l'équilibre budgétaire, la maîtrise des dépenses, la réduction du rôle de l'Etat fédéral. Les Etats-Unis de 1998 ne ressemblent pas aux Etats-Unis de 1933, bien que la pauvreté existe toujours. Le Parti démocrate ne saurait être identique à ce qu'il était du temps de Roosevelt. La défaite électorale de Jimmy Carter en 1980, celles de Walter Mondale en 1984 ou de Michael Dukakis en 1988 le démontrent. Clinton l'a compris. La coalition rooseveltienne a volé en éclats. Il en tient compte.

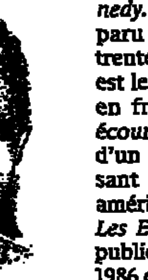
– Comment situer Bill Clinton dans l'histoire ? Doit-il être rangé parmi les grands présidents des Etats-Unis ?

– Les Américains vous diront que leurs grands présidents ont pour noms George Washington, Abraham Lincoln, Franklin Roosevelt, John Kennedy. Bill Clinton ambitionne de figurer dans le premier tiers du tableau d'honneur. Toutefois, l'idée d'un classement me laisse rêveur. Comment évaluer les réussites et les échecs de chaque président ? Ne faut-il pas privilégier le contexte politique, économique, international, dans lequel tout président exerce ses fonctions ? La chance dont il bénéficie ? La durée de son mandat ? De plus, les jugements évoluent avec le temps. Truman a pris sa revanche à titre posthume. Il mérite aujourd'hui d'être placé dans les tout premiers rangs pour avoir su répondre aux défis de la guerre froide. Carter sera réhabilité, car il a entamé le redressement économique et le réarmement qui ont fait la gloire de Reagan.

» En toute franchise, je préférerais ne pas proposer de classement. S'il faut à tout prix le faire, je dirai que Clinton, c'est un peu mieux que Carter et nettement moins bien que Roosevelt. Mais je répondrai avec plus d'assurance dans cinquante ans. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Un bon connaisseur de l'histoire américaine



ANDRÉ KASPI

NÉ EN 1937 à Béziers, dans l'Hérault, André Kaspi a fait ses études secondaires au lycée Henri-IV à Paris et a obtenu l'agrégation d'histoire en 1961. Il a passé en 1974 son doctorat ès lettres en histoire, avec une thèse sur *« la France et le concours américain, février 1917-novembre 1918 »*. André Kaspi a d'abord été professeur d'histoire et de géographie dans l'enseignement secondaire, en France et aux Etats-Unis. Il a été maître-assistant d'histoire contemporaine à la Sorbonne de 1968 à 1975, puis professeur de civilisation américaine à l'université de Lille-III de 1975 à 1979. Il a été professeur à l'université de Paris-III de 1979 à 1988, et il est depuis 1988 professeur à l'université de Paris-I. Il a également été de 1994 à 1997 directeur du département des sciences de l'homme et de la société au CNRS.

André Kaspi est un des principaux spécialistes français de l'histoire des Etats-Unis. Son livre *Kennedy. Les mille jours d'un président*, paru en 1993 chez Armand Colin trente ans après l'assassinat de JFK est le meilleur ouvrage de référence en français sur cette présidence écourtée. Il est également l'auteur d'un monumental travail embrassant la quasi-totalité de l'histoire américaine, intitulé *Les Américains. Les Etats-Unis de 1607 à nos jours*, publié en deux volumes au Seuil en 1986 et plusieurs fois réédité.

On peut citer encore *L'Indépendance américaine, 1763-1789* (Gallimard-Julliard), *La Vie quotidienne aux Etats-Unis au temps de la prospérité, 1919-1929* (Hachette), *Franklin Roosevelt* (Fayard) et *La Guerre de Sécession, les Etats-Unis désunis* (Gallimard). André Kaspi a enfin consacré deux livres à deux sujets sortant de son domaine d'étude de prédilection, *Les Juifs pendant l'Occupation* (Le Seuil) et, en collaboration, *La Libération de la France, juin 1944-janvier 1946*.

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

« Il faut dire au Front national : "Voilà le cercle de l'inacceptable" »

« Pourquoi refusez-vous que les composantes de l'UDF se fondent dans un grand parti du centre et du centre-droit ?

– Il faut un mouvement libéral puissant, qui ait des échos dans le pays. C'est la raison pour laquelle je ne veux pas dissoudre Démocratie libérale. Le personnel politique de l'opposition a grandi dans une période qui n'était pas vraiment celle des idées libérales. Il sort de ce fameux moule, dans lequel on a un peu trop mélangé la politique et l'administration. Il y a une sorte de décolonisation à faire de la politique par rapport à la haute administration. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous souhaitons une opposition unie, avec un projet fort, un projet libéral, mais aussi une opposition renouvelée.

» Nous avons besoin de têtes et de talents nouveaux, qui viennent de la culture vivante, de ce qui bouge et va faire le monde de demain. La catégorie "ancien ministre" – à laquelle j'appartiens, d'ailleurs – devrait avoir la sagesse de s'effacer au fil du temps.

» Il faut à l'opposition, enfin, une assise populaire. Il y a toute une série de Français ordinaires, de Français moyens – une "majorité silencieuse", comme on dit parfois – qui ne se reconnaissent plus dans la politique et qui ne se reconnaissent pas dans l'opposition. Nous devons pratiquer un langage un peu moins codé, un peu moins technocratique, un peu plus réaliste, en osant appeler un chat un chat et aborder certains problèmes en face, comme on n'a pas osé le faire dans le passé.

» Je vais prendre un exemple : la sécurité. Tout le monde était tétanisé dès que l'on disait quelque chose dans ce domaine. "Vous faites le lit du Front national !", accusait-on. Ce qui est sûr, c'est que par ces silences, ce refus d'entendre, de voir, de parler, on fabriquait l'électorat du Front national. On a besoin d'une opposition sans complexes, qui parle de certains sujets même s'ils ne plaisent pas aux politiquement ou médiatiquement corrects.

– Votre ami Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale, dit que les libéraux ne s'expriment pas, aujourd'hui, parce qu'ils ont peur de choquer. Quelles sont les idées libérales qui peuvent choquer ?

– Le poids de l'administration est trop élevé dans ce pays, et il faut avoir le courage de dire que, dans les années qui viennent, il faudra diminuer le nombre de fonctionnaires. Je nuance tout de suite : cela ne signifie pas qu'il faut licencier des fonctionnaires ; mais il faudra en recruter moins vite. Il faut pouvoir redéployer les moyens à l'intérieur de la fonction publique. Il ne faut pas mettre les fonctionnaires en procès, mais avoir un projet d'allégement réel de l'Etat.

» Autre exemple : les libéraux sont passionnément attachés à l'Etat de droit. Etre libéral, c'est défendre, non pas le droit du plus fort, mais celui du plus faible. Le respect de la loi, l'égalité devant la loi, ce sont des choses essentielles pour un libéral. Cela implique, notamment, le droit à la sécurité. Il faut, à ce sujet, changer complètement d'état d'esprit : pendant longtemps, on a pensé qu'il fallait traiter le problème par la prévention et la rééducation ; on s'aperçoit, à l'expérience, que ce qui marche, ce qui compte, c'est quand même, d'abord, la sanction.

» Quand vous mettez la sanction entre parenthèses, vous développez de façon formidable la délinquance. S'agissant des mineurs, en particulier, il faut des sanctions qui permettent d'incarcérer les délinquants. S'il n'y a pas d'établissements spécialisés pour l'incarcération des mineurs multirécidivistes, eh bien !, il faut en construire. Et s'il n'y a pas assez d'argent public pour le faire, il faut faire confiance au secteur privé !

– Vous donnez là une version plutôt "disciplinaire" du libéralisme, mais, il y a quelque temps, vous plaidiez pour un débat sur la dépénalisation de l'usage des drogues...

– L'un peut aller avec l'autre ! La loi de 1970 n'est pas appliquée. Je suis partisan de l'interdit, je pense qu'il faut tout faire pour empêcher cette contagion de la drogue à laquelle on assiste. Mais je pense qu'il faut, en même temps, avoir le courage de regarder les choses en face : la loi de 1970 ne marche pas. Les hommes politiques ne doivent pas se défausser de leurs responsabilités sur ce sujet.

– Le 23 mars, le président de la République a exprimé une condamnation très ferme du Front national. La partagez-vous ?

– Je ne crois pas dans un procès en sorcellerie permanent contre le Front national. Si certains veulent le faire, qu'ils le fassent ! Les Français ne sont pas dupes : ils ont à peu près compris que ces croisades dites "morales" coïncident avec "électorales" pour le Parti socialiste et que la moralité est bien lointaine. Ils pensent que la classe politique n'est pas toujours très propre et qu'avant de donner des leçons de morale aux autres, elle ferait bien de balayer devant sa porte. Ces Français n'ont pas forcément tort et, aujourd'hui, toutes les croisades morales, où la droite s'est mise à la remorque de la gauche et de l'extrême gauche, nourrissent le Front national.

» L'opposition fait une bêtise parce qu'elle se fait diviser par la question du Front national. Je voudrais retourner les choses et diviser le Front national, en disant : "Voilà le cercle de l'inacceptable : le racisme, l'antisémitisme, un certains nombre de relents... Ou vous restez à l'intérieur de ce cercle et, dans ce cas, vous comprenez que vous soyez exclus du jeu politique. Ou vous en sortez et, dans ce cas, on verra demain."

» Beaucoup de jeunes se forgent une conscience politique, aujourd'hui, dans le refus du Front national et de toute alliance avec lui. Ils disent, et ils ont raison, que la fin ne justifie pas les moyens. J'adhère parfaitement à cette idée-force. Pour toutes ces raisons, il n'y a pas d'alliance avec le Front national aujourd'hui. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Anita Hausser et Patrick Jarreau

هكذا من الإصل



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Première en Corse

DANS l'histoire de la Corse, le rapport de *l'inspection des finances* sur la Caisse régionale du Crédit agricole constitue un tournant majeur. C'est la première preuve tangible d'un changement d'attitude des pouvoirs publics. Jusqu'à une époque récente, la règle, en effet, était celle de l'exception. A des degrés divers, tous les gouvernements ont agi comme si la Corse ne faisait pas réellement partie de la République et exigeait un traitement à part, dérogatoire aux règles du droit commun.

Dans son principe, cette pratique n'a rien de condamnable : la Commission européenne reconnaît que l'insularité justifie des politiques de soutien adaptées. Dans le cas de la Corse s'ajoute le poids de l'histoire. Car la dérive du mouvement nationaliste ne doit pas rendre amnésique, au nom d'une bonne conscience « continentale » : l'île fut aussi opprimée, sa culture et ses traditions niées. *Mais* encore *faut-il que les* mesures spécifiques que justifient l'insularité et le passé ne viennent pas alimenter des pratiques clientélistes. Or, dans le cas de la Corse, c'est malheureusement ce qui est advenu. C'est dans cette logique que s'est inscrite la « zone franche » d'un type particulier, instaurée par le gouvernement Juppé : alors que, d'ordinaire, ce système d'exonération fiscale généralisée a pour objet d'attirer des investisseurs extérieurs pour dynamiser l'activité économique et créer des emplois, on a procédé, pour la Corse, en sens contraire. L'aide fiscale a été réservée aux seuls insulaires. Au lieu d'apporter une aide économique, on a donc accordé un nouveau passe-droit.

Qu'un grand service de contrôle *de l'Etat puisse accomplir sa mission* jusque dans l'île, qu'il puisse mettre à jour les dysfonctionnements aberrants des instances locales d'une grande banque française, ainsi que les escroqueries que celles-ci ont, volontairement ou non, abritées, constitue donc une première. Et pour la Corse, *c'est indéniablement* ce *qui* pouvait arriver de mieux, car il n'est évidemment pas d'aide économique efficace quand elle s'évapore dans des circuits parallèles. Mais les abus, détournements de procédure ou fraudes mis au jour par l'inspection ne sont pas tous de même nature. Entre les aides *reçues par un agriculteur nationa*liste et un montage consciemment organisé de malversations, les faits révélés ne sont pas tous de la même gravité. La justice, quand elle sera saisie, devra agir avec discernement. Il ne faudrait pas passer d'un excès à l'autre, du laxisme généralisé au soupçon général : toutes les aides à l'agriculture corse ne sont pas illégitimes.

Dès *avant* l'assassinat du préfet Claude Erignac, le gouvernement avait promis qu'il engagerait une politique nouvelle vis-à-vis de la Corse, dont le préalable serait le retour aux règles de l'Etat de droit. Avec ce rapport, il commence à s'en donner les moyens. Il donne, aussi, aux fonctionnaires des consignes pour que *les* règles fiscales et douanières soient respectées là comme ailleurs. Mais restaurer la dignité de l'Etat et la normalité de la vie publique ne peut suffire : reste à inventer la politique économique dont l'île a besoin pour sortir de ses archaïsmes.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : *Société civile « Les rédacteurs du Monde »*,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, *Iéna Presse*, *Le Monde Prévoyance*, *Claude Bernard Participations*.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Les préparatifs d'une expédition polaire

BRANLE-BAS avenue de la Grande-Armée. Sur 100 mètres, une trentaine de camions brillent de tous leurs nickels, sous le soleil à peine tamisé par les arbres étiques. Quelques gars du « train » casqués à l'américaine, rêvent, assis sur les garde-boue, pendant que, devant un immeuble cossu flanqué d'un garage, une dizaine d'hommes, manches retroussées, s'affairent autour de caisses, de toiles de tente gonflées à pleine mesure.

L'expédition qui, sous la conduite de Paul-Emile Victor, se rend dans le Groenland s'ébranle demain matin à l'aube. Il reste une vingtaine de camions à remplir. Dans la cour de l'immeuble dorment encore les petites chenillettes rouges qui remorqueront les traîneaux en Duralumin, roulottes hermétiquement closes, à l'intérieur vert d'eau. Sur une paroi, une reproduction de Van Gogh. Jusqu'au Groenland, la culture ne perdra pas ses droits. Des skis, des bâches, des cordages, des bocaux, des livres, des lainages attendent, en vrac, sur l'asphalte.

Paul-Emile Victor nous entraîne au premier étage : « *Ce dont je suis le plus fier, mon traîneau à chiens.* » *Il est passé au minium* comme les autres, mais paraît si fragile que l'on conçoit bien que l'explorateur lui garde une pensée d'élection. « *Le bateau qui emmène les vingt-cinq membres de l'expédition sera à Rouen dans la journée de demain. Dès que le dernier paquet sera embarqué, les hommes suivront… sans doute jeudi. Je n'ai jamais eu un équipement aussi parfait* », lance-t-il l'œil clair. Quelques fils, couleur de neige, brillent sur ses tempes.

(12 mai 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La boulimie de Viagra, médicament aphrodisiaque

L'ENGOUEMENT américain et la grosse tornade médiatique déclenchés *par la commercialisation*, aux Etats-Unis d'abord et en Andorre bientôt, de Viagra, nouvelle molécule de nature à améliorer la fonction érectile masculine, illustrent jusqu'à la caricature quelques-unes des évolutions et des incohérences du monde du médicament. Viagra fournit, de ce *point de vue*, une grille de lecture permettant d'analyser les nouvelles caractéristiques de ce secteur en marge des lois habituelles du marché et de la consommation, traditionnellement paré de systèmes de protection sociale et d'encadrement médical.

Ce n'est certes pas la première affaire où l'on voit une substance dotée du statut de produit thérapeutique enflammer les imaginations et faire l'objet d'une demande massive dépassant dangereusement les indications médicales initiales. Le trop célèbre Prozac et plusieurs anorexigènes ont ces dernières années montré l'ampleur des dérives pouvant survenir *dès lors que les entités pathologiques* visées – la « dépression » ou la « surcharge pondérale » – renvoyaient à des notions mal précisées ; dès lors aussi que les indications pouvaient être détournées et les médicaments utilisés à d'autres fins. De simples médicaments, ces molécules deviennent alors bien *vite la réponse moderne*, scientifique et médicale à une forme ou à une autre du « mal de vivre ».

Dans ce paysage, le phénomène Viagra ouvre une nouvelle voie. Cautionnée par toutes les garanties que peuvent fournir l'industrie pharmaceutique, les autorités sanitaires et la science urologique, cette molécule innove en alimentant de nouvelle manière des désirs et des fantasmes sans doute aussi vieux que la sexualité humaine. Déjà on tisse sa légende, racontant qu'elle est le fruit merveilleux de la science et du hasard, imaginée et testée pour soigner des malades *du* cœur et aujourd'hui vendue – *60 francs l'unité* – pour aider des déficients sexuels. Mais, entre deux genres, Viagra est déjà orphelin d'un véritable statut. Car si la Food and Drug Administration en a fait un médicament, la médiatisation qui a suivi sa mise sur le marché et les vertus qu'on lui prête ont fait exploser ce cadre. Où en effet situer, sauf évidence médicale majeure, le normal et le pathologique de la fonction érectile masculine ? Comment faire la part entre la correction d'une « insuffisance » et la quête d'une meilleure « performance » ? Qui pourra juger de ce qui revient ici, dans *le champ éminemment* complexe de la sexualité humaine, à l'effet placebo ?

A mi-chemin, quoi qu'en dise la multinationale Pfizer qui le fabrique, entre médicament et aphrodisiaque, Viagra surfe avec délice sur l'onde médiatique. Au point d'inquiéter les sociétés d'assurances américaines, anxieuses des coûts potentiellement énormes *induits par les prescriptions* à venir. Plusieurs de ces firmes exigent déjà un certificat médical affirmant que le patient était déjà traité antérieurement pour des problèmes d'érection. D'autres ont décidé de limiter soit le montant du remboursement à hauteur de 50 %, soit le nombre de pilules à six par mois.

PAR VOIE D'INTERNET

On peut *prévoir* que Viagra bénéficiera des imprécisions et des ambiguïtés qui l'entourent. Jusqu'à quand ? Active sur le système cardiovasculaire, cette molécule impose un certain nombre de précautions d'usage et de restrictions d'emploi dont on peut penser qu'elles ne seront pas toujours respectées. De nombreux exemples ont montré à quel point la consommation massive de médicaments pouvait être associée à des accidents médicaux graves. Et on assiste une nouvelle fois à l'octroi d'une autorisation de mise sur le marché d'une substance non dénuée de risques potentiels en l'absence de tout encadrement spécifique de pharmacovigilance.

Cette situation se complique du fait du bouleversement induit par Internet dans le monde du médicament. Ainsi, alors que l'Agence européenne du médicament n'a toujours pas donné le feu vert à sa commercialisation, des boîtes de Viagra peuvent être obtenues auprès de « serveurs » américains. Les autorités sanitaires semblent aujourd'hui totalement désarmées face au développement d'un tel système, qui rend caduques les réglementations nationales et la nécessité d'une prescription médicale, les firmes productrices expliquant pour leur part qu'elles ne peuvent maîtriser la totalité de *la chaîne*.

BANALISATION

Viagra inaugure une nouvelle ère qui voit le médicament changer d'image et de statut. A une époque où la santé publique a envahi le champ de la politique, *alors que la* biologie moléculaire annonce l'arrivée *de molécules* de plus en plus performantes, capables de pallier telle ou telle carence mais aussi d'améliorer certaines performances physiques ou psychiques, on assiste, paradoxalement, à une banalisation de l'usage du médicament. Si le monde sportif interdit la consommation de certaines molécules *connues pour leur pouvoir* dopant, rien en pratique ne s'oppose à l'acquisition de ces produits, à leur usage à d'autres fins que thérapeutiques. Parallèlement, le monde du médicament se rapproche sans cesse de celui de l'agroalimentaire, générant une nouvelle classe de « produits de santé ». Les frontières entre médicaments, aliments et substances illicites se font *ainsi* de plus en plus poreuses, autorisant toutes les dérives.

Dans son *Dictionnaire du XXIe siècle*, Jacques Attali brosse ce qui risque fort d'être la réalité pharmacologique de demain. « *Avec la multiplication des molécules spécifiques au traitement des problèmes mentaux, la distinction entre drogue et médicament disparaîtra* », écrit-il au chapitre du médicament. Et à celui de la drogue : « *A terme, la frontière entre drogues légales et illégales disparaîtra* (…). *Elles ne seront contrôlées que comme le sont aujourd'hui l'alcool et le tabac. Elles recouvriront un spectre très vaste de produits psychotropes. Quand on connaîtra les mécanismes génétiques de leur action, on pourra tenter de bloquer les risques d'accoutumance et d'irréversibilité.* » C'est bien dans cette perspective que devraient dès aujourd'hui s'inscrire les débats sur la dépénalisation de l'usage des drogues « douces » d'origine végétale.

Jean-Yves Nau

Fable *par Leiter*

La révolte de la jeunesse occidentale

Suite de la première page

Aux Pays-Bas, le mouvement anarchiste et ludique des « Provos », qui le premier fait un large usage de la dérision pour désarçonner les autorités établies, est né un an auparavant.



MAI 68

L'exemple français n'est peut-être même pas le plus significatif. La France est en effet le seul pays où la révolte étudiante débouche sur une grève quasi générale des salariés et une crise de régime. Certes, l'Italie connaît, dans une moindre mesure, un phénomène comparable avec l'« *automne chaud* » de 1969, mais, partout ailleurs, le monde du travail n'éprouve guère de sympathie pour cette jeunesse qui déferle dans les rues. Aux Etats-Unis et en Allemagne, les « cols bleus » *auraient plutôt* tendance à faire le coup de poing avec elle. Les ouvriers des usines automobiles d'Oakland, qui sont voisins des étudiants de Berkeley, loin de fraterniser avec ces derniers, chevelus et fumeurs de joints, chantent les louanges du très conservateur gouverneur de Californie, Ronald Reagan.

En France même, l'affirmation de la solidarité avec les ouvriers, leitmotiv des cortèges étudiants, relève essentiellement de la rhétorique. « *Les groupuscules, isolés de tout, communiquaient eucharistiquement avec la classe ouvrière, et le dialogue avec le prolétariat s'établissait par ventriloquie politique* », constate ironiquement Edgar Morin. Les nombreux étudiants venus, le 16 mai à *Billancourt*, apporter leur soutien aux grévistes de Renault sont tenus fermement à distance par la CGT et ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'usine. Il y a des situations particulières comme la « Commune de Nantes », où « *durant six jours un comité intersyndical de grève, réunissant ouvriers, paysans, enseignants et étudiants, prend en main la gestion matérielle de la ville* », écrivent Marie-Claire Lavabre et Henri Rey dans *Les Mouvements de 1968* (Casterman). Mais c'est l'exception qui confirme la règle.

Le goût français pour les théories révolutionnaires abstraites et les querelles théologiques qu'elles suscitent immanquablement, les références innombrables à la révolution d'Octobre, à Lénine, Trotski et Mao, masquent peut-être l'essentiel. Autour de l'année 1968, dans tout le monde occidental, apparaît sur la scène publique un nouveau personnage collectif : la classe d'âge adolescente. A Madrid, elle s'en prend à Franco. Aux Etats-Unis et partout ailleurs, elle dénonce la guerre au Vietnam. Au Japon, elle fustige l'« occupant » américain. En France, elle donne congé (« *Dix ans, ça suffit !* ») à de Gaulle, avec un an d'avance sur l'événement. Mais dans tous les cas, elle s'affirme elle-même par opposition au monde adulte. C'est le *premier exemple*, dans l'histoire, d'un mouvement international dont la base est l'appartenance à une même génération. « *Quelque chose comme un 1789 adolescent* », note Edgar Morin.

« *La jeunesse, et avant tout la jeunesse des écoles, constitue le véritable acteur de mai 1968. Tout un ensemble de traits caractéristiques du mouvement : son côté "explosion de vie", son dadaïsme, sa sensibilité libertaire, mais aussi son indigence programmatique et sa piètre capacité à soutenir une stratégie à long terme renvoient à cette spécificité* », écrivait en 1988 Henri Weber, l'ancien dirigeant trotskiste devenu militant socialiste, dans *Vingt ans après, que reste-t-il de 68 ?* (Seuil). Cette analyse, fortement teintée d'humour rétrospectif, n'a pas vieilli.

L'EXCESSIF ET LE ROMANTIQUE

Comment expliquer l'émergence d'un mouvement commun à l'ensemble des pays occidentaux ? Il y a tout d'abord le recul de l'âge d'entrée dans la vie active du fait de l'augmentation de la durée de la scolarité et de l'apparition d'une « période d'essai », de plus en plus longue, qui la suit. C'est un phénomène qui touche l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Les « trente glorieuses » permettent la démocratisation de l'enseignement secondaire, puis supérieur. En France, le nombre des lycéens et collégiens passe de 800 000, en 1950, à 3,7 millions, en 1968, celui des étudiants de 125 000 à 600 000.

Il y a ensuite la « libéralisation de la famille, ou sa destructuration, qui élargit la sphère d'autonomie sociale et financière des adolescents », et « *l'accélération du rythme de l'innovation technologique, sociale, culturelle* », laquelle valorise la jeunesse. Il y a enfin, et c'est le plus important, l'effet de masse produit par la poussée démographique. C'est autour de 1968 que le gros de la vague issue du baby-boom de l'après-guerre passe à l'âge adulte.

Les dirigeants des groupuscules gauchistes sont effarés, et ravis, de voir cette foule juvénile, jusque-là indifférente, reprendre leurs slogans, leurs symboles (les drapeaux rouges et noirs) et leur vocabulaire. Ils en concluent, un peu hâtivement, que 1968 est une « *répétition générale* » de la révolution à venir, comme 1905 a précédé 1917 en Russie. Ils ne perçoivent pas que ce qui séduit la jeunesse dans leur discours n'est pas tant son contenu que sa radicalité. C'est le caractère excessif et romantique du verbe révolutionnaire *qui lui assure ce succès*, aussi considérable qu'éphémère. Les héros de cette génération sont James Dean aussi bien que Che Guevara.

Cette explication a sa limite. Certes, portée par son nombre et la conscience soudaine qu'elle en prenait, une bonne partie de la jeunesse occidentale a *vibré*, il y a trente ans, aux valeurs libertaires et romantiques. La révolution sexuelle, bien réelle, précédait une hypothétique révolution tout court, qui n'a jamais eu lieu. Mais il reste à comprendre pourquoi la vague démographique encore plus haute qui déferle, depuis deux décennies, sur le monde islamique produit des résultats totalement opposés tels que l'intégrisme et la répression sexuelle. « *La fièvre de la jeunesse est ce qui maintient la température de la société à l'état normal* », écrivait Georges Bernanos. Cette fièvre est par *définition* passagère, comme chacun peut en faire l'expérience. Mais ses effets ne *sont pas toujours* les mêmes. C'est la part de mystère que conserve la révolte, autour de l'année 1968 et dans tout le monde occidental, d'une même classe d'âge.

Dominique Dhombres

PRÉCISION

ALGÉRIE

Dans notre édition du jeudi 7 mai, nous rendons compte, en page 4, d'un entretien accordé par un haut responsable militaire algérien à la revue française *Politique internationale*. Il s'agit de la dernière livraison de la revue, numéro de printemps (79), vendu 85 francs (11, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris, tél. : 01-45-00-15-26).

RECTIFICATIF

DÉTENTION PROVISOIRE

Nous avons indiqué, dans un article consacré à la libération conditionnelle d'Alain Carignon (*Le Monde* du 7 mai), que l'ancien maire de Grenoble avait été placé en « détention préventive ». Il fallait, comme le veulent désormais les textes, utiliser le terme de « détention provisoire ».

Pour une autre réforme de la justice

par Tiennot Grumbach, Nicole Maestracci, Michèle Voisset

LORSQU'EN mai 1997 des magistrats, relayés par des professionnels du droit et de nombreux citoyens, ont lancé l'Appel des 103, *ils* demandaient une justice indépendante, libre à l'égard des puissants, humaine et transparente à l'égard de tous. Ils demandaient également que soit reconnue la légitimité du contrôle de tous les pouvoirs, qu'ils soient politiques, administratifs ou judiciaires. Ils souhaitaient replacer le citoyen au centre de toute ré*flexion sur la justice*.

A l'issue d'un débat complexe et confus qui, au nom de la lutte nécessaire contre la corruption, n'était pas dénué d'arrière-pensées corporatistes, le président de la République et le gouvernement ont enfin décidé d'entamer une vaste réforme de la justice.

Le garde des sceaux vient donc de proposer deux textes, l'un sur le statut du parquet, l'autre sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Le premier est une charte qui réorganise l'action publique. C'est-à-dire les conditions dans lesquelles les citoyens peuvent être soumis à la justice pénale. Le second texte concerne la façon dont seront choisis et agiront ceux que l'on peut appeler les « juges des juges » puisque ceux-ci nommeront et contrôleront les magistrats.

Au regard des attentes rappelées plus haut, ces deux textes sont-ils satisfaisants ? Demain, notre justice sera-t-elle plus libre ?

La lecture du texte peut laisser la *fâcheuse impression – c'est* l'analyse des responsables syndicaux de la magistrature – que le gouvernement tente de reprendre d'une main ce qu'il a accordé de l'autre. En effet, en cumulant l'initiative sur les propositions d'avancement, les instructions générales concernant la politique pénale, la possibilité de mettre en mouvement l'action publique et la hiérarchisation accrue des parquets, le pouvoir exécutif conserve, contrairement à ses intentions affichées, une influence considérable sur le cours de la justice pénale.

Certes, il est républicain que ce soit le gouvernement qui définisse la politique pénale, et l'on ne saurait *laisser les justiciables à l'arbi*traire de la politique de tel procureur qui poursuivra les chauffards et laissera en paix les employeurs clandestins ou le contraire. Certes, le contrôle accru sur l'application de la loi pénale est la contrepartie nécessaire de la disparition des instructions individuelles et particulières qui *étaient justement celles qui* avaient fait scandale dans les *« affaires »*.

On peut cependant se demander si cette conception, dans laquelle se retrouveront sans doute nombre de parlementaires pour assurer l'adoption du texte, n'est pas un mauvais remake de la conception mécaniste de la justice, *marquée par une solide et* ancienne méfiance à l'égard des juges, toujours rémanente dans notre pays.

Au moment de la Révolution déjà, on a rêvé d'un juge qui serait la simple *« bouche »* de la loi. Une école exégétique a même dominé les débuts de l'application du code civil. Cette illusion a fait *long feu devant la réalité, qui est* mouvante et échappe aux articles de loi comme aux circulaires.

Certes, il est normal de fixer des bornes aux pouvoirs accrus qui résulteraient d'une plus grande liberté d'action des parquets. Mais le problème est-il correctement posé ? Si nous croyons pour notre part nécessaire de définir un lien entre le pouvoir exécutif et les procureurs, la nature et l'étroitesse de ces liens doivent être commandées non par la crainte d'une trop grande liberté, mais par des choix explicites concernant l'équilibre et le contrôle des pouvoirs.

Or c'est ce choix qui n'apparaît pas clairement dans les textes qui nous sont soumis, comme si le gouvernement avait essayé de combiner, sans choisir, les avantages d'une *conception fonctionnarisée* des parquets et ceux d'un parquet quasiment autonome qui n'aurait à rendre de comptes qu'à un Conseil supérieur de la magistrature rénové.

> Quand apportera-t-on le même service au banlieusard et à l'heureux habitant de tel département où il y a un tribunal dans chaque sous-préfecture ? Quand cessera-t-on de juger trente ou quarante affaires dans certaines audiences pénales ?

En fait, une vraie réforme du parquet, et plus généralement de la justice pénale, devrait être précédée d'un débat sur l'architec*ture et l'efficacité des contrôles* dans notre vie publique administrative et financière.

Aujourd'hui, ces contrôles sont déficients. On rappellera seulement le nombre infinitésimal des décisions des collectivités locales sur lesquelles les préfets exercent un contrôle de légalité comme les menaces qu'a fait peser un moment le Sénat sur les chambres régionales des comptes. Malgré ces obstacles, il n'y a pas un mois qui passe sans que les magistrats financiers mettent en évidence de nouveaux cas de corruption qui n'ont pas toujours les suites judiciaires qu'ils mériteraient. L'Appel de Genève dénonçait déjà l'absence de moyens procéduraux et matériels des magistrats chargés de lutter contre la délinquance financière.

De ce point de vue, on ne peut que défendre l'initiative de l'actuelle ministre de la justice de mettre en place auprès des magistrats spécialisés des moyens nouveaux ainsi que de véritables équipes pluridisciplinaires. Ce qui est en cause dans ce type d'affaire ce n'est en effet pas seulement les intérêts privés d'individus ou de *partis, mais le fonctionnement* démocratique.

Le renforcement des pouvoirs du parquet, dont certains s'effraient aujourd'hui, traduit le besoin de combler le déficit démocratique né des difficultés non traitées en amont de l'intervention judiciaire.

C'est également ce déficit démocratique et, à l'origine, les mêmes carences dans le traitement des problèmes sociaux qui conduisent à une dérive vers le tout-judiciaire. La transformation des procureurs, dans un certain nombre de banlieues, en super-surveillants généraux des lycées et collèges, des juges des enfants en agents de recouvrement des offices de HLM, pour ne parler que de situations avérées, conduit à s'interroger sur la capacité et la volonté d'un certain nombre d'institutions de jouer leur rôle de cadre et de repère de notre vie collective, ainsi que sur les moyens qui leur sont consentis pour remplir leurs missions. La crise de l'enseignement public en *Seine-Saint-Denis l'illustre*.

A l'inverse du tout-judiciaire, il est tout aussi inquiétant de constater qu'un certain nombre de contentieux touchant à notre vie économique sont, dans la pratique, réglés en dehors de toute intervention d'un parquet, en principe, représentant de l'intérêt général. C'est le cas, au moins en *première instance, des décisions* rendues par les *« autorités indépendantes »* telles que la Commission des opérations de Bourse, le Conseil de la concurrence. C'est le cas de l'essentiel du contentieux fiscal ainsi que des affaires de plus en plus nombreuses soumises à l'arbitrage.

Or s'il est dangereux de faire *des magistrats les seuls rédemp*teurs de la démocratie, on peut s'interroger sur leur absence dans des procédures qui, par les intérêts en cause, nécessitent un contrôle démocratique exigeant.

La réforme en cours laisse également sans réponse la question de la qualité de la justice civile, administrative ou pénale rendue *au quotidien : quand apportera-t-*on le même service au banlieusard et à l'heureux habitant de tel département où il y a un tribunal dans chaque sous-préfecture ? Quand y aura-t-il un accueil dans les lieux judiciaires ? Quand cessera-t-on de juger trente ou quarante affaires dans certaines audiences pénales ? Quand pourra-t-on *obtenir l'annulation* d'une décision illégale de l'administration sans attendre plusieurs années ?

De ce point de vue, le développement de politiques de médiations systématiques, y compris dans les champs où existent des conciliations légalement organisées, peut n'être qu'un effet de mode qui, s'il n'est pas sérieusement encadré, risque d'entraîner des insatisfactions à la mesure des attentes suscitées.

On voit bien que la solution à apporter aux énormes attentes de nos concitoyens à l'égard d'une réforme de la justice ne réside pas dans un contrôle venu d'en haut, au motif que la justice est affaire de souveraineté. Elle n'est pas non plus du côté de la toute-puissance judiciaire.

L'intérêt public n'est ni la chose de l'Etat ni la chose des juges. Il reste à construire une autre architecture de l'ensemble des contrôles juridictionnels et administratifs, à partir des besoins des citoyens au nom desquels justement la justice est rendue ; c'est-à-dire une justice à l'écoute de son environnement social et *économique*, une *justice* transparente, une justice qui accepte d'être interrogée par les citoyens, faisant ainsi de ceux-ci les garants les plus sûrs de sa liberté.

A cette aune, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature paraît une entreprise modeste même si elle ne va pas manquer de provoquer discours et *écrits, savants ou polémiques. Elle* marque cependant un pas en avant, en proposant qu'une majorité de ses membres soient désormais extérieurs à la magistrature. Un tel changement permettra une plus grande porosité du corps des magistrats aux enjeux sociaux et économiques auxquels il est de plus en plus confronté.

*Au crédit de la démarche gou*vernementale doit également être mise l'instauration d'une voie de recours à l'égard des décisions de classement des parquets, ainsi que la création d'une commission chargée d'examiner les réclamations du justiciable. Ces initiatives marquent le début de la transparence de l'exercice de l'action ju*diciaire*.

Ouverture du Conseil supérieur de la magistrature, droit de regard des citoyens sur les décisions du parquet, et plus généralement sur les actes des magistrats dans l'exercice de leurs fonctions. Ces initiatives doivent être soulignées et soutenues fermement car elles sont les premiers pas depuis long*temps attendus entre la justice et* les hommes et les femmes au nom de qui elle est rendue.

Ces textes sont les premiers d'une réforme plus vaste qui concernent notamment l'accès au droit, la carte judiciaire et la détention provisoire.

A la veille d'une refonte nécessaire de l'ensemble de nos institu*tions, notamment pour s'adapter* au nouveau contexte européen, ce débat apparaît trop essentiel pour être laissé aux seuls spécialistes. A l'heure où les seules réactions enregistrées apparaissent des réactions de type corporatiste, il est indispensable et urgent d'élargir le débat à tous : syndicats, associations et citoyens.

Tiennot Grumbach *est avocat.*
Nicole Maestracci *est magistrate.*
Michèle Voisset *est professeur de droit public.*

La France et ses langues

par Bernard Oyharçabal

DE façon régulière, et cela a encore été le cas tout récemment, la presse se fait l'écho de manifestations dans la périphérie de l'Hexagone, qui ont pour objectif de défendre telle ou telle langue régionale. L'information n'appelle pas beaucoup de *commentaires, ni ne suscite de po*lémiques, et elle est rapidement oubliée. Ce sujet apparemment n'interpelle guère l'opinion nationale.

Il y a bien pourtant en France une question linguistique, et elle est importante. Importante, bien sûr, pour les locuteurs de ces langues et pour toute personne de *culture ne se désintéressant pas du* patrimoine linguistique du pays, mais importante aussi, au plan symbolique. Il y a en effet une contradiction évidente pour la France à se présenter en défenseur de la diversité culturelle et linguistique, en promouvant pour l'Europe une attitude active en cette matière, et à pratiquer une poli*tique exactement contraire sur* son propre territoire, où la pluralité des langues, pourtant remarquable, est au mieux ignorée et le plus souvent tenue en suspicion, comme s'il s'agissait d'une menace pour l'unité de l'Etat.

Le seul message positif que la France ait su adresser à l'Europe en matière culturelle durant la *période récente est* celui d'une action en faveur d'un monde laissant sa place à la diversité culturelle et, par conséquent, linguistique. Elle le fait au nom de principes où cette diversité est positivement appréciée en elle-même et pour elle-même. Et c'est un message important dans un espace globalisé où les échanges humains et culturels vont sans cesse croissant, sans que l'on sache très bien quelles pourront être les voies de régulation *qui permettront sinon d'éviter*, du moins de réduire les effets négatifs de cette évolution, par ailleurs largement positive et souhaitable.

Mais quelle peut être la portée de ce message si le même Etat pratique une politique de proscription à l'égard des langues qui appartiennent à son propre patrimoine culturel ? Pourquoi le monolin*guisme et* l'homogénéisation culturelle totale seraient-ils un danger pour l'Europe et le monde, et au contraire un projet politique positif dans la France en cette fin de XX[e] siècle ? Au nom de quels principes le respect des langues et cultures amérindiennes au Mexique ou en Arizona, berbères au Maghreb, suédoises ou lapones en Finlande, françaises ou inuit au Canada, tibétaines ou ouïgour en Chine serait, par-delà l'extrême diversité des situations évoquées, des causes légitimes et, par contre, la simple reconnaissance publique de l'existence d'une pluralité linguistique inséparable de l'identité réelle de la France un acte d'antirépublicanisme, en tous les cas empêché par la Constitution ?

Le refus de la France de signer la charte européenne sur les langues régionales ou minoritaires élaborée au sein du Conseil de l'Europe et adoptée par celui-ci pour être soumise à la signature des Etats en 1992 symbolise parfaitement cette situation. Selon le Conseil d'Etat, l'article 2 de la Constitution (lequel indique que la langue de la République est le français) s'oppose même à cette signature. Cette in*terprétation est certes contestée*, en particulier par Alain Lamassoure, l'un des deux auteurs de l'amendement ayant introduit ledit article dans le projet de réforme constitutionnelle ayant conduit à son adoption il y a quelques années, mais elle est celle qui s'impose aujourd'hui dans les faits.

Le président de la République *s'est dit favorable* à la signature de cette convention, de nombreux responsables politiques de la majorité parlementaire y sont également favorables, en particulier Nicole Péry, chargée récemment par le premier ministre de rédiger un rapport sur les langues régionales.

Pourquoi, à la suite de sa prochaine réforme, la Constitution ne préciserait-elle pas simplement que la République reconnaît officiellement ces langues à côté du français dans les régions où elles sont historiquement présentes, comme c'est le cas partout aujourd'hui en Europe dans les Etats *plurilingues, à l'exception de la* France, de la Grèce et de la Turquie ?

Un tel geste signalerait une réelle rupture par rapport à une tradition d'ostracisme, symbole anachronique d'une politique d'aménagement linguistique intolérante et souvent agressive à l'égard des langues régionales. Il permettrait aussi de lever les derniers obstacles pour la signature de la charte européenne.

Bernard Oyharçabal *est linguiste et directeur de recherches au CNRS.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES NAZIS CONTRE LES LUMIÈRES

A la suite de l'article d'Henri Raczymow paru dans *Le Monde* du 21 janvier, vous publiez dans votre numéro du 17 mars la lettre d'une de vos lectrices qui reprend, pour l'accentuer, une remarque de l'auteur concernant les liens de causalité que les Lumières pourraient entretenir avec la Shoah. Cette idée est depuis quelques années si universellement répandue et si frileusement combattue qu'elle mérite de recevoir plus souvent la contradiction. Sur quels fondements repose-t-elle ? Pour moi, je n'en vois aucun. Les nazis ont méthodiquement combattu l'héritage des Lumières : esprit de tolérance, liberté de débattre et d'argumenter, critique de la guerre, de la violence et de la torture, notamment judiciaire, développement du droit dans les relations sociales et internationales, critique de la tyrannie et de l'arbitraire sous toutes les formes. (...) Quant à l'idée que les nazis ont utilisé des techniques industrielles pour accomplir leurs crimes et que, par conséquent, c'est la technique, prise abstraitement, qui est condamnable, et, à travers elle, les Lumières qui l'ont encouragée, elle suppose des liens organiques entre les Lumières et les techniques. Or on n'a pas attendu les Lumières pour que les progrès techniques se développent au cours des siècles.

Gérard Cohen
Vitry (Val-de-Marne)

TÉLÉPHONE Nouvelle fusion dans les télécommunications américaines : lundi 11 mai, SBC Communications devait annoncer le rachat, par échange d'actions, de son compatriote Ameritech pour plus de *60 milliards de dollars (360 milliards* de francs). ● CE RAPPROCHEMENT donnera naissance au premier opérateur local aux Etats-Unis qui revendiquera 54 millions d'abonnés dans douze Etats différents. ● LE PAYSAGE des télécommunications américaines serait bouleversé par ce regroupement. A l'issue d'une série de fusions il ne resterait plus que quatre *des sept compagnies régionales* issues du démantèlement d'ATT en 1984. ● CETTE OPÉRATION serait, par son montant, la deuxième fusion jamais réalisée *dans le monde. Elle dé*passerait le rachat de MCI par WorldCom et de Chrysler par Daimler-Benz et se classerait derrière le rapproche*ment* entre Citicorp et Travelers.

Nouvelle fusion géante dans les télécommunications américaines

SBC Communications devait annoncer, lundi 11 mai, le rachat de son compatriote Ameritech, pour quelque 360 milliards de francs. La nouvelle entité deviendra le premier opérateur de téléphone local aux Etats-Unis

LE RYTHME et l'ampleur des fusions provoquées par l'euphorie boursière et la course aux parts de marché ne semble pas près de ralentir. Après le rapprochement des groupes d'automobile Daimler-Benz et Chrysler (*Le Monde* du 8 mai) et la création du premier groupe de services financiers du monde par Travelers et de Citicorp le mois dernier (*Le Monde* du 7 avril), c'est au tour des télécommunications de relever le niveau des enchères. Selon des informations publiées par le *Wall Street Journal* et l'agence *Bloomberg*, le groupe de télécommunications américain SBC Communications devait annoncer, lundi 11 mai, le rachat de son compatriote Ameritech pour un montant qui s'élèverait à plus de 60 milliards de dollars (360 milliards de francs). Cette opération, réalisée par échange d'actions, octroierait une prime importante aux actionnaires d'Ameritech, dont la valeur boursière s'élève actuellement à 48,29 milliards de dollars.

Si ce projet était confirmé et, surtout, approuvé par les autorités de contrôle, il accélérerait de façon singulière la mutation douloureuse des télécommunications américaines, commencée en 1984 et relancée par le « Telecommunications Act » de 1996. Contrôlé par un monopole privé, celui d'ATT – surnommé « Ma Bell » (« Maman Bell ») par les Américains – le marché du téléphone a été réorganisé de fond en comble il y a quatorze ans. Démantelé, ATT se trouvait alors privé de ses activités de télécommunications locales, confiées à sept compagnies issue de son démembrement, et pour cette raison baptisées « Baby Bells ». Ameritech et SBC sont issues de ce démantèlement, mais le nombre des acteurs a entre-temps diminué. Si leur fusion est confirmée, le paysage américain, déjà modifié par une série de fusions, ne comptera plus que quatre compagnies régionales : SBC, Bell Atlantic, BellSouth et US West.

Déjà issue d'un regroupement avec la compagnie californienne Pacific Telesis, transaction qui s'était élevée à 16,5 milliards de dollars, SBC est la plus ambitieuse des « Baby Bells ». Son PDG, Edward Whitacre, étudie parallèlement à son accord avec Ameritech le rachat d'une compagnie de Nouvelle-Angleterre. Cet ensemble revendiquerait 54 millions d'abonnés locaux dans douze Etats allant de la côte est au Pacifique. Rien ne fait peur à ce dirigeant musclé : il est prêt à lancer une offre publique d'achat (OPA) sur Ameritech d'un montant supérieur à celui du rachat de MCI par WorldCom, qui avait déjà estomaqué la communauté financière. Comme il est prêt à étudier une fusion avec ATT : l'hypothèse a été sérieusement envisagée l'été dernier, avant d'être abandonnée en raison de réactions défavorables de la part de la Federal Communications Commission (FCC), l'autorité de régulation du secteur.

VASTES PROJETS

Cet appétit des « Baby Bells », qui, dans un premier temps, ont pu prospérer grâce à leur monopole, a été rendu possible par l'évolution des technologies et, surtout, la réforme de la réglementation du secteur de 1996. Les compagnies régionales peuvent, désormais, accéder au marché « longues distances » à condition de pouvoir prouver qu'elles ont auparavant ouvert leur propre marché local aux concurrents. Ce qui n'a encore jamais pu être prouvé par aucune compagnie à ce jour.

Elles persévèrent pourtant dans leurs vastes projets, au point de faire peur à ATT elle-même. En 1984, le numéro un mondial des télécommunications s'était trouvé contraint de se recentrer sur deux spécialités : l'international et les liaisons « longues distances » aux Etats-unis (l'interurbain), un marché de 70 milliards de dollars par an, qui s'ouvrait parallèlement à la concurrence avec l'émergence de nouvelles sociétés, comme MCI ou Sprint. Les toutes jeunes « Baby Bells », elles, avaient le champ libre dans chacune de leurs sept régions. Bonne affaire pour elles : le marché américain des communications locales s'élève à 100 milliards de dollars actuellement.

Leur succès a dépassé toutes les espérances, car ces sociétés ont progressivement développé leur activité au-delà du *pré carré* qui leur avait été attribué. Elles sont entrées tour à tour sur le marché de la téléphonie mobile, puis se sont intéressées au territoire des compagnies voisines, avant de regarder le marché des liaisons longues distances. Elles sont financièrement en pleine forme et n'hésitent pas à imaginer les projets les plus fous, en utilisant le procédé des échanges d'actions qui permet de procéder à des très grandes fusions sans débourser un centime. Au point que le nouveau président d'ATT, Michael Armstrong, un ancien d'IBM, s'en inquiète très sérieusement. Il a publiquement réclamé, la semaine dernière... le démantèlement des « Baby Bells ».

M. Armstrong souhaite que ces sociétés soient séparées en deux parties, l'une exploitant le réseau téléphonique et offrant l'accès à ce réseau à d'autres compagnies, l'autre commercialisant ses services auprès des clients locaux.

Anne-Marie Rocco

Les dix plus grandes opérations dans le monde

Classement des principales *fusions réalisées ou engagées à ce* jour, en fonction du montant de la transaction en dollars (1 dollar = 6 francs) :
● **Travelers-Citicorp** (Etats-Unis, banque) : 82,9 milliards.
● **SBC Communications-Ameritech** (Etats-Unis, télécommunications) : 60 milliards.
● **Daimler-Benz-Chrysler** (Allemagne, Etats-Unis, automobile) : 43 milliards de dollars.
● **WorlDCom INC-MCI Communications** (Etats-Unis, télécommunications) : 36,5 milliards.
● **Sandoz-Ciba-Geigy** (Suisse, pharmacie) : 36,3 milliards.
● **Mitsubishi Bank-Bank of Tokyo** (Japon, banque) : 33,8 milliards.
● **Kohlberg Kravis Roberts & Co-RJR Nabisco** (Etats-Unis, tabac et agroalimentaire) : 26,4 milliards.
● **UBS-Swiss Bank** (Suisse, banque) : 24,3 milliards.
● **Bell Atlantic-Nynex Corp** (Etats-Unis, télécommunications) : 22 milliards.
● **Grand Met-Guinness Plc.** (Royaume-Uni, alcools) 20,2 milliards.

La justice saisie du rapprochement WorldCom-MCI

GTE, un des plus importants opérateurs locaux de téléphone aux Etats-Unis, a saisi le 7 mai la justice fédérale américaine pour bloquer une autre fusion d'envergure dans le secteur : entre WorldCom et MCI Communications. Pour les avocats de GTE, le rapprochement MCI-WorldCom va fausser la compétition en matière de communications téléphoniques à longue distance et va donner à la nouvelle entité une véritable mainmise sur Internet en lui permettant de contrôler la moitié du trafic mondial. D'autres sociétés américaines de télécommunications, comme Bell Atlantic et Bell South, se sont aussi opposées au rapprochement. Pour se réaliser, *la fusion entre WorldCom et MCI doit encore obtenir* l'aval de la Federal Communications Commission, du ministère américain de la justice et de la Commission européenne. Cette dernière va procéder, mardi 12 et mercredi 13 mai, à l'audition, à Bruxelles, de représentants des deux sociétés.

Les produits français s'exportent mieux au Japon que les magasins

TOKYO
de notre envoyé spécial

Iront ? N'iront pas ? Les trois grands de la distribution française tournent autour du Japon sans se décider à y investir. Carrefour se refuse à commenter l'information selon laquelle il s'apprêterait à créer, en 1999, son premier hypermarché à Tokyo (*Le Monde* des 3-4 avril). Pourtant, au Japon, il se dit que le groupe aurait déjà loué ou acheté un terrain. Auchan n'est présent dans l'Archipel que par une activité d'importateur de vins français, dont il est devenu le numéro un, profitant du boom que connaissent ces produits. Quant à Promodès, le plus ancien dans le pays, via une coopération de treize ans avec le numéro trois local, Jusco, il se contente pour l'instant de promouvoir les produits du terroir de sa gamme « Reflets de France », créée avec des PME françaises, histoire de tester si l'occidentalisation des goûts des Japonais est une mode ou une tendance de fond.

Le deuxième marché de consommation au monde – après les Etats-Unis en volume global et derrière l'Allemagne en chiffre d'affaires par habitant – ne peut laisser indifférents les ténors de la distribution mondiale. Certains ont déjà réussi leur percée. Toys'R'Us, le géant américain du jouet, a atteint, depuis son arrivée en 1991,3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, en créant *ex nihilo* vingt et un magasins et en pratiquant l'importation directe. Du jamais vu dans l'Archipel. D'autres enseignes spécialisées américaines ont ouvert leur premier magasin ou s'apprêtent à le faire : Office Depot et Office Max (fournitures de bureau), Wallgreen (pharmacie et cosmétiques), GAP (habillement)... Le britannique Marks & Spencer est annoncé pour 1999. Et les géants Metro et Wal-Mart, grands concurrents de Carrefour sur la scène mondiale, sont en embuscade. Mais dans l'alimentaire, ce sera autrement plus difficile.

Les Japonais ont longtemps privilégié le petit commerce pour préserver l'emploi chez eux pendant que leurs industriels partaient à la conquête du monde. Résultat : protégé de la concurrence étrangère, le commerce local est peu performant et complètement atomisé. 1,8 million d'entreprises de gros et de détail se partagent le gâteau. Le pays compte un magasin pour soixante-dix-huit habitants, contre un pour cent vingt-deux en France. Les dix chaînes les plus importantes totalisent à peine 5 % de parts de marché. Et il y a encore pléthore de grossistes et d'intermédiaires.

FAILLITES

De plus, après sept ans de crise économique, ce secteur est financièrement sinistré. Il a connu ces deux dernières années une impressionnante série de faillites : Kyôdaru (sushis à emporter, 761 magasins), *Koko Yamaoka (bijouterie*, 104 magasins), Suzuya et Okoshi (prêt-à-porter féminin, respectivement 144 et 202 magasins), Yaohan Japan (supermarché, 56 magasins), Tôshoku (grossiste alimentaire, 36 milliards de francs de chiffre d'affaires), pour ne citer que les sociétés les plus importantes. Les grands magasins Mitsukoshi, l'équivalent nippon des Galeries Lafayette, ont accusé sur l'exercice clos en février 1998 les plus grosses pertes depuis leur fondation. Ses rivaux Seiyû et Daiei ne sont pas mieux lotis ; le second devrait fermer 50 magasins dans les prochains mois.

Face à ces difficultés, les groupes de distribution nippons s'essaient à de nouveaux formats de magasin, proches des concepts occidentaux. Le nombre de centres commerciaux est passé de 791 en 1985 à 2 445 en 1997. Les tentatives d'acclimater l'hypermarché « à la française » n'ont jusqu'ici guère été couronnées de succès : la circulation automobile est engorgée, les mètres carrés rares et chers, et les consommateurs locaux, adeptes de la proximité, détestent faire la queue aux caisses. D'où les hésitations de Carrefour. Dans l'alimentaire, seules les supérettes et les petits supermarchés de proximité (*convenience stores*) tirent leur épingle de ce jeu de massacre. Ce qui pourrait permettre à Promodès, groupe multiformat, de tenter l'aventure. Mais, là aussi, la surcapacité menace : il s'est créé 1 335 magasins de ce type en 1997 !

Paradoxalement, les opportunités pour des étrangers de s'implanter n'ont jamais paru aussi favorables. La loi qui restreint depuis 1974 la création de grandes surfaces a été assouplie et sera abrogée en l'an 2000. Les consommateurs changent. Leur consommation de vin est passée en un an de 1,5 litre à plus de 2 litres par an et par habitant. Celle de fromage a doublé en dix ans, pour atteindre 220 000 tonnes en 1997. Une aubaine pour les produits français. En 1997, *pour la première fois*, le chiffre d'affaires des vins français (1,7 milliard de francs ; + 40 %) a *dépassé celui du cognac (1,5 milliard* de francs ; – 15 %), longtemps le spiritueux préféré des Japonais, après le saké.

Premier exportateur agricole du monde, la France, avec 5,1 milliards de francs d'exportations en 1997, n'est que le dixième fournisseur de produits agro-alimentaires du Japon, qui est pourtant le premier importateur mondial de ce même type de produits. La présence des producteurs français sur les marchés de masse que représentent les ingrédients de base de l'alimentation nipponne (riz, porc, poisson...), où le Japon est loin d'être autosuffisant, est quasi inexistante : 0,6 % de part de marché.

« Les Français se cantonnent trop au haut de gamme, déplore un membre du poste de l'expansion économique français à Tokyo. *Dans la restauration, ils ont ouvert beaucoup de restaurants de grande cuisine qui ont connu leur heure de gloire dans les années 80. Mais les Italiens, eux, quadrillent Tokyo de pizzerias, beaucoup plus populaires. Or la restauration est un vecteur essentiel pour l'exportation des produits alimentaires. »* D'où l'intérêt que trouveraient les industriels français à voir s'implanter les grandes enseignes de la distribution, dans le sillage desquelles ils pourraient mieux s'attaquer au cœur du marché japonais.

Pour l'heure, tout le monde s'observe. Carrefour a, ces derniers mois, d'autres chats à fouetter en Asie, où la crise financière a balayé justement les pays où il s'est bien implanté, la Corée du Sud, la Thaïlande, Taïwan.

Promodès dispose actuellement, en tout et pour tout, d'un seul magasin dans la zone, à Taïwan, et il envisage de le fermer s'il ne parvient pas à convaincre son partenaire local de lui en céder le contrôle. Le groupe normand préfère miser à terme sur la Chine, l'Indonésie et la Corée. A moins que Carrefour ne déclenche l'offensive au Japon...

Pascal Galinier

Le papetier Jefferson Smurfit rachète Stone Container

JEFFERSON SMURFIT CORP., filiale américaine du groupe papetier irlandais, a annoncé, dimanche 10 mai, la reprise de son concurrent Stone Container pour 6,37 milliards de dollars (37,6 milliards de francs). Le nouvel ensemble va devenir le quatrième groupe papetier américain, avec un chiffre d'affaires de 8 milliards de dollars. Les deux groupes espèrent réaliser 350 millions de dollars d'économies suite à leur fusion dans les deux ans. Très endettés, ils prévoient aussi de se séparer d'un certain nombre d'activités, dont la production de pâte à papier, pour se recentrer sur les activités de carton et d'emballage, où ils détiendront 20 % de parts de marché.

Cette fusion s'inscrit dans le vaste mouvement de concentration qui touche l'industrie papetière depuis plusieurs années. Mais c'est une des premières fois qu'un groupe européen prend le contrôle d'un américain.

Un sentiment de révolte gagne les salariés de l'arsenal de Toulon

TOULON
de notre correspondant

En grève depuis le 8 avril à l'appel des syndicats CGT, CFDT, UNSA, FO et CFDT de la Direction des constructions navales de Toulon (DCN), la grande majorité des 3 681 techniciens et ouvriers du chantier naval manifestaient initialement leur hostilité au plan de restructuration gouvernemental visant à réduire de mille le nombre des salariés d'ici à la fin de l'an 2001. Très rapidement, leur mise en concurrence avec des chantiers privés dans le cadre de la réparation de deux navires militaires, le pétrolier ravitailleur *Var* et le navire atelier *Jules-Verne*, endommagés lors d'une collision en Méditerranée (*Le Monde* du 2 mai), aura avivé leurs inquiétudes et leur combativité.

Le 5 mai, en confiant à la société Technitas, filiale du groupe Véritas, associée à un chantier privé de la Méditerranée, la réparation du *Var*, le ministre de la défense, Alain Richard, prenait une décision sans précédent privilégiant le critère qualité-prix contesté par les syndicats.

Selon le ministre, qui a confirmé sa décision aux syndicats le 7 mai, le montant de cette réparation serait de 11,2 millions de francs, contre 23,3 prévus par la DCN. Les grévistes refusent d'entrer dans cette logique de marché, estimant, avec le délégué CGT Alain Bolla, que *« la réparation d'un bâtiment militaire ne peut revenir qu'à un établissement d'Etat ayant vocation de satisfaire les besoins de notre Marine nationale, souveraine et indépendante, sauf à glisser vers un processus de privatisation »*.

QUATRE SIÈCLES D'EXISTENCE

Les grévistes mettent en doute les capacités économiques de l'entreprise choisie pour la réparation du Var et fustigent son indépendance. Pour Gilles Montaland, de la CFDT, *« il est aberrant de constater que 454 millions de francs sont dégagés dans le budget de la défense pour l'accompagnement social des emplois supprimés, que 173 millions de francs du Fonds européen seront consacrés aux restructurations de défense et que 500 millions de francs seront alloués pour le comité de suivi des restructurations de défense en direction des entreprises privées, alors que l'on se cabre sur une différence de devis de réparation de 12 millions de francs ! »*

Mais le fond du problème n'est pas là. Les grévistes en sont conscients et en appellent à la population pour faire obstacle à *« ce mauvais coup porté au-delà de l'arsenal »* qui, en 1987, comptait 9 000 employés et représentait plus d'un quart des emplois industriels du département.

« MÉTASTASES »

Cet arsenal, construit il y a quatre siècles et autour duquel s'est édifié le premier port de guerre français, représente à la fois la vie sociale et économique de Toulon. Des générations se sont succédé dans ses ateliers et bureaux d'études, y trouvant un emploi stable, symbole de promotion sociale. L'arsenal a perdu plus de la moitié de ses effectifs en dix ans et même si 50 % du chiffre d'affaires de la DCN sont encore injectés dans l'économie locale, sa production annuelle n'était plus que de 2,4 milliards de francs en 1997, contre 7 milliards en 1987. Aujourd'hui, c'est la mairie, avec ses 3 200 salariés, qui est devenue la principale pourvoyeuse d'emplois de la ville.

Ce démantèlement touchera également les 350 entreprises sous-traitantes qui emploient près de 4 000 personnes, dont 600 ont déjà été licenciées et 400 le seront dans les mois à venir.

« Avec le FN, Toulon a attrapé le cancer. On pourrait soigner les métastases mais le médecin nous laisse crever... Et c'est d'autant plus douloureux qu'il est socialiste ! » : tête basse, verbe sourd et moral en berne, ce manifestant ne cache pas une désillusion qui gagne. Il est à craindre qu'elle dégénère au fil des jours.

Depuis une semaine, deux escadrons de gardes mobiles ont été déployés à l'intérieur de la DCN et deux autres escadrons de CRS quadrillent la ville sans aucune volonté de discrétion.

José Lenzini

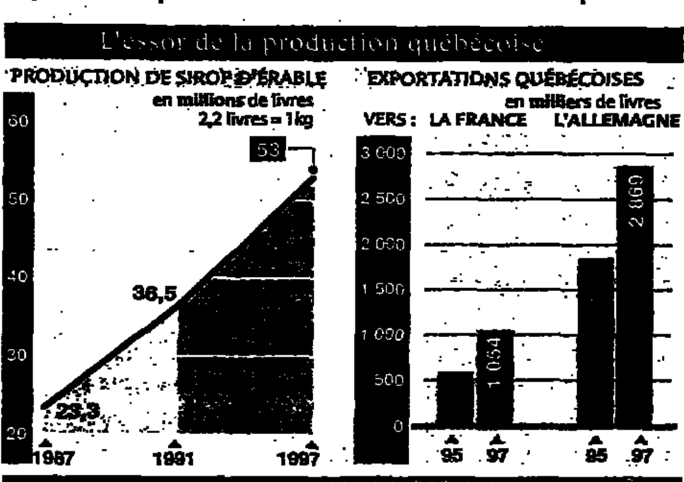
Le sirop d'érable québécois cherche de nouveaux consommateurs mondiaux

Modernisation. Sortie de l'artisanat, la récolte a doublé en dix ans. Producteurs et distributeurs innovent en lançant de nouveaux produits pour séduire les marchés européens et asiatiques

MONTRÉAL
de notre envoyée spéciale

En ce début mai, la récolte d'eau d'érable, cuvée 1998, se termine au Québec. Cette tradition, que les Indiens pratiquaient déjà avant l'*arrivée des Européens*, connaît, depuis une quinzaine d'années, une véritable révolution. Ce qui n'était qu'une activité artisanale typique est en passe de devenir une industrie en plein essor. Jusqu'au milieu des années 80, la récolte s'est faite à la main, l'exploitant *recueillant*, jour après jour, arbre par arbre, le précieux liquide sucré, souvent aidé d'un cheval attelé à un traîneau. Techniquement, de petits « chalumeaux » – tubes métalliques de cinq centimètres de long –, insérés dans l'arbre par une *entaille*, permettaient la collecte de la sève dans un petit seau métallique accolé au tronc. Depuis, l'« ère des réseaux » est arrivée dans ce milieu arboricole. Les arbres sont reliés par des tubes flexibles qui centralisent l'eau d'érable. Une pompe à vide rythme la récolte, qui est automatiquement déversée dans un grand réservoir permettant un stockage sous vide. Ce saut technologique, qui s'est généralisé dans les années 80, a repoussé les limites qui confinaient ce *métier dans un registre artisanal*.

L'eau d'érable ne se récolte en effet que pendant six semaines, entre le dégel et l'apparition des premiers bourgeons de l'arbre, période dite de montée de sève. Sur un laps de temps si court, un exploitant ne pouvait traiter que quelques centaines d'arbres. La mise en réseau a permis l'apparition d'énormes exploitations, comptant plus de 100 000 érables. *« Le nombre d'arbres exploités a plus que doublé en quinze ans »*, précise Charles-Félix Ross, secrétaire général de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.



La production québécoise représente 73% de la production mondiale, 80% avec les autres provinces du Canada, devant les Etats-Unis 20%.

La seconde conséquence de cette *modernisation* est l'augmentation du rendement par arbre. L'aspiration par la pompe à vide et la récolte systématique font qu'un arbre produit jusqu'à deux fois plus d'eau d'érable sur cette courte saison. Ces gains sont précieux, car le rendement par arbre est faible : 42 litres d'eau d'érable ne donnent, après concentration, qu'un seul litre de sirop. Sur les six semaines de récolte, un arbre ne produit, in fine, qu'un kilo et demi de sirop d'érable.

Les statistiques attestent des conséquences spectaculaires de cette modernisation : en dix ans, la production québécoise, qui représente 73 % de la production mondiale, a doublé, pour atteindre 53 millions de livres (environ *24 millions de kilos) en 1997.*

« Ce boom de la productivité et l'augmentation des terres récoltées nous a donné, depuis quelques années, un volume de production plus important et plus stable, car moins dépendant des conditions climatiques », précise Robert Swain, directeur de Shady Mapple Farm, un des quatre acteurs qui centralisent plus de 75 % de la production de sirop du Québec. *La* coopérative de Plessisville a plus de 2 700 membres producteurs et centralise 30 % de la production québécoise ; Shaddy Mapple Farm, rachetée il y a dix ans par le groupe alimentaire américain Heinz, a, en contrat, 1 500 producteurs, et couvre 25 % du marché. Enfin, Mapple Grove Farm et Spring Tree Corporation, deux entreprises américaines, se partagent environ 20 % de la production. *« Nous devons, à la réception, classer les différentes productions »*, précise Nathalie Libersan-Laniel, secrétaire général de la coopérative. Il n'existe, en effet, pas un seul goût « type » du sirop d'érable. A l'identique du vin, le goût du sirop dépend de la variété de l'érable (« à sucre », « rouge », « noir »...), de la composition du sol et même de l'exposition du terrain. Une fois ce tri effectué, ces intermédiaires conditionnent le produit pour le vendre au détail.

Ces acteurs doivent maintenant dépasser ces tâches traditionnelles. Le fort développement de la production les oblige à professionnaliser leur « approche marketing » pour trouver de nouvelles oportunités de ventes. *« Notre plus grand défi est maintenant d'adapter notre produit aux goûts des consommateurs des différents pays que nous visons »*, souligne M. Swain. Avant cette formidable croissance, la production était presque totalement absorbée par les marchés canadien et américain, aux comportements alimentaires similaires : les deux pays affectionnent le sirop au petit-déjeuner sur des pancakes ou crêpes chaudes. Le produit, rare et naturel, est considéré comme un produit de luxe – chez Fauchon, son prix avoisine les 180 francs par litre –, et les marchés visés pour l'exportation sont principalement asiatiques et européens. Il s'agit désormais d'apprendre à adapter ce produit à d'autres habitudes alimentaires. *« Nous avons étudié les recettes japonaises,* précise Mme Libersan-Laniel. *Nous avons trouvé que le sukiyaki, un plat de viande traditionnel, pouvait utiliser le sirop d'érable comme ingrédient. Cet usage est maintenant passé dans les mœurs. »*

Dans les pays européens, le succès va grandissant. Les exportations en direction de la France ont doublé depuis deux ans, triplé en cinq ans pour l'Allemagne. *« Les Français n'aiment pas les produits trop sucrés. Nous avons développé un sirop alcoolisé à répandre sur les fruits frais, qui correspond bien à leurs habitudes alimentaires »*, précise la coopérative. *« Les marchés européens sont très porteurs »*, confirme M. Swain, dont la société est en contrat en France, pour sa distribution, avec Distriborg. *« Nous programmons en France l'arrivée du beurre d'érable, une pâte fondante à tartiner, d'ici la fin de l'année 1998. »*

Laure Belot

Lise et Rolland, « champions du monde »

La *« cabane à sucre »* en bois blanc et aux volets rouges de Lise et Rolland Urbain est entourée de 4 000 érables et de... 25 chevreuils qui ont élu domicile dans cette forêt gérée par la belle-famille de Rolland depuis 1941. Reprenant la tradition, ce mécanicien retraité de General Motors fait monter en puissance son entreprise artisanale. *« Nous avons été une des premières érablières à mettre nos érables en réseau »*, dit-il fièrement.

Seule entorse dans ce décor cent pour cent naturel, les 20 kilomètres de tubes bleus fluorescents qui relient chacun des arbres à une pompe à vide. Grâce à eux, le couple a quasiment doublé sa production. Il vient par ailleurs de se voir décerner le titre de « maître sucrier 1997 », dans une compétition où les meilleurs producteurs mondiaux sont présents. Pour rentabiliser son activité, le couple consacre désormais 40 % de sa production à des produits à plus grande valeur ajoutée, comme le fondant au sirop et un chocolat suisse fourré au beurre d'érable.

La justice redéfinit le rôle des comités d'entreprise en matière d'emploi

L'employeur doit consulter les CE

LA CHAMBRE sociale de la Cour de cassation a rendu, le 5 mai, un arrêt très important. L'affaire opposait, d'une part, la CGT et le comité d'entreprise d'EDF-GDF, de l'autre, les directions d'EDF et de GDF et quatre syndicats : la CGC, FO, la CFDT et la CFTC. La CGT qui est majoritaire au comité d'entreprise (CE) demandait à la justice de déclarer nul un accord sur l'emploi signé fin 1993 car le CE n'avait été ni informé ni consulté préalablement. De son côté, la CFDT avait établi un *« pourvoi incident »*, soulevant une fin de non-recevoir. Pour elle, le CE n'est pas partie prenante à la négociation d'un accord et n'a donc pas qualité pour en critiquer la validité. En appel, les deux parties ont été déboutées et se sont pourvues en cassation.

EXPERTISE

Or l'arrêt rendu va modifier le déroulement de nombreuses négociations sur l'emploi. La Cour s'appuie sur la *« combinaison des articles L 431-5 et L 432-1 du code du travail »*. Le premier prévoit que *« le comité d'entreprise est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle »*. Le second précise que *« lorsque le CE a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise, il peut demander à l'employeur de lui fournir des explications »*.

La Cour a donc jugé que *« la décision du chef d'entreprise doit être précédée par la consultation du CE quand elle porte sur l'une des questions ou mesures visées par le second de ces textes sans qu'il y ait lieu de distinguer selon que la décision en cause est une décision unilatérale ou prend la forme de la négociation d'un accord collectif d'entreprise portant sur l'un des objets soumis légalement à l'avis du comité d'entreprise ; cette consultation doit avoir lieu concomitamment à l'ouverture de la négociation et au plus tard avant la signature de l'accord ; cependant le défaut de consultation du comité d'entreprise, qui peut être sanctionné par ailleurs selon les règles régissant le fonctionnement des comités d'entreprise, n'a pas pour effet d'entraîner la nullité ou l'inopposabilité d'un accord collectif d'entreprise conclu au mépris de ces dispositions et dont la validité et la force obligatoire demeurent soumises aux règles qui lui sont propres »*.

Les entreprises qui négocient un accord concernant l'emploi doivent donc, à un moment ou à un autre, consulter le CE. Le cas échéant, celui-ci est fondé à demander l'arrêt des négociations devant le juge des référés. Il peut porter plainte au pénal pour délit d'entrave ou demander à recevoir des dommages et intérêts. En revanche, le défaut de consultation n'entraîne pas la nullité de l'accord. La Cour a donc précisé les droits du CE sans renforcer son rôle dans la négociation.

Frédéric Lemaître

Deux chaînes de télévision s'adressent à la communauté juive

En négociation avec le bouquet numérique TPS, Télévision française juive (TFJ) et Shalom Channel espèrent diffuser régulièrement à partir du 25 mai des programmes d'information et de culture à l'intention des 650 000 membres de la communauté en France, mais aussi à l'étranger

GUERRE des communiqués et course de vitesse sur le satellite : la Télévision française juive, (TFJ) et Shalom Channel, les deux télévisions destinées à la communauté juive annoncent des émissions régulières dans le courant du mois de mai.

Ces deux chaînes, qui ont été conventionnées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ont toutes deux une ambition d'audience européenne et même mondiale. Les deux projets s'adressent aux 650 000 membres de la communauté juive française et au 1,5 million de la diaspora en Europe. Ces chaînes, qui devraient être diffusées en plusieurs langues (français, anglais et hébreu, russe et allemand), ont profité de la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël pour lancer leurs premières images.

Retransmission des cérémonies organisées, place du Trocadéro à Paris, débats, documentaires, concerts, films : la TFJ a *diffusé 80 heures d'émissions* du 30 avril au 3 mai, avec un budget promotionnel de 1,3 million de francs. Créée par Ghislain Allon et Michaela Heine, deux producteurs de télévision, cette chaîne veut *« montrer la judaïté à la télévision et être la pierre fondatrice de la chaîne juive internationale »*.

Avec un budget annuel de 20 millions de francs, ses responsables espèrent diffuser douze heures de programmes chaque jour dont deux à trois heures *« fraîches »*. *« Nous fabriquerons notamment un journal d'une demi-heure composé pour moitié d'images choisies dans les journaux des télévisions publiques israéliennes et pour moitié de sujets qui intéressent les membres de la diaspora, comme par exemple un reportage sur des manifestations d'extrême droite à Leipzig »*, explique Ghislain Allon, qui souhaite en matière culturelle montrer *« l'unité entre les peuples du Livre »*.

Outre une demi-douzaine de personnes privées, TFJ est financée par Euris, la société d'investissement présidée par Jean-Charles Naouri. *« Notre objectif est qu'aucun actionnaire ne détienne plus de 25 % des droits de vote, quelle que soit sa participation au capital »*, explique M. Allon.

« REFLET DU PLURALISME »

Shalom Channel, pour sa part, avait diffusé, le 30 avril, en direct de Jérusalem, des images de la cérémonie du cinquantième anniversaire de la fondation d'Israël. L'antenne devrait être officiellement ouverte, lundi 25 mai, avec, chaque soir, *« un programme d'information, de culture et de divertissement »*.

« L'information sera le programme-phare de la chaîne. Nous réaliserons notre propre journal, grâce notamment à nos quatre correspondants en Israël et à ceux d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Suisse et de Belgique », explique Albert Myara, PDG de Shalom Channel, qui annonce un budget annuel de 35 millions de francs et *« une montée en puissance progressive »*. L'autre dirigeant de cette chaîne est Michel Marcusson, par ailleurs président de Rendez-vous Télévision, une chaîne érotique diffusant sur l'Europe du Nord et le Maghreb. Le financement est assuré par Singer et Barnea International Marketing, une société d'investissement israélienne, chargée de rassembler 25 % du capital.

Ces deux télévisions se targuent d'illustres patronages où l'on retrouve, dans les deux cas, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, Elie Wiesel, Jacques Attali, notamment. TFJ a, par ailleurs, le soutien d'Henry Kissinger, de George Soros et de Jacques Abergel, ancien patron d'Europe 1, aujourd'hui à BFM. Shalom Channel a recueilli les signatures de plusieurs membres du gouvernement israélien et de journalistes de l'audiovisuel français.

Mais il est probable que certaines signatures datent du temps où il y avait un projet unique de télévision juive. Car depuis deux ans que l'idée de cette chaîne communautaire est née elle a connu plusieurs avatars. Par exemple, Claude Berda, PDG d'AB Productions, devait un moment en être un des grands ordonnateurs. Aujourd'hui, il n'est dans aucun projet.

« L'existence de plusieurs télévisions est un reflet du pluralisme qui existe dans la communauté juive. Des sensibilités différentes peuvent s'y exprimer », commente Haim Musicant, directeur du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Il est vrai que cette diversité existe déjà en matière de radio. En effet, Radio Shalom, Radio J, Radio Communauté et Judaïques FM se partagent à Paris une même fréquence sur la bande FM.

Il reste à savoir si, économiquement, il y a la place pour deux chaînes. Déjà, elles ont eu des difficultés à monter leur tour de table financier ; il n'est pas certain qu'elles trouveront des recettes publicitaires suffisantes pour boucler leurs futurs budgets. D'ailleurs, TPS avec lequel elles sont toutes deux en négociation examine de très près leur situation, avant de les inscrire dans son bouquet. Comme le CSA d'ailleurs l'avait fait, avant de les conventionner pour le câble où elles ambitionnent d'être diffusées. Il est évident que celle qui aura démarré la première bénéficiera d'un avantage certain dans la concurrence qui va les opposer.

Françoise Chirot

La France pionnière

Avec la plus forte communauté d'Europe, il n'est pas étonnant que la France soit la première à créer des télévisions juives, qui ont pour ambition de diffuser vers les autres pays, notamment la Grande-Bretagne.

Leurs responsables espèrent mettre en place un réseau international à desination notamment des Etats-Unis, du Canada, de la Russie, de l'Afrique du Sud. Car, même aux Etats-Unis, à l'exception de deux chaînes, à New York et à Los Angeles, qui diffusent des programmes locaux, aucune télévision n'est particulièrement destinée à cette communauté, qui rassemble plus de 4 millions de personnes.

La Coupe du monde de football sera commentée en breton sur Eurosport

PLOUFRAGAN (Côtes-d'Armor)
de notre correspondante régionale

« Nous pensons que nous allons rendre service à la langue bretonne avec cette initiative que nous voulons d'abord sympathique. » Patrick Le Lay se fait modeste en présentant, samedi 9 mai, en tant que président d'Eurosport International, sa décision de diffuser l'ensemble des matches de la Coupe du monde commentés en Breton. L'opération s'intitule *Kop football ar bed war Eurosport*.

« J'espère que notre graphie ne choquera pas les puristes », s'excuse-t-il par avance. La chaîne du sport propose déjà ses services en quinze langues, pourquoi ne s'adresserait-elle pas aux régions ? Elle nourrit d'ailleurs des projets en catalan et en basque. Mais le breton, c'est différent : *« Notre petite idée est de faire quelque chose pour le pays, enfin pour sa partie bretonnante »*, déclarent en chœur Patrick Le Lay et Charles Biétry, président d'Eurosport France. C'est clair, l'homme de TF 1 et celui de Canal Plus sont bretons et le revendiquent.

Charles Biétry se défend d'agir par nostalgie de sa jeunesse. *« C'est plus que cela,* se défend-il. *Nous n'avons pas le droit de ne pas prendre d'initiative en faveur d'une langue et d'une civilisation, qui me semblent des valeurs refuges dans une société agressive. »* Dans la petite salle du centre régional technique de football Henri-Guérin, à Ploufragan, l'assistance soupire d'aise. Il y a là tous les *« amis »*, dirigeants du ballon rond breton, notamment le président de la Ligue nationale, Noël Le Graët, venu en voisin de sa mairie de Guingamp. Tous se souviennent du temps où « Charles » jouait au stade rennais.

PROJET DE CHAÎNE RÉGIONALE

Un autre ancien footballeur, militant de la langue bretonne, Loeiz Bocquenet, constate qu'il n'a eu aucun mal à réunir en une semaine une dizaine de noms de futurs commentateurs, *« jeunes bretonnants, intéressés par le football et disposant de compétences audiovisuelles »*. Eurosport Breizh sera diffusé sur les deux plates-formes satellitaires CanalSatellite et TPS, et sera disponible sur les réseaux câblés de Brest, Lorient, Nantes, Pontivy et Rennes.

« Il faut sortir la langue bretonne de son ghetto, renchérit M. Le Lay. *Nous allons faire avancer les choses puisque les moyens technologiques modernes le permettent et puisque la volonté existe dans la région de faire vivre ce patrimoine »*, souligne-t-il en rendant hommage aux écoles Diwan, qui célébraient leur vingtième anniversaire précisément ce week-end.

En fait, le dirigeant de TF 1 gardait le meilleur pour la fin. *« Nous avons décidé de réfléchir sérieusement à une chaîne régionale, nous devrions annoncer quelque chose dans un an environ. »* Au premier rang, le président du conseil régional, Josselin de Rohan (RPR), et son vice-président, Jean-Yves Cozan (div. d.), sont tout ouïe. Il a été beaucoup question d'une télévision bretonne durant la dernière campagne électorale, mais à l'état de vague projet. *« Forcément bilingue, il ne s'agirait pas de faire de l'ostracisme à l'envers »*, à forte dominante culturelle, reposant sur des fonds privés *« en dehors de TF 1 et de Canal Plus »* : voilà tout ce que M. Le Lay accepte de livrer pour l'heure. *« L'important, c'est qu'il y ait une suite à cette première étape,* conclut-il. *Parce qu'il n'y a pas pire crime contre l'esprit que de laisser disparaître une langue. »*

Martine Valo

La direction de l'INA défend sa gestion

LA DIRECTION de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a publié, dimanche 10 mai, un communiqué dans lequel elle défend sa gestion, critiquée à la fois par le ministère de la culture et de la communication et par les quatre organisations syndicales de l'établissement – SNRT CGT, CFDT, SNFORT et USNA CFTC – qui ont déposé un préavis de grève pour le 12 mai (*Le Monde* du 8 mai). Le bilan fait état d'une situation bénéficiaire sur les quatre dernières années malgré un résultat prévisionnel négatif pour 1997 (– 6,5 millions de francs), dû essentiellement *« à la baisse de près de 20 % des commandes en provenance des chaînes publiques, soit 23 millions »*.

Selon les dirigeants de l'INA, l'ensemble de ces résultats *« permet à l'Institut de disposer d'un fonds de roulement exceptionnel pour le secteur public audiovisuel de plus de 200 millions de francs »*. *« L'avenir de l'INA doit s'inscrire dans la volonté commune d'entrer dans l'ère du numérique et de pérenniser ses missions dévolues par la loi »*, conclut le communiqué.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le groupe allemand Bertelsmann refuse toute nouvelle concession** pour obtenir le feu vert de la Commission européenne à son projet d'alliance avec Kirch dans la télévision numérique, a déclaré son porte-parole, samedi 9 mai, au lendemain d'une rencontre infructueuse entre les responsables des deux groupes et le commissaire européen à la concurrence Karel Van Miert. Les deux groupes n'ont pas accepté de céder à un tiers indépendant la majorité de leur société commune, Beta Research, qui exploite les licences du décodeur D-box. Le comité consultatif de l'Union européenne a déjà rejeté le projet de fusion des deux groupes et la Commission doit rendre sa décision définitive d'ici au 3 juin.

■ **La RAI et France Télévision ont signé un accord**, jeudi 7 mai, qui prévoit le développement et la création de chaînes thématiques, notamment la préparation d'une chaîne pluri-culturelle à vocation méditerranéenne ainsi qu'un renforcement de la coopération au sein d'Euronews et la multiplication des magazines européens à vocation transfrontalière.

■ **RADIO : NRJ développe sa marque.** Le groupe lancera, vendredi 15 mai, une gamme de CD-Rom pour apprendre à composer et à enregistrer de la musique dance, rave ou hip hop. NRJ compte aussi utiliser sa marque dans *« les domaines du textile, de l'électronique, de l'alimentaire, celui des loisirs et du sport »*.

■ **PRESSE : le groupe britannique Pearson, qui édite *Les Echos* et le *Financial Times*, convoite l'éditeur Simon Schuster**, mis en vente par le groupe américain Viacom. D'autres prétendants comme McGraw Hill, Harcourt, Knowledge Universe, KKR ou Hicks, Muse, Tate & Furst ont également fait acte de candidature.

Le PS propose une réforme de la redevance audiovisuelle

COMMENT sauver la loi sur l'audiovisuel ? Le PS a lancé une contre-offensive en proposant, jeudi 7 mai, un arsenal de mesures visant à moderniser le service public tout en confortant son assise financière. Une manière de chercher une nouvelle jeunesse au projet de réforme de Catherine Trautmann. Malgré une ample concertation voulue par la ministre de la culture et de la communication, son texte, très critiqué par les opérateurs privés, semble enlisé au point de nécessiter une seconde communication en conseil des ministres en juin.

Pour *« nourrir la réflexion du gouvernement »*, Frédérique Bredin, secrétaire nationale du PS à la culture et aux médias, et Michel Françaix, délégué national PS aux médias, souhaitent *« définir une vraie stratégie de développement »* pour le service public de l'audiovisuel. Leur bilan est sans appel : le service public audiovisuel *« a manqué de stratégie de développement et a été contraint d'entrer dans une course aux recettes publicitaires. Il a regardé d'abord impuissant les premiers pas du numérique, avant de s'y lancer à la hâte. Désorienté par la volatilité de ses dirigeants, il a investi inutilement dans de nombreux programmes »*.

Concrètement, ils souhaitent *« assurer, grâce à un plan de financement exceptionnel d'un milliard de francs sur trois ans, le succès du service public dans le paysage numérique par le développement des programmes et l'utilisation des nouvelles technologies »*. Cette somme serait utilisée pour multiplier l'édition de chaînes thématiques publiques d'intérêt général et pour développer l'utilisation de la diffusion hertzienne numérique. Permettant d'offrir un bouquet de chaînes sans être abonné ni au câble ni au satellite, ce procédé, qui nécessite une réelle volonté gouvernementale, prend ses marques en Espagne, en Grande-Bretagne et en Suède.

BERCY RÉTICENT

Bien que Bercy ait toujours été réticent à une telle hypothèse, Frédérique Bredin et Michel Françaix se sont faits les avocats d'une pluriannualité budgétaire pour les chaînes publiques. L'idée est de consolider leur financement, d'autant plus que ces chaînes *« ont souvent moins de moyens que leurs homologues européens »*, notamment que la BBC en Grande-Bretagne ou l'ARD et la ZDF outre-Rhin.

Le PS suggère aussi *« une simplification et une modification de la perception de la redevance »*. Puisque presque chaque foyer détient un poste de télévision, *« il faut en tirer des conclusions au niveau du recouvrement en inversant la charge de la preuve : tout foyer aura à payer la redevance, sauf s'il justifie, dans sa déclaration de revenus, relever de l'un des cas d'exonération prévus »*. Ce système permettrait, en réduisant considérablement la fraude, de dégager un gain d'un milliard de francs. Plusieurs améliorations compléteraient la réforme de la redevance, comme la simplification des barèmes avec un seul taux (couleur/ noir et blanc), un tarif unique quel que soit le nombre de postes dans le foyer et un renforcement des contrôles et des sanctions.

RECETTES PUBLICITAIRES LIMITÉES

Rejoignant un combat mené pendant des années par le sénateur centriste Jean Cluzel (Allier), les deux députés PS ont souhaité améliorer la compensation budgétaire des exonérations sociales de la redevance. Ils espèrent que le remboursement par l'Etat de ces exonérations, tombé à 600 millions de francs en 1997, atteigne 1 milliard de francs d'ici trois ans.

Ce dispositif financier vise à limiter la place des recettes publicitaires des budgets des chaînes publiques pour éviter les dérives de la course à l'Audimat. D'ailleurs, *« pour compenser l'augmentation des recettes publicitaires des chaînes privées liées à cette limitation, un prélèvement spécifique au profit des comptes de soutien »* est préconisé, *« par le biais d'un relèvement de deux points du taux sur les nouvelles ressources publicitaires des chaînes commerciales »*. Une telle idée devrait sans nul doute être fermement combattue par TF 1, M 6 et Canal Plus.

Nicole Vulser

هكذا من الإجمل

AFFAIRES

AGENDA

MARDI 12 MAI

● **Japon** : prix de gros (avril, *Banque du Japon*), *rapport* mensuel de l'Agence de planification économique (EPA).
● **France** : enquête Insee de conjoncture auprès des ménages (avril).
● **Allemagne** : rapport de printemps des six instituts de conjoncture.

MERCREDI 13 MAI

● **Japon** : comptes courants (mars, ministère des finances).
● **France** : indice Insee prix à la consommation en avril (provisoire).
● **Grande-Bretagne** : chômage en avril ; rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre sur l'inflation.
● **Etats-Unis** : ventes de détail en avril ; indice des prix à la production en avril.

JEUDI 14 MAI

● **Japon** : commandes de biens d'équipement (mars, EPA).
● **Suède** : inflation en avril.
● **Allemagne** : conseil central de la Bundesbank suivi de la traditionnelle conférence de presse annuelle ; prix de gros d'avril.
● **Etats-Unis** : demandes hebdomadaires d'allocations chômage ; indice des prix à la consommation pour avril ; stocks des entreprises en mars.

VENDREDI 15 MAI

● **G 8** : Sommet des huit à Birmingham incluant un sommet Union européenne-Russie (jusqu'au 17).
● **France** : balance des paiements (statistiques de février) ; emploi salarié et salaires (résultats provisoires du premier trimestre).
● **Suède** : chômage en avril.
● ***Etats-Unis*** : *production industrielle en mars.*

INDUSTRIE

● **TÉLÉCOMS AMÉRICAINES : SBC Communications** devait annoncer lundi 11 mai l'achat d'Ameritech pour plus de 60 milliards de dollars (*lire page 18*).

● **COURTAULDS : le chimiste britannique** a annoncé lundi 11 mai avoir été « approché » par un autre acheteur potentiel après avoir accepté l'offre de 1,83 milliard de livres (18 milliards de francs) du néerlando-suédois Akzo Nobel.

● **HOECHST : le chimiste et pharmacien allemand** a annoncé vendredi 8 mai la vente au groupe américano-norvégien Alpharma de sa filiale britannique Arthur H. Cox, qui produit et vend des médicaments génériques. Le groupe a choisi de *se retirer de ce secteur*. Cette opération devrait lui rapporter 1,2 milliard de francs.

● **DUPONT DE NEMOURS : Charles Holliday, directeur général** du chimiste américain, a souligné l'importance future des biotechnologies pour son groupe. Les sciences de la vie représenteront 30 % du bénéfice *en 2002 contre* 15 à 20 % actuellement.

FINANCE

● **FRAUDE : Sumitomo Corporation devrait payer**, selon Bloomberg, une amende de 150 millions de dollars (environ 900 millions de francs) infligée par la Commission américaine du *marché à terme des matières* premières, qui mène l'enquête depuis 1995 sur la hausse inhabituelle des prix du cuivre.

● **DEUTSCHE BANK : Rolf Breuer, le président du directoire**, a confié le 8 mai, sur les ondes d'InfoRadio Berlin, qu'il étudiait plusieurs projets, et pourquoi pas une opération comme la fusion de Daimler-Benz et Chrysler.

● **MUTUELLES : la Commission de Bruxelles a décidé de poursuivre la France** devant la Cour européenne de justice pour *« transposition incomplète »* de deux directives assurances qui n'ont toujours pas été appliquées aux mutuelles régies par le code de la *Mutualité*.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40

3986 / 3705 / 3423 / 3142 / 2860 / 2579

12 MAI — 5 NOV. — 11 MAI — L M M J L

3970,02 — 3974,25 — 3944,91 — 3947,45 — 3906,36 — 3970,02

Principaux écarts au règlement mensuel

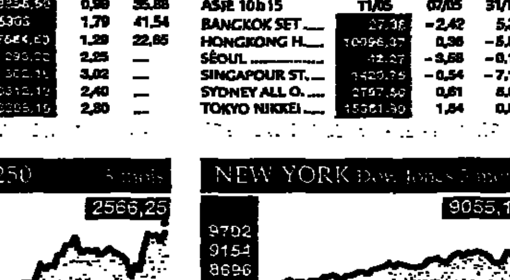
Hausses	Cours 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
LEGRIS INDUST	304,90	+9,25	+45,83
SOCIETE GENER	1041	+6,47	+68,41
JEAN LEFEBVRE	455	+4,89	+31,96
SKIS ROSSIGNO	128	+4,25	+11,73
KLEPIERRE	1154	+3,98	+52,64
SGE	299,50	+3,35	+67,82
ALTRAN TECHNO	1195	+3,27	+160,65
CASTORAMA DUB.	1036	+3,07	+42,19
INTERBAIL	148	+2,70	−6,50
EUROPE 1	1543	+2,69	+19,78

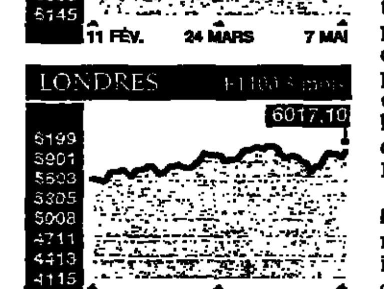
Baisses	Cours 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
VALEO	463	−5,69	+37,92
CRED.FON.FRAN	102,20	−4,97	+9,78
AXA	736	−4,21	+51,38
LVMH MOET HEN	1120	−4,18	+19,11
BOUYGUES	941	−3,78	+37,97
PRIMAGAZ	529	−3,67	+4,17
EURO DISNEY	9,00	−3,62	+32,85
PATHE	1165	−3,62	+2,31
COFLEXIP	576	−3,61	+82,18
BONGRAIN	2690	−3,45	+17,71

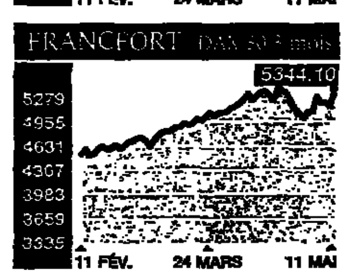
Indices boursiers

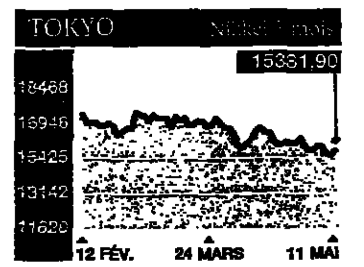
Europe 12h30	Cours 11/05	Var. % 07/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3970,02	1,63	32,38
- SBF 120	2703,37	1,44	31,78
- SBF 250	2566,25	1,27	31,95
- SECOND MAR.	2363,65	0,03	30,59
- MIDCAC	2066,64	0,54	31,49
LONDRES FT100	6017,10	0,78	17,17
AMSTERDAM AEI	1161	1,46	29,28
BRUXELLES BEL	3380,60	0,87	27,61
FRANCFORT D30	5344,10	1,65	25,76
MADRID IBEX35	9256,50	0,99	35,88
MILAN MIB30	25303	1,79	41,54
SUISSE SMI	7644,60	1,29	22,65
STOXX 666	293,22	2,25	—
EURO STOXX 326	302,31	3,02	—
STOXX 50	3312,12	2,40	—
EURO STOXX 50	3365,10	2,80	—

Monde	Cours 07/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9055,15	0,87	14,50
- SP 500	1108,14	1,19	14,19
- NASDAQ	1804,07	1,59	18,72
BUENOS-AIRES M.	493,74	0,38	0,91
JOHANNESBURG	7607,40	0,62	32,07
MEXICO BOLSA	4315,53	−0,50	−6,38
SANTIAGO IPSA	97,02	−0,56	−14,14
SAO PAULO BOU.	11229	1,42	10,03
TORONTO FSE I.	7099,24	1,14	14,92
ASIE 10h15	11/05	07/05	31/12
BANGKOK SET	27,08	−2,42	5,39
HONGKONG H.	10096,07	0,36	−5,84
SÉOUL	42,27	−3,68	−0,17
SINGAPOUR ST.	1420,35	−0,54	−7,13
SYDNEY ALL O.	2797,50	0,61	6,82
TOKYO NIKKEI	15381,90	1,54	0,81









LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 11 MAI. Après trois jours chômés en raison de la fête de la Victoire, la Bourse de Paris débutait cette nouvelle semaine sur une vive hausse, l'indice CAC 40 partant une fois de plus à la conquête des 4 000 points. En hausse de 1,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,70 %. Vers 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 1,61 % à 3 969,29 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 2,5 milliards de francs.

Les chiffres d'affaires trimestriels des sociétés continuaient à réserver de bonnes surprises, susceptibles de faire remonter les prévisions bénéficiaires des analystes pour 1998. Géophysique était en hausse de *9,50 %, Interbail de 8,3 % et Gaumont* de 6 %. Bouygues, qui a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 9 % à périmètre comparable, gagnait 4,6 %.

FRANCFORT

LE MARCHÉ allemand a ouvert en très vive hausse, lundi 11 mai. Dès le début des transactions, l'indice DAX s'appréciait de *0,98 %* à 5 322,30 points. Vendredi 8 mai, le marché allemand avait renoué avec la hausse après trois séances consécutives de baisse en profitant d'un net rebond du dollar, qui avait repris plus d'un pfennig à 1,7715 deutschemark.

LONDRES

A LA VEILLE du week-end, la Bourse de Londres a terminé sur un bilan hebdomadaire négatif modéré de 0,67 %. Fermé lundi 4 mai, le marché londonien n'a pas profité de la flambée de hausses des autres places européennes et a, *par la suite, été saisi d'une* crainte de relèvement des taux d'intérêt. L'indice Footsie est finalement repassé sous les 6 000 points à 5 969,80 points.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé la séance en nette hausse, lundi 11 mai à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a gagné 1,54 % à 15 381,90 points. A la veille du week-end, une chasse aux bonnes affaires menée par des fonds de pension avait permis au marché japonais de terminer à l'équilibre. Selon les courtiers, cette vague d'achat apparaît dès que l'indice avoisine les 15 000 points.

NEW YORK

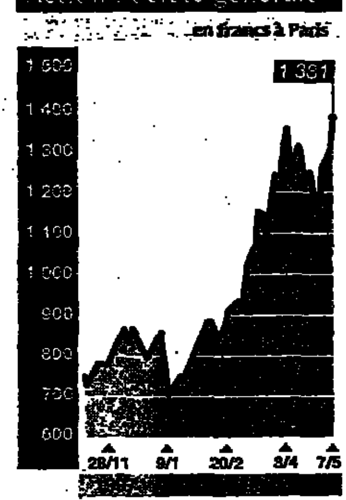
LA FUSION historique entre les constructeurs automobiles Chrysler et Daimler-Benz a fait rebondir les titres des deux sociétés, mais n'a pas réussi à faire progresser l'ensemble du marché boursier, qui se*lon la majorité des analystes, est au* bord d'une correction. L'indice Dow Jones a terminé vendredi 8 mai, à 9 055,15 points, en baisse de 91,92 points (0,96 %) sur la semaine.

Valeur du jour : la Société générale veut séduire

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE *fait* tout pour séduire les marchés boursiers et les investisseurs institutionnels. L'objectif de son président, Daniel Bouton, paraît clair : il veut être dans la meilleure position possible face au mouvement de concentration bancaire européen. Il souhaite pour cela avoir une capitalisation boursière comparable à celle de ses consœurs européennes et accroître ainsi sa capacité à faire appel au marché pour lever des capitaux, au cas où une acquisition intéressante se présenterait, comme, par exemple, celle du Crédit lyonnais.

Pour parler à ses actionnaires, M. Bouton a trouvé les mots justes lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue mercredi 6 mai : il a fixé à 15 % l'objectif de rentabilité des fonds propres de la banque en 2000 et table sur une croissance de 15 % du bénéfice par action au cours des trois prochaines années. En 1997, la banque a dégagé un bénéfice net global de 6,1 milliards de francs. La Bourse a immédiatement réagi. Le 7 mai, le titre Société générale s'est apprécié de 6,5 %, atteignant 1 381 francs, avec 721 000 titres échangés. Depuis le début de l'année, l'action a gagné 68,4 % contre 38,8 % pour les valeurs du secteur financier.

Une progression qui n'étonne pas M. Bouton. Ce dernier a déclaré dans l'hebdomadaire *Investir* du 11 mai :



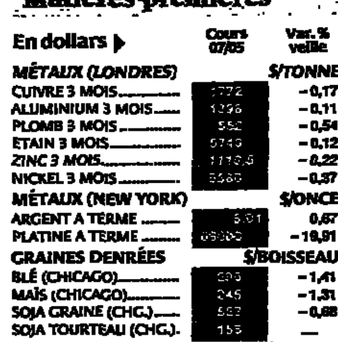
« Le marché prend en compte une rentabilité structurelle de la Société générale supérieure à 10 %, mais ne s'est pas encore rendu compte que nous sommes sur un chemin qui nous amène vers les 15 %. » Il a indiqué que, faute d'avoir réussi à acheter le CIC, la Société générale *« continue à examiner des opportunités d'acquisition de taille relativement modeste en banque de détail en France. Il n'existe pas tellement de banques d'envergure sur le marché français, compte tenu de la spécificité et du niveau de protection des établissements mutualiste »*, regrette-t-il, attendant la privatisation du Crédit lyonnais.

Dans *Le Journal des finances* daté du 9 mai, M. Bouton avait également indiqué son intérêt pour l'achat d'agences en France. La banque a ainsi repris des implantations de la NatWest, du Banco Central Hispano ou d'American Express. En revanche, elle n'envisage pas d'autre opération de croissance externe aux Etats-Unis, où elle boucle l'acquisition de la banque d'affaires Cowen & Co.

Au premier trimestre de l'année, les encours de crédit ont été en légère reprise et les dépôts ont augmenté de 9,7 %. Les actifs gérés sont en forte hausse et les activités de marché ont connu *« un excellent début d'année »*.

Sophie Fay

Matières premières

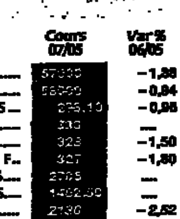


En dollars	Cours 07/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1772	−0,17
ALUMINIUM 3 MOIS	1396	−0,11
PLOMB 3 MOIS	552	−0,54
ETAIN 3 MOIS	5740	−0,12
ZINC 3 MOIS	1115,5	−0,22
NICKEL 3 MOIS	5560	−0,37
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,01	0,67
PLATINE A TERME	69000	−19,91
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	295	−1,41
MAÏS (CHICAGO)	245	−1,31
SOJA GRAINE (CHG.)	582	−0,68
SOJA TOURTEAU (CHG.)	155	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1592	−1,91
CAFÉ (LONDRES)	1955	−0,68
SUCRE BLANC (PARIS)	261,2	—

Pétrole

En dollars	Cours 07/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	...	—
WTI (NEW YORK)	15,07	−0,40
LIGHT SWEET CRUDE	15,09	−0,16

Or



En francs	Cours 07/05	Var % 06/05
OR FIN KILO BARRE	57300	−1,38
OR FIN LINGOT	58200	−0,84
ONCE D'OR LONDRES	295,10	−0,95
PIÈCE FRANCE 20 F	330	—
PIÈCE SUISSE 20 F	328	−1,50
PIÈCE UNION LAT. 20 F	327	−1,80
PIÈCE 20 DOLLARS US	2705	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1482,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2130	−2,52

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était stable, lundi matin 11 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il *cotait* 1,7660 deutschemark et 5,9250 francs. Face à la devise japonaise, il s'inscrivait à 132,55 yens. Lors de leur réunion de Londres, *samedi* 9 mai, les ministres des finances du G 7 n'avaient pas évoqué la question des taux de change.

● **Euro** : la France devait symboliquement frapper, lundi après-midi, à l'usine de Pessac, près de Bordeaux, en présence du ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn, la première de ses pièces de 1 euro, devenant *ainsi le premier* des onze pays officiellement qualifiés début mai pour la monnaie unique à entamer son programme de fabrication. Au total, la France doit produire d'ici au 1er janvier 2002, quelque 7,6 milliards de pièces.

Cours de change

11/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,91	6,61	9,79	4,03	2,98	4,45	0,34	3,35	....
DM	1,77	1,97	2,90	1,20	0,89	0,13	0,89	....	0,30
LIRE	1747,95	1940,77	2882,27	1180,93	875,14	1320,11	....	986,15	294,08
YEN	132,41	147,04	216,84	89,47	66,29	....	7,58	74,72	22,28
FLORIN	2	2,22	3,27	1,35	....	1,51	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,42	....	0,74	1,12	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,41	0,31	0,46	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,47	0,61	0,45	0,68	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,64	0,68	0,50	0,75	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/05	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,35	3,48	5,07	5,59
ALLEMAGNE	3,35	3,55	5,01	5,57
GDE-BRETAG.	6,54	7,34	5,88	5,71
ITALIE	5,69	4,85	5,21	5,73
JAPON	0,42	0,45	1,85	—
ÉTATS-UNIS	5,28	5,10	5,68	5,96
SUISSE	1	1,60	3,14	4,14
PAYS-BAS	3,26	3,82	5,08	5,57

Matif

Cours 12h30	Volume 11/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	24073	103,21	103,10
Pibor 3 mois JUIN 98	10503	96,32	96,28

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 07/05	Achat 07/05	Vente 07/05
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,255	15,68	16,78
CANADA	4,13	3,80	4,40
DANEMARK (100)	87,82	82	92
ESPAGNE (100)	3,95	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	5,93	5,60	6,20
FINLANDE (100)	110,34	104	115
GDE-BRETAGNE	9,76	9,38	10,23
GRÈCE (100)	1,91	1,76	2,25
IRLANDE	8,49	8,08	8,87
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,82
JAPON (100)	4,44	4,25	4,60
NORVÈGE (100)	80,32	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,50	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	76	72	82
SUISSE (100)	402,58	388	412

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, lundi 11 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 10 centièmes, pour s'inscrire à 103,20 points.

Le taux de l'obligation assimilable *du Trésor* (OAT) à dix ans s'établissait à 5,04 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● *Etats-Unis : les* obligations américaines avaient terminé la séance du vendredi 8 mai en baisse. Les opérateurs avaient mal réagi à l'annonce d'une forte baisse du taux de chômage au mois d'avril, tombé à 4,3 %, son plus bas niveau depuis vingt-huit ans. Ce chiffre a relancé les craintes d'un prochain durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, évoqué il y a deux semaines par le quotidien financier *Wall Street Journal*. Le rendement de l'emprunt à trente ans *s'était inscrit à 5,97 % en clôture.*

ÉCONOMIE

La vie moins chère à Tokyo qu'à Londres

LE COÛT de la vie à Tokyo est devenu moins élevé qu'à Londres et Hongkong, mais demeure supérieur à celui de villes comme New York, Singapour, Düsseldorf et Los Angeles, selon une étude publiée lundi 11 mai par l'institut de recherche de la Dai-Ichi Kangyo Bank (DKB).

Cette évolution est due à la dépréciation du yen, souligne cette étude qui compare les prix pour 64 catégories de produits tels que l'électricité, le gaz, les produits alimentaires et les journaux.

Tokyo demeure la ville la plus chère du monde pour l'électricité, le gaz, les soins médicaux, les places de cinéma, les prix de produits alimentaires comme le pain, la viande de bœuf, le sucre et les hamburgers. Pour les loyers, Tokyo se place en deuxième position derrière Hongkong.

■ **G 7 : les ministres des finances** des sept principaux pays industrialisés ont souhaité, samedi *9 mai* à Londres, que les pays les plus pauvres reçoivent davantage d'aide. Mais le G 7 a demandé en contrepartie qu'ils fassent des efforts pour attirer les investissements privés.

■ **Les responsables du G 7** se sont inquiétés des troubles en Indonésie lors de leur réunion à Londres, mais se sont abstenus de toute pression sur le président Suharto.

■ **INDONÉSIE : l'Indonésie et ses banques créditrices privées** ont mis fin, dimanche 10 mai, à trois jours de négociations sans parvenir à un accord final sur la restructuration de la dette privée évaluée à 67,7 milliards de dollars, mais sont convenus de se retrouver fin mai, a indiqué un responsable d'une banque japonaise.

■ **MALAISIE : le premier ministre malaisien** Mahathir Mohammad a réclamé, samedi 9 mai au Caire, une réglementation par *les grandes puissances de la spéculation* sur les changes, responsable selon lui de la crise asiatique qui *« a coûté plus de 1 000 milliards de dollars de pouvoir d'achat »*.

■ **FRANCE : le ministre de l'économie et des finances**, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé, dimanche 10 mai, qu'il n'y aurait *« pas de hausse des impôts en 1999 »* et qu'un choix allait être fait dans les prochaines semaines pour réformer soit la taxe professionnelle, soit la taxe d'habitation.

■ **EUROPE : les monnaies des pays d'Europe du Centre et de l'Est** devraient rapidement se lier à l'euro, la monnaie unique européenne qui sera créée le 1er janvier prochain, ont estimé, dimanche 10 mai à Kiev, les dirigeants de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement).

■ **RUSSIE : la Russie prévoit une forte baisse** de ses taux d'intérêt au second semestre de cette année, et un retour à leur niveau d'avant le déclenchement de la crise financière asiatique, a affirmé, dimanche 10 mai, le gouverneur de la banque centrale russe, *Sergueï Doubinine*.

■ **UKRAINE : Kiev privatisera** cette année 51 % des compagnies génératrices et 75 % des compagnies distributrices d'électricité, a indiqué, dimanche 10 mai, le vice-premier ministre ukrainien Sergueï Tigulpko.

■ **MAROC : le ministre et porte-parole** du nouveau gouvernement de centre-gauche marocain Khalid Alioua a demandé, samedi 9 mai, à la France d'aider le Maroc *auprès du Club de Paris* (groupe des grands Etats créditeurs) pour obtenir de meilleures possibilités d'alléger sa dette.

NOMINATIONS

■ **EUROP ASSISTANCE HOLDING : Monica Mondardini** devient directeur général de la société.

■ **AIRBUS INDUSTRIE : Philippe Delmas** rejoint le groupe en tant que directeur de la straté*gie et des relations extérieures.*

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 11 MAI

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,69 %
CAC 40 : 3972,55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1035	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	945	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Renault (T.P.)	2663	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3050	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1276	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1652	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
AGF	378,80	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Air Liquide	1108	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Alcatel Alsthom	1179	[illegible]	+ 4,24	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,55	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Comptoirs Mod.	3100	[illegible]	—	[illegible]
CPR ■	507	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Cred.Fon.France	103,20	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Credit Lyonnais CI	676	[illegible]	− 9,46	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	468	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Damart	3882	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1385	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Dassault-Aviation	1777	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Dassault Electro	710	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Dassault Systemes	233	[illegible]	− 0,42	[illegible]
De Dietrich	424	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Deveaux(Ly)#	850	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,35	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Dexia France	724	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	185	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Dynaction	211,10	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Eaux (Gle des)	1169	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Ecia	1737	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Eiffage	495	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Elf Aquitaine	782	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Eramet	298	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Eridania Beghin	1297	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Essilor Intl	2495	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2189	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Esso	605	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	3207	[illegible]	− 0,15	[illegible]
SGE	261,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Sidel	445,10	[illegible]	+ 5,14	[illegible]
Silic CA	1049	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Simco	489	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A	1345	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Skis Rossignol	120	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	949	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Societe Generale	1381	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Sodexho Alliance	1116	[illegible]	− 0,53	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Telefonica #	248	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Toshiba #	26,70	[illegible]	+ 0,56	+ 10,26
Unilever act.Div.#	442,10	[illegible]	+ 4,84	[illegible]
United Technol. #	568	[illegible]	+ 0,35	+ 29,54
Volkswagen A.G #	4865	4959	+ 1,93	[illegible]
Western Deep #	151	[illegible]	+ 6,75	[illegible]
Yamanouchi #	137,70	[illegible]	+ 3,84	[illegible]
Zambia Copper	12,90	[illegible]	+ 0,77	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Exa.Clairefont(Ny)	991	[illegible]
Parfinance	425	[illegible]
Paris Orleans	331	[illegible]
Promodes (CI) ◆	2149	[illegible]
PSB Industries Ly	600	[illegible]
Rougier #	414	[illegible]
Saga	178,10	[illegible]
S.I.P.H. ◆	260	[illegible]
Immobanque	720	[illegible]
Lucia	76	[illegible]
Monoprix ◆	462	[illegible]
Metal Deploye	395	[illegible]
Mors	10,30	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	126,50	[illegible]
Optorg	534	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	467,30	[illegible]
Hotels Deauville ◆	780	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	330	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10700	[illegible]
Matussiere Forest	60,90	[illegible]
Moncey Financiere	3185	[illegible]
M.R.M. (Ly)	502	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	109	[illegible]
Poliet	520	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
GFI Industries #	1502	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	25	[illegible]
GLM S.A.	230	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	290	[illegible]
Kindy #	164,90	[illegible]
Guerbet	268,50	[illegible]
Hermes internat. 1#	459	[illegible]
Hurel Dubois	920	[illegible]
Petit Boy #	94,35	[illegible]
Phyto-Lierac #	292	[illegible]
Pochet	855	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	225	[illegible]
Radiall #	752	[illegible]
Robertet #	1270	[illegible]
Rouleau-Guichard	260	[illegible]
Securidev #	116	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	45	[illegible]
Belvedere	1159	[illegible]
BVRP	331	[illegible]
Coil	350	[illegible]
Electronique D2	161,90	[illegible]
FDM Pharma n.	153	[illegible]
Genset	556	[illegible]
Guyanor action B	9,50	[illegible]
High Co.	271	[illegible]
Infonie	87	[illegible]
Joliez-Regol	104	[illegible]
Mille Amis ◆	59,95	[illegible]
Naturex	116,90	[illegible]
Oliitec	1225	[illegible]
Picogiga	233,20	[illegible]
Proxidis	19	[illegible]
R21 Santé	513	[illegible]
Stelax ◆	6,20	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	1048	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	195	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblifion ◆	2292,78	[illegible]
Sicav 5000	966,65	[illegible]
Silvafrance	1668,43	[illegible]
Silvam	665,87	[illegible]
Silvarente ◆	264,04	[illegible]
Silvinter	956,07	[illegible]
Trilion ◆	5136,87	[illegible]
Amplitude Pacifique C	84,57	[illegible]
Elanciel D PEA ◇	259,38	[illegible]
Émergence Poste D PEA ◇	198,36	[illegible]
Géobilys C ◇	702,39	[illegible]
Géobilys D ◇	664,55	[illegible]
Kaléis Dynamisme C ◇	1311,54	[illegible]
Kaléis Équilibre C ◇	1187,90	[illegible]
Kaléis Sérénité C ◇	1115,04	[illegible]
Latitude C ◇	151,82	[illegible]
Latitude D ◇	134,81	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Le Racing Club de Lens est devenu champion de France de football de première division pour la première fois de son histoire, en obtenant le match nul (1-1) à Auxerre, samedi 9 mai, lors de la dernière journée. ● À ÉGALITÉ DE POINTS avec les Messins, qui ont battu Lyon (1-0), les joueurs de Daniel Leclercq se sont finalement imposés grâce à une meilleure différence de buts. ● C'EST UN JEUNE issu du centre de formation du club et natif de la région, Yoann Lachor, vingt-trois ans, qui a marqué le but égalisateur. ● LE TITRE 1998 a été fêté toute la nuit, dans cette ville du Pas-de-Calais, par des milliers de supporteurs venus du Nord, de Picardie et même de Belgique. ● SELON LE MAIRE, ANDRÉ DELÉLIS, cette victoire est une *« revanche pour toute une région cruellement frappée par la crise économique, oubliée des médias et des pouvoirs publics ».*

Lens offre au Nord la plus belle des revanches

Le Racing Club de Lens a gagné le titre de champion de France de première division à l'issue d'une dernière journée riche en émotions. Un scénario idéal qui a fait trembler les supporteurs de la formation du Pas-de-Calais, devenue le porte-drapeau des espoirs de toute une région

LENS

de notre envoyé spécial

Il était dit que la prise de pouvoir de Lens sur le football français se ferait par effraction. Celle-ci s'est produite sur le coup de 2 heures du matin, dimanche 10 mai, quand toute une ville congestionnée, grimée aux couleurs sang et or, enivrée de bière et de bonheur, convergea, sans mot d'ordre, vers son stade fétiche, fit sauter les serrures des grilles et – scène irréelle pour un sacre – remplit des tribunes désertes, plongées dans la nuit. En quelques minutes, la foule avait envahi les gradins de ce théâtre d'ombres, allumé ses projecteurs et transformé Bollaert en un décor de spectacle pour une kermesse populaire dans le meilleur de la tradition du Nord.

Par superstition, rien n'avait été préparé pour le retour des « champions ». Mais les fêtes improvisées sont toujours les plus belles. Alors, au son des grosses caisses et des trompettes, au milieu des feux de Bengale rougeoyants, les dévots envahissent la pelouse et l'embrassent. Ils esquissent des « chenilles », des farandoles, prennent d'assaut le banc des entraîneurs et les tribunes de presse. Ce stade est leur stade, et cette victoire, leur victoire.

Appelées en renfort pour faire patienter la foule, des pom-pom girls offrent, dans une scène soixante-huitarde, des écharpes aux CRS. Quand, à 3 heures du matin, les joueurs exténués arrivent enfin et font un tour d'honneur, les 20 000 présents en oublient leurs chants guerriers (*« Aux armes les Lensois ! »*) et entonnent de simples *« Merci Lensois »*.

Deux jours n'auront pas été de trop pour épancher ce trop-plein de bonheur, oublier la longue série des épreuves et humiliations, depuis si longtemps subies par toute une région, assouvir un besoin de revanche et de reconnaissance. Car ce n'est pas seulement Lens qui, pour ce jour de gloire, s'était réapproprié son stade. On est venu d'Arras, de Calais, de Boulogne, de Picardie et de Belgique pour participer à la cérémonie. Quand dimanche après-midi, dans les avenues d'une ville écrasée de soleil, les joueurs sont hissés sur un camion rouge et jaune, décoré comme un char de triomphe, le maire, André Delelis, ne craint pas, sur le mode épique, de faire la comparaison avec les scènes de la Libération.

« PERSONNE NE NOUS VOYAIT »

Chevauchant une Harley-Davidson d'un autre âge, Didier n'en finit pas non plus de remonter le temps. *« C'est toute une région qui gagne enfin quelque chose*, dit-il. *Lens, vitrine de l'Europe, quelle récompense ! »* Au Café de Paris, les yeux perdus au fond de sa chope de bière, Claude évoque à son tour l'épopée minière, les coups de grisou, la silicose, le marasme économique. L'humiliation sportive aussi. *« On a toujours prétendu que Lens n'était pas à sa place*, se rapelle-t-il, le coeur gros. *Personne ne nous voyait champions. »* Comme lui, dans cette nuit folle, les supporteurs lensois savourent leur revanche contre une France du football qui n'aurait d'yeux que pour le Paris Saint-Germain, Marseille, Monaco et, jusqu'à la dernière minute, pour Metz.



DENIS CHARLET/AFP

Dans les rues de Lens, dimanche 10 mai, les joueurs du RCL défilent parmi plus de quarante mille supporteurs.

Leur soulagement était à la mesure du suspense qu'ils venaient de vivre. Au Hoegaarden, place du Cantin, les mêmes, fanions en tête, visages peinturlurés, avaient assailli, samedi 9 mai, dès 18 heures, le café de Fred Leblanc et pris position devant son écran géant. Comme dans le « kop » de Félix-Bollaert à chaque avant-match, ils avaient sorti leurs tambours et leurs écharpes, chanté une première *Marseillaise* lensoise, crié le nom de leurs joueurs foulant la pelouse. Mais l'annonce d'un but rapide à Metz jetait un premier coup de froid. Le pire restait à venir à Auxerre : l'ouverture du score par Sabri Lamouchi (12e) est suivie à Lens d'un silence de mort.

À 21 H 14...

C'est le scénario catastrophe qui se met en place, le cauchemar des trois finales de Coupe ratées (1948, 1975, 1998) qui recommence. Les visages se figent, les estomacs se nouent, les yeux se vident. Revient le couplet des temps de défaite, celui de la *« malédiction »*, de l'*« injustice »*. Avoir été si près du but – Coupe et titre – et tout perdre ! Puis, comme dans un réflexe de survie, les supporteurs du Hoegaarden retrouvent la voix. Poing en avant, face à l'écran, ils scandent : *« Poussez les avants lensois ! Allez Lensois, vos supporteurs sont là ! »* Sur le terrain d'Auxerre, un énorme bandage sur la tête, Vladimir Smicer ressemble à un combattant sur le front de Verdun et arrache des cris de commisération.

C'est à 21 h 14 que le temps bascule, que les Hoegaarden, Café de Paris, Zébulon, Sensass, Irish Tavern, McEwans explosent, que les rues relâchent leur population. Parce qu'à 21 h 14 un enfant du pays, Yoann Lachor, vingt-trois ans – le plus jeune joueur de l'équipe, issu du centre de formation –, vient de marquer, avec son visage d'ange, le but égalisateur, synonyme de sacre pour le Racing. Il reste trente-sept minutes à jouer : ce sera un enfer de stress et un avant-goût de libération. Les secondes s'écoulent à la vitesse des heures. On ferme les yeux à chaque coup franc devant la cage du gardien lensois.

CHORALES DANS LA RUE

Il faudra le coup de sifflet final pour que le Hoegaarden se dresse d'un bond. Que fusent les premiers cris *« On est champions ! »* Que la foule, les klaxons, les fumigènes envahissent la rue et la nuit. Que les chorales reprennent de plus belle. Que, sur les capots des voitures, dansent de jeunes filles comme à un bal de carnaval. C'est le « mai » des Lensois.

Toute une ville qui, jusqu'à dimanche soir, se libère et, réputée pudique, se montre au balcon : *« Vous imaginez, une petite ville comme Lens champion de France ! »* Le rêve s'est mué en réalité. De *« club sympa »*, comme dit Gervais Martel, Lens est devenu un *« grand club »*, et la petite sous-préfecture du Pas-de-Calais, la référence d'une région de quatre millions d'hommes, le symbole de sa fidélité et de son renouveau.

H. T.

TROIS QUESTIONS À

ANDRÉ DELELIS

1 Cette ville de Lens, dont vous êtes le maire, va-t-elle enfin sortir de son image d'éternelle sinistrée ?

Ce titre de champion est une revanche pour toute une région cruellement frappée par la crise économique, oubliée des médias et des pouvoirs publics. En trente ans, 220 000 emplois ont disparu du bassin minier, où certaines zones atteignent des niveaux de chômage de 30 %. A *Lens, 63 % des « contribuables » ne sont pas en mesure de* payer l'impôt. Or le stade Félix-Bollaert a toujours pu compter sur la fidélité d'au moins 25 000 supporteurs, dont une moitié de chômeurs, de jeunes de moins de trente ans, de salariés au pouvoir d'achat très peu élevé.

2 Revanche sportive aussi...

Il y a trente ans, abandonné par les Houillères, le Racing-Club de Lens redescendait en deuxième division et renonçait au professionnalisme. Son ancien propriétaire *voulait raser le stade pour construire* des HLM. *Je me souviens* des comités de soutien créés dans la ville, des troncs tendus dans les bistrots, de l'intelligence du Groupement *du football professionnel, qui a pensé que la région* Nord - Pas-de-Calais ne pouvait pas se passer d'un club comme le nôtre. Après la traversée du désert, nous avons obtenu deux finales de Coupe de France, vingt-quatre participations en Coupe d'Europe et, aujourd'hui, un titre de champion de France.

3 En attendez-vous des retombées économiques ?

Grâce au public, aux sponsors, aux entreprises locales, le club bénéficie de soutiens exceptionnels. Son *principal atout est la région Nord - Pas-de-Calais* : 13 % seulement des fidèles de Bollaert sont des Lensois de souche. Alors, il faut gommer la mauvaise image du Nord, qui est combatif, enthousiaste, joyeux. Le football réconcilie chômeurs et patrons, élus communistes et RPR. Déjà, la décision de faire jouer la Coupe du monde 1998 à Lens, que beaucoup avaient prise pour une folie, a donné lieu à des investissements exceptionnels, à des milliers d'aides et d'emplois. La ville est en plein chantier. Le titre et le Mondial doivent attirer les investisseurs.

Propos recueillis par Henri Tincq

Quatre-vingt-douze ans pour un titre

Le Racing Club de Lens, sacré champion de France *1998 au goal* average, lors de la dernière journée, attendait ce titre depuis quatre-vingt-douze ans. Fondée en 1906, la formation, qui a passé quarante-quatre saisons en première division, n'avait jamais pu l'inscrire à son palmarès. Une semaine après avoir perdu la finale de la Coupe de France contre le Paris *Saint-Germain, au* Stade de France (1-2), Lens a donc obtenu, samedi 9 mai, son premier titre majeur. Le club termine à égalité de points (68) avec le FC-Metz, mais le devance grâce à une meilleure différence de buts (+ 25 contre + 29). *Lens est qualifié* directement pour la Ligue des champions, alors que les Messins disputeront le tour de qualification.

● **Date de création** : 1906.
● **Statut** : association loi 1901 à statuts renforcés.
● **Couleurs** : « sang et or », maillot rayé horizontalement rouge et jaune, culotte rouge, *bas rayés*.
● **Budget prévisionnel** : 95 millions de francs.
● **Président** : Gervais Martel (quarante-trois ans), chef d'entreprise.
● **Entraîneur** : Daniel Leclercq (quarante-huit ans).
● *Stade* : *Félix-Bollaert* (42 000 places).
● **Record de spectateurs** : 48 912 (Lens-Marseille le 15 février 1992).
● **Palmarès** :
– *championnat* : champion de première division 1998, champion de France de deuxième division 1937, 1949, 1973.
– *Coupe de France* : finaliste 1948, 1975, 1998.
– *Coupes d'Europe* : six participations (cinq en Coupe de l'UEFA et une en Coupe des coupes).
● **Equipe-type 1997-1998** : Warmuz-Sikora, Magnier, Wallemme (ca. p), Lachor-Foé, Ziani, Déhu-Smicer, Drobnjak, Vairelles.
● **Parcours 1997-1998** : *le 2 août*, Lens débute le championnat avec une victoire contre Auxerre (3-0) qui lui permet déjà d'occuper la première *place du classement. Lors de la 8e journée*, le RCL rétrograde à la 10e place – son plus mauvais classement cette saison –. *A la mi-championnat*, le club artésien se trouve au 6e rang, à six points du FC Metz, champion d'automne. *Lors de la 28e journée*, le Racing est revenu à la 2e place, à une longueur des Messins, pour prendre seul le commandement deux journées plus tard à l'occasion de son succès important à *Metz* (2-0), le 29 mars. *Le 13 février*, à Châteauroux (1-2), dernière des huit défaites de Lens. Lens a aligné ensuite sept victoires consécutives, marquant dix-sept buts en en encaissant un seul contre Bastia (5-1), lors de la 33e journée.
● **Bilan 1997-1998** : vingt et une victoires, cinq nuls et huit défaites, 55 buts marqués (meilleure attaque avec Auxerre) et 30 encaissés. Les Lensois ont reçu 4 cartons rouges et 46 cartons jaunes.

Les « garçons » de Daniel Leclercq transforment un match nul en triomphe

AUXERRE

de notre envoyé spécial

Il y avait décidément trop de monde dans ce vestiaire. Trop de bruit, de rires, d'embrassades, de hurlements : Daniel Leclercq a préféré sortir. Il a fendu la foule qui encombrait les couloirs, à la recherche d'un endroit calme. Il l'a trouvé dehors, derrière le car qui attendait ses joueurs. Blotti contre le ventre du véhicule, il a sorti une Royale de son paquet. Sans prononcer un mot, il a commencé à tirer avec volupté sur sa cigarette, basculant la tête en arrière pour envoyer les volutes dans le ciel auxerrois. Sa manière d'exprimer son bonheur.

« Je n'aime pas trop faire la fête, mais j'aime bien voir les autres la faire », s'excusait l'entraîneur de Lens. L'homme contemplait, le regard absent, cette liesse dont il était le premier responsable. Il faudrait plus qu'un titre de champion de France pour changer la personnalité introvertie de Daniel Leclercq. Samedi 9 mai, une fois le *match nul (1-1) arraché et le titre* national acquis, le pêcheur émérite aurait sans doute aimé se transporter au bord d'une rivière et taquiner le goujon avec béatitude. Mais il n'avait pas vraiment le choix : le football est un sport populaire. Daniel Leclercq a écrasé son mégot et replongé dans la cohue, encaissant les bourrades amicales, acceptant les bises et les étreintes anonymes.

Tout aussi machinalement, il a parlé : *« C'est un moment fabuleux qui achève une saison exceptionnelle : je suis fier d'avoir dirigé cette équipe. Les joueurs se sont identifiés à ce que je leur demandais. Ma philosophie ? Mêler rigueur et plaisir. »* Paradoxalement, le personnage n'aura vraiment souri qu'une fois, quand l'Auxerrois Sabri Lamouchi a ouvert le score contre son équipe (12e).

Le but marqué par Yoann Lachor vaut symbole

Daniel Leclercq connaît trop son sport pour en ignorer la règle fondamentale : *« Le football sait être extraordinaire à certains moments et tellement injuste à d'autres. »* Quand on a fait d'un jeu sa vie, il faut en accepter l'imprévisible fortune. L'homme se doute bien que l'embellie qui a porté l'équipe en tête du classement, après une médiocre treizième place la saison précédente, n'est pas uniquement due à son arrivée.

En cette entame de rencontre, la chance, ce condiment indispensable, avait à nouveau fui Lens, comme elle l'avait fait la semaine précédente contre le Paris-Saint-Germain, en finale de la Coupe de France. Elle se fit prier lors des multiples actions qui échouaient d'un rien. Mais elle sut cette fois revenir, pour offrir un sacre sur le fil. Lens devenait champion de France à la différence de buts. Dans les vestiaires, la joie était d'autant plus débridée que le suspense fut intense. Et comme les mots et les blagues de potache ne suffisaient pas à traduire leur euphorie, les Lensois sont retournés sur la pelouse communier par gestes avec leurs supporteurs. Dans un strip-tease burlesque, ils ont jeté leur maillot et leur short. Puis ils sont retournés à leur vestiaire, n'ayant gardé que leur slip et des protège-tibias qui leur tombaient sur les chaussures.

Après avoir pleuré comme un enfant, Gervais Martel essayait de retrouver une contenance de président de club, en maniant son téléphone portable. Dix ans qu'il œuvrait pour ce couronnement, ayant connu au mieux les accessits en Coupe UEFA, au pis la relégation en deuxième division. Son Racing obtenait enfin un premier titre de champion de France de première division, après quatre-vingt-douze ans d'existence. L'événement allait bien au-delà du sport.

Lens, qui se croyait déconsidérée, se découvrait avec délices belle et adulée. *« Fiers d'être lensois »* : il y a toujours eu du défi dans le slogan inscrit sur les écharpes. Samedi, la formule est devenue une revendication politique. *« Il faut en finir avec l'image des corons qui nous colle à la peau*, s'exclamait Gervais Martel. *Nous avons démontré que nous sommes une région tenace et dynamique. Nous avons toujours dégagé une identité de club sympathique. Nous avons aujourd'hui prouvé que nous pouvons aussi gagner. »*

Que Yoann Lachor ait marqué le but égalisateur (53e min) qui a permis le sacre du RC Lens vaut symbole. A vingt-trois ans, le joueur ne connaît des mines que les on-dit sur la vie du fond et le décor de grandes roues immobiles à jamais. Bien qu'originaire de la région, il ne connaît du charbon qu'une tradition culturelle qui perdure. Le reste, l'imagerie de *Germinal* ou les soubresauts de la fermeture des puits, appartient à l'Histoire. Samedi, d'un plat du pied expédiant le ballon dans le but auxerrois, Yoann Lachor a vaincu Emile Zola.

Benoît Hopquin

هكذا من الأصل

La saison de football 1997-1998 a battu des records de popularité

Les clubs de première division ont su ramener le public dans les stades

Les records d'affluence du championnat de France ont été battus lors de la saison 1997-1998 dans les stades de première division. 16 544 spectateurs ont, en moyenne, assisté aux rencontres, dans des équipements modernisés à l'approche de la Coupe du monde 1998. La France se situe encore loin derrière les autres grands pays du football européen, qui en moyenne reçoivent environ 30 000 spectateurs par match.

EN JUILLET 1997, juste avant que ne débute ce championnat de France 1997-1998 réduit à dix-huit clubs, la plupart des responsables du football français affichaient un optimisme que beaucoup d'observateurs jugeaient déplacé. Noël Le Graët, président de la Ligue nationale (LNF) et grand patron du football professionnel, expliquait qu'en dépit du nouvel exode de joueurs français à l'étranger, le championnat de première division allait, en partie grâce à l'« effet Mondial », attirer un nombre record de spectateurs dans les tribunes de stades enfin modernisés.

Aujourd'hui, alors que la compétition s'est achevée en offrant, lors de la dernière journée du suspense, du spectacle et de l'émotion, Noël Le Graët peut se réjouir. Par rapport à la saison précédente, le championnat a effectivement attiré plus de spectateurs dans les tribunes. La moyenne par match est passée de 14 210 à 16 544 spectateurs.

Si la France reste à la traîne par rapport aux grands championnats européens qui, de l'Angleterre à l'Espagne en passant par l'Allemagne et l'Italie, attirent en moyenne 30 000 spectateurs par match, le progrès est considérable. Et les chiffres enregistrés les 25 et 26 avril à l'occasion de la 33ᵉ journée de championnat resteront dans l'histoire car, pour la première fois, il y avait plus de monde dans les stades français que dans les tribunes des autres grands pays du football européen, Bundesliga exceptée ! (35 138 spectateurs par match en Allemagne, 31 111 en France, 30 634 en Angleterre, 27 376 en Italie, 21 841 en Espagne).

SEULEMENT DEUX INTERNATIONAUX

« Avant le début de la compétition, j'avais fixé la barre à 17 000 spectateurs de moyenne. A peu de chose près, nous avons atteint cet objectif ambitieux. Grâce au Mondial, les stades français sont devenus confortables. Même les villes qui n'accueillent pas la Coupe du monde ont décidé d'investir dans leurs infrastructures. Petit à petit, grâce à ces aménagements structurels et au développement d'une vraie politique de marketing, le football français est en train de combler son retard », souligne Noël Le Graët.

Que ce championnat 1997-1998 ait connu un fort succès populaire est indéniable. Mais cela signifie-t-il nécessairement que le niveau de la compétition se soit élevé ? Il est par exemple surprenant de constater que les deux meilleures équipes françaises de la saison ne comptent en tout et pour tout que deux internationaux chez les Bleus d'Aimé Jacquet (les Messins Robert Pires et Lionel Letizi).

Pour la sixième saison consécutive, le football français a sacré un champion différent. Après l'Olympique de Marseille, le Paris Saint-Germain, le FC Nantes, l'AJ Auxerre et l'AS Monaco, c'est donc au tour de l'étonnante équipe du Racing Club de Lens de remporter le titre. Contrairement aux autres championnats européens où le titre se joue régulièrement entre les trois ou quatre mêmes équipes, le football français aime varier les plaisirs. Certains y verront un signe de vitalité réjouissant, d'autres la preuve que le nivellement par le bas d'un championnat privé de la plupart de ses vedettes depuis les retombées de l'arrêt Bosman est une réalité.

« La valeur moyenne de notre championnat est très bonne, grâce notamment aux résultats de notre politique de formation, reconnue comme l'une des meilleures si ce n'est la meilleure en Europe », déclare Noël Le Graët, qui déplore tout de même l'absence de deux ou trois « très grands clubs » aux budgets conséquents, capables de retenir au pays les meilleurs joueurs français et de séduire des vedettes étrangères.

Si les joueurs lensois et messins ont, tout au long de cette saison, offert un spectacle réellement digne d'intérêt, cela n'a pas été souvent le cas chez leurs adversaires. Alternant le bon et le médiocre, les Monégasques, Marseillais, Bordelais ou Parisiens ont rarement donné du championnat de France l'image d'une compétition haut de gamme. Si la moyenne de buts inscrits est légèrement supérieure à celle de la saison dernière (2,36 buts par match contre 2,33), elle reste inférieure à celle enregistrée dans les pays voisins.

Les performances relativement discrètes des nombreux clubs français engagés sur la scène européenne ont tendance à donner raison à ceux qui considèrent le championnat de France comme une compétition de second plan. Si l'on excepte l'AS Monaco de Jean Tigana qui a atteint avec un certain brio les demi-finales de la Ligue des Champions, aucune autre formation française n'a véritablement brillé en Europe.

SOUS-CAPITALISATION

A ce niveau de compétition, l'aspect matériel prend une nouvelle dimension. Un budget de fonctionnement d'environ 300 millions de francs ne constitue qu'un budget « moyen » à l'échelle européenne. Or pour l'instant, aucun club français n'est en mesure de dépasser ce seuil.

La sous-capitalisation des clubs, faiblesse historique et structurelle, est en train d'être combattue. Canal Plus avec le PSG, Adidas avec l'OM, IMG-McCormack avec Strasbourg, bientôt les britanniques d'Enic avec Bordeaux sont les garants d'un développement financier nécessaire. En attendant une nouvelle loi permettant aux clubs de changer de statuts et d'être ainsi en mesure de verser des dividendes à leurs actionnaires, en attendant également l'introduction en Bourse de quelques ambitieux, le football français doit se débrouiller avec ses atouts, qui sont réels : une politique de formation qui a fait ses preuves et des structures modernisées.

Alain Constant

Le bilan

- **Champion de France de première division :** RC Lens, qualifié directement pour la Ligue des champions.
- **Vice-champion de France de première division :** FC Metz, qualifié pour le 2ᵉ tour préliminaire de la Ligue des champions.
- **722 buts** ont été inscrits lors des 34 journées de championnat de France. Soit une moyenne de 2,36 buts par match, contre 2,32 buts la saison passée.
- **70 penalties** ont été sifflés au total, soit une moyenne de 0,23 par match ; 53 ont été marqués.
- **1 092 cartons jaunes et 58 cartons rouges** ont été distribués en 306 rencontres. Une moyenne de 3,57 avertissements (cartons jaunes) par match, contre 3,55 en 1996-1997.
- **Coupe de France :** Paris Saint-Germain, qualifié pour la Coupe des coupes.
- **Coupe de la Ligue :** Paris Saint-Germain.
- **Qualifiés pour la Coupe de l'UEFA :** AS Monaco (3ᵉ), Olympique de Marseille (4ᵉ), Girondins de Bordeaux (5ᵉ), Lyon (6ᵉ).
- **Qualifiés pour la Coupe Intertoto :** Auxerre (7ᵉ), Bastia (9ᵉ).
- **Relégués en deuxième division :** En Avant Guingamp (16ᵉ), Berrichonne Châteauroux (17ᵉ), AS Cannes (18ᵉ).
- **Champion de deuxième division :** AS Nancy-Lorraine.
- **Accèdent à la première division :** AS Nancy-Lorraine (1ᵉʳ), FC Lorient (2ᵉ), FC Sochaux (3ᵉ).
- **Relégués en championnat National :** Louhans-Cuiseaux (19ᵉ), Toulon (20ᵉ), Martigues (21ᵉ) et Mulhouse (22ᵉ). A noter que Toulon, en dépôt de bilan, jouera la saison 1998-1999 en CFA 2.
- **Accèdent à la deuxième division :** à deux journées de la fin, trois clubs sont à la lutte pour les deux premières places, synonymes de montée en D2 : Ajaccio AC (1ᵉʳ, 74 points), Sedan (2ᵉ, 69 pts) et Créteil (3ᵉ, 68 pts).

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Monaco-Bordeaux	5-2
Cannes-Guingamp	1-3
Auxerre-Lens	1-1
Metz-Lyon	1-0
Le Havre-Marseille	1-1
Strasbourg-Montpellier	3-0
Bastia-Nantes	2-1
Châteauroux-Paris SG	2-1
Rennes-Toulouse	1-0

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1. Lens	68	34	21	5	8	+25	=	GGGGN
2. Metz	68	34	20	8	6	+20	=	PGGGG
3. Monaco	59	34	18	5	11	+18	▲	GNPGG
4. Marseille	57	34	16	9	9	+20	▼	NNPNN
5. Bordeaux	56	34	15	11	8	+8	=	GNGGP
6. Lyon	53	34	16	5	13	+2	=	PNGGP
7. Auxerre	51	34	14	9	11	+10	=	PNGNN
8. Paris SG	50	34	14	8	12	+8	=	GNPPP
9. Bastia	50	34	13	11	10	+5	=	GNGPG
10. Le Havre	44	34	10	14	10	+3	=	PNGGN
11. Nantes	41	34	11	8	15	-6	=	GNPNP
12. Montpellier	41	34	10	11	13	-10	=	PGPNP
13. Strasbourg	37	34	9	10	15	-4	▲	GNPNG
14. Rennes	36	34	9	9	16	-12	▲	GPPNG
15. Toulouse	36	34	9	9	16	-20	▼	PNGPP
16. Guingamp	35	34	9	8	17	-12	=	PPGPG
17. Châteauroux	31	34	8	7	19	-28	▲	PNPPG
18. Cannes	28	34	7	7	20	-27	▼	NPPPP

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1. Metz	0	47
2. Marseille	0	56
3. Guingamp	0	88
16. Montpellier	5	65
17. Bordeaux	7	58
18. Bastia	8	73

[illegible] 1 Lens et Auxerre 55 buts • 2 Monaco 51 buts • 3 Bordeaux 49 buts

[illegible] 1 Marseille 27 buts • 2 Metz 28 buts • 3 Lens 30 buts

[illegible] 1 Guivarc'h (Auxerre) 21 buts • 2 Trezeguet (Monaco) 18 buts • 3 Ikpeba (Monaco) 16 buts

Le championnat 1998-1999 commencera le 9 août 1998.

Les McLaren signent en Espagne leur troisième doublé de la saison

QUI SAIT ? le Grand Prix d'Espagne de formule 1, disputé dimanche 10 mai, restera peut-être dans l'histoire comme l'un des plus inintéressants. Le sport s'accommode mal des scénarios ficelés à l'avance et qui se réalisent comme tel, sans la moindre petite part d'inattendu, ou de spectaculaire, à se mettre sous la dent. La domination des McLaren-Mercedes pendant les essais avait fait redouter que la course ressemble à l'identique aux deux premiers grand prix de la saison, en Australie et au Brésil. Gagné. Le succès du Finlandais Mika Hakkinen devant son coéquipier l'Ecossais David Coulthard était écrit. La victoire fut aussi belle que facile à obtenir. Rien à redire. Voilà bien le problème.

En dépit des apparences, la saison n'en est pas pour autant terminée. En obtenant la troisième place sur le circuit de Catalogne, Michael Schumacher (Ferrari) a confirmé, s'il en était encore besoin, qu'il sera bien le seul à être en mesure d'opposer une quelconque résistance à la supériorité des voitures argentées. Distancé, dimanche, de 47 secondes par Mika Hakkinen et de 36 secondes par David Coulthard, Michael Schumacher se trouve aujourd'hui respectivement à douze et cinq points de ces derniers au classement du championnat du monde. Mais l'homme aime les défis. Mieux : attaquant né (au point de recevoir dix secondes de pénalité pour excès de vitesse dans les stands), il adore se trouver en embuscade, dans le rétroviseur de ses adversaires.

Sur le circuit si particulier du Grand Prix de Monaco le 24 mai, le virtuose du volant ne partira peut-être pas en première ligne, mais il sera le grand favori de l'épreuve. Une victoire en Principauté, à l'instar de celle qu'il a obtenue le 12 avril dernier à Buenos Aires, relancerait à nouveau l'intérêt pour la compétition. D'autant que quinze jours supplémentaires auront passé. Dans une situation de toute-puissance comme celle que connaît actuellement la F1, le temps joue en faveur des écuries dominées. Dimanche, les Ferrari de Michael Schumacher et Eddie Irvine étrennaient de nouveaux échappements, apportant davantage de stabilité à leur voiture.

FAUX PROCÈS

L'énorme retard pris par Goodyear sur Bridgestone dans la bataille des pneumatiques n'a pas encore été rattrapé. Le jeu continue donc d'être faussé. Cela dit, on imagine mal le fabricant américain ne pas réagir rapidement en proposant des gommes plus compétitives alors qu'il quittera la F1 à la fin de la saison. Des progrès de Goodyear dépendra évidemment le comportement des Ferrari. Mais aussi celui des Williams. Il y a exactement un an, Jacques Villeneuve s'était imposé à Barcelone au volant d'une voiture quasi parfaite qui, six mois plus tard, allait offrir à l'écurie anglaise son neuvième titre mondial des constructeurs.

Dimanche, le Canadien a péniblement arraché une sixième place, peu digne de son rang. Dans un premier temps, les errements de Williams avaient été imputés à Mécachrome, l'entreprise d'usinage qui a repris à son compte l'exploitation du moteur Renault. Faux procès. Dimanche, les Benetton, également équipées de Mécachrome, avaient trouvé place aux côtés des Ferrari sur les deuxième et troisième lignes du Grand Prix d'Espagne, et le jeune Alexander Wurz a terminé quatrième juste derrière Schumacher – preuve que le propulseur imaginé à Viry-Châtillon (Essonne) et monté à Aubigny-sur-Nère (Cher) n'a pas perdu autant qu'on le disait dans la transaction.

La raison est, en vérité, plus simple que cela : pour la première fois depuis longtemps, l'écurie de Frank Williams n'a pas conçu une bonne voiture. Les problèmes de suspension arrière que connaît la FW20 depuis le début de la saison ont même très certainement ruiné, déjà, les chances de Jacques Villeneuve de reconquérir ses lauriers. *« Tout le monde travaille dur (...). Il n'y en a pas un qui ne fait pas son boulot »*, indiquait le champion du monde en titre. Le pire est qu'il a sans doute raison.

F. P.

Les classements

- **Classement du Grand Prix d'Espagne** (*cinquième épreuve du championnat du monde*) : 1. Mika Hakkinen (Fin./McLaren-Mercedes), les 307,196 km en 1 h 33 min 37 s 621 (moyenne : 196,863 km/h) ; 2. David Coulthard (GB/McLaren-Mercedes), à 9 s 439 ; 3. Michael Schumacher (All./Ferrari), à 47 s 094 ; 4. Alexander Wurz (Aut./Benetton-Playlife), à 1 min 2 s 538 ; 5. Rubens Barrichello (Bré./Stewart-Ford), à un tour ; 6. Jacques Villeneuve (Can./Williams-Mécachrome), à un tour.
- **Championnat du monde des pilotes :** 1. M. Hakkinen (Fin.), 36 points ; 2. D. Coulthard (GB), 29 pts ; 3. M. Schumacher (All.), 24 pts.
- **Championnat du monde des constructeurs :** 1. McLaren-Mercedes, 65 points ; 2. Ferrari, 35 pts ; 3. Williams-Mécachrome, 14 pts.

Au FC Metz, deuxième, fête et déception mêlées

METZ
de notre envoyé spécial

REPORTAGE — Pour la Ligue des champions, « il va falloir reconstruire une équipe »

Les effluves vineux se mélangent à la sueur de la meute compacte qui s'agglutine aux portes des vestiaires. L'accord ne révulse pas seulement les oenophiles avertis. Quand le sanctuaire s'ouvre enfin, les joueurs du FC Metz entourent une table ronde en bois où gisent six bouteilles de champagne et une quinzaine de verres en plastique. Devancé par le RC Lens d'un boyau, comme dirait les exégètes du cyclisme, le club lorrain vit sa frustration avec béatitude.

Cerné par micros et caméras, le milieu de terrain Robert Pires, qui a disputé, samedi 9 mai, son dernier match sous le maillot grenat avant de rejoindre en juillet l'Olympique de Marseille ou Arsenal, distribue clins d'oeil et bon mots : *« Nous n'avons pas de regret même si nous terminons avec le même nombre de points que Lens. Le but de Laurent Rodriguez dès la quatrième minute de jeu nous a fait rêver. En battant Lyon (1-0), nous avons rempli notre mission mais les Lensois en ont fait autant en ramenant d'Auxerre le point (1-1) qui leur suffisait. Je les félicite, ils forment un beau champion de France. »*

Depuis le milieu de la semaine dernière, Metz s'était apprêté pour la fête. Les services de la voirie avaient rebaptisé les principales artères de la cité des noms de ses héros de footballeurs. Signe de ralliement populaire, par temps d'allégresse, un feu d'artifice a illuminé les mirettes des 18 000 spectateurs, une demi-heure après le terme de la rencontre. Pendant une quarantaine de minutes, le FC Metz s'est paré de la couronne du champion de France avec la complicité de l'Auxerrois Sabri Lamouchi qui avait ébranlé le défense lensoise.

Au coup de sifflet final, les supporteurs ont patienté quelques minutes dans l'attente du résultat final de Lens. A l'annonce du sacre nordiste, ils ont repris avec plus de foi encore les chants à la gloire des leurs. Le discours du président Carlo Molinari a été ovationné. Radieux, le timonier du FC Metz a alors fait chauffer le diesel d'un camion afin de véhiculer ses joueurs jusqu'à l'hôtel de ville pour une réception organisée par le sénateur-maire, Jean-Marie Rausch. *« Nous avons tout lieu d'être satisfait*, a déclaré Carlo Molinaro. *C'est la première fois que nous terminons le championnat au deuxième rang. Il n'y a pas de place pour l'amertume. L'unique réserve concerne le règlement. Peut-être faudrait-il s'inspirer de l'Italie qui prévoit un match de barrage si deux équipes achèvent le championnat avec le même nombre de points ? »*

« IMPENSABLE TINTAMARRE »

Seul Danny Boffin a le visage fermé, comme la squaw, tatouée sur son épaule droite. *« Je suis abattu car c'est nous qui méritions le titre,* affirme le milieu de terrain belge. *Tout ce tintamarre, alors que nous avons laissé échapper la consécration, serait impensable à Anderlecht, mon ancien club. »* L'entraîneur Joël Muller se situe entre le Belge dépité et la cohorte des gens heureux : *« La déception est immense, nous aurions fait un aussi beau champion que Lens mais nous pouvons être fiers de notre parcours. »*

Après la liesse, le FC Metz sait que le quotidien va le rattraper sans tarder. Il n'est pas forcément rose. Robert Pires n'est pas le seul à avoir fait ses adieux au public lorrain, samedi. Le défenseur camerounais Rigobert Song a fait le choix curieux de signer à la Salernitana, un promu italien dépourvu de toute ambition. Le milieu de terrain Jocelyn Blanchard rejoint la prestigieuse Juventus Turin. L'attaquant Bruno Rodriguez, dont le tempérament fougueux gêne, aimerait partir. Le meneur de jeu Frédéric Meyrieu, estampillé « intransférable » par son président, aimerait, pourtant, répondre aux offres du Paris-Saint-Germain. *« Il va falloir reconstruire, une équipe, une autre histoire en sachant que nous ne pourrons pas viser aussi haut la saison prochaine que cette année »*, annonce Joël Muller.

Elie Barth

Le Stade français se qualifie pour affronter Perpignan en finale du championnat de France

L'élimination du Stade toulousain met fin à quatre ans de règne des Rouge et Noir

Le Stade de France à Saint-Denis va accueillir, samedi 16 mai, une finale de championnat de rugby assez surprenante. Les Parisiens du Stade français ont en effet éliminé en demi-finale samedi 9 mai à Brive, les Toulousains, tenants du titre, sur le score sans appel de 39 à 3. Déjà sacré au début du siècle, le club de la capitale doit triompher de Perpignan pour inscrire à nouveau son nom dans la légende.

BRIVE
de notre envoyé spécial

Quelques minutes à peine sont passées depuis la fin du match samedi 9 mai. Quelques minutes depuis que l'aventure du Stade toulousain est tombée en miettes. Dans la désolation d'un vestiaire silencieux, joueurs et dirigeants essaient de comprendre ce qui vient de leur arriver. Battu 39-3 et quatre essais à zéro, le quadruple champion de France est passé complètement à côté du match.


RUGBY

Certains pleurent. Assis dans un coin, Christophe Deylaud, à moitié déshabillé, regarde ses pieds en se balançant d'avant en arrière. Même Christian Califano, le jovial pilier jamais à court d'une phrase ou d'une formule chic, cache sa peine, baisse ses yeux, se rhabille vite et s'en va par une porte dérobée. *« Oui, ça fait mal,* glisse-t-il pudiquement. *Mais surtout c'est à cause de la manière. »*

Didier Lacroix, l'increvable troisième ligne, tente d'analyser cet échec aussi lourd que surprenant. La première défaite des Toulousains en phases finales depuis le 18 mai 1993. *« Je savais que cela devait arriver un jour. Mais jamais je n'aurais imaginé un scénario aussi catastrophique. J'ai toujours dit que le jour où le Stade tomberait, il tomberait de peu, sur un match où il se battrait lui-même, avec peu d'écart. Mais aujourd'hui on n'a jamais, mais alors jamais, été dans la partie. »*

Tout en rendant hommage à l'éblouissante performance du Stade français, les Toulousains s'interrogent sur leurs propres lacunes dans un match où ils étaient donnés largement favoris. *« Nous sommes capables du meilleur comme du pire. Aujourd'hui c'était le pire »*, lâche Lacroix. Battus en vivacité, en réalisme et dans la maîtrise du ballon, malgré leur vaste expérience les Toulousains n'ont jamais réussi à s'imposer ni à créer une plate-forme suffisamment solide pour lancer leur propre jeu. On pourrait dire que leur capitaine et maître à jouer, Jérôme Cazalbou, blessé, leur manquait. On pourrait expliquer que la titularisation d'Emile Ntamack au centre de l'attaque n'a pas connu la réussite escomptée, voire montrer du doigt une dizaine de fautes individuelles.

Moralement épuisé par la pression de ces longues années de suprématie dans le championnat, c'est surtout le collectif de Toulouse qui n'a pas su réagir et inverser la tendance contre les Parisiens qui n'en croyaient pas leurs yeux.

Ayant creusé un écart de 23-3 à la mi-temps, les hommes de Vincent Moscato ne se sont jamais crus à l'abri. Même quand ils passent à 31-3 avec l'essai de Franck Comba, à la 65e minute, le doute continue dans le camp parisien. *« On s'est regardés et on s'est dit, attention c'est Toulouse, ils vont revenir,* explique Cliff Mytton, le centre néo-zélandais. *On attendait tous leur réaction. On l'attend toujours. »*

« IL N'Y A RIEN À DIRE »

Même avec le vent dans le dos en deuxième période, les Toulousains cafouillent leur rugby. Fautes de mains, jeu au pied imprécis, ballons rendus à l'adversaire, touches ratées... C'est une litanie d'erreurs fatales qui les empêchent d'enchaîner le jeu et de déstabiliser une défense parisienne particulièrement bien organisée autour de Marc Lièvremont, auteur d'une partie remarquable. Même la mêlée toulousaine, réputée si forte, s'est fait bousculer dans un secteur où on croyait les Parisiens vulnérables.

« On a subi, subi partout, souffle Guy Novès, l'entraîneur toulousain. *Sur le plan sportif, il n'y a rien à dire, la meilleure équipe a gagné. Le Stade français nous a donné une leçon à tous les niveaux. »* Autour de lui, certains joueurs paraissent encore traumatisés, mais l'entraîneur, sans doute touché par la minute de silence observée avant le coup d'envoi en honneur des victimes de la catastrophe en Italie et d'un jeune joueur du PUC mort sur le terrain en fin de semaine, cherche déjà à prendre du recul par rapport a cette défaite. *« C'est extrêmement malheureux,* dit-il. *Mais il y a des choses plus importantes dans la vie qu'une simple défaite. Le sport, comme la vie, vous remet systématiquement les pieds sur terre et les idées en place. »* Pour Guy Novès, comme pour son adjoint Serge Lairle, cette élimination en demi-finale ne signifie pas forcément la fin d'une aventure ni la moindre chasse aux sorcières parmi les joueurs. *« Une équipe entière, et nous avec, est passée à côté. Mais je soutiendrai ces joueurs à fond parce qu'ils le méritent. Ils nous ont donné tellement de plaisir et de joie depuis cinq ans qu'aujourd'hui et dans les jours qui viennent je serai près d'eux. Je suis tellement fier de tout ce que ces joueurs ont produit depuis cinq ans que je ne suis pas du tout en colère. Je suis surtout émerveillé par tout ce qu'ils ont fait auparavant. »*

L'entraîneur sait qu'il reste désormais aux Toulousains à disputer un quart de finale de Coupe de France (contre Brive à Toulouse le 23 mai), et il refuse de croire au pire. *« En cinq ans, nous avons déjà eu quelques déroutes, mais on a toujours démontré qu'on savait rebondir et repartir au combat. Dans une semaine, quinze jours, un mois, ou l'année prochaine, il y aura de nouveau des compétiteurs sur un terrain prêts à se décarcasser pour démontrer certaines choses. »* Emu, Guy Novès a presque la larme à l'œil. Il ajoute : *« Je tiens à féliciter le Stade français. Aujourd'hui, ce sont eux qui étaient les plus forts. Mais demain, on verra. »*

Ian Borthwick

Le pied de Laurent Saliès sauve les Catalans de leur entêtement

NÎMES
de notre envoyé spécial

C'était un complexe, c'est devenu une obsession : le rugby français, conquérant au Nord, cherche désespérément la route du grand Sud. La semaine passée, lors du quart de finale du championnat de France, une lueur était apparue du côté de Perpignan, où les joueurs de l'USAP avaient surpris les Castrais, et la France du rugby, en étalant au grand jour leur aptitude nouvelle pour le rugby des grands espaces. Au lendemain de ce tour de force épatant, toute la Catalogne, l'autre pays des « sang et or », s'était entichée du jeu en mouvement perpétuel.

Réputée conservatrice dans son approche du jeu, la foule des supporteurs catalans était soudain ouverte à toutes les audaces : l'idée de revoir Paris, vingt et un ans après la dernière finale (perdue) de l'USAP, valait bien quelques compromis avec ce tempérament venu d'ailleurs. *« Fiers d'être catalans »* – c'était écrit sur leurs banderoles –, ils avaient déjà réservé leur billet pour le Stade de France.

C'était oublier que, de ce côté-ci de la planète rugby, les rugbymen ne sont pas encore capables d'enchaîner les matches sur ce dément rythme imprimé à volonté par les athlètes du Sud. Brive, par exemple, n'a jamais pu renouveler son étonnante performance réalisée face à Leicester, en finale de la Coupe d'Europe 1997. Pas plus que Colomiers n'a su retrouver ce tempo et ce timing parfaits qui lui avaient permis de surclasser Agen en finale de la conférence européenne, en janvier. Faute d'avoir retenu cette leçon, les Catalans ont cru qu'ils étaient les dépositaires agréés de ce jeu dit « moderne ». Samedi 9 mai, à Nîmes, ils ont tenté de reproduire un système de jeu apparemment au-dessus de leurs moyens. Jusqu'à l'outrance.

« COMME BENOÎT BELLOT AURAIT FAIT »

Menés au score dès la sixième minute, après un essai du pack de Colomiers attribué à Jean-Philippe Revallier, les joueurs de Alain Hyardet et Alain Teixidor ont persévéré, sans états d'âme, pour appliquer les consignes, toutes les consignes, mais rien que les consignes.

« Un homme égale une cible », résume Alain Hyardet. Dans l'arène des Costières, les Perpignanais étaient comme quinze taureaux, quinze « treizistes » lancés tête baissée à la recherche d'espaces introuvables. Les Catalans comptaient sur la force de leurs percussions pour déséquilibrer les Columérins. Mais, trop prévisibles, ils n'ont jamais pu franchir le premier rideau défensif des coéquipiers de Jean-Luc Sadourny, qui, eux, proposaient un rugby « haute couture » *made in France*, basé sur la vitesse d'exécution plutôt que sur la puissance.

« Nous avons peut-être manqué de fluidité dans les enchaînements », concède Alain Hyardet. L'entraîneur perpignanais fait allusion à la perte des automatismes provoquée par la blessure de l'ouvreur titulaire, Benoît Bellot. C'est pourtant son remplaçant, Laurent Saliès, petit gabarit (1,72 m) perdu au milieu des colosses catalans, qui a sauvé ses coéquipiers d'un désastre inattendu.

A vingt et un ans, ce jeune demi d'ouverture, rescapé d'un grave accident de voiture en 1994, n'a disputé qu'une poignée de matches en championnat de France. Toute la saison, il a eu le temps d'observer le titulaire. A deux minutes du coup de sifflet final, lorsqu'il s'est retrouvé balle en main, à 20 mètres face aux poteaux de Colomiers, il n'a pas tremblé. Il a réagi *« comme Benoît Bellot aurait fait »*, par un drop. Celui d'une courte victoire (15-13), qui est celle de la puissance sur la vitesse plutôt que celle du tempérament du Sud sur l'esprit du Nord.

Eric Collier

L'avenir de la Coupe d'Europe divise les clubs français

PENDANT un siècle d'amateurisme, les rugbys français et anglais se sont épiés, jalousés et même haïs. Moins de trois ans après l'avènement du professionnalisme, ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre. Ainsi, si elle se confirme, la défection annoncée des clubs anglais pour la prochaine Coupe d'Europe (*Le Monde* daté 10-11 mai)pourrait provoquer des remous jusque dans l'organisation du championnat de France de la saison prochaine, qui n'est toujours pas fixée.

Les clubs anglais ont en effet décidé un passage de 12 à 14 clubs qui a pour conséquence de limiter les possibilités de libérer des dates sur le calendrier international. De plus les clubs ont convaincu la Fédération que l'intérêt du rugby anglais était de renoncer à l'Europe, du moins tant que les compétitions seraient gérées par l'European Rugby Club Limited. *« Durant la saison 1998-1999, les clubs anglais ne participeront pas aux compétitions de l'ERC »*, a donc indiqué Graham Smith, le principal représentant de la RFU durant les négociations.

Officiellement, les cinq clubs français qualifiés pour la prochaine Coupe d'Europe (les quatre demi-finalistes du championnat de France et le vainqueur de la Coupe de France) devraient maintenir leur participation. Vendredi 1er mai, Michel Palmié, le représentant de la Fédération française de rugby à l'European Rugby Cup (ERC), avait obtenu des organisateurs de la Coupe d'Europe *« la garantie »* que la prime dévolue à l'ensemble des clubs français qualifiés – 30 millions de francs, contre 19 millions de francs en 1997 – serait reversée *« avec ou sans la participation des clubs anglais ». « Si les clubs anglais ont les moyens de se priver de la manne de la Coupe d'Europe, les clubs français, eux, ne les ont pas,* assure Michel Palmié. *S'ils ne viennent pas, ce sera dommage, mais surtout pour eux. »*

La cohésion des dirigeants français n'est qu'apparente. Quelques fissures apparaissent déjà. *« Pas de clubs anglais égale pas de Coupe d'Europe »*, assène René Bouscatel, le président du Stade toulousain. *« Si les clubs anglais font l'impasse pendant un an, je suis favorable à ce que nous renoncions nous aussi »*, avance-t-il. En échange, René Bouscatel relance un projet abandonné : un championnat de France construit autour d'une poule unique de seize clubs.

E. C.

Changement en Afrique du Sud

Louis Luyt, le président contesté de la fédération sud-africaine de rugby (Sarfu), a annoncé, dimanche 10 mai, son intention de démissionner. Le très conservateur patron du sport roi de la minorité blanche a fini par céder devant la menace d'un boycott international brandie par le Conseil national des sports (*Le Monde* daté 10 et 11 mai). *« C'est la meilleure chose qui soit arrivée au rugby sud-africain depuis la victoire lors de la Coupe du Monde en 1995 »*, a affirmé Steve Tshwete, le ministre des sports. Le départ du président de la Sarfu va sans doute mettre fin au climat de confrontation entre le pouvoir et la fédération. Mais il ne dispense pas le rugby sud-africain d'un changement d'image et d'une réforme. *« Le problème, ce n'est pas seulement M. Luyt. C'est la transformation du rugby »*, a déjà prévenu George Mluleki, le président du conseil des sports.

Martina Hingis succède à Mary Pierce au tournoi de Rome

MARTINA HINGIS A CONSOLIDÉ SA PLACE de numéro un mondial, *dimanche 9* mai, *en gagnant* le tournoi de Rome. *La* Suissesse a battu l'Américaine Venus Williams (6-3, 2-6, 6-3) succédant au palmarès à Mary Pierce qui avait été éliminée en huitième de finale. Martina Hingis, dix-sept ans, confirme qu'elle est la meilleure de sa génération. A Rome, elle a battu Anna Kournikova (seize ans), Mirjana Lucic (seize ans) et Venus Williams (dix-sept ans) : *« Je considère Venus comme la deuxième joueuse mondiale »*, a-t-elle estimé. L'Américaine se rapproche en effet du sommet, qui est passée à la septième place mondiale. A Hambourg, l'Espagnol Alex Corretja a abandonné en finale, dimanche, alors qu'il était mené 2-6, 0-6, 0-1 face à son compatriote Albert Costa.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le Kazakh Alexandre Vinokourov (Casino) a gagné**, dimanche 10 mai, la quarante-quatrième édition des Quatre Jours de Dunkerque.

■ **Le Suisse Laurent Dufaux (Festina) a remporté le Tour de Romandie**, dimanche 10 mai, à l'issue de la cinquième et dernière étape (Lausanne-Genève) qui a été gagnée par le Français Christophe Agnolutto (Casino).

■ **FOOTBALL : à l'issue de la 34e et dernière journée, le championnat d'Allemagne a rendu ses ultimes arbitrages**, samedi 9 mai, qualifiant pour la Coupe de l'UEFA Schalke 04 et Stuttgart, vainqueurs respectifs de l'Arminia Bielefeld (2-1) et du Werder Brême (1-0). Le titre était déjà acquis à Kaiserslautern (1-1 à Hambourg), de même que la deuxième place qualificative pour la Ligue des champions, qui revient au Bayern Munich, vainqueur du Borussia Dortmund (4-0).

■ **Arsenal, sacré champion d'Angleterre dimanche 3 mai, s'est incliné à Birmingham**, lors de la 38e et dernière journée, contre Aston Villa (0-1), et finit avec une longueur d'avance seulement sur Manchester United. Bolton, battu à Chelsea (0-2), redescend en deuxième division, avec Crystal Palace et Barnsley. Ces trois clubs avaient été promus la saison dernière.

■ **La Juventus Turin a conservé son titre de champion d'Italie** à l'issue de l'avant-dernière journée, en dominant Bologne (3-2), grâce notamment à l'international italien Filippo Inzaghi, auteur des trois buts, *dimanche 10 mai à Turin. Les Turinois ont profité de la défaite de* l'Inter Milan à Bari (1-2) pour gagner le vingt-cinquième titre de l'histoire de « la Vieille Dame ».

■ **La lutte pour le titre de dauphin du FC Barcelone** continue dans le championnat d'Espagne car quatre équipes se tiennent dans un mouchoir de poche. Au classement, l'Athletic Bilbao (deuxième avec 62 points) a manqué, dimanche 10 mai, l'occasion de s'échapper en obtenant un match nul (0-0) à Mérida. A deux points, la Real Sociedad, tenue en échec à domicile par Tenerife (1-1), le Real Madrid, battu à Barcelone par l'Espanyol (0-1), et Majorque, auteur d'un nul à Salamanque (1-1), sont en embuscade derrière l'équipe entraînée par le Français Luis Fernandez.

■ **HANDBALL : dans le cadre de sa préparation au championnat d'Europe des nations (du 29 mai au 7 juin en Italie)**, l'équipe de France a disputé deux matches contre la Pologne ce week-end. Samedi 9 mai, à Vittel, les deux équipes ont fait match nul (20-20). Dimanche à Nancy, les Bleus se sont imposés (28-19).

■ **MOTOCYCLISME : le pilote belge Michaël Paquay, 26 ans, s'est tué samedi 9 mai lors d'une chute** sur le circuit de Monza où il participait aux essais de la deuxième manche du championnat du monde Supersport.

■ **LOTO : les tirages nº 37** effectués samedi 9 mai ont donné les résultats suivants :

Premier tirage : 5, 16, 17, 22, 35, 44, numéro complémentaire : 41 ; rapport pour 6 bons numéros : 3 437 450 F ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 65 115 F ; pour 5 bons numéros : 4 645 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 238 F ; pour 4 bons numéros : 119 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 28 F; pour 3 bons numéros : 14 F.

Second tirage : 13, 15, 21, 23, 36, 49, numéro complémentaire : 39 ; rapport pour 6 bons numéros : 4 934 600 F ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 174 245 F ; pour 5 bons numéros : 5 230 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 236 F ; pour 4 bons numéros : 118 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 26 F ; pour 3 bons numéros : 13 F.

L'été continue

MARDI 12 MAI. La situation ne change pas beaucoup, une masse d'air chaud et généralement très sec se maintient sur la France. La dépression centrée au large du Portugal continuera de générer un flux de sud sur l'Europe de l'Ouest. Une évolution orageuse localisée restera possible de la Bretagne aux Pyrénées à proximité de ce centre dépressionnaire.

Bretagne, pays de Loire, basse-Normandie. – Une ondée ou un orage pourra se déclencher à tout moment, surtout près de l'Atlantique. Le soleil résistera plus facilement de la Normandie au Maine-et-Loire. Il fera 17 à 20 degrés sur les côtes, 22 à 25 degrés dans l'intérieur.

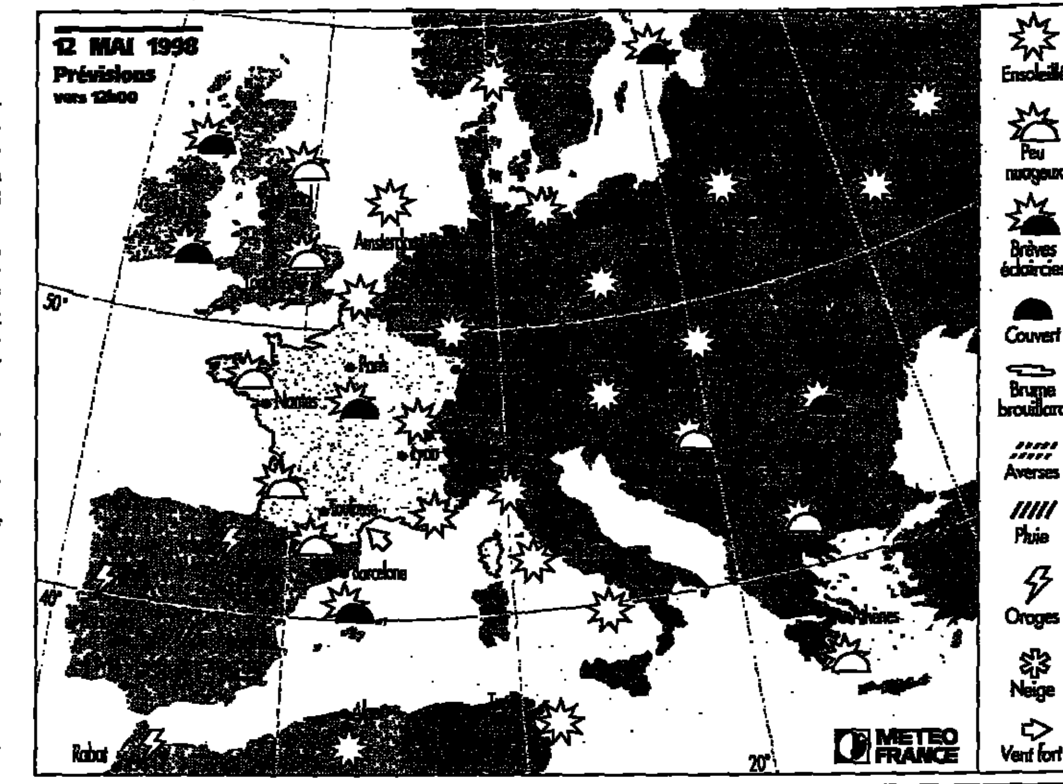
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Comme ces derniers jours, le soleil régnera sans partage. Les températures gardent leur caractère estival avec souvent près de 30 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera chaud et très ensoleillé. Quelques nuages bourgeonnants sont attendus sur le relief des Vosges et du Jura l'après-midi. On atteindra alors 28 à 31 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages domineront, notamment près de l'océan. Une ondée locale n'est pas exclue en cours de journée. Le tonnerre pourrait même gronder près des Pyrénées. Il fera entre 23 et 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sous un chaud soleil, on attend 27 à 30 degrés dans les vallées l'après-midi. Des nuages isolés se formeront alors sur le relief des Alpes ou de l'Auvergne.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps restera très agréable de la Provence à la Corse. En revanche, des nuages circuleront dans le ciel du Languedoc et du Roussillon et pourront donner une ondée l'après-midi. Il fera entre 23 et 28 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	11/24 S	VENISE	18/27 S	LE CAIRE	17/24 S
				POINTE-A-PIT.	25/30 S	LISBONNE	12/18 P	VIENNE	14/28 S	MARRAKECH	9/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	14/24 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/21 P
				EUROPE		LONDRES	14/28 N	BRASILIA	14/28 S	PRETORIA	4/20 S
				AMSTERDAM	16/28 S	LUXEMBOURG	18/28 S	BUENOS AIR.	13/19 S	RABAT	12/21 P
FRANCE métropole		NANCY	12/30 S	ATHENES	17/20 N	MADRID	7/21 P	CARACAS	25/32 S	TUNIS	18/28 S
AJACCIO	13/26 S	NANTES	14/27 N	BARCELONE	15/20 N	MILAN	14/30 S	CHICAGO	11/23 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/22 C	NICE	15/25 S	BELFAST	10/19 N	MOSCOU	10/21 S	LIMA	19/25 S	BANGKOK	27/37 N
BORDEAUX	14/28 C	PARIS	16/31 S	BELGRADE	12/25 N	MUNICH	12/26 S	LOS ANGELES	12/14 P	BOMBAY	27/35 S
BOURGES	13/30 S	PAU	15/25 C	BERLIN	16/27 S	NAPLES	17/27 S	MEXICO	15/30 S	DJAKARTA	27/32 C
BREST	12/22 N	PERPIGNAN	15/25 N	BERNE	9/28 S	OSLO	3/14 S	MONTREAL	11/21 C	DUBAI	28/39 S
CAEN	13/27 N	RENNES	14/27 N	BRUXELLES	17/28 S	PALMA DE M.	13/22 P	NEW YORK	10/14 C	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	12/19 N	ST-ETIENNE	12/29 S	BUCAREST	10/25 S	PRAGUE	13/26 S	SAN FRANCIS.	11/13 P	HONGKONG	22/29 N
CLERMONT-F.	13/30 S	STRASBOURG	14/30 S	BUDAPEST	15/28 S	ROME	14/26 S	SANTIAGO/CHI	6/15 C	JERUSALEM	17/23 S
DIJON	12/30 S	TOULOUSE	14/26 N	COPENHAGUE	7/15 N	SEVILLE	14/19 P	TORONTO	14/17 C	NEW DEHLI	22/38 S
GRENOBLE	13/31 S	TOURS	15/30 S	DUBLIN	12/16 N	SOFIA	11/19 N	WASHINGTON	11/12 C	PEKIN	13/26 S
LILLE	14/30 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/29 S	ST-PETERSB.	4/12 N	**AFRIQUE**		SEOUL	15/19 P
LIMOGES	14/26 N	CAYENNE	25/30 P	GENEVE	13/26 S	STOCKHOLM	5/11 N	ALGER	16/24 S	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	14/30 S	FORT-DE-FR.	24/31 C	HELSINKI	3/13 N	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	12/20 S
MARSEILLE	12/27 S	NOUMEA	20/25 S	ISTANBUL	12/14 P	VARSOVIE	14/26 S	KINSHASA	21/32 S	TOKYO	16/22 P

Situation le 11 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 mai à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *MALAISIE. La compagnie* Malaysia Airlines propose à ses passagers internationaux, *jusqu'au* 30 juin, de passer gratuitement 5 jours et 4 nuits dans ce pays. Conditions : être deux ou plus à voler sur la compagnie à destination de la *Malaisie ou d'un* autre pays. L'offre inclut l'hébergement en hôtel en chambre double avec petit déjeuner. Partenaires de cette campagne : 116 établissements (du 3 étoiles au 5 étoiles) et *resorts* situés dans 19 lieux du pays. De *Paris, la compagnie* opère trois vols hebdomadaires vers Kuala Lumpur. Renseignements dans les agences de voyages.

■ **MEXIQUE.** La température a atteint, samedi 9 mai, à Mexico, son plus haut niveau depuis le *début du siècle*, avec 34,7°. Dans d'autres parties du pays, elle est encore plus élevée. A Monterrey, dans le Nord, elle a atteint près de 45°.

TECHNOLOGIE

Avec iMac, Apple revient aux sources du Macintosh

« *L'EXCITATION d'Internet et la simplicité du Mac* » : avec ce slogan, Apple *tente un retour aux sources* de son succès des années 80. Le nouvel ordinateur dévoilé mercredi 6 mai, baptisé iMac, combine le « i » d'Internet et le Mac de Macintosh. *Un mariage censé permettre* à la marque à la pomme de retrouver une place sur le marché grand public.

Dès le premier coup d'œil, l'iMac est séduisant. Il ressemble à un poste de télévision pour enfants *avec son boîtier bleuté translucide* et son absence d'unité centrale visible. Si le principe du monobloc est une spécialité d'Apple, les concepteurs ont profilé les formes *et introduit des couleurs qui* démarquent leur produit de la génération issue du matériel de bureau. La forme ovoïde de l'écran et la souris qui s'illumine quand on l'utilise apportent une note ludique à l'utilisation encore souvent austère de l'*ordinateur familial*.

Sous cette apparence de jouet pour enfants, se cache un moteur d'ordinateur professionnel. Le modèle unique d'iMac fonctionne avec un processeur Power PC G3 à 233 MHz, qui dispose de 32 mégaoctets de mémoire vive, extensible à 128 mégaoctets, un disque *dur de 4 gigaoctets, un lecteur de* CD-ROM 24 x et un écran de 15 pouces.

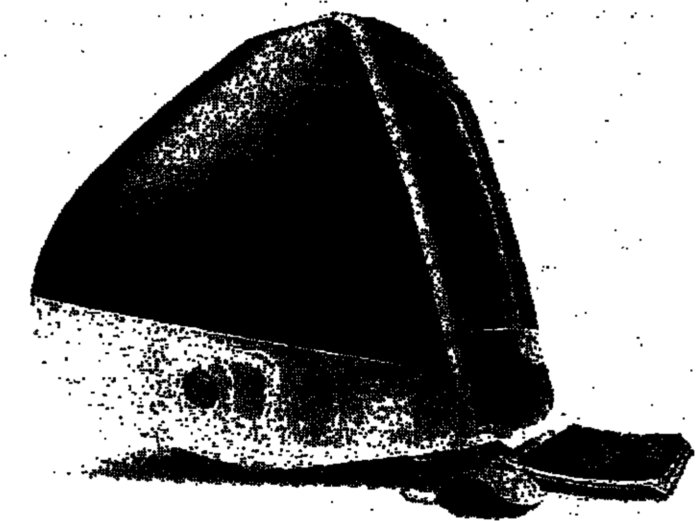
Un modem intégré à 33,6 kilobits par seconde complète la panoplie. De *quoi, comme l'indique* Apple, « *faire du travail sérieux et s'amuser sérieusement* ». Le tout sera vendu aux Etats-Unis à partir du mois d'août au prix de 1 299 dollars, soit environ 7 800 francs. Sa commercialisation en France est prévue *pour la même date, mais le prix de*vrait frôler les 10 000 francs.

Un tel produit s'adresse à l'évidence au grand public. Il prend à *contre-pied les constructeurs* comme Compaq, IBM, Hewlett-Packard ou Dell, dont les audaces de conception visant à intégrer l'ordinateur au décor familial se sont limitées à arrondir *quelques angles* et à teinter l'ensemble en noir...

De plus, de nombreuses offres destinées au grand public rognent sur le processeur, la mémoire vive ou la taille de l'écran. Avec l'iMac, Apple ne mégote pas. Les caracté*ristiques de son nouveau-né cor*respondent à ce qui se fait de mieux dans tous les domaines. Le processeur G3, dernière puce en *date du consortium* Power PC, *qui* rassemble Motorola, IBM et Apple, se présente comme un concurrent du Pentium II d'Intel.

Le seul défaut de l'iMac, c'est, *paradoxalement, d'être né chez* Apple, c'est-à-dire en dehors du monde *Windows*, qui rassemble aujourd'hui environ 97 % du marché de l'informatique personnelle. Le système d'exploitation Mac OS 8 1 reste pourtant *plus intuitif* que celui de Microsoft. Un atout pour les débutants. Mais la chute des parts de marché d'Apple fait planer le risque d'un tarissement de l'édition de logiciels fonctionnant sur Mac.

A ce titre, *le cas d'Intuit*, éditeur du logiciel vedette de gestion des finances personnelles Quicken, est significatif. Le 20 avril, l'entreprise *annonçait sa décision d'arrêter le* développement de nouvelles versions Macintosh de son produit, alléguant la faiblesse de la part de marché d'Apple. Le 5 mai, renversement de situation : Intuit et Apple révèlent un renforcement de *leurs relations. Une nouvelle* version de Quicken pour Mac sera lancée en 1999.



Un tel retour sur le marché grand public avec un produit innovant, *même s'il n'est pas révolutionnaire*, est ce qui pouvait arriver de mieux à l'image de marque d'Apple. Il reste maintenant à savoir comment les fidèles de la marque à la pomme vont accueillir ce nouveau modèle, le seul qui, pour l'instant, ne s'adresse pas aux professionnels. Au début de 1999, Apple doit compléter sa gamme grand public avec un ordinateur portable qui remplacera à la fois l'eMate conçu *pour les écoles et le Newton*, l'assistant numérique personnel dont l'échec commercial a largement contribué aux difficultés financière du constructeur.

Michel Alberganti

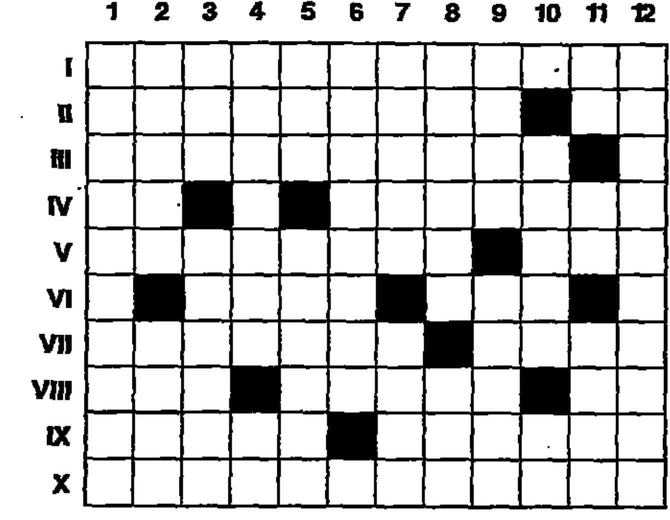
Une originalité fragile

La différence entre Macintosh et PC réside essentiellement dans le système d'exploitation. Le premier fonctionne avec Mac OS d'Apple, les autres avec Windows de Microsoft. La marque à la pomme justifie cette distinction par la meilleure convivialité de son système d'exploitation. Mais deux phénomènes fragilisent l'originalité d'Apple. Le premier réside dans les améliorations de Windows, dont la ver*sion 95 s'est rapprochée de Mac OS. Le second concerne* le marché. Il y a 22 millions de Mac en service, Apple revendique de 8 % à 10 % du parc installé, mais sa part de marché n'est que de 4 %. A l'image d'Intuit, les éditeurs de logiciels s'interrogent sur la rentabilité d'un développement spécifique de leurs produits pour le Mac. Apple tente de lever cet obstacle en faisant la promotion du « Virtual PC », un logiciel qui réalise une « émulation » de Windows sur un Mac.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98112

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Donne du goût aux propos. – II. Propos habituels, mais pas de *n'importe qui. Bien arrivé.* – III. Le prochain ne devrait pas tarder. – IV. Entrée de gamme. Ouvrent la circulation. – V. Qui a pris un calmant. Protégé par le roque. – VI. Il faut y faire bonne *impression, même s'il n'y* a rien à écrire. Tout droit sorti du serpent. – VII. Pour préparer un beau gâchis. Prépara le bâtiment. – VIII. Forme d'avoir. Finissent toujours par être cassés. Descendu à contresens. – IX. Finissent par lasser. Fait le tour de la pièce. – X. Conforme au modèle.

VERTICALEMENT

1. Bon professeur quand il ne triche pas. – 2. Prêt à être mis en rayon. Méthode indirecte. – 3. Passe du blanc au bleu en traversant l'Afrique. *Comme des amitiés* solides. – 4. Une fois maîtrisée, son énergie devient douce. Le nielsbohrium. – 5. Anglaise et légère. Ne brille pas beaucoup en société. – 6. Assure une bonne prise. – 7. Prit l'air avant de finir à l'eau. Petit nouveau mal en point. – 8. Coups de feu dans le vestibule. De quoi *suspendre tout* une vie. – 9. Médecine africaine. Fit un joli coup au billard. – 10. Partir à l'aventure. En tenue. – 11. Préposition. Points opposés. Fait la carpe. – 12. Pourra toujours être mis au propre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98111

HORIZONTALEMENT

I. Non-figuratif. – II. Oraison. Pali. – III. Nib. Miaou. – IV. Feulement. Dû. – V. Ulcéré. Créer. – VI. CGE. Cherra. – VII. Eloi. Pressât. – VIII. Ui. Ocras. Ni. – IX. Réunion. Logo. – X. Sensé. *Examen.*

VERTICALEMENT

1. Non-fumeurs. – 2. Oriel. Liée. – 3. Nabucco. Un. – 4. Fi. Légions. – 5. Is. Ere. Cie. – 6. Gomme. Pro. – 7. Unie. Crâne. – 8. Anches. – 9. Apôtres. La. – 10. Tau. Ers. OM. – 11. Il. Dérangé. 12. Figuration.

AFFAIRE DE LOGIQUE

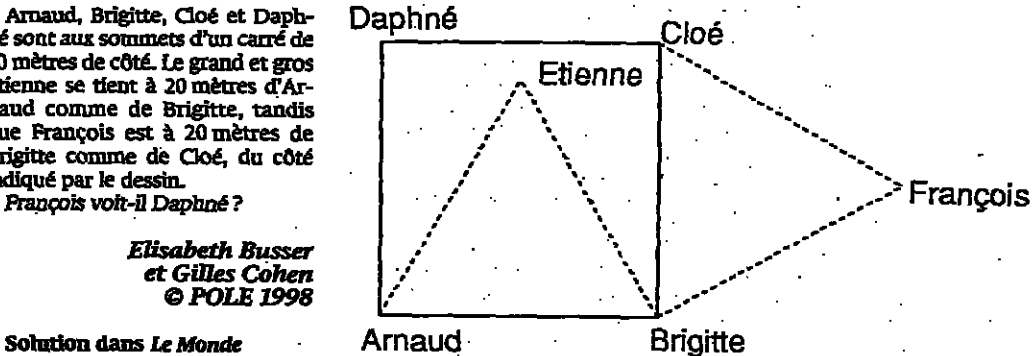
PROBLÈME N° 69

Le champ de vision

Arnaud, Brigitte, Cloé et Daphné sont aux sommets d'un carré de 20 mètres de côté. Le grand et gros Etienne se tient à 20 mètres d'Arnaud comme de Brigitte, tandis que François est à 20 mètres de Brigitte comme de Cloé, du côté indiqué par le dessin.

François voit-il Daphné ?

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 1998



Solution dans *Le Monde* du 19 mai.

***Solution du problème n° 68* publié dans *Le Monde* du 5 mai.**

Il y a forcément au moins deux habitants qui connaissent le même nombre de personnes. En effet, le nombre de relations d'un individu semble pouvoir prendre en théorie 7 843 valeurs, tous les entiers compris entre 0 et 7 842. Mais il est impossible qu'à la fois un Vaseclausien connaisse tout le monde et un autre ne connaisse personne (ils se connaîtraient).

Le nombre de relations d'un individu peut donc prendre au maximum 7 842 valeurs. Or il y a 7 843 habitants. C'est que deux d'entre eux (au moins) connaissent le même nombre de personnes.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la *semaine*, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le *journal daté* mercredi, une grille de Scrabble.

***Le* mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.**

Le jeudi, dans le journal *daté* vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE Dans une salle de 15 × 15 mètres appartenant à un ancien palais proche du Bolchoï et du Kremlin, de jeunes artistes russes réinventent l'opéra. Depuis sa création, en 1990, l'Opéra Théâtre Helikon attire un public enthousiaste et fait la nique aux autres salles moscovites : ici, les répertoires russe et étrangers sont revisités sur un mode décapant, loin des fresques historiques et fossilisées du Bolchoï. ● POUR LE JEUNE DIRECTEUR du Théâtre, Dmitri Bertman, *« il faut en finir avec les concerts en costumes et ces excès de symboles qui ne peuvent remplacer à eux seuls la vérité dramatique ».* ● DANS « YOLANTA », le dernier opéra de Tchaïkovski, dont la mise en scène souligne habituellement l'aspect conte de fées, les artistes de l'Opéra Théâtre Helikon ont choisi de suggérer de nouvelles pistes d'interprétation et de privilégier la proximité avec le public.

Le Théâtre Helikon fait souffler un vent nouveau sur l'opéra russe

Installée dans un ancien palais, la troupe fondée en 1990 par le metteur en scène Dmitri Bertman incarne le renouveau d'un genre qui, en Russie, était une affaire de voix plus que de théâtre

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Le 19 avril, la neige recouvre Moscou et l'aéroport est fermé. Le 25 avril, le ciel est bleu et la température dépasse les 20 degrés : en manches de chemise, on remonte la rue Bolshaya Nikitskaya, jusqu'au Conservatoire Tchaïkovski. Des blocs de glace qui fondent en pleine lumière font songer à la révolution initiée, en 1990, par Dmitri Bertman, un metteur en scène de vingt-trois ans. Cette année-là, il créait le Théâtre Opéra Helikon avec le but avoué d'en finir avec la *glaciation* qui avait peu à peu endormi les opéras soviétiques.

Situé près du Bolchoï et du Kremlin, l'Helikon n'est qu'à 200 mètres de la prestigieuse école de musique. Le Théâtre Stanislavski est tout près et le Maïakovski occupe le même bâtiment que l'Opéra fondé par Bertman. A Moscou, il est difficile de faire 500 mètres sans tomber sur un théâtre : il y en a quatre-vingts. Pour un peu, on raterait l' Helikon. Vu de la rue, il ne ressemble pas à un opéra. Et pour cause : cet ancien palais du XVIII[e] siècle n'en est pas un.

Entrons. Il y a quand même deux caisses, un vestiaire, un grand escalier et un splendide vestibule orné de quatre colonnes de stuc rouge brique. Sur la droite, deux grandes portes blanches à double battant. On se faufile à l'intérieur de la salle. Stupeur... c'est un carré de 15 mètres sur 15, de 10 mètres de hauteur. Les murs sont ornés de colonnes de stuc blanc luisant et de drapés de velours. Pas de fosse d'orchestre, pas de machinerie, pas de rideau de scène, juste quelques projecteurs suspendus, une scène, un décor fixe, une rampe à balustre pour séparer l'orchestre du public, un podium de chef et deux cents chaises blanches recouvertes de velours bleu roi fixées sur un parquet en pente très douce. Le dernier rang de spectateurs n'est qu'à 7 mètres du chef !

C'est dans ces 225 mètres carrés que de jeunes artistes réinventent l'opéra sous la direction d'une équipe de direction artistique réduite au minimum. Outre Bertman, fondateur-directeur-metteur en scène, Igor Nezhny et sa femme Tatiana Tulubieva sont respectivement chef décorateur et chef costumier. Le directeur musical est le vétéran Kirill Tikhonov. Agé de soixante-seize ans, ce grand chef n'est pas inconnu à l'Ouest, mais il y a longtemps que l'on avait perdu sa trace. Bertman en donne la raison : *« Il avait eu le tort de faire un tabac aux Etats-Unis quand il y avait dirigé le ballet du Bolchoï ; le grand impresario américain Sol Hurock lui avait proposé un contrat ; à son retour à Moscou, il ne retrouva pas son poste, que l'on avait confié à un chef sans grand talent mais orthodoxe aux yeux du régime ; envoyé au fin fond de la Russie, Tikhonov n'est revenu que pendant la perestroïka, sans pour autant retrouver un poste. Je n'avais que vingt-trois ans quand j'ai fondé l'Helikon, je devais m'assurer la collaboration d'un artiste aussi expérimenté et respecté que lui. »*

C'est donc dans la salle de spectacles d'un ancien palais (partagée avec des congrès de médecine) que le Tout-Moscou – acteurs de théâtre, stars de rock, ambassadeurs étrangers, écrivains, poètes, chanteurs, danseurs et mélomanes accourent. Sviatoslav Richter fut des débuts de l' Helikon, assidu, enthousiaste, et Bertman fut choisi pour être l'un de ceux qui tinrent les cordons du poèle lors des funérailles du pianiste, en août 1997.

Les productions de l'Helikon font parfois grincer des dents, elles font souvent scandale auprès de la vieille garde, mais elles sont suivies par un public enthousiaste et par une critique qui ne s'est pas encore remise d'une production d'*Aïda* pour le moins décapante : collier autour du coup, la malheureuse esclave y était tenue en laisse par *Amnéris : une armée d'enfants-soldats* y défilait bras levé devant trois pyramides de 1 mètre de hauteur tandis que les musiciens d'orchestre, habillés de noir, arboraient un brassard représentant l'œil égyptien. Une *Aïda* sur fond de totalitarisme singeant avec dérision la tradition des superproductions historico-poussiéreuses du Bolchoï en démolissant ce qu'elles pouvaient avoir d'arrière-plan nationaliste dans leur volonté d'exalter le répertoire d'une façon édifiante.

Chaque soir, l'Helikon fait donc la nique au Bolchoï et aux autres opéras moscovites qui désespèrent *ceux qui en ont plus ou moins la tutelle*. En attendant la rénovation du glorieux bâtiment, on construit une petite salle sur la même place. Elle servira à représenter les ouvrages baroques, les opéras de Mozart et tous ceux qui ne trouvent que difficultueusement leur place au Bolchoï. A Moscou – comme à Paris –, l'opéra est trop sérieux pour qu'on le confie à des professionnels... Les corps de métier n'auront pas été consultés : les dégagements sont donc un peu justes comme à l'Opéra-Bastille. Pour la responsable de la réunion des opéras de Russie – une « accro » de l'Helikon –, *« il y a soixante opéras en Russie et nous avons évidemment des problèmes pour assurer leur financement. Il n'était, sans doute, pas nécessaire de construire une nouvelle salle pour le Bolchoï, d'autant que nous avons déjà beaucoup de problèmes avec cet opéra qu'il va falloir rénover et dont la réussite artistique est souvent mise en cause. »*

Théâtre d'Etat, l'Helikon est un opéra qui emploie trois cents personnes : trente chanteurs solistes, un chœur de quarante personnes, un orchestre de quatre-vingts musiciens, et tous les métiers techniques du théâtre. Le curriculum de cette troupe est impressionnant : les choristes diplômés de la classe de direction d'orchestre ou de chœur sont majoritaires ; les chanteurs solistes premiers prix de direction ou d'instrument aussi ; les techniciens qui jouent du piano en chantant – juste – avec de splendides voix, pas rares du tout.

> Une « Aïda » décapante singeait la tradition des superproductions historico-poussiéreuses du Bolchoï

Le théâtre reçoit environ 2 millions de francs par an de la ville de Moscou, qui soutient son action avec détermination. Et doit se débrouiller avec – les places sont déjà vendues 180 F, soit dix fois plus cher qu'au Bolchoï. Les salaires des chanteurs n'ont rien de comparable avec ce que l'on connaît en France, et Bertman rentre la tête dans les épaules quand on lui pose la question : *« C'est terrible pour les musiciens russes, un chanteur soliste gagne ici environ 600 F par mois ; comme les musiciens d'orchestre, ils sont donc obligés de chanter, de jouer partout où on leur demande pour cumuler plusieurs salaires afin de vivre décemment. »* C'est ainsi qu'une soprano peut être Yolanta un soir à l'Helikon et Traviata le lendemain au Bolchoï...

Certaines répétitions commencent ainsi parfois à l'heure où finissent les concerts. Certains soirs, les chanteurs de *Yolanta* seront pourtant restés plus d'une heure dans le théâtre pour continuer à travailler après la fin des séances officielles de répétition. Les titulaires des rôles apprenant aux deuxième et troisième distributions ce que Denis Krief, metteur en scène invité pour une magnifique *Yolanta* de Tchaïkovski *(lire ci-dessous)* venaient de leur faire travailler. Ce « collectif » n'est plus de mise dans les théâtres européens aux distributions internationales sans cesse renouvelées.

D'une certaine façon, c'est le retour à une certaine vérité du travail de l'opéra dévoyé par le star system, travail fondé sur une troupe qui n'est pas limitée à une production, mais sert la totalité du répertoire d'une maison. Celui de l'Helikon comprend vingt-deux ouvrages chantés en langue originale choisis chez Mozart, Rimski-Korsakov, Stravinsky, Prokofiev, Hindemith, Scriabine, Poulenc, Bizet, Verdi, Tchaïkovski, Debussy, Fleischman, Johann Strauss et Donizetti. Et il est question qu'à cette liste déjà intéressante pour son ouverture Bertman ajoute l'un de ces opéras réalistes-socialistes qui n'ont jamais franchi les frontières soviétiques et qui mettent en scène des personnages réels – Staline, Lénine – qui n'en sont pas moins de vrais archétypes de figures d'opéra.

Alain Lompech

« Yolanta », de Tchaïkovski, mis en scène par Denis Krief.

O. NATCHINKINA

PROFIL

L'HOMME AU MASQUE D'OR

Né à Moscou en 1967, Dmitri *Bertman signait ses premières mises* en scène dix-huit ans plus tard. Formé à l'école du professeur Ansimov à l'Académie des arts du théâtre de Russie, Bertman en vante les qualités : *« Ansimov retournait le sablier et nous avions trois minutes pour régler une scène de foule choisie pour son invraisemblance dramatique. Quand on sait surmonter cela, on est prêt à tout. »*

Après avoir travaillé au Bolchoï, comme assistant, et mis en scène Gershwin... à l'Opéra d'Odessa en 1989, *Bertman s'est décidé*, devant l'immobilisme de la plupart des grands opéras russes, à fonder sa propre troupe, en 1990. Trois ans plus tard, l'Opéra Théâtre Helikon devenait théâtre d'Etat. Tout Moscou et la presse étrangère accouraient voir les spectacles du phénomène de l'opéra russe. Bertman enseigne aujourd'hui la méthode Stanislavski là où il a fait ses études et continue de diriger le Helikon.

Sa production de *Carmen*, de Bizet, lui a valu de recevoir un Masque d'or, en 1997 – l'équivalent russe des oscars. Ce spectacle a pourtant été monté en une semaine pour remplacer une production qui n'avait convaincu personne, et surtout pas lui. La méthode Ansimov forge effectivement une technique !

Le Helikon a été invité au Liban, en Suisse, en Allemagne et en Grande-Bretagne, où il a fait sensation pendant trois années consécutives à Londres. Pour Bertman, l'opéra n'intéressera les jeunes générations que si les mises en scène reviennent vers une *« alliance parfaite entre le chant et le théâtre ; il faut en finir avec les concerts en costumes et ces excès de symboles qui ne peuvent remplacer à eux seuls la vérité dramatique ; si j'ai demandé à Denis Krief de venir monter* Yolanta, *c'est parce que je l'ai vu travailler et que j'ai vu sa Clémence de Titus, à Ferrare. Il sait lire un texte. Il sait le faire vivre. Il a surpris tous les chanteurs ici : il connaissait mieux* Yolanta *que nous tous ».*

A. Lo.

« Yolanta », de Tchaïkovski, revu et dépoussiéré

YOLANTA, de Tchaïkovski, avec Elena Kachura (Yolanta), Herman Paikine (Vaudemont), Andreï Vylegadjanine (Robert), Vladimir Ognev (le roi René), Sergueï Toptygine (Ibn-Kakia), Victoria Lyamina (Martha), Marina Karpechenko (Brigitta), Chœur et Orchestre de l'Opéra Théâtre Helikon, Alexandre Vedernikov (direction). Denis Krief (mise en scène, décors et lumières). Tatiana Tubieleva (costumes). OPÉRA THÉÂTRE HELIKON, les 28, 29 et 30 avril. Prochains spectacles : « La Dame de pique » de Tchaïkovski, « Mavra » de Stravinsky, et « Maddalena » de Prokofiev. Tél. : 00-7-095-290-65-92. 180 F.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Dernier opéra de Tchaïkovski, Yolanta se passe à Aix-en-Provence, à la cour du roi René. Le livret de Modeste, le frère du compositeur, est librement adapté d'une pièce de théâtre du Danois Herz. Cet opéra est d'ailleurs une pièce de théâtre mise en musique, qu'aucun interlude *instrumental* ne vient interrompre. L'histoire met en scène Yolanta, une jeune femme aveugle que son père, le roi René, fait élever dans un jardin merveilleux par des servantes *qui lui font croire que* le monde n'est que sensation tactile. Le roi demande à un médecin arabe de guérir sa fille ; le médecin lui déclare qu'elle ne recouvrera la vue que si elle le veut vraiment. Robert et Vaudemont entrent dans ce lieu interdit. Robert a été fiancé à Yolanta mais en aime une autre. Il laisse là son compagnon, qui s'éprend de Yolanta, qui l'aime à son tour. Vaudemont découvre que la jeune femme est aveugle quand elle lui donne trois fois une rose blanche au lieu d'une rose rouge. Surgit le roi, qui fait arrêter Vaudemont. Robert revient. Tout finit par s'arranger. Yolanta recouvre la vue ; le roi rend sa promesse de mariage à Robert. Vaudemont et l'héroïne peuvent s'aimer.

Cet opéra populaire en Russie fait toujours appel à un décorum moyenâgeux et à des mises en scène qui en soulignent l'aspect conte de fées. Denis Krief a relu cette histoire à la lumière de la psychanalyse. Son idée ? Yolanta est aveugle car elle a assisté à un crime commis par son père quand elle était enfant. Remontant le fil de sa vie, elle finit par revivre cet scène primordiale quand une infirmière, *lors d'une scène d'une violence* inouïe dans sa fulgurance, lui montre un chiffon rouge. Yolanta préfère alors se réfugier dans la folie, tue symboliquement Vaudemont, *qu'elle efface de sa mémoire*. Les scènes de retour dans le passé sont parfois jouées par une enfant muette dont la présence irréelle ajoute à l'innocence d'un personnage pas si lointain que cela de la Mélisande de Debussy.

TENSION SANS RELÂCHE

Cette lecture pertinente et ouverte – elle suggère des pistes d'interprétation – est magnifiée par une tension théâtrale sans relâche, par une présence des chanteurs/acteurs décuplée par leur proximité du public. Des artistes recréent un drame dont le public semble être le témoin à la fois indiscret et complice. Leur changement psychologique entre le début de l'ouvrage et la fin est extraordinaire et bien rare à l'opéra : le plus souvent, chaque rôle est campé dès sa première apparition et ne vit plus.

Les chanteurs sont exceptionnels par l'alliance tout aussi rare de qualités vocale et théâtrale. Herman Paikine, Vladimir Ognev et Elena Kachura *sont tellement habités par* leur rôle qu'ils en paraissent hallucinés. Du théâtre qui chante. N'est-ce pas cela l'opéra ? Alexandre Verdenikov, trente-cinq ans, dirige *avec une précision sans faille*. L'autorité du directeur musical de l'Orchestre Philharmonia de Russie n'a pas besoin de grands gestes : il dirige comme s'il était caché de la vue du public... bien qu'il trône en plein milieu de la salle. Les costumes de Tatiana Tubieleva sont si élégants, si admirablement coupés, que les chanteurs semblent évadés d'une photographie ancienne. Le décor – un unique grand mur oblique – passe insensiblement d'un intérieur représenté par un fauteuil, une table, deux chaises, un bouquet de roses en plastique à un hôpital figuré par un lit et une table de chevet blancs : des bouts de ficelle aussi éloignés du carton-pâte que de la *somptuosité de certains décors qui* masquent trop souvent l'absence de travail théâtral.

A. Lo.



Frie Leysen, « trait d'union » du Festival des arts de Bruxelles

L'ancienne historienne de l'art veut ouvrir les communautés flamande et wallone sur le monde

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Organisatrice ? Non. Programmatrice ? Non. Frie Leysen, la directrice du Festival des arts de Bruxelles, (un homologue printanier du Festival d'automne à Paris), tient pour une seule fonction celle de *« trait d'union »*. Un terme tiré d'une expérience de plus de quinze ans, qui unit quelques pointes avancées du théâtre et de la danse internationale à un public soucieux de partager les risques du spectacle vivant : *« La conjonction de l'intellectuel et de l'artistique n'est nulle part aussi forte que dans les arts de la scène. Le livre, je peux le fermer. Là, on reçoit en pleine figure, on ne peut pas y échapper. »*

Née à Bruxelles il y a quarante-huit ans, d'expression flamande, Frie Leysen s'engage d'abord dans des études d'histoire de l'art, conclues par un mémoire sur les miniatures au début du XVIᵉ siècle. Un sujet qui lui reste cher aujourd'hui, mais qu'elle abandonnera volontiers pour un premier festival : celui de Flandres. Entre Bruxelles, Gand et Louvain, elle assure la circulation des orchestres. *« Pas évident*, dit-elle, *pour une bleue. »* Elle se souvient avec bonheur des happenings musique ancienne-musique contemporaine dans l'abbaye de Gand, et avec amusement de son départ, porte claquée.

« AU MILIEU DU DÉSERT »

On cherche une « concierge » capable de gérer les nouvelles salles, surdimensionnées (mille places pour la musique, huit cents pour le théâtre) dont vient de se doter le conservatoire d'Anvers. Elle postule. L'époque est au patrimoine, à la restauration, et la cité n'a qu'une offre artistique compassée. Où est la parole d'aujourd'hui ?, interroge Frie Leysen. Elle demande à développer sa propre programmation. *« Faites ce que vous voulez, mais ne me demandez pas d'argent »*, lui répond t-on. Le lieu, baptisé Singel, grandit avec une nouvelle génération, celle de Anna Teresa de Keersmaeker et de Jan Fabre.

« Il n'y avait pas de culture flamande contemporaine, nous étions au milieu du désert et tout à coup surgisssait une force nouvelle qui n'imitait en rien ce qui existait ailleurs. »

Frie Leysen s'est donnée un contrat de dix ans avant de passer à autre chose. *« En Belgique, quand on a réussi à s'asseoir sur une chaise de directeur, on y reste jusqu'à la retraite. Mais c'est bon pour le privé. Dans le public, nous ne pouvons pas nous accorder ce droit, parce qu'avec un directeur vieillissant ce sont les artistes qui vieillissent. Et le public. »*

De 1981 à 1993, le trait exigeant aura uni les Anversois avec Pina Bausch, Peter Brook et Kantor. Pour un peu, elle n'en retiendrait que cette confidence d'un artiste venu la remercier d'avoir changé sa vie grâce à Pina Bausch. *« C'est évidemment nécessaire et juste de donner de l'argent à de jeunes créateurs. Mais la circulation internationale qui permet de se confronter aux grands est plus importante encore. L'enveloppe est mangée en deux mois, les impressions se gardent toute une vie. »*

Depuis un certain temps déjà, elle observe sa ville natale, Bruxelles, avec l'idée d'y créer un festival. La capitale politique et économique de la Belgique reste provinciale sur le plan artistique : la culture internationale n'y circule pas. Le carrefour de la culture latine et de la culture germanique mâtiné d'influences anglo-saxonnes, immigrées et du poids des eurocrates, *« une mini-Europe »*, est figé par le combat flamands-francophones. Frie Leysen veut réunir les deux communautés (toujours le trait d'union), non pour défendre *« la Belgique de papa »*, mais pour qu'elles s'ouvrent ensemble sur l'extérieur. *« La communauté flamande et la communauté française ont des accords culturels avec le monde entier, mais n'en ont pas entre elles ! Ce qui oblige chaque artiste à choisir son camp, à s'étiqueter, à s'appauvrir. »*

« IMPÉRIALISTES » AVEUGLES

Ni belgocentrisme ni eurocentrisme. Elle est convaincue que les Européens demeurent avant tout des missionnaires de leur propre culture, des *« impérialistes »* aveugles devant les autres. Alors, d'emblée, elle plonge en Asie, avant que le continent ne soit à la mode. Elle y reçoit le choc d'une jeune création urbaine. Pour la première édition du Festival des arts (1994), elle fait venir Xi Ju Che Jian de Pékin ; Zuni Icosahedron de Hongkong ; le Critical Point Theater Phenomenon de Taipei. Objectif : *« Confronter un Européen avec ce qui est différent, lui faire accepter qu'il ne peut pas tout comprendre, et que ne pas comprendre ne veut pas dire qu'il ne faut pas accepter. »* Cet apprentissage de la modestie se poursuit cette année avec la culture arabe (le Masrah et Rassif de Damas, et une pièce du cinéaste palestinien Michel Khleifi).

Cela n'empêche pas Frie Leysen d'entretenir des relations suivies avec des fidèles, comme Trisha Brown ou William Kentridge. Avec eux, elle sait qu'elle peut *« réfléchir au décloisonnement des arts : ils ont envie d'aborder un autre terrain que le leur. Ils gardent dans leur tiroirs des rêves dont ils ne parlent plus. Dès que j'ai évoqué un cycle Monteverdi, Trisha a accroché. Depuis des années, elle songeait à l'opéra. Si l'expérience réussit, cela peut signifier beaucoup pour l'opéra lui-même, par l'apport de gens qui ne sont pas contaminés par son milieu. »* Frie Leysen trace et retrace un ovale sur une feuille : *« On sait l'artistique récupéré par le politique comme par l'économique, on le sait moins récupéré par l'esthétique. Ici, à Bruxelles, on peut créer une zone franche où ça ne joue pas, où le décloisonnement des disciplines s'opérerait automatiquement. Avec tous les risques que cela comporte. Une zone de liberté. »*

Jean-Louis Perrier

CADRAGE

Frie Leysen, directrice du Kunstenfestival de Bruxelles.

Onze créations mondiales

- ***Il Ritorno d'Ulisse.*** De Claudio Monteverdi, mis en scène par William Kentridge, dirigé par Philippe Pierlot.
- ***Les Ballets C. de la B.*** Par Alain Platel.
- ***Thakeret-Arramad (Mémoire des Cendres).*** Par le Masrah el Rassif.
- ***L'Orfeo.*** De Monteverdi, dirigé par René Jacobs, avec Trisha Brown.
- ***Ming Ruo Qin Xian.*** De Qu Xiao-Song, dirigé par Ingrid von Wantoch Rekowski.
- ***Et de toutes mes terres rien ne me reste que la longueur de mon corps.*** De Martine Wijckaert.
- ***La Fuite au paradis.*** De Michel Khleifi.
- ***Les Européens.*** De Howard Barker, mis en scène par Armel Roussel.
- ***Multum in parvo.*** De Pierre Droulers.
- ***Rotjoch.*** De Gerardjan Rijnders, mis en scène par Guy Cassiers.
- ***Zooedipous.*** Par El Periférico de Objetos.

Le Festival propose en outre des premières de films, des installations, des rencontres inédites. Jusqu'au 30 mai. Festival des arts, rue A.-Orts 28 A, Bruxelles 1000. Tél. : 32-70-233-889.

L'avenir du cinéma turc passe par l'Europe

ISTANBUL
correspondance

En dépit du refroidissement politique entre la Turquie et l'Union européenne, c'est par l'Europe que passe l'avenir du cinéma turc. Le 17ᵉ Festival international du film d'Istanbul, du 18 avril au 3 mai, a confirmé le rôle pivot d'Eurimage, organe du Conseil de l'Europe, au sein de la production cinématographique turque. Plus de la moitié des treize films distribués en 1997 ont bénéficié de l'aide européenne. Le ministère de la culture, à défaut de subventions directes, investit 70 % de son budget pour le cinéma dans le fonds européen, tandis que les chaînes privées conditionnent leurs pré-achats à l'apport de l'instance strasbourgeoise.

Face à l'essor de la coopération culturelle, l'activité des chaînes publiques, dont les films tournés par des réalisateurs salariés atteignent très rarement le grand écran, ainsi que le parrainage d'une marque de bière (quatre films en 1997), contournant de la sorte les interdictions de publicité télévisuelle, et le soutien de quelques fondations privées constituent la seule alternative possible.

Tout en finançant les plus grands succès populaires comme *Rue du choléra*, de Mustafa Altioklar, Eurimage soutient des films artistiquement ou politiquement plus ambitieux. Symbole par excellence de ce renouveau des coproductions : *Maître, tue-moi*, de Baris Pirhasan, une variation allégorique sur la liberté et l'oppression. Reconstitution historique du siège et de la prise de Constantinople en 1453 par les Ottomans, *Les Amants assiégés*, d'Ersin Pertan, offre une très atypique vision par les Byzantins de cet événement fondateur. Ce « regard intérieur », inédit dans le cinéma turc, marque une rupture par rapport au discours islamiste dominant, selon lequel la conquête ottomane fut une victoire de l'islam sur la chrétienté.

Le Festival d'Istanbul, de son côté, a couronné des productions indépendantes devenues très rares. Prix du meilleur film, *L'Innocence*, de Zeki Demirkubúz, en esquissant l'itinéraire psychologique d'un homme simple face aux drames individuels dont il est le témoin passif, conduit à une auscultation des maux de la société turque – marquée par la violence, notamment conjugale, et la dissolution des valeurs traditionnelles. Cette sorte de road-movie immobile, qui mène du sud de la Turquie à Istanbul à travers une chambre d'hôtel, offre une vision naturaliste de l'Anatolie profonde, faite de bourgs sans charme, d'hôtels miteux aux néons blafards et aux programmes de télévision ininterrompus, ou de clubs interlopes.

SYNDROME TARANTINO

Crédité du Prix spécial du jury, *Le Bourg*, de Nuri Bilge Ceylan, s'attache à l'Anatolie rurale à travers le tableau d'une famille de trois générations vivant dans une petite ville turque. En esquissant les conflits de générations et les contradictions du monde adulte, vus sous le regard d'un enfant, cette première œuvre autobiographique et très stylisée met en scène une nature flamboyante, où le temps semble suspendu.

Enfin, le singulier *Pizza mélangée*, d'Umur Turagay, prix Onat Kutlar, narre une situation banale virant à l'absurde, à la suite de la prise en otage d'un livreur de pizzas, témoin – et victime – des rivalités mafieuses opposant ses tortionnaires. Sexe, drogue et mort violente composent les ingrédients de ce cocktail explosif frappé du syndrome Tarantino. En recréant l'univers de *Pulp Fiction*, ce huis clos à l'humour macabre, se soldant par un massacre généralisé, témoigne que le cinéma américain n'a pas seulement envahi les salles – domination contre laquelle se bat Eurimage en soutenant aussi la distribution et l'exploitation –, mais a également contaminé les esprits et pénétré le cœur de la création cinématographique.

Nicolas Monceau

هكذا من الإهمل



Francesca Woodman, photographe fulgurante de l'abandon et de la cruauté

La Fondation Cartier expose l'œuvre de cette artiste américaine morte en 1981 à vingt-deux ans

Un jour de janvier 1981, Francesca Woodman s'est jetée par la fenêtre de son loft new-yorkais. Elle avait vingt-deux ans et pratiquait la photographie depuis presque une décennie. Son travail est exposé à Paris, à la Fondation Cartier, jusqu'au 31 mai. A le voir, on se dit que Woodman était une étrange fille. Pas jolie, mais sensuelle ; pas exhibitionniste, mais soucieuse de montrer son corps à l'objectif.

FRANCESCA WOODMAN, Fondation Cartier pour l'art contemporain. 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Métro Raspail. Tél. : 01-42-18-56-51. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 12 heures à 20 heures, jusqu'au 31 mai. Catalogue, éd. Actes Sud, 160 p., 200 F.

Il est toujours difficile de commenter le travail d'un artiste qui s'est donné la mort. Le suicide voile l'œuvre, et le regard que l'on porte sur elle. Francesca Woodman a choisi, un jour de janvier 1981, de sortir de son loft new-yorkais par la fenêtre. Elle avait vingt-deux ans et pratiquait la photographie depuis presque une décennie, déjà.

Comme le peintre Nicolas de Staël, qui s'est lui aussi suicidé, elle a laissé quelques lettres. L'une d'elles, adressée à une amie, Sloan Rankin, rencontrée à la Rhode Island School of Design, disait : *« Je tiens à mes exigences, et ma vie en ce moment est comme un vieux dépôt de marc au fond de la tasse. Plutôt mourir jeune en préservant ce qui est déjà fait, c'est-à-dire une part de mon travail, mon amitié avec toi et quelques autres réalisations, au lieu d'effacer en vrac toutes ces choses fragiles. »*

Ces choses fragiles sont à la Fondation Cartier. A les voir, on se dit que Francesca Woodman devait être une sacrée nana. Pas jolie, mais sensuelle ; pas exhibitionniste, mais soucieuse de montrer son corps à l'objectif, comme si la lentille était la glace d'une salle de bains devant laquelle les adolescentes prennent des poses pas innocentes du tout. On rapporte que son ami le peintre italien Giuseppe Gallo la trouva un jour frigorifiée dans son atelier de Rome : elle attendait, nue, plantée dans l'hiver italien devant le trépied supportant son appareil, que la lumière devienne propice.

Woodman n'était pas photographe : elle exsudait la photographie. Une image la montre, un couteau à la main, la robe ouverte et dévoilant un sein d'où coule un rouleau de planches-contacts taché de sang. Woodman se prend en Angélique ou Andromède, crucifiée nue sur un rocher moussu du New Hampshire, ou en Daphné se transformant en arbre. On la voit adossée au mur décrépi d'un appartement romain, ses jambes et son pubis maculés de peinture ou de boue pour mieux se fondre dans la paroi peinte à mi-hauteur.

Woodman, corps arqué, seins offerts, et la bouche grande ouverte sur un cri dont on ne connaîtra jamais la nature. Woodman aux cuisses boudinées par du papier collant, enfermée dans une cage de verre, minaudant contre un miroir. Woodman cachant sa nudité sous le papier peint décollé d'un studio pourri de Rhode Island, ou en contemplant la trace laissée en négatif sur un plancher aspergé de farine. La courbure de ses fesses dialoguant avec la sinuosité brillante d'une gigantesque anguille...

« Woodman éprouve la chair précise, elle n'est pas dans l'insensiblité hystérique, elle y va carrément de front, écrit Philippe Sollers dans le texte du remarquable catalogue de l'exposition. *Quelqu'un qui l'a connue la décrit ainsi : "C'était quelqu'un de très sensuel, très Bataille, très Artaud, très forte, une chose physique." On le croit volontiers. (...) Elle est dure, mais élégante, cruelle, mais sans insister. »*

En d'autres temps, on aurait parlé de surréalisme, mais il y avait, chez cette jeune femme, un abandon et une cruauté dont il est difficile de trouver un équivalent. Peut-être doit-on à Philippe Sollers une approche possible, lorsqu'il cite ce passage de la lettre dite « du voyant » d'Arthur Rimbaud : *« Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra par elle et pour elle, l'homme – jusqu'ici abominable – lui ayant donné son renvoi, elle sera poète elle aussi. La femme trouvera de l'inconnu ! Ses mondes d'idées différeront-ils des nôtres ? Elle trouvera des choses étranges, insondables, repoussantes, délicieuses ; nous les prendrons, nous les comprendrons. »*

Harry Bellet

Büro séduit Paris avec les nouvelles musiques électroniques

FARMERS MANUAL, TRIO O'ROURKE, FENNESZ ET REHBERG, Le Garage, Paris 11e, dimanche 10 mai.

Alors que Vienne, Berlin ou Londres font preuve depuis longtemps d'une intense activité dans le domaine des nouvelles musiques électroniques et expérimentales, Paris apparaissait singulièrement absent. D'autant que des pôles comme Grenoble, Nancy ou Marseille ont développé une scène innovante dans un courant où se télescopent la musique, la vidéo, des installations... Büro, récente structure d'organisation d'événements musicaux (regroupement du magasin de disques Wave, spécialisé dans les musiques nouvelles, de la formation musicale française Sister Iiodine et de la revue transmedia *Episodic*) veut faire bouger la capitale où, hormis le travail de fond des Instants chavirés, les occasions sont rares de suivre en direct cette scène expérimentale.

Une première soirée, dimanche 10 mai au Garage, a servi de test à Büro pour vérifier sa capacité à intéresser un public en dehors du cercle des connaisseurs. L'essor de la techno et du trip-hop avec ses sons électroniques a amené la frange la plus fouineuse des amateurs jusqu'au Garage, un hangar avec d'inattendus balcons latéraux, qui fait le plein. Public jeune, gai et avide de découvertes. Dans la salle une table en bois sur laquelle est posé un appareillage de câblage et de petites machines.

Farmers Manual, trio autrichien, s'est installé derrière la table. Chacun des musiciens a un micro-ordinateur portable. Dans la mémoire, des sons : le clavier sert à les déclencher, les machines permettent d'en moduler les fréquences. C'est léger, on peut amener la musique à domicile avec quelques kilos de matériel. Si ses enregistrements montrent un goût pour le ludique et le mouvement, Farmers Manual est, ce soir, resté un peu à distance. Il utilise des séquences rythmiques, joue sur la vitesse de battement, certains sons (balle de ping-pong, « bip » d'ordinateur...) pourraient être exploités, mais restent en suspens.

Suit le trio qui réunit l'Américain Jim O'Rourke et les Autrichiens Christian Fennesz et Peter Rehberg. Même matériel, presque même position derrière la table. Par sa maturité et sa présence scénique qui laisse passer le sentiment d'une implication dans le spectacle, le trio montre sa différence. Les musiciens utilisent des sons de guitare (on entend une phrase en boucle de Led Zeppelin), des cordes symphoniques, un cor anglais, brouillés, perturbés par des sonorités de grattements, des traits fugitifs qui pourraient être de larges rayures de couleurs sur une toile. Surtout, ils construisent ensemble un mouvement musical qui évolue pour gagner en densité jusqu'à une apothéose « hollywoodienne » très bien amenée. Prochain événement Büro, fin mai.

Sylvain Siclier

★Sites Internet: Büro www.icono.org/buro ; Mego (label viennois) www.icf.de/mego

SORTIR

PARIS

Felicity Lott
Graham Johnson
Admirable chanteuse, Felicity Lott se meut avec autant d'aisance chez Mozart et Richard Strauss que dans la mélodie française et le lied germanique. Chacun de ses récitals est une leçon de musicalité, de chant et d'intelligence du texte. Elle est accompagnée par Graham Johnson, qui n'est certes pas un grand pianiste, mais qui est vraisemblablement l'homme qui connaît le mieux au monde le répertoire pour chant et piano. Et ceci vaut mieux que cela.
Œuvres de Mendelssohn, Strauss, Chabrier, Barber, Ravel, Wiener, Messager et Rosenthal.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 400 F.

MC Solaar
Assagi certes, alangui sûrement, mais toujours lui-même, MC, le rappeur intello et chic, présente en scène son numéro de jonglage (de mots). Son dernier album, les partis pris de *Gangster moderne*, ont déçu les puristes. MC Solaar, cependant, n'a perdu ni en élégance ni en subtilité.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 160 F.

Yann Tiersen, Mendelson
Ce Rennais âgé de vingt-huit ans se joue de tout, saisit un sentiment fugace pour en faire une atmosphère de vie, navigue entre le violon, les pianos-jouets, le piano, l'accordéon, l'oud, la mandoline, etc. Mélodiques, limpides, bâties selon des règles très personnelles du crescendo, les musiques de Yann Tiersen sont aussi cinématographiques qu'ancrées dans la réalité d'un continent d'émotions naturelles : la Bretagne élargie à la mer, à l'Irlande, à la France, et à la musique classique. Le duo Mendelson chante avec grand talent la nostalgie et la banlieue.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Les 11, 12 et 13, à 19 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. De 80 F à 90 F.

Michel Hermon
chante Léo Ferré
Il a chanté Piaf avec un talent qui le plaçait à la croisée des chemins entre le théâtre et la variété. Michel Hermon part cette fois à la recherche de l'esprit de Léo Ferré, de ses excès, de ses colères, de ses envolées lyriques. Piano (Pierre-Michel Sivadier), accordéon (Gérard Barreaux), le tour de Ferré en vingt-trois chansons s'effectue de *L'Homme* à *Ni dieu ni maître*. La mise en scène est de Caroline Loeb.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Les 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

LORMONT

Trio Bluiett/Jackson/Thiam
L'association girondine Musiques de nuit a organisé, après une expérience réussie en 1997 avec Trevor Watts, un « workshop » – atelier de travail musical – entre des jeunes de Haute-Garonne et le trio réunissant le saxophoniste Hamiet Bluiett, le pianiste D. D. Jackson et le percussionniste Mor Thiam. A l'issue de ces stages, la formation se retrouvera sur scène pour jouer un jazz gonflé, libre, dans la (dorénavant) tradition du free noir américain. Ce sera aussi le concert unique en France de ce trio impeccable (*Same Space*, 1 CD chez Justin' Time / TMS).
Espace culturel Bois-Fleuri, place du 8-Mai-1945, 33 Lormont. Le 12 mai, 21 heures. Tél. : 05-56-28-57-14. De 70 F à 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Basketball Diaries
de Scott Kalvert (Etats-Unis, 1 h 40).
Black List (*)
de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26).
Butcher Boy
de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50).
Ça reste entre nous
de Martin Lamotte (France, 1 h 26).
Clandestins
de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35).
De grandes espérances
d'Alfonso Cuaron (Etats-Unis, 1 h 51).
Event Horizon : le vaisseau de l'au-delà (*)
de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36).
Heavy
de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44).
Le Loup-Garou de Paris (*)
d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 35).
Pluie d'enfer
de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33).
Sara
de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42).
La Vie sauve
d'Alain Raoust (France, 55 mn).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Francisca
de Manoel de Oliveira, avec Diogo Doria, Teresa Menezes.
Portugais, 1981 (2 h 45).
VO : Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Tous en scène
de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, Cyd Charisse.
Américain, 1953 (1 h 52).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Salon Rossini
Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. 150 F.
Cyril Huvé (piano)
Brahms : *Sonate pour piano op. 2, Klavierstücke op. 76, Variations sur un thème de Schumann, Variations sur un thème de Haendel.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.
Pierre Dutrieu (clarinette)
Hurel : *Opcit.*
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 12, à 12 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. 30 F.
David Lynx et Diederik Wissels
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F.
James Carter Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Eha Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 11, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Therapy ?
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F et 130 F.
G. Love & Special Sauce
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 146 F.

DERNIERS JOURS

16 mai :
La Baraque
de la Volière Dromesko.
La Baraque, square Stalingrad, 93 Aubervilliers. Du mardi au jeudi, à 20 h 45. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 1 h 30. 60 F.
Alexandre-François Desportes
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Entrée libre.

EN VUE

■ Vingt-sept prêcheurs occidentaux partis évangéliser les peuplades de l'Afrique centrale, *interpellés à la frontière de la* République démocratique du Congo, seront expulsés et renvoyés chez eux : les impatients avaient oublié leurs visas.

■ Le diocèse anglican de Sheffield refuse l'asile de ses églises à un pédophile sortant de prison. Depuis le début de l'année, trois prêtres ont été condamnés, en Grande-Bretagne, pour pédophilie.

■ La société Casino Austria international construira sur le territoire autonome de Jéricho un établissement de jeux où les Israéliens, qui actuellement fréquentent les tripots clandestins ouverts par la mafia russe entre Asquelon et Tel-Aviv, pourront, sans risques, assouvir leur passion autour des mêmes tables que les Palestiniens.

■ Les habitants de la Nouvelle-Orléans, « *Big Easy* », la « grande décontractée », friands de fritures d'alligator, d'andouillettes grasses, d'huîtres frites servies avec du pain ruisselant de beurre aillé, fument et boivent beaucoup de Noël à mai, pendant la saison des fêtes : les hommes y détiennent le record américain d'obésité, leur espérance de vie – 64 ans – ne dépasse pas celle des Coréens du Nord ou des Ouzbeks. Les Maoris de Nouvelle-Zélande les avaient une fois battus pour les cancers du poumon. Depuis, ils ont repris la tête du classement.

■ **Giuseppe Garozzo**, mafieux en prison, très ému par le sort d'un enfant de cinq ans qui, le 7 avril, avait perdu la vue au cours d'un *règlement de comptes en Italie*, veut lui donner un de ses yeux. Impitoyable, **Giovanni Brusca**, chef de Cosa Nostra, qui a fait dissoudre dans l'acide **Giuseppe Di Matteo**, 13 ans, pour punir son père, refuse de demander pardon aux parents de la victime.

■ Samedi 25 avril, à Buenos Aires, cédant à l'appel du ring, **Marcos Garro**, boxeur, en fuite depuis 1995, accusé de viol et de trafic de drogue, participe à un combat retransmis à la télévision : les policiers le reconnaissent et le reprennent aussitôt. Le lendemain, à Naples, les carabiniers arrêtent sur-le-champ le truand **Ciro Esposito** qui n'avait pas résisté à l'envie d'assister à la première d'un film où il jouait un petit rôle de tueur.

■ Les prisonniers de Palawan, aux Philippines, chasseurs de lépidoptères – l'île en abrite six cents espèces rarissimes –, qui se font tatouer sur tout le corps des trophées de Paradoxa ou de Trognoptera aux ailes déployées, ivres de vols colorés, hésitent, une fois libres, à s'éloigner de la forêt où ils ont pris dans leurs filets les plus beaux papillons du monde.

Christian Colombani

La presse, cible des services secrets au Pérou

« El Comercio », le plus vieux quotidien du pays, et la chaîne de télévision Frecuencia Latina sont l'objet de menaces et de pressions

« LA LIBERTÉ d'expression et d'opinion est pleinement garantie dans notre pays », vient de réaffirmer le président Fujimori. Néanmoins, le chef de l'Etat a évoqué *« certains éléments »* qui pourraient menacer cette dernière. *El Comercio*, le plus vieux quotidien de la presse péruvienne, s'interroge : *« Qui sont ces éléments, où travaillent-ils, et quelles sinistres intentions les poussent à agir de la sorte ? »*

Non seulement les écoutes téléphoniques d'hommes politiques et de journalistes sont une pratique courante au Pérou, *« ce qui est déjà grave*, estime *ElComercio, mais ce qui l'est plus encore, c'est que le pouvoir, par le biais de menaces ou l'utilisation du service des impôts, essaie d'intimider les mass-médias, cherche à susciter la peur et, à travers elle, l'autocensure »*.

Fondé en 1839, *El Comercio* doit sa solide renommée au sérieux de ses informations. S'il ne se départit jamais d'un ton pondéré, il n'en est pas moins énergique lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie. Le quotidien énumère les faits suivants : *les tortures subies par une* femme appartenant aux services secrets, Leonor La Rosa, soupçonnée d'avoir fourni des informations à la presse, la déchéance de sa nationalité péruvienne de Baruch Ivcher, l'actionnaire majoritaire de la chaîne de télévision Frecuencia Latina, et la mise sous séquestre de sa chaîne, l'attentat contre sa succursale de Puno, ainsi que les menaces plus récentes contre les journalistes qui se livrent à des enquêtes sur la dilapidation des deniers publics.



Le journal d'opposition *La Republica* a longtemps été la cible favorite des services secrets, le SIN. *El Comercio* en est la dernière victime en date. Juan Velit, rédacteur en chef de son supplément dominical, a reçu des menaces téléphoniques de personnes se présentant comme des agents de la sécurité d'Etat. Ceux-ci prétendaient empêcher la publication dans ce supplément d'une interview de l'ex-capitaine Julio Salas, réfugié à Miami. Celui-ci y confirme qu'il avait été chargé, par ses supérieurs et le SIN, de compromettre Baruch Ivcher dans une affaire de contrebande de voitures, à l'automne 1996. Pour avoir dévoilé ce plan, l'ex-capitaine a été limogé après seize ans de service et soumis à des sévices dans les cachots de la police, en avril 1997, afin de l'obliger à se démentir.

« LIBERTÉ SURVEILLÉE »

El Comercio rappelle que des organismes locaux, comme le Conseil de la presse péruvienne, ou internationaux, comme la Société interaméricaine de presse, Reporters sans frontières, Human Rights Watch et même le Rapport annuel sur les pratiques des droits de l'homme de l'administration Clinton, estiment tous que le responsable de l'intimidation et du harcèlement des journalistes péruviens est le SIN.

« Les journaux ne peuvent continuer à supporter une espèce de liberté surveillée, pas plus que l'exercice de la critique ne peut être conçu comme la faveur d'un gouvernement magnanime, conclut *El Comercio. Le droit à l'information et à la liberté d'expression est un droit de l'homme fondamental auquel on ne peut renoncer. Notre journal a défendu cette position, sans céder aux pressions ou aux tentations corruptrices du pouvoir. De là sa force morale. C'est une bannière qu'il n'abandonnera jamais. »*

Nicole Bonnet

DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

■ La communauté internationale n'a pas la responsabilité de faire la police en Afrique. Mais quand des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU s'engagent, en ces années 90, dans un jeu de pouvoir qui ressemble à ceux du XIXe siècle –et qui a déjà conduit au massacre de plus d'un demi-million de personnes–, un petit peu d'introspection, sinon de contrition, est nécessaire. Jusqu'à présent, les Français qui, hormis le gouvernement rwandais lui-même qu'ils soutenaient, étaient les plus proches des massacres de 1994 dans ce pays, sont parmi les plus lents à admettre leur responsabilité.
Tous les regards aujourd'hui devraient se tourner vers cette commission parlementaire chargée d'enquêter sur ce fiasco. (...). L'aspect sans doute le plus désagréable de toutes les déclarations faites devant cette commission est la tentative de faire porter à d'autres la responsabilité de la situation – en l'occurrence aux Etats-Unis (...). Des liens directs entre les Etats-Unis et le Front patriotique rwandais sont non seulement peu probables, en réalité totalement hors de propos. Après tout, c'est un gouvernement soutenu par la France qui est responsable des massacres (...) Dans de telles circonstances, nous comprenons que l'on se cherche des excuses. Mais de là à parler d'un complot anglophone ? (...) Afin d'avoir une vue équilibrée de ce qui s'est passé, la commission parlementaire devrait aussi appeler à la barre quelques témoins *« hostiles »* (...) S'agissant d'une enquête critique sur la politique extérieure française, mieux vaut tard que jamais.

LIBÉRATION
Jean-Michel Thénard

■ Heureux qui comme Lionel Jospin a fait un beau voyage. Paris-Bruxelles-Avignon-Paris, la semaine dernière, en passant par Nouméa. On comprend que le premier ministre ait été pris, samedi, d'une *« légère indisposition »* à l'issue d'un périple de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres. Et qu'il ait, du coup, choisi de ne pas faire les 25 supplémentaires qui séparaient Versailles – où il séjournait ce week-end – de Paris, où se déroulait la célébration du centenaire de la Ligue des droits de l'homme. L'embêtant, c'est que la LDH n'a pas voulu croire en cette excuse. Elle a préféré y voir une mauvaise manière à son endroit : une représaille pour sa critique sans complaisance de la politique d'immigration du gouvernement (...) L'épisode est *révélateur des liens difficiles qu'entretient* le leader socialiste avec une partie de la gauche.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Pourquoi Benyamin Nétanyahou s'inclinerait-il devant les Etats-Unis ? Il a toutes les cartes en main. Le premier ministre israélien n'a pris aucun risque en refusant d'aller à Washington discuter du nouveau plan de paix américain. La Maison Blanche est incapable de punir son insolence car, à six mois des législatives de mi-mandat, Bill Clinton est désarmé (...)Au contraire, Nétanyahou est en grande forme sur le plan intérieur. Les sondages montrent que la plupart des Israéliens apprécient sa façon de tenir tête à la superpuissance américaine.

www. islandnet. com/~ianc/dm/dm.html

Une réflexion collective sur la vie et la mort des médias

« NOTRE CULTURE est soumise à une profonde irradiation de nouveaux moyens de communication, mais nous n'avons pas la moindre idée de la façon dont nous sommes affectés par ces technologies. » Pour répondre à cette interrogation essentielle, Bruce Sterling, écrivain de science-fiction et *« gourou cyberpunk »* officiant sur Internet, a choisi de se tourner vers le passé. Le premier objectif de son site « Dead Media Project » (projet des médias morts) est de fournir *« une perspective paléontologique sur l'échec de certains médias de jadis, leur effondrement, et toutes les erreurs monstrueuses et hideuses que nous devons connaître, afin de ne pas les répéter »*. Pour cela, il demande aux internautes de l'aider à recenser toutes les machines communicantes qui connurent leur heure de gloire avant de sombrer dans l'obsolescence. Son ouvrage en ligne, qui comporte déjà plusieurs centaines d'articles, commence à la préhistoire, puis s'attarde sur les signaux de fumée des gardiens de la Grande Muraille de Chine ou le code naval byzantin, avant de se pencher sur des engins plus récents comme l'iconoscope, la machine à taper pneumatique, le photophone, le visiophone de la Reichpost, le cyclorama, le télégraphe à aiguille aimantée, le galvanomètre à miroir ou le vocodeur...



Bruce Sterling a réussi son premier pari : régulièrement, des spécialistes lui proposent leurs trouvailles, et des collectionneurs utilisent son site pour vendre et échanger du *dead mediaware*. Mais son but véritable est plus complexe : il veut obliger les internautes à réfléchir sur leur propre relation avec les réseaux, les ordinateurs et tous les nouveaux gadgets. Pour lancer le débat, Bruce Sterling livre quelques réflexions : *« Nous vivons dans l'âge d'or des médias morts. Ce que nous appelons avec emphase le multimédia (...) est une combinaison de médias dont la durée de vie n'excède pas celle d'un paquet de gâteaux... La machine meurt, puis le système d'exploitation meurt, et l'on découvre que le langage supportant le système est aussi mort que la langue des Hittites. Entre-temps, notre culture tout entière a été aspirée dans (...) un processus frénétique d'obsolescence virtuelle planifiée. »* Or cette frénésie n'est pas pas une fatalité, et Bruce Sterling pose la question ultime, ou plutôt initiale : *« Pourquoi sommes-nous si pressés ? »* Il est persuadé que bientôt il pourra installer le World Wide Web tout entier dans son cimetière. Alors, autant prendre son temps dès aujourd'hui.

Debra Seagal-Ollivier et Yves Eudes

SUR LA TOILE

BORIS ELTSINE SUR LE WEB

■ Le président russe Boris Eltsine a accepté de s'exprimer en direct sur Internet pendant une demi-heure le 12 mai à 13 h 30 (9 h 30 GMT). L'événement est organisé par MSNBC, webmagazine et chaîne de télévision appartenant à Microsoft et à NBC. Les internautes sont invités à envoyer leurs questions à l'avance à l'adresse *boris@msnbc.com*. L'entretien sera accessible en russe sur le site officiel du Kremlin et une traduction instantanée en anglais sera disponible sur le site de MSNBC.
www.gov.ru
www.msnbc.com/chat/default.asp

PROMOTION DE L'ISÈRE

■ L'Agence d'études et de promotion de l'Isère (AEPI) a ouvert un site permettant d'accéder à 650 pages Web d'informations économiques en français et en anglais consacrées au département.
www.grenoble-isère.com

HANDICAPÉS

■ La mission Insertion personnes handicapées a créé un webmagazine intitulé Handi-Long, qui propose des rubriques d'actualité, des dossiers et des renseignements pratiques.
www.handi-long.com

Vraies et fausses questions *par Alain Rollat*

KARL ZÉRO est-il un vrai journaliste ? Ses interviews sont-elles vraiment des interviews ? Son « Vrai journal » de Canal Plus est-il un journal digne de ce nom ? « Arrêt sur images », l'émission pionnière de La Cinquième qui flirte avec le nombrilisme télévisuel pour mieux l'ausculter, se penchait, dimanche, sur ce gros dossier existentiel.

Son diagnostic était sans appel : si Karl Zéro était un vrai journaliste, il n'aurait pas poussé le respect de la présomption d'innocence jusqu'à la complaisance en présentant son invitée du dimanche précédent, Christine Deviers-Joncour, comme *« l'héroïne malgré elle de l'affaire Elf, devenue l'affaire Dumas »*. Il n'aurait pas offert son micro à cette amie de l'ancien ministre des affaires étrangères en la posant en victime d'un acharnement journalistique, désireuse de *« rétablir sa vérité sans passer par la case médias »*. Il n'aurait pas réduit sa mise en examen à l'émouvante *« histoire d'une femme seule, mère de deux enfants, embringuée dans un conte de fées qui tourne à l'affaire d'Etat »*. Il l'aurait vraiment questionnée sur les faits et, en particulier, sur les quelque 66 millions de francs de commissions occultes, qui lui sont imputés par les juges d'instruction dans cette affaire de vente d'armes.

Ce n'est pas l'interview de Jean Tiberi réalisée ce même dimanche par Karl Zéro qui fera changer d'avis ses censeurs. On y voyait le maire de Paris se donner le rôle de l'immaculé dans son duel à mort avec Jacques Toubon. Il faisait assaut d'ironie, multipliait les sous-entendus assassins, réécrivait l'histoire à sa guise, tout cela sans être interrompu, encore moins contredit. C'était, en effet, une caricature d'interview. Ponctuée, comme d'habitude, de rires enregistrés. Mais, les faux hasards aidant parfois à faire la part des choses, ce numéro du « Vrai journal » comprenait aussi un rappel chronologique de l'affaire Elf-Dumas-Deviers-Joncour, dont le contenu était irréprochable, cette fois, au regard des critères du vrai journalisme.

Une question subsidiaire venait donc immédiatement à l'esprit : à quoi rime de juger Karl Zéro à l'aune du journalisme, *alors que*, pour sa part personnelle, dans la structure délibérément équivoque du « Vrai journal », il fait semblant d'interroger les gens en pratiquant l'interview-connivence comme une parodie ? A qui la faute si ses invités, tutoyés, se prêtent à son jeu ? Autant prendre au sérieux Michel Charasse qui, ce même dimanche, au cours de son émission, exhortait la presse à s'autocensurer sur les dessous du commerce des armes au nom de *« l'intérêt supérieur de la France »*...

LUNDI 11 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Alexandre Nevski** ■ ■ Sergueï M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min). Mezzo
20.30 **Le Petit Soldat** ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Camille Claudel** ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min). Ciné Cinémas
20.30 **Le Doulos** ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 110 min). Festival
20.30 **Promis... juré !** ■ ■ Jacques Monnet (France, 1987, 100 min). Cinéstar 1
0.35 **Le Privé** ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1973, 115 min). TMC
20.45 **L'Odeur de la papaye verte** ■ ■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1993, v.o., 100 min). Arte
21.00 **Conte de la folie ordinaire** ■ ■ Marco Ferreri (France - Italie, 1981, v.o., 120 min). Paris Première
21.05 **Les Amants diaboliques** ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1942, N., v.o., 145 min). Cinétoile
22.00 **Baïonnette au canon** ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
22.05 **Au loin s'en vont les nuages** ■ ■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1995, v.o., 100 min). Canal +
22.55 **Les Félins** ■ ■ René Clément (France, 1964, N., 90 min). France 3
23.00 **Jeremiah Johnson** ■ ■ Sidney Pollack (Etats-Unis, 1971, 110 min). Histoire
23.30 **Miracle à Milan** ■ ■ ■ Vittorio De Sica (Italie, 1951, N., 90 min). Cinétoile
0.05 **La Bataille de l'eau lourde** ■ ■ Jean Dréville et Titus Vibe (France, 1948, N., 95 min). RTL 9
1.00 **Le soleil brille pour tout le monde** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
3.20 **L'Homme blessé** ■ ■ P. Chéreau (F., 1983, 105 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

3.00 Mai 68 ou la révolte contre l'autorité. Histoire
3.00 Stars en stock. Richard Burton. Katharine Hepburn. Paris Première
.00 Envoyé spécial, les années 90. Silence, on double. Boule, dix ans après. Les flics sont-ils encore bons ? Histoire
.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
.00 Envoyé spécial. Good Morning Israël. Mannequins : Les dessous du rêve. P-s : Souvenir d'enfer. TV 5
.00 20h Paris Première. Paris Première
.35 Y a pas photo ! Invités : Maïté, Daniel Russo, David Jarre, magicien. TF 1
.45 D'un monde à l'autre. Homos, hétéros : égalité des droits ? Invités : André Labarrère, Christine Boutin, Jean-Pierre Michel. France 2
.35 Le Cercle des arts. Ataturk. France 2

DOCUMENTAIRES

.35 Les Nouveaux Explorateurs. A l'assaut du cancer. Planète
.00 La Fin des débiteurs. Crise en Asie du Sud-Est. Arte
.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. Histoire
.00 Börtz, Bergman et « Les Bacchantes ». Muzzik
.00 Europe 101. Odyssée
.30 Souvenir. Cannes 68. Canal Jimmy
20.35 Le fond de l'air est rouge. [1/3]. Planète
20.55 Le Charme discret de la politique. Téva
21.00 Vingt ans... à Tel Aviv. TV 5
21.25 Vivement les Femmes ! Téva
21.50 Toutatis. Odyssée
22.05 Retour au Kalahari. Disney Channel
22.25 Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme. Planète
22.40 Le Feu de la Terre. [2/6]. Au royaume de Vulcain. Odyssée
23.35 Luis Bunuel ou le film d'une vie. Odyssée
23.40 Folsom Street Fair. Ou les folles journées de San Francisco. Planète
0.10 Les Œufs à la coque. Planète
0.25 La Case de l'oncle Doc. Le Carlton, room service. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Rome (Italie). 1er jour. Au Foro Italico. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Diana Krall. Montréal 96. Muzzik
19.00 La Fête du violon avec Charlier et Caussé. Muzzik
21.00 Les Bacchantes. Mise en scène. Ingmar Bergman. Dir. Kjell Ingebretsen. Muzzik
23.15 Yosuke Yamashita et Hozan Yamamoto. Muzzik
0.10 Jerry Lee Lewis au Printemps de Bourges 87. Canal Jimmy
0.15 Le Boléro, de Ravel. Dir. Charles Dutoit. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.35 Le Retour de Tom Sawyer et Huckleberry Finn. Paul Krasny. Disney Channel
20.55 Marseille. L'été de Michel. Didier Albert [2/3]. TF 1
22.20 Esquisse d'une jeune femme sens dessus-dessous. Alain Boudet. Festival

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Lève-toi et marche. RTL 9
21.00 La Clé des champs. [5/6]. France 2
21.00 Drôle de chance. Drôle de concurrence. Série Club
21.35 New York Police Blues. Souvenirs de jeunesse. Canal Jimmy
21.40 Soirée Buck Rogers. La légion noire [1 et 2/2]. Le paradis du jeu. Les évadés du puits de l'enfer. Alerte au gaz. Un amour de princesse. Croisière sidérale. Planète des Amazones. Le Surdoué. Le Vampire. Bon anniversaire, Buck. 13e Rue
21.45 Le Prisonnier. Le général (v.o.). Série Club
22.30 Aux frontières du réel. Le complot. TSR
22.35 Homicide. Le fantôme d'Agnès. Série Club
23.15 New York Police Blues. L'enlèvement. TSR

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Le Doulos
Silien, le truand qui porte un doulos (un chapeau) et qui a fourni des outils pour un cambriolage (qui va mal tourner), est-il un mouchard traître au milieu ? Suspense psychologique, maintenu jusqu'à la fin, à partir d'un sujet de série noire. Le thème a vieilli, mais la mise en scène de Jean-Pierre Melville – réaliste et tragique – et le poids vraiment humain des personnages – interprétés par Jean-Paul Belmondo et Serge Reggiani – restent les atouts de l'œuvre, pourtant moins originale que *Bob le flambeur*. – *J. S.*

● 0.25 France 3
« La Case de l'oncle Doc » : Le Carlton, room service
Le temps du Festival de Cannes, la réalisatrice Chantal Van Tri s'est installée dans les coulisses du Carlton, le célèbre palace de la Côte d'Azur. Les tapis rouges sont déroulés pour cinq mille hôtes de marque. La caméra avale les kilomètres de couloirs à la poursuite des femmes de ménage, des gouvernantes, des chasseurs et des voituriers. Elle observe le curieux cérémonial de l'arrivée d'un invité, en présence de la direction, et nous fait visiter l'hôtel – l'étonnante blanchisserie où trois tonnes de linge sont traités chaque jour, les cuisines en pleine ébullition préparant mille repas... Mais en fin de compte force est de constater que c'est l'enjeu financier qui règle la vie de bord. Tout doit être parfait. En douze jours, le Festival rapporte entre 10 et 12 millions de francs, soit l'équivalent d'une saison entière. Une manne pour le Carlton. – *Pa. L.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Coupe du monde, Météo.
20.55 Marseille. L'été de Michel. Téléfilm [2/3]. Didier Albert.
22.35 Y a pas photo !
0.15 Culture.
0.50 F 1 magazine.
1.20 CD Tubes.
1.25 et 2.30 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 22.35, 0.05 Un livre, des livres.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval.
21.00 La Clé des champs. Feuilleton [5/6].
22.45 D'un monde à l'autre.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Commando ■ Film △. Mark L. Lester.
22.30 Météo, Soir 3.
22.55 Les Félins ■ ■ Film. René Clément.
0.25 La Case de l'oncle Doc. Le Carlton, room service.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.25 Pas si vite. Aurèle.
20.35 Tout doit disparaître ■ Film. Philippe Muyl.
22.00 Flash infos.
22.05 Au loin s'en vont les nuages ■ ■ Film. Aki Kaurismäki (v.o.).
23.45 Entre chiens et chats. Film. Michael Lehmann (v.o.).
1.20 Le Journal du hard.
1.30 Une épouse dépravée. Film X.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Médicaments de riches.
20.00 Reportage. La Fin des débiteurs : Crise en Asie du Sud-Est.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Odeur de la papaye verte ■ ■ Film. Tran Anh Hung (v.o.).
22.25 Kinorama.
22.35 Noir et blanc ■ Film. Claire Devers.
0.00 Court-circuit.
0.30 Rue Cases-Nègres ■ Film. Euzhan Palcy.

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Les Produits stars.
20.50 Malice ■ Film O. Harold Becker.
22.50 Au-dessus de la loi ■ Film △. Vic Armstrong.
0.45 Culture pub. Le Chili. Griffe de la pub : Gérard Pires.
1.15 Jazz 6. Antonio Carlos Jobim.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 L'Histoire en direct. Vie et mort d'Aldo Moro.
22.10 Fiction. La Planète Londres, d'après les reportages d'Albert Londres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Dagen (*Le Peintre, le poète, le sauvage*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Ensemble vocal du Forum Alte Musik de Brême et La Stagione de Francfort, dir. Michael Schneider : *Roméo et Juliette*, de Benda, Christian Immler (Capulet), Heidrun Kordes (Juliette), Scott Weir (Roméo).
22.30 Musique pluriel.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Villa-Lobos : De Bach au Brésil. Œuvres de Villa-Lobos, Bach, Respighi, Milhaud.
22.30 Les Soirées... (suite).

MARDI 12 MAI

FILMS DU JOUR

.45 **La Rupture** ■ ■ Claude Chabrol (France - Italie - Belgique, 1970, 120 min). Cinétoile
.30 **La Rivière Rouge** ■ ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
.40 **Carrie au bal du diable** ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, 95 min). Ciné Cinémas
.20 **Baïonnette au canon** ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
.25 **Les Quatre Filles du Docteur March** ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, 125 min). Cinétoile
.35 **Drowning by Numbers** ■ ■ Peter Greenaway (GB - PB, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 2
18.40 **Lily, aime-moi** ■ ■ Maurice Dugowson (France, 1974, 110 min). Ciné Cinémas
18.55 **Le soleil brille pour tout le monde** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., 90 min). Ciné Cinéfil
19.00 **Jeremiah Johnson** ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1971, 120 min). Histoire
20.30 **Merci la vie** ■ ■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1
20.55 **Blow Out** ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 105 min). Cinétoile
21.00 **Les Roseaux sauvages** ■ ■ André Téchiné (France, 1994, 115 min). France 2
22.25 **Café Society** ■ ■ Raymond DeFelitta (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min). Cinéstar 1
22.30 **Outremer** ■ ■ Brigitte Roüan (France, 1989, 100 min). Paris Première
22.40 **Le Lit conjugal** ■ ■ Marco Ferreri (Italie, 1963, N., 85 min). Cinétoile
23.00 **Le Garçu** ■ ■ ■ O Maurice Pialat (France, 1995, 110 min). France 2
23.20 **Conan le Barbare** ■ ■ John Milius (Etats-Unis, 1981, 130 min). Ciné Cinémas
0.00 **Benny's Video** ■ ■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 110 min). Arte
0.05 **Carmin profond** ■ ■ Arturo Ripstein (France - Espagne - Mexique, 1996, v.o., 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

.00 Droit d'auteurs. Invités : Aldo Naouri, Philippe Djian. La Cinquième
.40 Parole d'Expert. Invitée : Eve Ruggieri. France 3
.00 Au nom de la loi. Poupées russes : L'adoption d'enfants russes. Trafic intense. TV 5
.30 Le Grand Forum. Invité : Jean-Luc Godard. Canal +
.40 L'Invitée de Daniela Lumbroso. Zazie. LCI
.00 Mai 68 ou la révolte contre l'autorité. Histoire
.00 Envoyé spécial, les années 90. Silence, on double. Boule, dix ans après. Les flics sont-ils encore bons ? Histoire
.15 À bout portant. Pierre Perret. Paris Première
.00 Stars en stock. Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première
.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
.00 Temps présent. 2001, l'odysée de l'expo. TV 5
.00 20h Paris Première. Paris Première
.00 L'Invité. Big Joe Turner. Muzzik
.35 Les Carnets du bourlingueur. Voyager en bus en Afrique. Les taxi-brousse de Madagascar. Les routiers de l'extrême. RTBF 1
.00 Enjeux - Le Point. Le point des correspondants. Invités : Céline Galipaeu, Elizabeth Palmer, Raymond Saint-Pierre, Jean-Michel Leprince. TV 5
.00 Le Gai Savoir. Invité : Frédéric Dard. Paris Première
.20 Pulsations. Les chagrins de la peau. Invités : Françoise Poot, les professeurs Michel de la Brassine, Jacqueline Leclercq-Foucart et Christian Pirard. RTBF 1
.00 Mai 68. L'autorité dans le monde du travail. Histoire
.35 Bouillon de culture. Chateaubriand. TV 5
.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
.30 La Preuve par trois. La France de la flexibilité. France 3
.15 Zone interdite. M 6

DOCUMENTAIRES

17.20 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. Planète
17.35 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssée
18.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. Histoire
18.30 Le Dragon de Komodo. La Cinquième
18.30 La Quatrième Force. Planète
19.00 De feuilles et de terre. Architectures traditionnelles au Cameroun. Odyssée
19.05 A Bamako, les femmes sont belles. Planète
19.50 Terre brûlée. [5/6]. La guerre aéroportée. Odyssée
20.35 L'Ouest américain. [7/8]. Une terre d'espoir. Planète
20.45 La Vie en face. Les Repentis. Témoins en danger de mort. Arte
20.45 Maroc ancestral. Odyssée
21.00 L'Encyclopédie audiovisuelle. Ben Gourion. [5/10]. Histoire
21.45 Europe 101. Odyssée
21.55 Soirée thématique. XXI, le futur au présent : 2 D or not 3 D, l'insoutenable virtualité de l'être. Arte
22.00 Francesco Salviati et le maniérisme. Paris Première
22.15 Les Nouveaux Explorateurs. A l'assaut du cancer. Planète
23.10 Le fond de l'air est rouge. [1/3]. Planète
0.20 La Route du diable. Odyssée
1.00 Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Eurosport
15.55 Hockey sur glace. Championnats du monde. Demi-finales E1 - F2. TSR
2.05 Basket NBA. Demi-finales de conférences. Canal +

MUSIQUE

18.00 Joe Lovano à Montréal 95. Muzzik
21.00 Beethoven par Otto Klemperer. Royal Festival Hall 1970. Muzzik
22.30 Les Nouveaux Innovateurs de la musique classique. Avec Bobby McFerrin, Chick Corea, Yo-Yo Ma, Edgar Meyer, Mark O'Connor, Marcus Roberts. Mezzo
23.30 Zarzuela : Los Claveles. Muzzik
0.00 Loussier : Concerto pour trompette. Mezzo
0.40 Duke Ellington Orchestra. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 ▶ Passion interdite. Thierry Binisti. Festival
20.50 Graine de flic. Rob Malenfant. M 6
22.30 Mortel rendez-vous. O William A. Graham. M 6
23.45 Meurtre sur un plateau. Marco Zerla. Festival

SÉRIES

17.20 L'Enfer du devoir. L'expérience du combat. RTL 9
17.25 Docteur Quinn, femme médecin. Une lanterne pour Ingrid. Série Club
17.35 Magnum. Petite sœur. RTBF 1
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.10 Les Grandes Marées. [14/16]. TMC
18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Question d'éthique. RTL 9
18.35 L'homme qui valait trois milliards. Le robot. 13e Rue
19.25 Deux flics à Miami. Au cœur de la nuit. 13e Rue
20.13 New York Undercover. Double jeu. Echec et mat. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. Cro-magnon (v.o.). Téva
21.30 Total Security. Dental Men Prefer Blonds (v.o.). Série Club
21.40 Relativity. Bonne année ! Téva
22.15 Seinfeld. La soupe. Canal Jimmy
22.40 Perry Mason. L'Affaire des feuilles à scandale. TF 1
22.40 The Lazarus Man. Purgatoire. Canal Jimmy
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Une journée de Data (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Galactica. Premiers contacts. 13e Rue
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Le piège. TF 1

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 1.05 France 2
« Les Grands Entretiens du Cercle »

Le chemin de Patrice Chéreau

DANSE sauvage de deux hommes dans la nuit désertée d'un *no man's land* entre deux mondes, lieu de passage ou d'anéantissement. Patrice Chéreau répète avec Pascal Greggory *Dans la solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltès, créé en 1987 à Nanterre, et dont il a donné trois versions. Celle qui ouvre l'émission de Laure Adler date de 1995, c'est la dernière. C'est aussi, jusqu'à présent, la dernière mise en scène théâtrale de Patrice Chéreau qui, depuis, s'est plongé dans le cinéma. C'est le cinéma qui le place dans l'actualité : *Ceux qui m'aiment prendront le train*, voyage à Limoges d'une famille réunie pour l'enterrement du père, est en compétition à Cannes et sort en salle.

L'entretien s'engage, une conversation sereine. Le film *« tourne autour de la paternité »* et à chaque instant pose la question : *« Qu'est-ce que c'est d'être père, qu'est-ce que c'est d'être fils ? »* Patrice Chéreau l'a dédié à son père. Comme le mort écrasant de *Ceux qui m'aiment...*, il était peintre et s'appelait Jean-Baptiste. L'identification s'arrête là, insiste le fils. Sans doute s'est-il projeté dans le film tout entier. *« Je me suis demandé ce qui se passera à mon enterrement »*, dit-il. Il remonte le temps, dit sa fascination pour Strehler, sa découverte de Brecht au Théâtre des Nations, son admiration pour Visconti qui, lui aussi, se partagea entre théâtre, opéra et cinéma. Il raconte les Amandiers de Nanterre : un théâtre autour d'une école. Il y a vécu les rencontres avec Genet, dont il a donné *Les Paravents* en spectacle d'ouverture, et avec Heiner Müller, dont il a monté *Quartett*. Et Koltès bien sûr, dont il partageait les indignations... Auteurs d'aujourd'hui, ils lui ont appris à ne pas se cacher derrière les classiques pour explorer la vie.

Patrice Chéreau prend le contre-pied des questions, impose avec un sourire son propre chemin. Des extraits de répétitions, de films, jalonnent l'émission. Elle dure une heure trente, on aurait aimé qu'elle continue. Elle passe à 1 heure du matin, c'est stupide.

Colette Godard

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Sydney Police.
18.20 et 1.30 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde, Météo.
20.55 Terminal Velocity ■ Film O. Deran Sarafian.
22.40 Perry Mason. L'Affaire des feuilles à scandale.
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.55 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Monde de la Coupe, A cheval.
21.00 Les Roseaux sauvages ■ ■ Film. André Téchiné.
23.00 Le Garçu ■ ■ ■ Film O. Maurice Pialat.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Les Grands Entretiens du Cercle.
2.30 Les Enfants de Lumière ■ Film. Jacques Perrin.

FRANCE 3

14.30 Vivre avec... Avoir un enfant toxicomane.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 et 20.50 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 La Preuve par trois.
0.30 Magazine olympique.

CANAL +

15.30 Le Grand Forum.
16.40 Pas si vite. Marc-Aurèle.
16.45 La Femme d'un seul homme. Téléfilm. Robin Renucci.
18.26 Lava lava.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.35 Alaska. Film. Fraser C. Heston.
22.20 Flash infos.
22.25 No Way Home ■ Film. Buddy Giovinazzo (v.o.).
0.05 Carmin profond ■ ■ Film. Arturo Ripstein (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.35 Washoe, le singe qui parle avec les mains. 15.25 Entretien.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites. Poisson impérial.
18.30 Le Dragon de Komodo.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Politique : folles parisiennes.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Les Repentis. Témoins en danger de mort.
21.40 Soirée thématique. XXI, Le futur au présent : 2B or not 3D, l'insoutenable virtualité de l'être. 21.45 Babylonia. Un glossaire virtuel. 21.55 Phantasy Kills Reality. Les jeux. 22.30 Lost in Future. 22.35 Viréalités. Y a-t-il une vie après le réel ? 23.40 Clonely Hearts.
0.00 Benny's Video ■ ■ Film. Michael Haneke (v.o.).

M 6

13.35 Délit de fuite. Téléfilm. Peter O'Fallon.
15.15 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Graine de flic. Téléfilm. Rob Malenfant.
22.30 Mortel rendez-vous. Téléfilm O. William A. Graham.
0.15 Zone interdite. Les Champs-Elysées.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Madeleine Lazard (*Agrippa d'Aubigné*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Le travail en éclats [1/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Sur la route, de la Hongie à la France.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Récital du pianiste Evgueni Kissin. Œuvres de Haydn, Liszt, Chopin, Godowsky.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chostakovitch, Haydn.

هكذا من الأصل

Le Monde
MARDI 12 MAI 1998

L'angoisse

par Pierre Georges

ILS étaient, selon les témoignages, une vingtaine de jeunes gens de la cité du Gros Saule à Sevran. Lui, dix-sept ans, un gamin sans histoire, venait de la cité Nouvelle à Aulnay-sous-Bois. Entre ceux du Gros Saule et ceux de la Nouvelle, il y avait un obscur contentieux, une affaire de veste volée.

Ils l'ont poursuivi, rattrapé dans une cité voisine et roué de coups de poings, de pieds, à la tête notamment, pour ainsi dire lynché. Et puis ils l'ont laissé là, pour mort. Effectivement, Jean-Michel Tehoué a été trouvé par la police, dans le coma, gisant sur un trottoir et il est mort à l'hôpital de Saint-Denis. Cela s'est passé vendredi, en plein après-midi en Seine-Saint Denis.

Ils étaient deux adolescents, scolarisés, issus, selon les enquêteurs *« de milieux familiaux unis, en aucun cas des marginaux »*. Et ils avaient un compte à régler avec un troisième garçon, âgé comme eux de dix-sept ans, demeurant à Vitrolles, *« une connaissance de sortie »*. Ce dernier, Marc, se serait moqué, diront-ils, de *« l'ancienne petite amie de l'un d'eux, décédée dans un accident de la route »*.

Les deux donnent rendez-vous au troisième pour faire de la moto, vallon de la Violette, près d'Ensués-la-Redonne, au nord de Marseille. Et là, Marc sera exécuté. Comme au cinéma, pire qu'au cinéma. Des balles dans les jambes, d'abord. Puis plusieurs, pour l'achever, à bout portant, dans la tête.

Deux armes à feu seront utilisées. Par les deux agresseurs, par un seul ? L'enquête le déterminera. Dans l'ivresse de l'exécution, l'un des deux se tirera même une balle dans le bras et se présentera à l'hôpital de Marignane, affirmant avoir été victime d'une agression par deux motocyclistes armés, avec son ami Marc. Très vite les enquêteurs démonteront cette version. Signalons enfin, pour expliquer les armes, que l'un des deux jeunes était, avec son père, licencié dans un club de tir de la région. Cela s'est passé mardi dernier dans les Bouches-du-Rhône.

Il était âgé de vingt ans et habitait la cité du Mont-Mesly à Créteil. Cette fois-ci, il s'agit d'une affaire de motos volées. Les jeunes de Mont-Mesly soupçonnaient ceux du quartier du Palais de cet emprunt. Abdelraouf Hassouna, la victime, se rendit donc un soir cité du Palais, pour tenter d'obtenir la restitution des deux motos.

La discussion fut vive. Et sa conclusion dramatique. Armé d'un fusil à pompe, arme en vente libre, un jeune de dix-neuf ans, considéré par la police comme *« un petit délinquant ordinaire du quartier »* fit feu à plusieurs reprises sur le négociateur. Et il le tua de deux balles dans le dos. Le meurtrier est en fuite, les jeunes du quartier totalement traumatisés. Cela s'est passé mercredi dernier dans le Val-de-Marne.

Que dire de plus ? Sinon l'angoisse et l'effroi que peut provoquer pareille série, un quasi lynchage, une exécution, un meurtre façon gang des rues. Et simplement partager l'opinion rapportée par le *Parisien*, du docteur Michel Bourgat, père de Nicolas, un garçon de quatorze ans tué d'un coup de couteau à Marseille, en septembre 1996, et qui, depuis, s'interroge sur cette violence : *« Ces phénomènes prouvent que notre société produit aujourd'hui des tueurs en puissance. »*

La victoire d'un transsexuel à l'Eurovision illustre les changements de la société israélienne

Le succès de Dana International scandalise les ultra-orthodoxes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Benyamin Netanyahou osera-t-il risquer la survie de son gouvernement national-religieux pour saluer la victoire d'un transsexuel israélienne au grand prix eurovision de la chanson ? Parfaitement conscients de l'embarras provoqué dans les instances dirigeantes et religieuses du pays à la suite du succès remporté en Grande-Bretagne, samedi 9 mai, par Dana International, anciennement Yaron Cohen, c'est, mi-sérieux, mi-ironiques, la question que posaient dimanche tous les animateurs des stations audiovisuelles du pays.

La veille au soir, plusieurs milliers d'homosexuels et de sympathisants se délectaient dans les rues et les fontaines publiques de Tel Aviv du triomphe de leur idole. Décrété *« honteux pour le peuple élu »* par plusieurs rabbins-politiciens ultra-orthodoxes de la coalition au pouvoir, le succès de *« cet être hybride »* que serait Yaron-Sharon Cohen à l'Eurovision consacre en revanche pour plusieurs commentateurs locaux, comme Michal Palti dans le quotidien *Haaretz* de lundi, *« les changements qui se sont opérés dans la société israélienne depuis vingt ans. »* Rappelant que la dernière victoire du pays dans cette compétition populaire date de 1979 avec une chanteuse (Gali Atari avec le groupe Milk and Honey) et un titre ô combien plus classique – *Hallélouya* –, la critique du journal libéral estime que le triomphe de Dana International *« ne pouvait pas tomber à un meilleur moment pour ceux qui luttent contre la coercition religieuse »*.

RENFORCER LA TOLÉRANCE

De fait, une semaine avant le concours de Birmingham, la compagnie nationale de danse, Batsheva, avait déclenché un véritable petit scandale national en annulant sa participation aux célébrations du jubilé d'Israël après que les *« ayatollahs juifs au pouvoir »* eurent exigé de ses danseurs qu'ils dissimulent sur scène leurs jambes nues avec un caleçon long... Ironique, la gagnante de l'Eurovision n'a pas manqué de dédier sa victoire *« aux cinquante ans d'Israël »*. Dans un pays où le machisme, bien qu'en perte de vitesse, demeure largement majoritaire, *« la victoire de Dana International,* estime la députée travailliste Yaël Dayan, *renforcera la tolérance et la compréhension populaire envers la communauté homosexuelle israélienne. »* Mais la bataille, qui s'est nettement radicalisée ces dernières années, entre la majorité laïque et la minorité religieuse croissante de *« l'Etat juif »* voulu par Hertzl, est loin d'être terminée.

Haïm Miller, vice-maire ultra-orthodoxe de Jérusalem, l'a affirmé dimanche sans ambages : si la victoire de sa citoyenne donne au pays le droit d'organiser le festival Eurovision en 1999, *« en aucune circonstance »*, la municipalité israélienne de la ville trois fois sainte ne prêtera la main à pareil sacrilège... Déclaration démentie, lundi, par le maire de Jérusalem lui-même, Ehoud Olmert, membre du Likoud.

Patrice Claude

Indonésie : l'opposition veut une nouvelle élection présidentielle

LES principaux opposants au régime du président Suharto ont demandé, lundi 11 mai, que son élection à un septième mandat, qui a eu lieu en mars, soit annulée par l'Assemblée consultative du peuple. Trente-neuf personnalités signataires de ce texte ont annoncé la formation d'un comité pour coordonner la campagne en faveur des réformes lancée par les étudiants. Parmi ces personnalités figurent Megawati Soekarnoputri, fille du premier président de l'Indonésie écarté du pouvoir par M. Suharto, et Amien Rais, dirigeant d'une organisation musulmane affirmant représenter vingt-huit millions de personnes. Alors que l'archipel se prépare vraisemblablement à une nouvelle semaine de manifestations anti-gouvernementales, les funérailles de la première victime des émeutes ont eu lieu, dimanche 10, dans la ville de Yogyakarta.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères du G8 réunis à Londres ce week-end ont souhaité que le régime indonésien fasse preuve d'ouverture. – *(AFP)*

Strasbourg connaît sa première alerte à l'ozone de la saison

LE SEUIL D'ALERTE à la pollution par l'ozone a été dépassé, dimanche 10 mai, à Strasbourg en raison d'un temps très chaud et ensoleillé, a indiqué l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (ASPA). Le seuil numéro 1, au-delà duquel il existe des effets limités et transitoires pour la santé de certaines catégories de la population particulièrement sensibles en cas d'exposition de courte durée, est fixé à 180 microgrammes par mètres cubes. Il est passé à 182 microgrammes au centre de la capitale alsacienne, à 177 ug/m^3 à Mulhouse et à 159 ug/m^3 à Colmar.

Les préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont invité toute la population à limiter l'usage des véhicules à moteur *« au strict minimum »* à partir de lundi 11 mai. En raison des conditions météorologiques favorables, des alertes à l'ozone sont attendues en début de semaine dans d'autres villes de France.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le Festival de Cannes sera ouvert par Kofi Annan.** Convié à l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le secrétaire général de l'ONU se trouvera aux côtés de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, pour déclarer ouvert le cinquante-et-unième Festival de Cannes, qui aura lieu du 13 au 24 mai. La cérémonie de cette soirée inaugurale sera présidée par Isabelle Huppert.

■ **CHINE : un évêque appartenant à l'Eglise catholique interdite a été** libéré après deux années de camp de travail. Mgr Zeng Jingmu, évêque de la petite ville de Yujiang, dans la province du Jiangxi (sud), a été libéré samedi 9 mai, ont indiqué des responsables américains. – *(AFP)*

■ **DIPLOMATIE : le président palestinien Yasser Arafat a quitté Gaza,** lundi 11 mai, pour Bruxelles où il doit participer à une conférence des pays donateurs d'aide aux Palestiniens. – *(AFP)*

■ **DISPARITION : Mgr Michel Moutel, archevêque, est mort,** lundi matin 11 mai, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante ans. Le pape l'avait nommé le 22 juillet 1997 au siège de Tours, pour succéder à Mgr Jean Honoré atteint par la limite d'âge. Né le 15 février 1938 à Varades (Loire-Atlantique), ordonné prêtre en 1962 pour le diocèse de Nantes, nommé évêque de Nevers en 1988, Mgr Michel Moutel était président du Comité de l'épiscopat français pour la préparation du jubilé de l'an 2000. Il avait été président de la commission épiscopale de la liturgie et des sacrements.

« Le Monde de l'éducation » de mai

L'AUTORITÉ est le thème du dossier central du *Monde de l'éducation* de mai, dont Daniel Cohn-Bendit a accepté d'être le rédacteur en chef invité. Autour de lui, René Rémond, Alain Touraine, Claire Rueff-Escoubès, Françoise Platone, Olivier Tiersen, Emmanuel Laurentin, Annie Collovald, Frédéric Lebaron abordent l'autorité sous ses aspects les plus divers. Un entretien avec Jean-Pierre Chevènement complète ce dossier en évoquant l'autorité de l'Etat.

Egalement au sommaire : un débat sur les associations ; une enquête sur la vie quotidienne des étudiants en situation précaire et une réflexion sur ce que deviendrait l'éducation avec le Front national ; un dossier sur la série B. Et comme chaque mois, les chroniques de Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon et Michel Serres.

★ **Chez votre marchand de journaux : 30 F.**

Tirage du *Monde* daté dimanche 10-lundi 11 mai : 577 390 exemplaires 1–

Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 12 MAI 1998



Des vitamines pour l'innovation

▼ France

Le gouvernement a décidé d'épauler le capital-risque et les entrepreneurs du secteur des hautes technologies

Le risque et l'innovation sont à l'ordre du jour. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement les juge essentiels pour multiplier les petites et moyennes entreprises (PME), accélérer la croissance et créer des emplois. Cette fois, la France semble décidée à s'engager plus avant dans l'aventure technologique. Devant les Assises de l'innovation, organisées le 12 mai à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et par son collègue de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, Lionel Jospin devrait lancer un signal politique fort, destiné à prouver que l'Etat est décidé à lever – enfin – les freins qui empêchent la quête scientifique de se métamorphoser en richesses.

Ce n'est pas que la science française se porte mal. Les crédits budgétaires de recherche-développement atteignaient, en 1995, 1 474 francs par tête d'habitant, ce qui classait la France en deuxième position derrière les Etats-Unis (1 731 francs), mais devant l'Allemagne (1 239 francs), le Royaume-Uni (924 francs) et le Japon (752 francs). Les succès de la fusée Ariane, du TGV et des Airbus témoignent du savoir-faire national.

Malheureusement ces paramètres favorables dissimulent des failles graves, connues depuis le milieu des années 80, et qu'a analysées, une fois de plus, le rapport sévère remis au gouvernement au mois de mars par Henri Guillaume, vice-président de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) et ancien président de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar). Ce énième cri d'alarme sera-t-il entendu ?

Si l'on en juge par le volume des publications, c'est le Royaume-Uni qui est en tête de la production scientifique européenne devant l'Allemagne, la France ne venant qu'en troisième position. La part de celle-ci dans les dépôts de brevets européens de haute technologie a reculé de 8,5 % à 7 %, entre 1987 et 1996. L'aide publique à la recherche s'est concentrée sur les secteurs des transports et de l'aéronautique et a délaissé les secteurs les plus dynamiques que sont les sciences du vivant et les technologies de la communication.

Le contraste avec l'exemple américain est spectaculaire. Le retour en forme des Etats-Unis a été fondé sur le secteur des technologies, dont on estime qu'il assure un tiers de la croissance de l'économie américaine. Pour chaque emploi créé par Microsoft dans la région de Seattle, on relève la création de six emplois induits. Bien qu'Intel ait moins de trente ans, il représente une capitalisation boursière égale à deux fois celle de l'ensemble des constructeurs automobiles européens. Et le taux de chômage est tombé à 4,7 % aux Etats-Unis.

La France compte aussi quelques exemples. Celui de Gemplus, leader mondial de la carte à puce, qui a débuté en 1988 dans un garage et qui réalise aujourd'hui 3,8 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Ou encore celui de Genset, l'une des perles de la génomique mondiale, née en 1989 au quatrième étage de Jussieu de la passion de trois chercheurs de l'université Paris-VII ; elle emploie 280 personnes et sa capitalisation validée à Wall Street s'élève à 4,8 milliards de francs.

Mais les statistiques sont cruelles. Chaque année, il se crée, aux Etats-Unis, au moins 400 à 500 « *start up* », ces jeunes entreprises bourrées d'avenir technologique qui mobilisent plus de 30 milliards de francs de capitaux. La France arrive péniblement à mettre au monde une trentaine de ces petits génies et draine à peine un milliard de francs pour cela. Aucune véritable Silicon Valley ne se profile de ce côté-ci de l'Atlantique. Et le taux de chômage français atteint toujours 12 % de la population. Où est l'erreur ?

Henri Guillaume – dans son rapport – a entrepris de lister les causes de cette langueur nationale. Pour simplifier, regroupons-les en quatre chapitres.

Le premier concerne l'impressionnant fossé qui sépare le monde de la recherche et celui de l'entreprise. Peu d'hommes de sciences poursuivent leur carrière dans une entreprise : on estime que, sur 25 000 chercheurs travaillant dans les établissements publics, 30 à 40 seulement franchissent le pas chaque année !

Alain Faujas

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Serge Marti

Quand le Japon renvoie la balle

Fin février, pour le deuxième mois consécutif, la Grande-Bretagne est devenue le premier détenteur de bons du Trésor américain, devançant le Japon qui, depuis de nombreuses années, occupait le haut de l'affiche. Au 28 février, dernières statistiques en date, l'encours de ces bons détenus par les Britanniques représentait 305 milliards de dollars contre 297 milliards de dollars de souscriptions de bons du Trésor pour les Japonais.

Parallèlement, en avril cette fois, les réserves officielles de change du Japon, les plus importantes au monde depuis cinq ans, chutaient de 17,8 milliards de dollars – la plus forte *baisse mensuelle jamais* enregistrée à ce jour –, ramenant le total de ces réserves à 206 milliards de dollars. Cette forte chute résulte essentiellement des interventions opérées par la banque centrale nippone sur les marchés des changes pour soutenir le yen, *dont la santé est très affectée* par les déboires à répétition – économiques autant que politiques – que connaît le Japon.

Taux de croissance en %

12
10
8
6
4
2

1993 1994 1995 1996 1997

SINGAPOUR
RÉP. DE CORÉE
TAIWAN
HONGKONG

Source : Banque asiatique de développement (BAD)

Nouveaux pays industrialisés

Le 24 avril, c'est « M. Yen » en personne, à savoir Eisuke Sakakibara, le vice-ministre nippon des finances, qui avait présenté à Tokyo le énième plan de relance, assorti cette fois de contributions massives – 16 650 milliards de yens, soit l'équivalent de 750 milliards de francs – pour tenter de sortir enfin le pays de l'ornière. Quelques jours plus tard, c'est encore « M. Yen » qui avait fait le déplacement à Genève, où se tenait la 31e assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD). Pour plaider la cause de son pays autant que pour remettre chacun à sa place. Visiblement excédé par les critiques que continue à susciter le plan de relance japonais – le FMI a réclamé que les mesures temporaires qu'il comporte soient suivies *« dès que possible »* de *« mesures permanentes »* –, Eisuke Sakakibara a failli s'emporter lorsqu'on lui a demandé de réagir aux commentaires acerbes de l'administration américaine, plus soucieuse de voir le Japon baisser ses impôts que d'engager des dépenses nouvelles. *« Il est clair que la politique de stimulation de l'économie par les dépenses publiques est la plus adaptée à la situation et la plus efficace au regard du cyle économique que connaît le pays,* a-t-il indiqué. *Au demeurant, chacun a le droit de s'exprimer librement* [sur le plan de relance japonais], *mais nous n'adaptons pas notre politique en fonction des pressions extérieures. C'est à nous et à nous seuls que revient la faculté de définir les politiques que nous entendons suivre. »*

Le vice-ministre des finances a ensuite renvoyé la balle dans le camp de ceux qui l'interrogeaient sur la responsabilité du Japon dans la crise asiatique, en déclarant que *« ce n'est pas le Japon qui a créé la crise, mais l'afflux exagéré de capitaux dans la région »*, que le grave marasme que connaît l'Asie de l'Est depuis l'été 1997 n'avait rien d'une *« crise asiatique »*, qu'il s'agissait plutôt *« d'une crise globale du capitalisme »* dont chacun devait tirer les leçons. A l'adresse de ceux qui, dans la région comme aux Etats-Unis, critiquent l'attitude du Japon, suspecté de ne pas ouvrir assez ses marchés aux pays asiatiques en crise, freinant du même coup leur redémarrage (les exportations thaïlandaises vers le Japon ont chuté de 10 % en l'espace de quelques mois), il a admis que la baisse de la croissance nippone (le PIB devrait être étale cette année) avait naturellement pour conséquence de réduire les importations nippones.

Pour sa part, Mitsuo Sato, le président de la BAD a indiqué que la responsabilité de la grave crise monétaire et financière que connaît la région incombe à l'afflux massif de capitaux en direction des pays les plus développés d'Asie de l'Est et à l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les systèmes financiers locaux de les absorber convenablement. Il s'agit d'un *« nouveau type de crise »* qui pose des défis inédits à la communauté internationale, notamment celui de *« développer des capacités institutionnelles appropriées pour la régulation financière et la gestion du risque »*, estime M. Sato, rejoignant en cela des avis autorisés qui, de plus en plus nombreux, s'expriment dans le même sens.

Pendant ce temps, sur place, la crise poursuit ses ravages. En Corée du Sud, le chômage a doublé en l'espace d'un an. En Indonésie, le pays le plus affecté, les manifestants continuent à investir les campus. La BAD estime qu'un début de rétablissement des économies asiatiques devrait intervenir dès 1999. A condition que les pays concernés sachent à qui vendre, à l'étranger, les produits que leur population ne peut plus acheter, même à bas prix. De belles opérations de dumping en perspective.

FICHE PRATIQUE du 12.05.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Propriétaire à plusieurs

Acheter en famille ou entre amis, c'est possible. Encore faut-il choisir le montage juridique adapté. Mode d'emploi.

Pour acheter à plusieurs, vous avez le choix entre trois montages juridiques : l'indivision, la tontine et la société civile immobilière (SCI). La première formule est la plus simple, la deuxième joue la prévoyance, la troisième est fiscalement avantageuse.

■ Le choix de la simplicité : l'indivision

L'indivision, c'est la simplicité. Vous pouvez devenir propriétaires indivis en signant à plusieurs l'acte d'acquisition qui mentionne alors vos participations respectives. Cependant, les décisions relatives à l'indivision nécessitent l'unanimité. Attention aux blocages ! *De plus, chacun peut,* à tout moment, récupérer sa part. Pour éviter le pire, une seule solution : la convention d'indivision. Ce contrat, conclu devant notaire au moment de l'achat, fixe et assouplit les règles pour aujourd'hui comme pour demain... Vous pouvez ainsi prévoir qu'en cas de décès d'un coïndivisaire, le survivant indemnisera ses héritiers et pourra acquérir la part du défunt. *Ce qui permet d'éviter l'éclatement* de l'indivision. A défaut de convention ou d'accord, seul le tribunal de grande instance décide de l'avenir de l'immeuble...

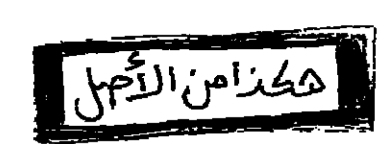
***■ Le choix de la prévoyance :* la tontine**

Le pacte tontinier doit être mentionné dans l'acte d'acquisition. Il *prévoit qu'au décès de l'un des acquéreurs,* le survivant est considéré comme seul propriétaire. Les droits de succession sont donc habilement évités et les héritiers écartés. Cependant, l'immeuble doit constituer la résidence principale des acquéreurs et sa valeur doit être inférieure à 500 000 F à la date du décès. Dans le cas contraire, la tontine est vidée de ses intérêts : les droits de succession sont dus normalement. Par ailleurs, chacun étant considéré comme propriétaire du tout, la fin de la tontine ne sera possible, à défaut d'accord amiable, que par le décès de l'un des propriétaires.

■ Le choix de l'organisation : la SCI

En SCI, vous n'êtes pas propriétaires de l'immeuble mais de parts de société, et ce proportionnellement au volume de vos apports. L'intérêt principal de la SCI, de constitution simple et peu onéreuse, est de permettre la transmission de l'immeuble entre associés par la vente de parts, contre un droit de 4,80 %. Alors que la transmission de l'immeuble lui-même entraine des frais plus importants. Cependant, il semble peu judicieux d'acquérir sa résidence principale par le biais d'une SCI. En effet, les associés n'étant pas réellement propriétaires, ils ne peuvent ni bénéficier de la réduction d'impôts pour gros travaux, ni obtenir un prêt à taux 0 % ou un prêt conventionné, ni utiliser leurs droits à crédits issus de leurs plans ou comptes épargne-logement. Enfin, l'exonération des plus-values applicable à l'habitation principale n'est pas ouverte non plus. Bref, en SCI, privilégiez les résidences secondaires.

E. M.



Philippe Aghion, professeur à l'University College de Londres

« L'innovation est un processus conflictuel entre les intérêts acquis et ceux à naître »

Philippe Aghion, 41 ans, détaché du CNRS, enseigne l'économie à Londres et est *senior economist* à la BERD. Avec Peter Howitt, il vient de publier aux Etats-Unis un ouvrage sur la théorie de la croissance endogène (*Endogenous Growth Theory*. The MIT Press, 1998).

« Dans votre livre, vous faites le point sur les travaux à propos de la croissance. Ce qui vous conduit, dans la lignée de Joseph Schumpeter, à mettre l'accent sur le rôle de l'innovation dans la croissance économique...

– Il ne peut y avoir de croissance économique sur le long terme sans l'émergence permanente de nouveaux procédés de production, de nouveaux produits, de nouvelles technologies, de nouvelles formes d'organisation au sein des entreprises. C'est d'ailleurs la grande leçon de l'échec de l'expérience soviétique. On avait beau augmenter les taux d'épargne, *accumuler* du capital, la croissance s'essoufflait *irrémédiablement dans cette* économie où l'innovation était *cantonnée* au secteur militaire. Comme l'avait déjà constaté Robert Solow, l'accumulation de capital ne suffit pas.

– Comment, alors, produire cet ingrédient qu'est l'innovation ?

– On a trop tendance à confondre l'innovation avec la recherche-développement. Mais la R & D n'est que la partie émergée de l'iceberg. Les innovations sont le produit des activités entrepreneuriales (en bon franglais) : la recherche, mais aussi l'approche de nouveaux marchés, l'adaptation aux circonstances, l'apprentissage par l'expérience.

» La question est de savoir ce qui favorise l'acquisition et la diffusion de ces innovations. Selon Schumpeter, celui qui innove est *récompensé* par la perspective de rentes de monopole. Mais, en *même temps qu'ils génèrent* des savoirs nouveaux, les innovateurs *détruisent* les rentes de monopole de ceux qu'ils remplacent et rendent leurs technologies obsolètes. C'est l'idée fondamentale de la destruction créatrice. Nous avons formalisé cette intuition « *littéraire* » de Schumpeter pour l'inscrire dans les modèles qu'utilise la macroéconomie classique.

» On voit bien que l'innovation, ainsi définie, est un processus conflictuel qui oppose en permanence l'ancien et le nouveau, les intérêts acquis et ceux à naître. Il est intéressant de relire l'histoire économique sous ce jour. Joel Mokyr a montré que la stagnation de la Grande-Bretagne au début du XXe siècle était due aux freins mis par les industriels, autrement dit les innovateurs des générations précédentes, à l'entrée de nouveaux acteurs innovants. Par définition, ceux qui sont déjà là sont mieux armés pour obtenir du gouvernement des limitations du commerce, *ou différentes mesures* de protection.

– Cela permet de mieux comprendre certains blocages...

– L'approche de Schumpeter, en se concentrant sur l'innovation comme moteur de la croissance, relie très naturellement croissance et institutions. L'incitation des agents économiques à s'engager dans des actions innovatrices, fondement de la croissance à long terme, est affectée par toute une série de facteurs : les différents degrés de concurrence sur les marchés des produits, l'organisation des entreprises et des marchés financiers, la *qualification et la* mobilité des travailleurs, l'ouverture *au commerce international*, le cadre juridique, la structure sociale, la *politique gouvernementale*.

» *Par exemple*, on sait qu'un marché plus large favorise l'innovation, c'est d'ailleurs l'une des justifications de l'élargissement de l'espace économique européen. Mais, *de façon générale*, tout ce qui augmente les rentes à l'innovation, l'efficacité des activités de recherche et la diffusion des innovations, est bon pour la croissance.

– Une politique publique d'aide à l'innovation vous semble-t-elle justifiée ?

– En tout cas, elle existe partout, que ce soit dans des pays prêchant le libéralisme économique, comme *les Etats-Unis, ou dans des pays* réputés interventionnistes comme *la France ou l'Allemagne. La part* des financements publics dans la *recherche est d'à peu près 50 %, en* Amérique comme en France.

» Mais l'argent n'est pas le seul aspect. Aux Etats-Unis, le cadre juridique est très favorable aux innovateurs, qui sont protégés par un système de brevets sophistiqué, avec de très nombreux juristes spécialisés. Pour des banques qui doivent financer de jeunes entreprises innovantes, *c'est* important de savoir que celles-ci ne risquent pas d'être pillées, en tout cas pas trop vite.

» On rejoint là le problème de la concurrence. Les systèmes très concurrentiels favorisent l'innovation dans la mesure où ils facilitent sa diffusion et empêchent les industriels de s'endormir sur leurs lauriers. Mais la concurrence peut aussi avoir un effet pervers : si en tant qu'innovateur vous savez que vous serez exproprié, que votre rente ne durera qu'un bref moment, alors vous renoncerez à innover. Il est difficile de trouver le juste milieu : protéger les innovateurs *pour les encourager, mais* pas trop, pour ne pas interdire l'*émergence permanente* de nouveaux acteurs.

– Quelle est la bonne politique d'aide à l'innovation ?

– Chaque approche a ses défauts. Si l'on choisit des subventions ciblées, en faveur de tel ou tel secteur particulier, on risque tout simplement de se tromper, de mal allouer les ressources. Pour former leur jugement, les gouvernements disposent d'une information tronquée, « *asymétrique* ». Ils sont assaillis par toutes sortes de lobbies qui vont tenter de capter les subventions pour des innovations peut-être secondaires, alors que des innovations plus importantes seront négligées.

» Si, en revanche, *on opte pour* des subventions non ciblées, par *exemple les crédits d'impôt* à la recherche, le risque est d'aider des investissements qui auraient eu lieu de toute façon. L'aide est alors redondante. Ce danger est moindre quand on oriente les subventions non ciblées vers les universités.

» Une autre différence d'approche peut consister dans le mode centralisé ou décentralisé des interventions. L'approche centralisée comporte le risque de donner trop de pouvoir à des gens mal informés (administrations, par exemple), l'approche décentralisée de donner tout le pouvoir aux industriels qui peuvent alors utiliser les fonds pour autre chose que la recherche, par exemple faire de la publicité, racheter leurs actions ou barrer *la voie à des concurrents* susceptibles d'être plus innovants qu'eux.

– La politique française d'innovation parvient-elle à éviter les écueils ?

– Il me semble que subventionner les PME et encourager le capital-risque est une bonne chose. En revanche, quand on parle d'« *industries innovantes* » plutôt que d'innovations tout court, je sens un danger : celui de privilégier les industries existantes, au détriment des nouveaux secteurs, ceux qui modifient vraiment la *géographie* industrielle. Une approche trop ciblée, avec un comité *Théodule* chargé de sélectionner les bénéficiaires, *c'est la* porte *ouverte* à un lobbying terrible.

» Enfin, *je trouve qu'on a tendance* à donner une définition trop *étroite* de l'innovation. L'innovation ne se joue pas seulement dans les laboratoires de recherche. C'est aussi une manière de faire différemment les mêmes choses. Nous avons des mini-URSS dans nos entreprises, des organisations verticales et hiérarchisées. La production de masse qui va avec n'est plus de mise. Transformer la communication entre agents et les modes de production, c'est aussi, au sens plein du terme, innover. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

Trois parcours semés d'embûches

Ce 28 avril à Tokyo, en compagnie *de Jacques Chirac venu inaugurer* l'« Année de la France » au Japon, Nicolas Gaume, le jeune PDG de Kalisto, une société bordelaise spécialisée dans le développement de jeux vidéo, n'a plus à prouver sa crédibilité. Ses créations – *Dark Earth, Ultimate Race Pro et Nightmare Creatures*, entre autres – sont des best-sellers mondiaux. Le dernier titre, édité au Japon par Sony, s'est classé parmi les quinze meilleures ventes japonaises le mois de sa sortie. Gaumont a choisi Kalisto pour coproduire le CD-ROM tiré du film *Le Cinquième Elément*. Les résultats financiers de cette jeune entreprise sont alléchants. En 1997, elle a dégagé un bénéfice net de 10 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 48 millions de francs, *réalisé* à 98 % à l'international.

Qui l'eût cru ? Bien peu de monde, en 1990, quand Nicolas Gaume, alors âgé de *dix-neuf* ans, *crée la société*. Et *en tout cas* pas les banquiers. Il doit en consulter dix *pour en trouver un (le Crédit lyonnais)* qui accepte de lui ouvrir un compte. Aucune *firme de capital-risque, parmi* celles contactées quatre ans après la création, n'accepte de lui faire confiance. Dans l'intervalle, il ne peut tenir et poursuivre ses développements que grâce à Apple, qui lui consent un prêt de 1,5 million de francs, et à quelques investisseurs privés, des retraités présentés par son banquier.

SECOND MARCHÉ

En 1994, au bord du dépôt de bilan, il entre en contact « *grâce aux clients et partenaires* » avec le groupe britannique Pearson (propriétaire du *Financial Times* et des *Echos*). Nicolas Gaume perd alors le contrôle de sa firme : « *Mon équipe était plus importante que tout. Avec ce financement, on a tout de suite été profitable.* » Deux ans plus tard, il retrouve son indépendance : Pearson, ayant décidé d'abandonner le multimédia, lui revend ses parts.

Aujourd'hui, il a de nouveaux besoins de financement pour continuer de se développer. Mais le rapport de forces a bien changé. Nicolas Gaume étudie toutes les solutions possibles : « *Avec les sociétés de capital-risque, ça se passe bien ; mais on pourrait aussi s'associer avec un groupe industriel ou s'introduire au second marché. On prendra une décision avant l'été.* »

VACCIN CONTRE LA GRIPPE

Le parcours rocambolesque de Nicolas Gaume n'est pourtant *plus la règle*. Philippe Eyriès, le PDG de Cyrano, un éditeur de *logiciels utilisés pour tester les performances* des sytèmes informatiques, ou *Emile Loria, PDG de Biovector Therapeutics*, une société de biotechnologie spécialisée dans les sytèmes de délivrance de médicaments (il met au point un vaccin contre la grippe administré par pulvérisation nasale), n'ont pas rencontré de grosses difficultés pour trouver, à plusieurs reprises, des financements. « *On a beaucoup parlé de frilosité des institutions françaises. Ce n'est pas vrai* », s'insurge Philippe Eyriès.

Il faut dire que tous deux avaient de quoi rassurer les sociétés de capital-risque. Philippe Eyriès en était à sa deuxième création d'entreprise quand il fit appel à elles. Sa première firme s'était toujours autofinancée. Et, avant de se lancer dans l'aventure, il avait passé quinze années dans la banque comme responsable commercial ou marketing. « *Je savais ce qu'était un business-plan ; on parlait le même langage.* » Quand cela s'avéra nécessaire, les « capital-risqueurs » Galileo et Sofinnova n'hésitèrent pas à investir chez lui les 12 millions de francs recherchés. Pour le deuxième tour, « *ça a été plus dur* », reconnaît-il. Mais en trois mois ses deux actionnaires l'aidèrent à trouver d'autres partenaires (EPF Partner et deux fonds singapouriens, TDF et Vertex) pour lever 8 millions de dollars indispensables à l'acquisition d'une société.

Quand il dut à nouveau recourir à eux pour son développement international, il réussit à lever une troisième fois des fonds, pour un montant de 13 millions de dollars, malgré un exercice 1997 déficitaire (–1,8 million de dollars). « *Il faut établir une relation de confiance avec les investisseurs. Ils acceptent que l'on se trompe ; mais il faut leur expliquer pourquoi. Ils ont envie d'aider les boîtes ; ils font partie de la société ; ce ne sont pas des censeurs* », conclut Philippe Eyriès, *beaucoup plus critique vis-à-vis de* la fiscalité des stock-options et des charges *qui pèsent sur les entreprises que des possi*bilités de financement.

Même constat pour Emile Loria, PDG de Biovector, il a pris en 1994 les rênes de la firme créée en 1989 par Daniel Samain, un chercheur du CNRS. Sofinnova, Finovelec, l'IRDI et d'autres gestionnaires de fonds ont apporté 35 millions de dollars de 1995 à 1997, malgré de nombreux revers et un bilan en forme de pari : une perte de 18 millions de francs en 1997 pour un chiffre d'affaires de 10 millions de francs.

Les gestionnaires continuent de faire confiance à l'entreprise ou plutôt aux gens qui l'animent, et donnent beaucoup plus que du financement : « *Ils apportent la discipline, l'accès à des technologies grâce à leurs réseaux de relations ; ils participent à la stratégie. C'est une grande famille qui vit de la même façon en France ou aux Etats-Unis* », affirme Emile Loria.

Annie Kahn

Des vitamines pour l'innovation

Suite de la page I

D'autre part, il est interdit à un chercheur fonctionnaire de participer à la création d'une entreprise ou de siéger dans un conseil d'administration. Rares sont les universités qui ont su, comme celle de Compiègne, créer des « incubateurs », c'est-à-dire des lieux autonomes où les chercheurs trouvent des locaux, des services, une équipe, sans pour autant être coupés de leur laboratoire d'origine.

Quant à la politique de propriété industrielle des laboratoires, elle hésite entre une logique de développement économique qui privilégie les PME en leur concédant des licences exclusives pas trop onéreuses et une logique de stricte défense des intérêts des organismes de recherche.

Le deuxième chapitre des doléances concerne les capitaux. Pour fournir des fonds propres aux jeunes entreprises, ni les banques ni le marché boursier classique ne sont adaptés. Ils ne sont pas compétents pour apprécier les risques. En fait, le bailleur de fonds idéal est un fonds de pension gérant les plans d'épargne-retraite de salariés.

« *Ces fonds nous manquent en France*, explique Jean-Bernard Schmidt, président de Sofinnova Partners. *Car ils ne visent pas des résultats trimestriels comme certains spéculateurs ; ils ont une gestion longue et ils sont stables. De plus, ils disposent de capitaux considérables : aux Etats-Unis, ils sont les premiers investisseurs dans le capital-risque, qui permet le démarrage des* start up, *et les premiers acheteurs lorsque celles-ci sont introduites en Bourse.* »

La France n'est pas parvenue à bâtir un tel système tant y sont grandes les préventions à l'égard des fonds de retraite par capitalisation, considérés comme dangereux pour la pérennité de la retraite par répartition en vigueur.

Par voie de conséquence, rares sont en France les sociétés de capital-risque, dont le métier est de lever des capitaux auprès des investisseurs et des fonds de pension et de sélectionner les bons dossiers susceptibles de donner naissance à des surdoués de l'électronique ou de la biotechnologie. On ne compte pas plus d'une dizaine de sociétés de taille nationale gérant des fonds de plus de 150 millions de francs. Faute d'intermédiaires compétents en nombre suffisant, projets et liquidités ne parviennent pas à se rencontrer.

Troisième cause de paralysie de l'innovation française : les hommes. « *Ce ne sont pas les projets qui manquent, mais les managers*, affirme Bernard Maître, directeur de Caisse des dépôts et consignations-innovation. *Les petites entreprises de technologie ont besoin de l'élite des gestionnaires parce qu'elles sont très difficiles à piloter. Elles ont tout contre elles : le risque scientifique, des coûts de marketing et de vente disproportionnés et de gros problèmes de ressources humaines.* »

Et, ces professionnels de haut niveau, les sociétés de croissance n'ont pas les moyens de les rémunérer. Les Américains ont inventé, au milieu des années 50, un système pour tourner cette difficulté : les stock-options, qui donnent droit aux cadres d'acheter à un *prix prédéterminé des actions de* leur entreprise et de profiter des performances boursières de celle-ci. 2 500 cadres de Microsoft sont devenus millionnaires en dollars grâce aux stock-options. En assujettissant aux charges sociales les plus-values réalisées avant cinq ans aussi bien pour le salarié que pour son employeur, le gouvernement Juppé a bloqué le système en 1996, d'autant plus qu'il a décidé la rétroactivité de cette mesure, ce qui fait peser sur certaines sociétés un risque de rappel au profit de *l'Urssaf représentant plus d'une* année de chiffre d'affaires...

SYSTÈME ÉDUCATIF

Quatrième source de blocage : la culture. Le système éducatif français est conçu pour fabriquer des salariés et pas des entrepreneurs. « *Le poids de l'Etat a été tel que la notion de créativité est passée à l'arrière-plan*, analyse Denis Payre, cofondateur d'une société de logiciels d'aide à la décision, Business Objects, et président de l'association Croissance Plus, qui regroupe des entrepreneurs de high-tech. *Dans la sphère étatique, on ne demande pas de créer, mais d'appliquer le règlement. Les modèles de réussite passent par l'Ecole nationale d'administration. Quant à l'environnement législatif, fiscal ou social, il est hostile : le créateur d'entreprise qui a eu le courage de quitter le confort du salariat dans une grande société n'a pas droit au chômage en cas d'échec. Si, par malheur, il laisse une dette sociale, celle-ci le suivra ad vitam aeternam et empêchera une nouvelle tentative. Cette absence de droit à l'erreur a des effets malthusiens. Il faut être complètement inconscient pour créer une entreprise en France !* »

Lionel Jospin et son ministre de l'économie ont entendu ces messages, pourtant de connotation très libérale pour des oreilles de la gauche dite « plurielle ». Peut-être aussi pour atténuer les dégâts psychologiques provoqués par la réduction obligatoire de la durée du travail à 35 heures, ont-ils amorcé, dès le mois de juin 1997, en faveur des entreprises innovantes une politique de petits pas destinée à faire sauter les verrous.

M. Strauss-Kahn a pris la précaution d'accompagner cette politique d'un discours soulignant qu'il s'agira de favoriser la production et l'emploi, ce à quoi personne ne trouve à redire. Il a ciblé les PME et l'innovation, ce qui ne peut qu'enchanter le Parti communiste. Il a *ajouté qu'il s'agissait* d'encourager « *le risque et non la rente* », ce qui doit plaire à un président de la République qui fustigeait ceux qui « *s'enrichissent en dormant* ».

L'Etat va donc prélever 600 millions de francs sur la privatisation de France Télécom et les confiera à la Caisse des dépôts et consignations pour qu'elle les place dans les fonds de capital-risque privés ayant pour vocation de participer au capital des entreprises françaises innovantes de moins de sept ans.

Toujours pour favoriser le financement en fonds propres, la loi de finances pour 1998 exonère d'imposition les produits des contrats d'assurance-vie investis pour au moins 50 % en actions et pour au moins 5 % en actions de fonds de placement à risques ou de sociétés non cotées.

Pour inciter les entrepreneurs chevronnés – les *business angels* ou « investisseurs providentiels » – à placer leur argent et leurs compétences dans des entreprises naissantes, les plus-values qu'ils réaliseront en vendant les actions de leur *précédente société* bénéficieront d'un report d'imposition si elles sont réinvesties dans une entreprise non cotée de moins de sept ans.

Afin de fidéliser les cadres et les chercheurs, les PME peuvent désormais leur offrir des sortes de stock-options, des « bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise », dont les plus-values seront dispensées de cotisations sociales et imposées au taux ordinaire de 16 % si les bons ont été conservés trois ans. La rétroactivité des charges sociales sur les plus-values des stock-options classiques vendues avant cinq ans est supprimée. Enfin, le premier ministre a *annoncé*, le 9 *décembre* 1997, qu'un système de fonds de pension serait élaboré.

Comment les professionnels, gestionnaires de capital-risque, *business angels* et chefs d'entreprises innovantes, ne seraient-ils pas sous le charme ? Ils ont fait leurs comptes et, rien qu'avec la manne qui s'annonce en provenance de l'assurance-vie, ils peuvent espérer doubler le milliard de francs qui s'investit chaque année dans la création de PME innovantes.

MODIFICATIONS INCESSANTES

Toutes mesures confondues, l'ensemble du dispositif pourrait canaliser, dès la première année, jusqu'à 8 milliards de francs d'argent frais en direction des entreprises innovantes non cotées. Selon les calculs, ce sont 1 000 à 1 500 PME nouvelles qui pourraient bénéficier de ces dispositions.

Pour la première fois sans doute, c'est tout l'environnement financier du capital-risque en France qui va bénéficier d'un dispositif global. La profession reste pourtant partagée entre l'envie d'applaudir le gouvernement et l'exaspération face aux blocages maintenus, par exemple en matière de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise. « *Leur champ d'application a tellement été découpé en rondelles par Bercy que je n'arrive pas à les mettre en œuvre*, critique Bernard Maître. *Et allez expliquer à Gemplus, qui fait 40 % de croissance par an, qu'il aura du mal à recruter des cadres de haut niveau parce qu'il n'a pas droit aux bons pour la simple raison qu'il a plus de sept ans d'existence !* »

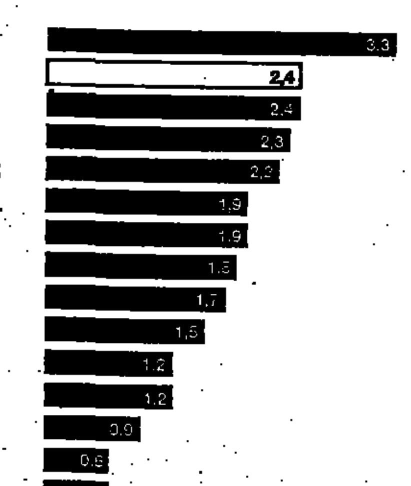
Dans l'ensemble, tous piaffent d'impatience devant les retards accumulés par la France en matière de haute technologie et s'inquiètent des retours de flamme dirigistes toujours possibles. Car ce ne sont ni les chicanes du droit du travail, ni les complications persistantes pour créer une entreprise qui agacent le plus Bernard Giroud, associé chez Schroder Partenaires. « *Ce sont les modifications incessantes des règles du jeu*, déclare-t-il. *L'impôt sur les sociétés qui fait le yo-yo, la rétroactivité des charges sociales décidée sans crier gare, l'obligation des 35 heures – dans une PME en train de naître, c'est criminel ! Depuis vingt ans, l'acte d'entreprendre est devenu beaucoup plus compliqué chez nous qu'ailleurs.* »

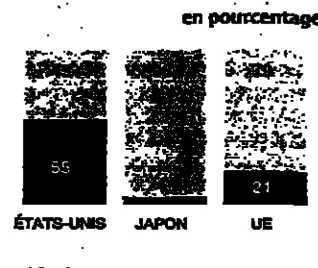
C'est pourquoi, à Jacques Chirac qui le recevait le 17 mars et lui demandait ce qu'il pouvait faire pour les PME innovantes, Denis Payre, de Croissance Plus, a répondu : « *Pour que l'opinion le sache, dites et répétez que l'entreprise doit être considérée comme l'un des piliers de la France.* » Le chef de l'Etat a semblé surpris, mais il n'a pas dit non.

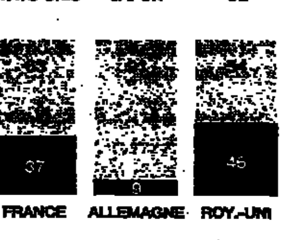
Alain Faujas

Les ressources de la recherche-développement

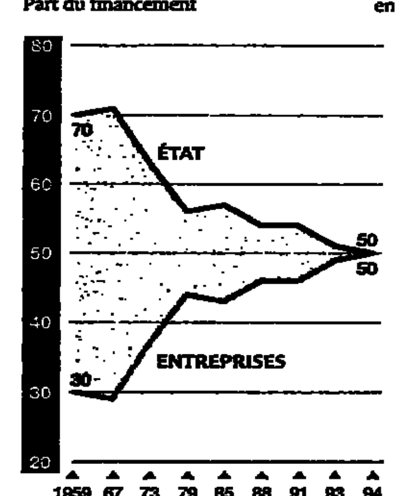


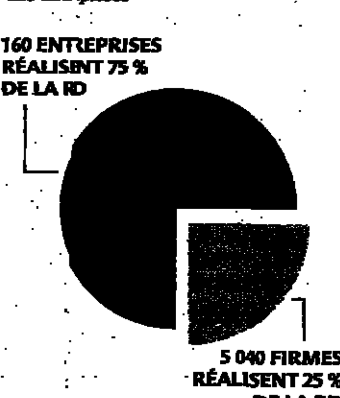












Note : sur 90 000 entreprises françaises d'au moins 10 salariés, 5 200 emploient au moins un chercheur par an

Source : chiffres-clés OST-1997

Le capital-risque progresse en France, à partir de bas niveaux

Total des fonds — en milliards de francs

1993	1994	1995	1996	1997
3,4	3,9	4,3	5,3	8

PART DE L'INVESTISSEMENT DESTINÉ À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Source : AFIC

Aux Etats-Unis, les fonds de pension sont un réservoir de capitaux

en milliards de dollars

	1993	1994	1995
FONDS DE PENSION DE L'ÉTAT FÉDÉRAL	331,1	358,9	374,8
ACTIFS DE FONDS DE PENSION GÉRÉS PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES	853,8	899,9	1 023,2
FONDS DE PENSION PRIVÉS	2 199	2 289,4	2 649,5
FONDS D'ÉTATS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX	1 087,7	1 145,7	1 387,9
TOTAL DES ACTIFS	4 471,6	4 693,9	5 435,3

Source : Federal Reserve Board, 1996

Les recettes de Bruxelles pour favoriser la PME « paneuropéenne »

▼ La Commission veut encourager le développement d'un marché de capital-investissement aussi performant que celui des Etats-Unis

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Après s'être préoccupée pendant quarante ans de développer les échanges de marchandises en supprimant les barrières aux frontières, l'Europe se penche aujourd'hui prioritairement sur le sort de l'entreprise, placée au centre des efforts pour la création d'emplois.

C'est avec les accents du « New Labour » que la Commission de Bruxelles, dans une communication sur *« Le capital-investissement : clé de la création d'emplois dans l'Union européenne »*, adresse son message. *« Il faut que l'Union stimule fortement l'esprit d'entreprise... Il faut créer des conditions favorables pour que les petites et moyennes entreprises puissent naître, grandir et se développer et pour que celles qui ont les meilleures perspectives de croissance soient finalement cotées dans les Bourses européennes. »*

L'accompagnement nécessaire est donc d'ordre financier : la jeune entreprise, en particulier la PME innovante, s'épanouira si elle a accès aux moyens de financement. D'où la nécessité de développer un environnement favorable tout au long de la vie de l'entreprise et en particulier un marché de capital-investissement paneuropéen. C'est à l'invitation du Conseil européen sur l'emploi, tenu à Luxembourg en novembre 1997, que la Commission a pris cette initiative. Espérant que de premières décisions opérationnelles pourront être arrêtées à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de Cardiff en juin, elle souligne que l'arrivée de l'euro est propice à une telle démarche.

Bruxelles appuie sa démonstration sur l'exemple américain, où la vitalité des marchés du capital-investissement a largement contribué à l'essor de l'économie et à la création d'emplois. Le document évoque le marché boursier américain Nasdaq qui se développe depuis plus de vingt-cinq ans et est devenu le lieu de prédilection pour le financement des PME à croissance rapide aux Etats-Unis. *« Aujourd'hui, pas moins de 5 500 sociétés (dont un petit nombre de sociétés européennes) sont cotées sur ce marché. Ces sociétés emploient quelque 9 millions de personnes »*, lit-on dans le document.

L'Union ne dispose de rien de comparable : en 1997, le Nasdaq a collecté un capital six fois plus important que les marchés européens de même nature (Easdaq, Euro-NM et AIM). Même retard européen dans les phases précédant l'entrée en Bourse. Depuis 1996, les investissements totaux de capital-risque dans les PME des technologies de l'information ou de biotechnologies ont été six fois plus élevés aux Etats-Unis que dans l'Union européenne.

La situation n'est pas désespérée, rassure la Commission, qui note des signes positifs de développement du capital-investissement, surtout au Royaume-Uni, accessoirement en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède. La France n'est pas citée. Les fonds de retraite et d'assurance ne cessent de se développer en Europe et les fonds américains débarquent à leur tour, procurant une saine émulation. Le développement d'Internet et du commerce électronique devrait offrir aux PME de nouveaux débouchés.

CLOISONNEMENT

Le document de la Commission recense les obstacles à franchir pour fournir à la nouvelle génération d'entrepreneurs qu'elle appelle de ses vœux, un marché de capital-investissement aussi performant que celui grâce auquel s'épanouit l'économie américaine.

Elle cite le cloisonnement des marchés : l'UE compte trente-trois marchés boursiers réglementés et dix-huit organisations de contrôle. Une telle fragmentation réduit la liquidité de chaque marché national et, par voie de conséquence, la liberté d'action pour l'investisseur de capital-risque.

La Commission déplore le caractère désordonné des initiatives prises pour établir des liens entre les différents marchés ou créer un vrai second marché paneuropéen. *« Les futures entreprises européennes doivent disposer d'un marché boursier actif et liquide à l'échelle paneuropéenne qui produise des effets positifs comparables à ceux du Nasdaq aux Etats-Unis. »*

Faute d'une législation appropriée au niveau communautaire, les fonds de capital-risque ne peuvent que difficilement aller à la pêche aux capitaux dans les autres Etats membres.

Autre barrière, les investisseurs institutionnels (assurances, fonds de retraite) sont dissuadés de placer leurs ressources dans des actifs non liquides.

Afin de canaliser une partie de l'argent ainsi disponible vers les titres non cotés des PME, la Commission suggère de *« mettre en place des fonds de capital-risque spécialisés qui soient autorisés à investir dans des actifs illiquides »*.

La Commission préconise davantage d'harmonisation, qu'il s'agisse du « prospectus » ou des règles comptables. Elle suggère de faire évoluer la fiscalité dans un sens favorable à l'innovation et au développement des investissements de capitaux à risques.

Plus inattendu, elle constate la pénurie de PME de hautes technologies dans l'UE. Le développement du capital-risque exige que les investisseurs disposent d'un flux continu de bonnes opportunités de placement. Ce n'est pas le cas en Europe, déplore la Commission, où, si la recherche est féconde, *« il se crée beaucoup trop peu d'entreprises nouvelles et dynamiques en mesure d'exploiter les résultats »*.

Les services bruxellois regrettent à cet égard une absence de concentration géographique des PME de hautes technologies, comme on en trouve aux Etats-Unis dans la Silicon Valley, à Seattle, New York, Boston ou Austin (Texas). De tels regroupements, favorables à l'innovation, facilitent la collecte du capital-risque et son investissement dans le démarrage d'entreprises de pointe.

L'écart Europe-Etats-Unis tel que le ressentent les auteurs du rapport est quasiment culturel. Ils épinglent l'inadaptation des ressources *humaines de ce côté de* l'Atlantique (trop peu d'experts en capital-risque), mais aussi le peu d'appétit à entreprendre. Parmi les raisons mentionnées, la sanction excessive de l'échec : les législations européennes en matière d'insolvabilité et de faillite empêchent souvent une deuxième tentative. Aux Etats-Unis, le *« droit d'échouer »*, explique la Commission, est considéré comme un élément de l'apprentissage du monde des affaires.

Philippe Lemaître

Bibliographie

● **Les Chiffres-clés de la science et de la technologie**, de Philippe Mustar (Economica et Observatoire des sciences et des techniques, « Economie poche », 1997, 112 p., 49 F).
● **Les Concurrents du cybermonde**, de Dominique Nora (Gallimard, « Folio », 1997, 530 p. 63 F).
● **Schumpeter et l'évolution économique**, de Jean-José Quiles (Nathan, 1997, 192 p., 69 F).
● **Dans l'œil du cyclone, grandeurs et misères de la Silicon Valley**, de Jeffrey Moore (First Edition, 1997, 260 p., 149 F).
● **La Route du futur**, de Bill Gates (Robert Laffont, 1997, 332 p., 35 F).
● **La Société, ultime frontière**, de Paraskevas Caracostas et Ugur Muldur (Office des publications officielles des Communautés européennes, 1998, 212 p., 16,50 ECU, environ 108 F).
● **Technologie et richesse des nations**, de Christopher Freeman et Dominique Foray (Economica, 1992, 517 p., 250 F).

HAUTES TECHNOLOGIES

Questions-réponses

1 Quel rôle ont joué les PME de haute technologie dans le redressement économique des Etats-Unis ?

Il se crée quatre cents à cinq cents PME high-tech par an aux Etats-Unis – soit dix fois plus qu'en France – parce qu'il est facile d'y fonder une entreprise en une journée, parce qu'il n'existe pas de coupure entre la recherche et l'industrie, et surtout parce que les capitaux ne manquent pas pour financer le démarrage de ces entreprises, certes à risque, mais riches de perspectives de croissance spectaculaires.

2 D'où proviennent les « capitaux d'amorçage » ?

Aux Etats-Unis, 46 % des salariés bénéficient d'un système de retraite complémentaire par capitalisation, assuré par leur employeur qui profite de dégrèvements fiscaux sur les versements effectués. Ces sommes sont gérées par des fonds de pension qui placent leurs liquidités en actions et en obligations.

On estime que les actifs de ces fonds avoisinent les 5 000 milliards de dollars (30 000 milliards de francs) quand les fonds de pension français ne dépassent pas 50 milliards de dollars (300 milliards de francs) d'actifs. Ainsi le fonds de retraite des employés de l'Etat de Californie gère-t-il quelque 330 milliards de dollars (2 000 milliards de francs).

Tout naturellement, ces fonds ont aussi misé sur les placements à risque. Le succès des Microsoft et Intel les encourage à financer la naissance des *start-up*. Il semblerait que les sommes affectées aux PME innovantes qui atteignaient 6 milliards de dollars (36 milliards de francs) par an soient en passe de doubler.

3 Pourquoi la France n'a-t-elle pas développé le système des fonds de pension ?

Le développement des fonds de pension suppose d'exonérer les versements des employeurs aux plans d'épargne-retraite des cotisations sociales. Les syndicats de salariés se sont émus des exonérations prévues par la loi Thomas, qui risquaient, selon eux, de porter atteinte à l'équilibre financier des régimes de retraites complémentaires.

François Hollande, porte-parole du Parti socialiste alors dans l'opposition, déclarait au début de 1997 : *« Les fonds de pension, c'est d'abord la confirmation d'un choix stratégique qui est la privatisation de la Sécurité sociale. »*

Revenue au pouvoir, la gauche a gelé l'application de la loi Thomas, mais, dès le mois de décembre, le premier ministre déclarait : *« Personne ne conteste l'idée que les salariés du secteur privé puissent disposer de régimes de retraite surcomplémentaires, c'est-à-dire de fonds de pension. »* Des discussions *« approfondies »* avec les professionnels et les partenaires sociaux précéderont l'élaboration d'un nouveau texte de loi.

4 Qu'est-ce qu'une société de capital-risque ?

Les investisseurs manquent souvent de l'expertise requise pour apprécier la qualité d'un projet entrepreneurial, surtout lorsqu'il concerne la technologie de pointe.

Ils se tournent vers des sociétés de capital-risque qui ont pour vocation de détecter les bons projets qui réaliseront au moins 20 % de retour sur investissement par an (aux Etats-Unis, le pourcentage attendu est de 35 %). Ils composent les tours de table des entreprises à naître et les assistent pendant leur phase de lancement.

La première société française de ce type est Sofinnova qui gère environ 900 millions de francs et qui lèvera, au mois de mai, 600 millions de francs auprès des investisseurs et des fonds de pension étrangers.

5 Pourquoi les spécialistes des PME de haute technologie jugent-ils indispensable l'attribution de stock-options aux cadres ?

Une PME n'a guère d'argent, mais elle a besoin des cadres de haut niveau, qui sont déjà choyés par les grandes entreprises. Comment les persuader de quitter la sécurité pour se lancer dans une aventure et pour une rémunération moindre ? En leur distribuant des options d'achat d'actions de la jeune entreprise à un prix convenu à l'avance, les stock-options, qui permettent aux salariés de revendre ces actions lorsque les cours auront monté et d'empocher la plus-value.

Les stock-options ont connu un développement très important aux Etats-Unis, lorsque le Congrès a décidé que ces plus-values n'étaient pas assimilables à des revenus ordinaires et donc assujetties à la fiscalité des plus-values à long terme. Au milieu des années 50, celles-ci étaient imposées à 25 % au lieu de 91 % pour la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu.

Aujourd'hui, les stock-options ne sont plus seulement proposées aux cadres. Parmi les 8 000 sociétés américaines cotées, on estime que 10 % en proposent à l'ensemble de leur personnel. Le grand avantage du système est de permettre de rémunérer le mérite et la fidélité sans peser sur les coûts de l'entreprise, car les stock-options n'engendrent aucune charge au moment de l'octroi et sont parfois déductibles des charges de l'entreprise. Grâce aux stock-options, la part des actions dans le patrimoine total des ménages américains a atteint le record de 28 % et devance la part de l'immobilier (27 %).

6 Pourquoi les stock-options n'ont-elles pas décollé en France ?

Certains chefs d'entreprise s'attribuaient des stock-options sur des sociétés ad hoc qu'ils se débrouillaient pour valoriser artificiellement. En 1996, le gouvernement d'Alain Juppé a pris prétexte de ces abus pour estimer que les stock-options étaient des salaires et qu'il fallait les assujettir, avec effet rétroactif, aux charges sociales lorsqu'elles étaient exercées avant un délai de cinq ans.

Ce nouveau régime a effrayé à la fois les bénéficiaires et les entreprises : les premiers n'ont pas apprécié de devoir attendre cinq ans pour profiter de leurs plus-values ; les secondes se trouvaient menacées de devoir payer 40 % de charges sociales sur des montants énormes au cas où l'ensemble de leurs personnels exerceraient leurs droits en même temps. Les sommes à verser auraient pu dépasser une année de chiffre d'affaires.

Le gouvernement Jospin a corrigé le tir en supprimant la rétroactivité pour les entreprises de moins de quinze ans et en créant des *« bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise »* pour les sociétés de moins de sept ans dont les plus-values ne sont pas assujetties aux cotisations sociales, mais qui sont fiscalement *imposables au taux réduit de 16 %.*

هكذا من الأصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	mars	février	février	février	février	janvier
Dernier mois connu	−0,2	−1,9	0,4	1,1	−1,3	0,1	−0,2
Sur 12 mois	4,4	−5,3	7,0	8,1	2,8	0,1	1,4
Taux de chômage (en %)	mars	mars	mars	mars	janvier	mars	mars
Dernier mois connu	4,7	3,9	11,5	12	12,2	4,9	8,5
Un an avant	5,2	3,3	11,2	12,6	12,4	6,1	9,3
Indice des prix (en %)	mars	mars	mars	mars	avril	mars	mars
Dernier mois connu	0,1	0,4	−0,2	0,2	0,1	0,3	0,1
Sur 12 mois	1,1	2,2	1,1	0,8	1,7	2,6	0,9
Solde commercial (en milliards)	février	mars	février	février	février	février	février
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−17,5	900,5	12,1	14	3 417,7	−2,2	1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−183,5	11 542,1	127,4	182,6	47 771,5	−14,5	20,9
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−183,5	94,1	72,3	30,8	27,6	−23,8	15
Croissance du PIB (en %)	98.T1	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	4,2	−0,7	1,1	3	0,7	1,3	3,0
Sur 12 mois	3,6	−0,2	2,3	3	2,8	2,8	4,2
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,3	0	2,8	3,6	0,3	−2,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,4	−3,5	−2,3	−3	−2,6	−0,8	1,8
1997 (estimations OCDE)	0	−3,1	−2,6	−3	−2,7	−1,9	0,9
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	61,3	57,7	121,6	53,8	96,7

BASES SOLIDES POUR UN ESSOR DE L'INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES EN 1998

L'Insee vient de réviser sensiblement les comptes des sociétés françaises depuis la mi-1996. La correction en baisse des cotisations sociales payées par les entreprises entraîne une progression plus rapide de leur excédent brut d'exploitation (EBE). Le taux de marge (EBE/valeur ajoutée) est désormais estimé à environ 32,5 %, au lieu de 30,7 % précédemment.

Les autres postes n'étant guère modifiés, l'autofinancement des entreprises est révisé en hausse de 7 %. Compte tenu du timide réveil de l'investissement, le taux d'autofinancement s'est redressé sensiblement jusqu'à l'été 1997, avant de se contracter brutalement en fin d'année sous l'impact de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés, aléa qui disparaîtra au début de 1998. Cette importante capacité de financement, au moment où la reprise de la demande intérieure apparaît établie, augure d'une bonne tenue de l'investissement cette année.

Direction des études et de la stratégie, Natexis Banque

▼ **Taux d'autofinancement des sociétés**

en %

125 · 120 · 115 · 110 · 105 · 100 · 95 · 90 · 85

95,4 · 99 · 106,8 · 119,5 · 123,9

1990 · 1991 · 1992 · 1993 · 1994 · 1995 · 1996 · 1997

À RETENIR EN FRANCE



L'économie hexagonale de 1988 à 1998 : retour sur image

▼ **France**

La croissance devrait être supérieure à 3 % cette année

Si l'amélioration est générale en Europe, les indicateurs français sont encore un peu meilleurs que la moyenne européenne. Le premier trimestre a confirmé les bonnes tendances de 1997. La production industrielle poursuit son ascension. Les jugements sur les carnets de commandes et les perspectives de production sont à leurs plus hauts niveaux.

La consommation est désormais le principal moteur de la croissance. Grâce aux créations d'emplois et à la désinflation, les revenus distribués augmenteront cette année de près de 3 % en termes réels, ce qui est la plus forte progression depuis 1990. Ce supplément de revenus devrait être largement dépensé si l'on en croit les enquêtes auprès des ménages. L'amélioration de la situation de l'emploi apporte la confiance en même temps que du pouvoir d'achat. Dans ces conditions, la reprise de la consommation paraît solide.

La reprise de l'investissement a été plus tardive, mais elle est désormais bien engagée, notamment dans l'industrie où les taux d'utilisation des capacités de production se tendent progressivement.

Au total, la demande intérieure devrait augmenter d'environ 3 % cette année, contre seulement 1 % l'année dernière.

Cette croissance est-elle menacée par la crise asiatique ou ses prolongements ? De cette crise, nous avons surtout vu, pour le moment, l'impact favorable sur les marchés financiers et les taux d'intérêt. C'est évidemment trompeur.

Les effets négatifs commencent à apparaître sur les échanges commerciaux. Ils sont déjà présents dans nos exportations de décembre et janvier, avec un fort recul des ventes vers les pays d'Asie *« en développement rapide »*. A cela, il faut ajouter les difficultés persistantes du Japon et les incertitudes sur les perspectives américaines, liées paradoxalement à la trop bonne santé de l'économie des Etats-Unis, qui défie les analyses classiques et rend le futur peu lisible. Les marchés financiers et le cours du dollar resteront instables au cours des prochains mois.

Ces événements extérieurs sont susceptibles d'infléchir la croissance européenne, mais non de la remettre en cause. Le recul des commandes asiatiques est compensé par un regain de dynamisme au sein de l'Union.

Même l'Allemagne, qui était à la traîne, voit sa demande intérieure s'accélérer. Les reprises des pays européens se renforcent mutuellement. Ces effets d'entraînement pourraient être sous-estimés, comme ceux de la mise en place de la monnaie unique, évalués par certains instituts à un demi-point de croissance par an, c'est-à-dire l'équivalent du coût de la crise asiatique.

Dans ces conditions, la croissance ne va-t-elle pas être plus forte que prévu ? Tous les instituts, les banques, les organismes internationaux, le gouvernement, prévoient pour 1998 une croissance de l'économie française comprise entre 2,7 % et 3,2 %. Cette unanimité autour des 3 % est suspecte. Comment justifier qu'une reprise survenant après une longue période de marasme et donc à partir d'un niveau très bas, bénéficiant d'un environnement européen porteur et de conditions monétaires très favorables, touchant désormais tous les secteurs d'activité, ne puisse s'élever au-dessus d'un rythme de 3 % ?

Ne risquons-nous pas de renouveler les erreurs de prévision de la fin des années 80 ? En 1988 et 1989, les prévisions de croissance avaient été inférieures à 3 %. Les résultats – connus beaucoup plus tard – furent bien supérieurs : 4,3 % en 1988, 3,9 % en 1989.

Revenons dix ans en arrière. Le hasard fait que la dernière vraie reprise de l'économie française remonte à exactement dix ans, presque au mois près. Elle s'était amorcée au printemps de 1987 ; la phase d'expansion que nous connaissons actuellement a commencé au printemps 1997. La croissance avait été de 2,2 % en 1987 (2,3 % en 1997).

Il est intéressant de comparer les débuts des deux périodes sur quelques indicateurs. Les progressions sont à peu près les mêmes pour la production industrielle : environ 7 % sur un an au début de 1998 comme en 1988. Dans les enquêtes de conjoncture, les jugements des industriels sur l'activité (passée et prévue) sont un peu meilleurs aujourd'hui qu'il y a dix ans, mais c'est l'inverse pour les stocks, jugés plus élevés qu'à l'époque. Cette différence s'explique par la faiblesse actuelle des prix.

▼ **Les reprises de 1988 et 1998**

Situation au printemps 1998 (dernière donnée connue) comparée à celle du printemps 1988

	1988	1998
PRODUCTION INDUSTRIELLE (12 mois)	+7 %	+7 %
EMPLOI SALARIÉ (Glissement sur l'année précédente)	90 000	160 000
VARIATION DU CHÔMAGE (6 derniers mois)		
– en milliers	−90 000	−150 000
– var. du taux de chômage	−0,3	−0,5
HAUSSE DES PRIX SUR 12 MOIS (mars)	3,1	0,8
SOLDE COMMERCIAL ANNÉE PRÉCÉDENTE (en milliards)	−33	+173
SOLDE DES ADMINISTRATIONS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (% du PIB)	−1,9	−3
TAUX D'INTÉRÊT		
– court terme	7,5	3,4
– long terme	9,5	4,8

Source : Insee

CHÔMAGE

Les évolutions s'écartent davantage en matière d'emploi et de chômage. Les effectifs salariés (marchands non agricoles) ont augmenté de 160 000 en 1997, contre 90 000 en 1987. Quant au taux de chômage, après avoir atteint un maximum de 12,6 % au début de l'été dernier, il a diminué d'un demi-point au cours des six derniers mois. Cette baisse est deux fois plus rapide que celle qui avait suivi le maximum d'avril 1987. De ces données – même si les plus récentes sont encore susceptibles de révisions –, on peut d'abord déduire que la croissance est aujourd'hui plus créatrice d'emplois qu'elle ne l'était il y a dix ans : un constat déjà établi pour les dernières années qui semble se confirmer et qu'on attribue généralement au développement du travail à temps partiel et aux allégements de charges sur les bas salaires.

Le second enseignement est que, dans cette première phase de la reprise, le rythme de croissance semble au moins égal à ce qu'il était au début de 1988, c'est-à-dire que, sauf inflexion prochaine, les tendances actuelles nous conduisent sans doute au-dessus des 3 % en 1998. Il ne s'agit, bien sûr, que d'une présomption, fondée sur le rapprochement de quelques indicateurs et laissant de côté des secteurs importants de l'économie, comme les services, sur lesquels l'information est plus tardive. Par ailleurs, cette comparaison mécanique ignore des différences profondes dans le contexte et les enchaînements des deux reprises.

En 1988, l'inflation restait un peu supérieure à 3 % et les matières premières industrielles connaissaient de vives tensions. Aujourd'hui, la hausse des prix tourne autour de 1 % et les cours des produits de base sont déprimés. Le commerce extérieur était déficitaire ; il dégage à présent des excédents considérables.

En matière de politique économique, la France s'engageait dans la reprise de 1988 avec un déficit public plus faible qu'aujourd'hui (2 % du PIB contre 3 %), mais avec des taux d'intérêt sensiblement plus élevés (respectivement 9,5 % et 7,5 % pour les taux longs et les taux courts au printemps 1988). Cette différence de situation initiale justifie un *policy mix* différent : les conditions monétaires détendues que nous connaissons aujourd'hui doivent être mises à profit pour réduire rapidement les déficits publics. Elles permettent de le faire sans incidence sur l'activité. Le retour de la croissance et l'amélioration de l'emploi ont commencé à gonfler les recettes publiques. Si celles-ci devaient rentrer mieux que prévu, il conviendrait de consacrer le supplément à la réduction du déficit sans relâcher l'effort sur la dépense. L'expérience montre que c'est difficile. Et qu'il faut pour cela beaucoup de rigueur et de vigilance.

François Monier
Economiste

L'Inde, un mastodonte démographique et économique

▼ **Asie du Sud**

L'hégémonie indienne est le principal obstacle à une intégration régionale

Le 8 décembre 1985 naissait l'Association pour la coopération régionale en Asie du Sud (Acras ou Saarc en anglais). L'entité avait pour vocation de créer les conditions nécessaires à une intégration économique régionale entre les sept pays membres : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka. Un peu plus de douze années plus tard, le bilan de l'Acras est très médiocre. Tout ou presque reste à faire. Pourtant, partout ailleurs dans le monde, on assiste à une recrudescence de la dynamique des intégrations régionales (Alena et Mercosur en Amérique, SADC en Afrique australe, élargissement de l'Union européenne, Asean pour la zone Pacifique). Alors pourquoi cette atonie en Asie du Sud ?

CONFLITS ARMÉS

Pour des raisons historiques tout d'abord. L'Inde domine, voire écrase, les autres membres de l'Acras, de par sa puissance démographique et économique. Mais aussi par son poids relatif sur la scène diplomatique internationale.

De plus, l'Inde a été impliquée dans des conflits armés avec certains pays de la région, notamment avec le Bangladesh. Les tensions restent très vives entre New Delhi et Islamabad. Bien que l'on assiste à un léger développement des échanges économiques entre ces deux principaux protagonistes de l'Acras, l'état de guerre latente envenime durablement leurs relations. Il fait indéniablement obstacle à la réalisation rapide et opérationnelle d'une zone de libre-échange dans la région. Notamment parce que les budgets de la défense des deux pays grèvent les finances publiques et opèrent un effet d'éviction au détriment des investissements civils qui pourraient permettre de développer des complémentarités entre leurs économies respectives.

Il faut ajouter à ces tensions des turbulences politiques intérieures, récurrentes depuis de nombreuses années, dans la plupart des pays membres de l'organisation régionale. Seuls le Bhoutan et les Maldives, les deux plus petits pays de l'Acras, connaissent la stabilité. L'Inde, le Pakistan, le Népal et, dans une moindre mesure, le Bangladesh (ou encore le Sri Lanka au plan religieux et ethnique) sont aux prises avec une fragilité politique chronique qui les empêche de mener à bien des projets de développement régionaux à moyen ou long terme. L'évolution des échanges commerciaux entre les membres de l'institution régionale l'atteste. Entre 1990 et 1996, les exportations intra-Acras sont passées de 861 millions de dollars à 1736 millions, soit une progression annuelle moyenne de 10,5 %. Cependant, cette hausse doit être pondérée par l'importance relative des exportations à l'intérieur de l'organisation par rapport aux exportations totales des pays membres. En effet, les exportations intra-zone n'ont représenté que 3,16 % des exportations totales des pays membres en 1990 et 3,36 % en 1996 ! De même, les seules exportations indiennes ont représenté 73,7 % du total des exportations intra-Acras en 1996 (56,6 % en 1990). Difficile dans ces conditions de parler d'intégration économique régionale. Mis à part les Maldives et le Népal, qui tiraient respectivement 29,5 % et 11,9 % de leurs recettes d'exportation des pays de l'Acras, l'association ne représente qu'un débouché marginal pour les exportations des pays membres.

Outre le fait que les économies d'Asie du Sud soient peu ouvertes sur l'extérieur, c'est leur manque de complémentarité qui peut expliquer la faiblesse des flux. La structure de leurs exportations, en majorité des produits primaires, est un obstacle aux échanges intra-zone.

CLUB DE RENCONTRES

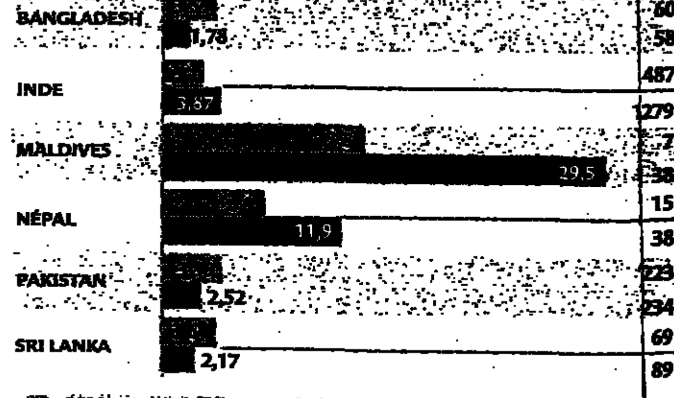
L'hégémonie indienne en Asie du Sud en est aussi une des causes. De ce fait, l'Inde n'a pas joué le rôle moteur dans les échanges intra-Acras comme on aurait pu s'y attendre. Les divergences en matière de politique extérieure, surtout entre le Pakistan et l'Inde, ont aussi un rôle dans l'absence de résultats de l'Acras. Ainsi, le Pakistan est historiquement tourné vers l'Ouest. En 1985, il fut l'un des pays fondateurs de l'ECO, avec la Turquie et l'Iran. Depuis, cette organisation régionale, dont le but est de faciliter les échanges et la coopération économique entre les pays musulmans de cette région, s'est élargie aux Républiques d'Asie centrale et à l'Afghanistan.

Pour l'Inde, l'Acras ne semble pas non plus être une priorité économique ou politique. D'ailleurs New Delhi se tourne vers l'Est et a déjà frappé, pour l'instant sans succès, à la porte de l'Asean et de l'APEC, deux structures d'intégration régionale qui bénéficient d'une reconnaissance au plan mondial et surtout d'un réel développement depuis le début des années 90.

Néanmoins, l'ancien premier ministre indien Inder Kumar Gujral avait essayé de relancer l'Acras, profitant de l'existence de cet organisme pour renouer le dialogue avec le Pakistan. De même, l'accord de partage des eaux du Gange entre l'Inde et le Bangladesh, toujours sous la férule de Gujral, était un événement propice au développement de l'Acras. Mais l'instabilité politique en Inde est, une fois encore, venue contrecarrer ces projets.

Enfin, il convient de noter que l'Acras s'apparente plus à un club de rencontres et de bonnes œuvres qu'à un véritable outil de promotion de l'intégration économique. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'intitulé des Années de l'Acras. 1989 a été instituée Année de la lutte contre la drogue, 1990, celle de l'enfance, 1991, Année du logement, 1992, Année de l'environnement, 1993, Année des handicapés, 1994, Année de la jeunesse, 1995, celle de l'éradication de la pauvreté, 1996, Année de l'alphabétisation. En 1998, la priorité devrait enfin être donnée à la coopération économique.

▼ **Echanges commerciaux au sein de l'Acras**

Malgré tous ces handicaps, les projets de développement n'en continuent pas moins d'exister. Ainsi cette organisation espère-t-elle voir se créer une zone de libre-échange baptisée Safta (South Asia Free Trade Agreement), qui remplacerait l'actuel Sapta (South Asia Preferential Trade Agreement), à l'horizon 2001. Le Safta, s'il voit le jour, sera asymétrique. C'est-à-dire que les pays les moins développés de l'organisation bénéficieront de concessions commerciales préférentielles, sans réciprocité à l'égard des membres les plus riches.

Ce pourrait être un moyen pour les entreprises étrangères, et en particulier pour les entreprises françaises, dont la présence dans la région est fort discrète, d'entrer sur ces marchés, notamment en Inde. Moins touchés que les autres sous-régions par la globalisation, parce que moins intégrés dans les échanges mondiaux, les pays d'Asie du Sud ne sont pas contraints de s'associer pour lutter contre les effets induits par ce phénomène. Mais n'oublions pas que, regroupés, ils représentent un marché aussi important que la Chine sur le plan démographique.

Etienne Pflimlin
Chêne

LIVRES

Le libéralisme sans honte

par Serge Marti

L'AVEUGLEMENT FRANCAIS.
Le libéralisme contre la régression sociale
de Philippe Manière
Stock, 300 p., 120 F.

Voilà un ouvrage qu'Alain Madelin aurait sans doute aimé écrire, si lui-même ne venait pas d'apporter – et d'éditer – sa propre contribution à la pensée libérale (*Aux sources du modèle libéral français*, Perrin). Avec cette réserve que le président de Démocratie libérale, bon orateur, n'a peut-être pas la verve de Philippe Manière pour, à l'écrit, déciller les yeux de ses lecteurs – et *électeurs* – et leur faire remonter le fil du temps, à la recherche des véritables racines du libéralisme qui, assure l'auteur de *L'Aveuglement français*, ne poussent pas obligatoirement là où on croit.

Ce n'est pas tant chez Ronald Reagan, Margaret Thatcher ni Milton Friedman et ses fameux *Chicago boys* qu'il faut aller chercher les origines historiques d'un libéralisme trop souvent qualifié d'*ultra* et nécessairement peint aux couleurs anglo-saxonnes, mais plutôt du côté des tenants, bien plus anciens, de l'humanisme individualiste, et qui avaient pour nom Socrate, Erasme, Calvin, Jefferson, Tocqueville ou encore Benjamin Constant, assure le rédacteur en chef du *Point*.

A ce stade, le raccourci – l'amalgame, diront certains – peut surprendre. Mais le propos de Philippe Manière gagne en substance quand le chroniqueur plonge dans les sources du libéralisme économique pour, au hasard d'un chapitre historique riche de références, se livrer à un parallèle intéressant entre, d'une part, le Français Turgot, contrôleur général des finances de Louis XVI, pourfendeur des corporatismes et inventeur du « Laissez faire ! » et, de l'autre, son contemporain écossais Adam Smith, considéré comme l'inspirateur du libéralisme moderne et le défenseur de l'intérêt général. Pourvu qu'il soit la somme des intérêts particuliers...

En dépit de ces réminiscences qui, à ses yeux, ont valeur de légitimité, l'auteur affirme que le *« libéralisme »* fait encore partie *« des mots qui fâchent »*. Quand ils ne suscitent pas carrément l'anathème. Aussi Philippe Manière a-t-il entrepris dans son livre d'assumer pleinement cette paternité à laquelle, jure-t-il, tôt ou tard, la gauche devra, elle aussi, finalement se ranger.

Pour ce faire, il a choisi d'instruire minutieusement le procès d'une société française qui, *« installée douillettement dans le confort de ce messianisme du refus »*, tâtonne en aveugle et ne voit pas qu'elle va à contre-courant. La France, cette *« grande malade de l'Europe qui est aussi le pays le moins libéral des Quinze »*, ne voit pas que sa médecine, ouverte à tous, fonctionne en réalité à plusieurs vitesses, que l'école, par essence égalitaire, conforte, de fait, les inégalités en produisant des laissés-pour-compte, que l'emploi et les acquis sociaux, qu'il faut à tout prix défendre, débouchent sur une précarité organisée, que l'exclusion suit une pente ascendante à en juger par le nombre de pauvres qui, en quelques années, est passé de 14 % à 17 % de la population. Bien au-delà des 13 % d'Américains qui sont dans la même situation, dans un pays considéré comme le champion de l'inégalité.

Alors, que faire pour freiner cette *« régression sociale »* à laquelle, selon l'auteur, il faudrait ajouter le poids excessif de la fiscalité, la charge trop lourde des dépenses publiques ou encore l'importance démesurée du secteur public et de ses fonctionnaires ? Renouer avec la tradition de la pensée libérale du XIXe siècle et sa formule-choc (*« Autant de marché que possible et autant d'Etat que nécessaire »*), estime Philippe Manière.

Et de citer un certain nombre de remèdes, adaptés à la situation d'aujourd'hui (diminuer la fiscalité marginale, remettre à plat la protection contre le chômage, concilier flexibilité et sécurité grâce à la création d'associations d'employeurs, achever enfin la réforme de la sécurité sociale, réformer l'éducation et la formation, voire créer une sorte d'allocation universelle qui compenserait la suppression du SMIC), qui, sans doute, permettraient à la France de détacher cette étiquette *« d'anti-modèle »* que ses partenaires lui collent à la peau.

« Loin d'être la cause de nos problèmes, le libéralisme est aujourd'hui le seul espoir que nous ayons de leur trouver une solution authentique », affirme le journaliste. Une affirmation dont on se demande toutefois si elle ne vient pas un peu à contretemps. Dans bien des pays où elle avait longtemps déferlé sans rencontrer d'obstacles véritables, à l'Est comme à l'Ouest, la vague libérale a commencé à refluer en plus ou moins bon ordre. Le *« tout-marché »* suscite des interrogations. Même à Davos...

L'exigence de solidarité, l'affirmation d'un *« modèle social européen »*, en dépit de ses défauts, sont des concepts qui, hier, faisaient ricaner. Aujourd'hui, on en débat. Et les politiques sont contraints de se soucier de plus en plus des populations et des électorats fragiles. C'est pour n'avoir pas su déceler à temps ces contre-courants sociaux que George Bush aux Etats-Unis et John Major en Grande-Bretagne, dignes héritiers du libéralisme anglo-saxon reaganien et thatchérien, ont mordu la poussière électorale. Rappeler ces faits ne relève pas de l'anathème. Cela oblige simplement à reconsidérer les succès et les erreurs de nos voisins, proches ou lointains.

PARUTIONS

● NOS CHERS PRIVILÈGES.
Quand les mauvais acquis chassent les bons,
d'Olivier Jay
Et si nous allions dans le mauvais sens, si nous avions opté pour un mauvais système ?, se demande Olivier Jay, directeur de la rédaction du mensuel *Enjeux-Les Echos*. La France ? Un pays riche, mais qui n'en finit pas de gaspiller sa richesse, composé *« d'enfants gâtés »* peu soucieux d'accepter le diagnostic de la raison. *« Une communauté réduite aux acquis »*, s'insurge encore l'auteur, qui lance une charge violente contre l'hypocrisie d'un Etat qui sait s'arroger les facilités qu'il refuse au privé.
Mais c'est sans doute le domaine social qu'il faut repenser au plus vite, en s'inspirant, pourquoi pas, du modèle hollandais qui, à ce jour, constitue encore un gage de réussite, préconise Olivier Jay. Car, là, il y a une échéance proche : l'euro, dont la principale inconnue est certainement sociale. (Grasset, 300 p., 128 F.)

● LA MODERNITÉ DE KARL POLANYI, sous la direction de Jean-Michel Servet, Jérome Maucourant et André Tiran
Non passionnés s'abstenir. Produit d'une rencontre entre sociologues, économistes, historiens et anthropologues, cet ouvrage redécouvre un économiste relativement méconnu, né la même année que Keynes : Karl Polanyi (1886-1964). Selon lui, l'idée de marché est, en sciences sociales, équivoque et source de malentendus entre les économistes et les autres spécialistes, aux premiers rangs desquels les historiens et anthropologues. Socialiste tout au long de sa vie, ce Hongrois a apporté un souffle théorique nouveau en anthropologie et en histoire ancienne. (L'Harmattan, « Logiques sociales », 416 p., 210 F.)

L'avenir de la zone franc CFA face à la monnaie européenne

par Emil-Maria Claassen

Avec la disparition du franc français, la zone monétaire africaine du franc CFA perdra son « ancre monétaire ». Rien ne serait plus naturel que de le remplacer par l'euro. Dans la mesure où la future Banque centrale européenne garantirait la même stabilité monétaire que la Banque de France a assurée depuis une dizaine d'années, le remplacement du franc français relèverait d'une simple modification du « numéraire ». L'avantage supplémentaire pour la zone CFA consisterait à avoir des taux de change « irrévocablement fixes » par rapport aux autres monnaies de l'Union monétaire européenne (UME), qui existeront encore jusqu'au 1er juillet 2002. En plus, il n'y aura aucune marge de fluctuation (par exemple, celles de + 2,25 % de l'ancien SME ou de + 15 % du nouveau SME) autour de la valeur centrale de la parité, comme c'est déjà le cas avec le franc CFA (1 F CFA = 0,01 FF) depuis le 12 janvier 1994.

Cette date est celle de la dévaluation du franc CFA d'un montant de 50 % (l'ancienne parité était fixée depuis plusieurs décennies à 1 F CFA = 0,02 FF). D'ailleurs, ce jour « historique » coïncide avec la signature du traité d'une « union économique » pour la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Deux mois plus tard avait lieu la signature d'un même traité pour la zone monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République centrafricaine, Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad). Ces deux traités prévoient l'implantation graduelle d'un « marché commun » (et d'une « commission » du type Bruxelles) pour chaque zone du franc CFA, la zone occidentale et la zone centrale. A croire que le modèle européen apparaît comme la clef du bien-être pour d'autres régions du monde.

Le projet fonctionne cependant à l'inverse : d'abord l'union monétaire qui existe depuis une quarantaine d'années et ensuite une union douanière (et, en plus, une « harmonisation » des politiques économiques). Il n'est jamais trop tard, même si le « couronnement » d'une union monétaire est constitué par l'union douanière (élimination des barrières douanières intérieures et égalisation du tarif extérieur).

Les treize membres de la zone franc CFA appartiennent à la catégorie des petits pays. Au au cours de ces dernières quarante années, à l'échelle de la planète, l'émergence de petits pays a été spectaculaire. Un grand nombre de petits pays sont nés, d'une part, après l'indépendance du colonialisme, et d'autre part, après l'effondrement de l'Union soviétique. Dans la deuxième moitié de ce siècle, le nombre de pays dans le monde est passé de 74 à 193. Parmi ces derniers, on compte 87 pays avec une population de moins de 5 millions chacun, 58 avec moins de 2,5 millions et 35 avec moins de 500 000 habitants. Le pays le plus peuplé de la zone franc CFA est la Côte d'Ivoire (14 millions d'habitants) et le pays le moins peuplé, la Guinée équatoriale (400 000 habitants).

Quelle est la « taille optimale » d'un pays ? Un petit pays est-il nécessairement plus pauvre (ou moins riche) qu'un grand pays ? Parmi les dix pays dont la population dépasse 100 millions d'habitants, il n'y a que les Etats-Unis et le Japon qui sont prospères. En revanche, certains petits pays arrivent en tête du classement en *fonction du revenu annuel par habitant*. Le Luxembourg (400 000 habitants) est au premier rang et Singapour (3 millions d'habitants et sans aucune ressource naturelle) a atteint un niveau de 24 000 dollars américains. (1)

Nous savons aujourd'hui que la prospérité des petits pays provient principalement de leur commerce international, à condition que ce commerce soit libéralisé. Mais les échanges mondiaux sont encore dominés par la « clause de la nation la plus favorisée ». Ainsi, si un petit pays africain spécialisé dans les arachides veut négocier avec les Etats-Unis (qui produisent également des arachides) une baisse des tarifs douaniers pour une importation plus importante des arachides, les Etats-Unis seront forcés d'accorder cette baisse à tous les autres pays. Les Etats-Unis auront donc plus intérêt à traiter avec un bloc de pays (union douanière) qu'avec un petit pays. Dans une négociation élargie, les Etats-Unis pourraient obtenir des concessions tarifaires plus vastes pour l'exportation des produits américains vers un bloc de pays et, par là même, vers le reste du monde.

C'est ici que surgit l'argument fort en faveur d'une union douanière africaine. Le commerce des pays de la zone franc CFA se fait principalement avec l'Union européenne. Une union douanière africaine sera tout à fait avantageuse, car elle pourrait obtenir des « termes tarifaires » (et des termes non-tarifaires) plus profitables avec l'Union européenne.

Mais cette union douanière ne permettra pas aux pays membres de bénéficier des autres avantages traditionnels qui concernent, en règle générale, le commerce intensif entre pays voisins. Le commerce relativement faible entre les pays membres de la zone franc CFA (moins de 9 % de leur commerce extérieur total) rend leur monnaie commune (le franc CFA) moins utile que l'euro pour les pays membres de l'UME, dont le commerce international est concentré avec les pays voisins. La dévaluation du 12 janvier 1994 a été effectuée au taux identique pour les deux zones monétaires africaines, car on voulait maintenir l'unifité monétaire. Un seul pays africain a été traité différemment : la République fédérale islamique des Comores (530 000 habitants). La monnaie nationale, le franc comorien, dont le taux de change a toujours été identique à celui du franc CFA avant janvier 1994, n'a été dévaluée que de 33 %.

> Il y a une opinion quasi « unanime » des pays africains pour le remplacement « définitif » du franc francais par l'euro comme nouvelle ancre monétaire.
> Mais il reste une question cruciale à régler : comment sera déterminée la parité franc CFA/euro ?

La situation créancière ou débitrice nette d'un pays fournit un indicateur sur la viabilité de son taux de change. Des réserves internationales nettes de la zone franc CFA (réserves brutes des banques centrales moins leurs dettes étrangères), il ressort que la zone entière se trouvait dans une situation débitrice assez alarmante pendant quinze ans. Après la dévaluation, le solde des réserves internationales est devenu positif.

En ce qui concerne le compte d'opérations (un pool de 65 % des réserves à déposer par chaque zone auprès du Trésor français moins les crédits accordés par le Trésor à chacune des deux zones), il était toujours positif pour la zone dans son ensemble, mais pratiquement égal à zéro au moment de la dévaluation.

En regardant l'évolution des réserves internationales nettes ainsi que le compte d'opérations de chacune des deux zones monétaires au cours des années 90, la dévaluation apparaît beaucoup plus défavorable pour la zone centrale que pour la zone occidentale. Cependant, un tel indice n'est pas suffisant pour pouvoir réclamer une dévaluation à deux vitesses (par exemple, 33 % pour la zone de l'Ouest comme pour les Comores et 50 % pour la zone du Centre).

Un autre facteur de « déséquilibre fondamental » est à mentionner. Il rend possible le scénario d'une future crise monétaire consistant dans la scission des deux zones monétaires, éclatant, par exemple, au moment du choix du taux de change du franc CFA par rapport à la nouvelle ancre monétaire remplaçant le franc francais. Il s'agit de son inconvertibilité financière.

Déjà le 2 août 1993, date à laquelle la France traversait sa dernière crise monétaire à l'intérieur du SME et cinq mois avant la dévaluation de la monnaie africaine, l'afflux massif des francs CFA sur le territoire français a été stoppé par un contrôle des changes portant sur la convertibilité du franc CFA en francs français.

Pour la zone franc CFA dans son entier, deux éléments nécessaires (mais pas suffisants) pour une crise monétaire sont déjà remplis : un taux de change fixe (par rapport au franc français) et le contrôle des changes. Dans ces conditions, à la faveur d'un choc « externe » (provenant de l'intérieur ou de l'étranger) ou d'une conduite « indisciplinée » des politiques macroéconomiques, le troisième élément d'une crise monétaire pourrait bien apparaître, à savoir l'émergence d'un marché des changes parallèle. Si, au cours des événements, le taux de change parallèle s'écarte du taux de change officiel, disons de 15 % à 20 %, une dévaluation ou un changement du régime monétaire s'imposera. En ce sens, la zone franc CFA sera mieux inspirée d'abolir le contrôle des changes et d'introduire un système africain de taux de change plus souple.

Il y a une opinion quasi « unanime » des pays africains pour le remplacement « définitif » du franc francais par l'euro comme nouvelle ancre monétaire. Mais il reste encore une question cruciale à régler, à savoir si l'Union monétaire européenne accepte, ou non, un accord « bilatéral », selon lequel il y aura une nouvelle zone monétaire CFA, du type « Euro CFA », dans laquelle la parité franc CFA/euro (et sa modification éventuelle dans le futur) sera déterminée par un accord commun entre les pays africains et la majorité qualifiée du conseil des ministres des finances de l'Union monétaire européenne *(voir l'article 109 du traité de Maastricht)*.

Si cette possibilité est exclue, la zone franc CFA n'aurait qu'une seule option, à savoir choisir « unilatéralement » une parité fixe du franc CFA par rapport à l'euro (comme elle pourrait choisir aussi un autre ancre monétaire, par exemple le dollar américain). Mais elle ne pourrait plus compter, alors, sur l'appui de l'Union monétaire européenne et sur les efforts communs visant au maintien de la nouvelle parité franc CFA/euro. Une considération qui semble pour le moment complètement étrangère au débat actuel entre les pays africains concernés.

Emil-Maria Claassen *est professeur à l'université Paris-Dauphine.*

(1) L'aspect économique de la taille optimale d'un pays a été étudié par une équipe de chercheurs de l'université de Harvard placée sous la direction d'Alberto Alesino.

▼ Des économies assurées de pouvoir compter sur le Trésor français

Commerce international de la zone Franc CFA, 1990-1996
en % du commerce extérieur de la zone

ZONE OUEST · ZONE CENTRALE · ZONE ENTIÈRE

20,9 · 47,8 · 30,1 · 58,3 · 24,3 · 51,6

COMMERCE AVEC : LES PAYS MEMBRES · LA FRANCE · L'UNION EUROPÉENNE

Réserves internationales nettes de la zone Franc CFA, 1980-1996
en % de la base monétaire*

RÉSERVES INTERNATIONALES: 15,6 · 26,7 · -5,5 · -65,3
1980-90 · 91 · 92 · 93 · 94 · 95 · 96

COMPTES D'OPÉRATIONS: 30,9 · 87,9 · 43,2 · -1,9
1980-90 · 91 · 92 · 93 · 94 · 95 · 96

OUEST · CENTRE

Sources : Fonds monétaire international, Statistiques financières internationales, rapports annuels, et Banque de France, La zone franc, rapports annuels.

* la base monétaire est la somme des billets plus les réserves bancaires obligatoires imposées

De grands groupes misent sur les énergies renouvelables

Depuis quelque temps, les énergies renouvelables sont perçues comme un véritable enjeu économique. Leur crédibilité s'accroît au rythme des progrès technologiques réalisés dans ce domaine. Les gouvernements affichent davantage que par le passé leur volonté de soutenir cet aspect du développement, et les groupes industriels ne considèrent plus cette voie comme une utopie.

S'il semble hors de question que le vent, le soleil, l'hydroélectricité, ou la biomasse remplacent un jour le pétrole, le gaz ou le charbon, ces énergies présentent deux avantages. Le premier tient à la facilité d'installation qui permet d'équiper des zones isolées, notamment dans le tiers-monde, sachant qu'aujourd'hui deux milliards d'individus sur les cinq milliards de la planète n'ont toujours pas accès à l'électricité. Le second vient du côté *« écologique »* de ces énergies, limitant la pollution et contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'International Institute for Applied System Analysis (IIASA), la part globale des énergies renouvelables dans le « bilan énergétique » mondial devrait osciller entre 16 et 21 % en 2020 contre 17 % au début de la décennie. La biomasse devrait continuer à satisfaire 12 % des besoins

▼ Le solaire devrait satisfaire 2,7 % des besoins mondiaux en 2020

dans le monde et l'hydroélectricité se maintiendrait entre 5 et 6 %. Le solaire devrait enregistrer une progression *« faible »*, passant de 0,8 % à 2,7 %. Cet organisme, basé à Vienne, justifie cette évolution contenue par des contraintes financières et des problèmes techniques (l'installation d'équipements se heurtant à l'occupation des terres agricoles).

L'année 1997 a été marquée par une augmentation de 43 % de la production mondiale de modules photovoltaïques, qui a atteint 126,7 MW. Cette croissance est due au programme des *« 70 000 toits »* au Japon et aux programmes analogues lancés en Allemagne et en Suisse, tandis qu'aux Pays-Bas une loi impose d'étudier pour toute construction neuve une variante d'électrification par le solaire. Près de la moitié de la production est assurée par les Etats-Unis (53 MW), qui profitent de la demande nippone. Viennent ensuite le Japon (35 MW) et l'Europe (29,3 MW).

Selon le baromètre de l'Observatoire des énergies renouvelables, publié par le nº 123 de la revue *Systèmes solaires* du mois de janvier-février, *« la croissance importante observée au Japon et en Europe (respectivement 65 %, 56 % en 1997) contre 36,4 % aux Etats-Unis s'est traduite par une montée en puissance des industriels japonais et européens. Le japonais Kyocera a ravi la deuxième place à l'américain Solarex, et les croissances les plus importantes ont été enregistrées par Canon (+ 320 %), Photowatt (+ 119,2 %), Sharp (+ 112 %) et Kyocera (+ 69,2 %). On notera que 53 % de la production réalisée aux Etats-Unis est le fait de capitaux européens (Siemens Solar et ASE America sont des filiales de sociétés allemandes), un mouvement qui se renforce avec l'arrivée de BP Solar en Californie »*. Le seul français, Photowatt International, est passé en mai 1997 sous le contrôle de la société américaine Matrix, filiale du groupe canadien ATS. Ce spécialiste des panneaux solaires, installé à Bourgoin-Jallieu (Isère), prévoit de doubler son chiffre d'affaires en 1998. L'un de ses principaux clients est Total Energie, le premier ensemblier international.

D'autres pétroliers, comme BP et Shell, entendent s'impliquer davantage dans cette activité. Shell compte prendre 10 % du marché mondial de l'énergie solaire estimé à 1 milliard de dollars. Mais les groupes pétroliers n'attendent pas de miracle des énergies renouvelables. Pour eux, les hydrocarbures et le charbon resteront encore longtemps les sources d'énergie dominantes.

Dominique Gallois

▼ **"Top 10" des industriels du solaire**

en mégawatts
Le pays indiqué est celui où a lieu la production de cellules ou modules

1 SIEMENS SOLAR (Etats-Unis)	24
2 KYOCERA (Japon)	15,4
3 SOLAREX (Etats-Unis)	14,8
4 BP SOLAR INTER. (Espagne/Australie)	11,3
5 SHARP (Japon)	10,6
6 PHOTOWATT INTER. (France)	5,7
7 SANYO (Japon)	4,7
8 ASTROPOWER (Etats-Unis)	4,3
9 SOLEC INTER. (Etats-Unis)	4
10 ASE AMERICAS (Etats-Unis)	4

Source : Observ'ER-PV News

L'électricité solaire, un facteur de développement

BAMAKO
de notre envoyée spéciale

La petite fille étreint dans ses bras une poupée en plastique rouge emmaillotée dans un bout d'étoffe. Pieds nus, à peine vêtue, l'enfant s'agrippe à son poupon. Les jouets sont rares à Niamakoro, une commune de la périphérie de Bamako, la capitale du Mali. L'eau courante et l'électricité aussi. Car la bourgade a poussé en dehors de toute planification. Les villageois ont creusé des puits traditionnels. Mais ils ont rapidement été pollués par les eaux usées, les déjections. Et les maladies se sont répandues : fièvres typhoïdes, polyomiélites, diarrhées... Avec, pour principales victimes, les enfants.

Banal dans les pays les plus pauvres, ce phénomène a pu être éradiqué à Niamakoro. Une organisation non gouvernementale (ONG) française, East (Eau, agriculture et santé en milieu tropical), a financé l'installation d'une pompe solaire qui alimente cinq

▼ Au Mali, moins de 10 % de la population est alimentée par le réseau

bornes-fontaines sur la commune. Les équipements, d'un montant de 180 000 francs pour la pompe et de 270 000 francs pour les canalisations, ont été installés par Total Energie et fonctionnent depuis le mois de décembre. Le système est simple : quarante-huit modules convertissent le rayonnement solaire en électricité pour alimenter une pompe. La pompe remplit un réservoir de 15 mètres cubes, relié à cinq bornes d'alimentation.

En fin d'après-midi, les villageois se pressent autour des bornes-fontaines avant qu'elles ne se tarissent. Pas de soleil, pas d'eau. A chaque borne, un fontainier fait payer 5 centimes le seau. Un enfant finit de remplir quelques bidons, les installe sur un chariot bricolé avec deux roues de vélo avant de partir vendre son précieux chargement dans les villages environnants. East a fait don de l'installation à la commune et suscité la mise en place d'une autogestion pour permettre la préservation des équipements dans l'avenir. C'est une association de quarante-huit femmes qui a la charge des équipements.

Pourquoi des femmes ? Parce que ce sont elles qui utilisent l'eau au quotidien, veillent à l'hygiène et à la nourriture des enfants. *« Nous mettons de côté un certain pourcentage des sommes collectées en prévision du renouvellement des installations*, explique l'une d'elles. *Le reste va dans nos caisses d'épargne et sert à accorder des micro-crédits aux femmes du village qui font du petit commerce. »*

Au Mali, moins de 10 % de la population est connectée au réseau électrique traditionnel. L'électricité solaire permet de répondre ponctuellement à des besoins précis : installation de téléphones publics dans les villages, de pompes à eau, de lumière, d'une télévision collective, d'un frigo... Mais les investissements – coûteux au départ – nécessitent le plus souvent l'intervention de fonds publics ou d'aide au développement.

Au dispensaire de Sébéniko, toujours dans la périphérie de Bamako, le docteur Mamadou Diop brandit la lampe-tempête qui éclairait la salle d'accouchement avant qu'on installe des panneaux solaires au-dessus de la maternité et du centre de prévention maternelle et infantile (PMI). L'installation financée par les fonds européens du programme régional solaire (PRS) permet depuis cinq ans d'alimenter quelques néons, ainsi qu'un réfrigérateur pour conserver les vaccins et certains médicaments. Il faut de l'électricité la nuit : les quatorze modules solaires sont donc reliés à des batteries qui stockent l'énergie et la restituent à la demande.

Le dispensaire est le seul poste médical avant Bamako. Mamadou Diop – seul médecin à bord – et sa petite équipe ne chôment pas. La nuit est tombée et un néon blafard éclaire la maternité. Une femme en travail attend en silence d'accoucher. Quatre autres allaitent leurs bébés. Elles resteront tout au plus 48 heures, faute de place. *« On fait un minimum de soixante-cinq accouchements par mois, un maximum de cent »*, explique une « matrone » qui assiste la sage-femme ou la remplace en son absence. Sans compter le traitement des maladies courantes, les consultations prénatales et post-natales, les vaccinations...

Un peu plus loin, dans le bâtiment de la PMI se trouve une autre salle de soins. Une femme, victime d'une crise de paludisme, attend la fin d'une perfusion. Elle repartira dans quelques heures. On ne s'attarde pas au dispensaire. Dans le couloir, trône le petit réfrigérateur alimenté à l'énergie solaire. C'est un véritable coffre-fort cadenassé. Un des rares signes de richesse, avec la salle d'analyses médicales et son microscope.

En 1991, l'Etat a décidé de couper les vivres au dispensaire. Dans ce quartier populaire de 30 000 habitants, on a décidé de prendre les choses en main. C'est ainsi qu'est née l'Association santé communautaire composée de 85 % des 30 000 villageois. Leur cotisation de 10 francs par an leur donne droit à une consultation au tarif de 3 francs au lieu de 10. Le dispensaire survit tant bien que mal avec un budget de fonctionnement de 350 000 francs par an. Mais on n'hésite pas à soigner ceux qui ne peuvent pas payer.

Martine Laronche

Total Energie, premier ensemblier de systèmes photovoltaïques

Sans Roland Barthez, Total Energie n'existerait certainement pas. Il a fallu à ce Méridional une persuasion à toute épreuve pour développer, dans le giron de Total, cette filiale spécialisée dans le solaire. *Au début des années 80, le groupe pétrolier ne se* souciait guère de l'énergie solaire. Quinze ans plus tard, Total Energie – avec 270 millions de francs de chiffre d'affaires et 25 millions de francs de bénéfices en 1997 – ne peut plus être considérée comme quantité négligeable. D'autant que le géant du pétrole recueille ainsi le bénéfice d'une *image de développeur d'énergie renouvelable*, sans avoir investi beaucoup dans ce secteur.

« On a démarré à partir de rien, explique Roland Barthez, gérant et fondateur de Total Energie. *Au début nous étions perçus comme des écolos sans barbe. »* En 1980, à vingt-neuf ans, déjà passionné par le solaire, il entre chez Total en qualité d'ingénieur géophysicien. En 1983, le groupe lui donne la chance de réaliser son rêve : il reprend l'activité d'énergie photovoltaïque (production d'électricité à partir du soleil) qui était embryonnaire pour la développer au sein d'une filiale, avec pour toute aide une dot de 2 millions de francs.

ÉLECTRIFICATION RURALE

L'équipe de Total Energie démarre à Nanterre avant de s'installer dans la banlieue lyonnaise. Un autre passionné la rejoint, Guy Olivier. Ce jeune ingénieur revient d'Afrique, où il développait, en tant que coopérant, l'énergie photovoltaïque pour une organisation non gouvernementale. *« Deux ans plus tard, on vendait déjà des pompes solaires »*, se souviennent les deux hommes.

Aujourd'hui, Total Energie revendique le rang de premier ensemblier mondial de systèmes photovoltaïques. Son métier, c'est de concevoir et de commercialiser des systèmes solaires sur mesure, de les installer et d'en assurer le suivi. L'électrification rurale représente 70 % de son chiffre d'affaires et se fait principalement dans les DOM-TOM où les investisseurs bénéficient de défiscalisations avantageuses. Le pompage solaire représente 15 % de l'activité et les applications professionnelles (alimentation de système de balisage *off-shore, de relais radio de montagne*, de faisceau hertzien, ou de téléphonie rurale...) autant.

Au Sénégal, par exemple, Total Energie a conclu un contrat sur trois ans avec la compagnie sénégalaise de télécommunications, la Sonatel, dans le domaine de la téléphonie rurale. Car, dans ce *pays, sur 13 000 villages, seulement 500 ont le* téléphone. Et même pour ces derniers, l'électricité produite par le réseau s'avère souvent de mauvaise qualité et les interruptions sont fréquentes. *« Actuellement nous implantons ces équipements dans les chefs-lieux de communautés rurales, mais nous pourrons le faire ensuite dans les villages secondaires »*, explique un responsable de la Sonatel.

Pour Roland Barthez, le solaire est sorti de l'utopie pour devenir un marché porteur à l'international, principalement dans les pays en développement. Signe de cet essor, EDF est entrée au capital de Total Energie en 1996 et détient aujourd'hui 35 % du capital. Autant que Total. Le reste allant pour 20 % aux cadres (dont 75 % pour le gérant) et pour 10 % à la SIIF, une société financière spécialisée dans la défiscalisation. Mais les équipements restent chers. Un seul module solaire coûte de 1 200 francs à 2 000 francs, sans compter le prix de la batterie pour stocker l'énergie.

Total Energie cherche aujourd'hui un partenaire aux Etats-Unis pour pénétrer le marché sud-américain. Et son patron ne désespère pas – très sérieusement – de baliser par des petites bornes photovoltaïques le Machu Picchu, au Pérou... Le rêve continue !

M. L.

DROIT ET ÉCONOMIE

La Cour européenne et la qualification

par Stéphane Corone

Parfois, l'ancienneté a du bon. Il suffit de le faire savoir. Et de savoir défendre ses droits... Ainsi, MM. Kampelmann, Tilsch, Klingelhöfer et Schmidt sont des agents techniques, employés par le Landschaftsverband à la construction des routes dans la région de Westfalen-Lippe, en Allemagne. En 1991 et 1992, ils ont demandé à leur employeur une promotion au grade supérieur, compte tenu de leur ancienneté dans leur poste, en vertu de leur convention collective. L'employeur a refusé, au motif qu'en réalité ils n'avaient pas la qualification qu'ils pensaient avoir. Les intéressés ont alors saisi le tribunal compétent (Arbeitsgericht), pour qu'il constate leur droit. Mais le tribunal a repris la position de l'employeur.

Non découragés pour autant, nos agents techniques ont fait appel de cette décision devant le Landesarbeitsgericht de Hamm. Celui-ci a alors utilisé la procédure de droit communautaire qui lui permet d'obtenir une interprétation préjudicielle. Cette faculté donnée à chacun des tribunaux nationaux des Etats membres de l'Union prévoit que, lorsqu'ils sont confrontés à une question d'interprétation d'un texte européen, ils peuvent interroger la Cour de justice européenne pour obtenir son interprétation sur le texte à appliquer. Cette procédure prévue par l'article 177 du traité de Rome, permet à la juridiction nationale saisie d'un litige d'avoir l'éclairage des juges européens, avant de rendre sa propre décision. *Notons au passage que la juridiction nationale qui a posé une question* est tenue par l'interprétation qu'en donne la Cour européenne, elle ne saurait donc rendre une décision allant à l'encontre de cet avis.

C'est dans ce contexte que la Cour de justice européenne a été interrogée pour la première fois (1) sur la directive du 14 octobre 1991 (2), qui oblige l'employeur à indiquer au salarié, par écrit, les éléments essentiels de son contrat de travail. Cette directive a été prise dans la droite ligne de la charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs, adoptée au conseil européen de Strasbourg le 9 décembre 1989, qui indiquait dans son point 9 : *« Les conditions de travail de tout salarié de la Communauté européenne doivent être précisées soit dans la loi, soit dans une convention collective, soit dans un contrat de travail selon des modalités propres à chaque pays. »* Mettant en application ce droit minimum d'être informé sur la relation de travail, la directive de 1991 demande aux employeurs d'indiquer à leurs salariés, par écrit, les éléments essentiels de leur contrat de travail, dans un délai maximum de deux mois à compter de leur embauche. La directive cite dans son article 2, paragraphe 2, une liste de points qui doivent figurer dans l'acte, et notamment : l'identité des parties, le lieu de travail, la fonction occupée, les dates de début et de fin de contrat, la durée des congés payés, le salaire de base, la durée du travail et la référence à une convention collective.

LES QUESTIONS DES JUGES ALLEMANDS

La première question posée par la cour d'appel allemande à la juridiction européenne, pourrait être ainsi résumée : les informations que doit communiquer l'employeur font-elle foi du statut du salarié ? La Cour de justice répond que ces informations doivent avoir une force probante susceptible de démontrer la réalité de la relation de travail. Elles représentent donc *« une présomption de vérité comparable à celle qui s'attacherait dans l'ordre juridique interne, à pareil document établi par l'employeur et communiqué au salarié. »* Toutefois, la Cour de justice n'enferme pas irrémédiablement l'employeur dans la qualification qu'il a donnée. Il peut prouver *« [...] soit que les informations contenues dans ladite communication sont fausses en elles-mêmes, soit qu'elles ont été démenties par les faits. »*

La seconde question vise la transposition de la directive européenne outre-Rhin. Les magistrats demandent, en substance, si les particuliers peuvent se prévaloir directement devant les tribunaux allemands de la disposition de la directive relative à la qualification (article 2, paragraphe 2, c). Cette disposition laisse aux Etats membres le choix entre deux solutions. Soit ils prennent une loi qui oblige l'employeur à indiquer *« le titre, le grade, la qualité ou la catégorie d'emploi... »*, soit leur texte impose *« la caractéristique ou la description sommaire du travail »*. La Cour de justice rappelle d'abord sa jurisprudence : *« Une disposition d'une directive a effet direct si elle apparaît du point de vue de son contenu, inconditionnelle et suffisamment précise »* (3). Pour la juridiction européenne, l'article 2, paragraphe 2 est suffisamment clair et précis pour que les particuliers puissent s'en prévaloir devant les tribunaux, lorsque l'Etat membre n'a pas transposé la directive dans les délais qui lui étaient impartis, ou lorsqu'il l'a transposée incorrectement. Nous partageons à ce propos l'opinion des auteurs du *Feuillet rapide Francis Lefebvre* (4), qui estiment que l'ensemble de la directive est suffisamment claire et précise pour pouvoir être invoquée le cas échéant, dans chacun des pays membres, y compris en France.

L'Etat allemand a transposé cette directive le 20 juillet 1995, alors qu'il aurait dû le faire au plus tard le 30 juin 1993. De surcroît, il l'a fait incorrectement ! En effet, sa loi du 20 juillet 1995 demande à l'employeur d'indiquer *« la dénomination ou la description générale de l'activité qui doit être exercée par le travailleur »*, alors que la simple dénomination est insuffisante au regard du droit européen. La Cour de justice en déduit que les plaideurs allemands peuvent se prévaloir de ce texte avant et après l'entrée en vigueur de la loi allemande.

Enfin, les juges interrogent la Cour de justice pour savoir si l'employeur qui a déjà indiqué par écrit au salarié les éléments essentiels de son contrat de travail doit les lui repréciser après la transposition de la directive. Rejetant un excès de formalisme, la juridiction européenne considère que si l'information du salarié est nécessaire elle n'a pas à être répétée.

DES CONSÉQUENCES SUR LE DROIT FRANÇAIS ?

En ce qui concerne la qualification du salarié, le droit français, en prévoyant de faire figurer la classification conventionnelle sur le bulletin de paie, est en harmonie avec le droit européen. *Mais l'harmonie s'arrête* là ! Ainsi par exemple, la disposition de l'article 5 de la directive de 1991, qui veut que l'employeur communique par écrit au salarié les modifications essentielles de son contrat de travail, ne connaît pas d'équivalent en droit français. Notre législation ne prévoit que deux cas dans lesquels une modification substantielle du contrat doit faire l'objet d'un écrit. D'une part, lorsqu'elle est motivée par *« des difficultés économiques ou des mutations technologiques »* (article L. 321-1-2 du code du travail) et, d'autre part, lorsque la modification concerne les conditions de travail d'un salarié expatrié (article R. 320-5 du code du travail). Rien n'oblige un employeur qui, pour des motifs autres qu'économiques, modifie la fonction, les horaires, ou le lieu de travail d'un salarié non expatrié, de l'indiquer par écrit. Or l'heure est à la « souplesse » dans la relation de travail, souplesse qui peut générer des évolutions contractuelles majeures. *Parions que ce hiatus inspirera un certain nombre de salariés qui* pourront faire directement valoir la directive du 14 octobre 1991 devant les juridictions françaises pour refuser leurs nouvelles conditions de travail.

(1) CJCE, 4 décembre 1997, aff. C-253/96 à C-258/96.
(2) Directive 91/533/CEE du Conseil, du 14 octobre 1991.
(3) Arrêt du 19 janvier 1982, Becker, 8/81, Rec. p. 53.
(4) « Feuillet rapide Francis Léfebvre », FR 3 98, p. 9.

هكذا من الإهمال

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES



CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

PARIS NOTAIRES services

COPROPRIÉTÉ le "certificat de l'article 20"

La loi du 10 juillet 1965 relative à la copropriété des immeubles bâtis prévoit en son article 20 (d'où la dénomination de "certificat de l'article 20") que lors de la vente d'un lot de copropriété, le vendeur doit fournir au notaire un certificat de moins d'un mois attestant qu'il est libre de toute obligation à l'égard du syndicat de la copropriété.

Ce certificat est demandé par le notaire chargé de constater la vente au syndic.

Si ce document n'est pas fourni au notaire au plus tard le jour de la vente, le notaire devra notifier la vente au syndic par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le syndic aura alors un délai de 15 jours à compter de la réception de cet avis pour former opposition au paiement du prix de vente entre les mains du notaire, à concurrence des sommes restant dues au syndicat.

Tant que ce délai de 15 jours n'est pas écoulé, le notaire ne pourra pas débloquer le prix, ni en totalité ni en partie, à peine d'engager sa responsabilité.

Les vendeurs copropriétaires ont donc un intérêt particulier à être vigilants sur la délivrance de ce certificat à leur notaire.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Internet : www.paris.notaires.fr

VENTES

LOCAUX PROFESSIONNELS

5ᵉ ÉTOILE Mᵒ COURCELLES
sous jardin, imm. standing 365 m², activités/stockage. Pos. 6 burx. 01-42-67-77-97

Part. vd local commercial vide (bureau) 20 m². Px : 105 000 F urg. cause départ. T. : 01-47-37-14-63 soir

FONDS DE COMMERCE

A vendre. restaurant St-Germain-en-Laye CA : 2 700 000. Emplacement nº 21 Bâtisse avec charme sur 3ᵉ ét. 1 480 000. Tél. : 01-39-73-01-00

APPARTEMENTS VENTES

PARIS-1ᵉʳ

PALAIS ROYAL dans bel imm. p. de t., asc., divers. Surfaces à aménager, à partir 750 000 F API – 01-43-73-62-61

PARIS-2ᵉ

PYRAMIDES 152 m²
CHARME CARACTÈRE Salon, s. à manger 3 ch., 2 bains, 3ᵉ ét., Hôt. partic. XVIIᵉ siècle. 3 350 000 F. Valmont – 01-44-94-04-40

PARIS-3ᵉ

LUXUEUX 5 P. 174 m²
2 bains, volume 3 750 000 F AIM : 01-53-01-99-01

MARAIS ARCHIVES Grand studio, bon immeuble, parfait état, 3ᵉ asc. parquet, cheminée, cuis. ind. 550 000 F – 01-47-53-83-82

MARAIS ARCHIVES Bon immeuble, grand studio, parfait état, 3ᵉ asc. parquet, cheminée, cuis. ind. 550 000 F – 03-26-81-10-01 ou 01-47-53-83-82 après 19 heures.

PARIS-4ᵉ

ARSENAL 4/5 P. asc., imm. standing 3 200 000 F AIM : 01-53-01-99-01

PARIS-5ᵉ

PORT-ROYAL : 3 P. Bon plan. Calme, imm. 1960 AIM : 01-53-01-99-01

RUE DE POISSY : 4 P. Duplex vue ! 1 960 000 F AIM : 01-53-01-99-01

VAL-DE-GRACE, récent s/jard., gd studio terrasse 990 000 F MEL 01-43-25-32-56

VAL-DE-GRACE, récent beau 3 p. parfait état s/jard. 1 695 000 F MEL 01-43-25-32-56

CLAUDE-BERNARD imm. ravalé 3 p. bon état, calme, soleil, 1 100 000 F – 01-43-25-97-16

PARIS-6ᵉ

LUXEMBOURG
Ancien, standing, duplex, 4/5 p. à aménager. Profession libérale possib. 2 200 000 F FONCIA – 01-49-54-77-77

ST-SULPICE – bel imm. 6 p., 164 m² 2ᵉ asc., balc. 4 300 000 F Littré 01-45-44-44-45

ST-PLACIDE, séjour + 3 chbres + serv. 4ᵉ asc. FLEURUS – 01-45-44-22-36

FLEURUS, séjour + 2 chbres, balc., expo-sud FLEURUS – 01-45-44-22-36

ODEON bel immeuble, 17 m², 3ᵉ ét., tt équipé soleil LITTRE 01-45-44-44-45

PARIS-7ᵉ

ST-ANDRÉ-DES-ARTS, imm. 18ᵉ 4ᵉ ét. asc., 3 p. 92 m², très bon état, serv. calme 01-43-35-18-36

ST-DOMINIQUE – imm. XIXᵉ p. de t. Au 2ᵉ ét., 2 p., 32 m², t. bon état, faibles chges, ch. ind. Prox. commerces. Très calme. 900 000 F – 01-42-19-03-24

CHAMP-DE-MARS Dernier étage, plein ciel Vues superbes s/Seine et tour Eiffel. 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 chbres DOMUS : 01-45-66-90-73

18ᵉ Nord, 2 p., 5ᵉ ét. PRIX 750 000 F 7ᵉ CHAMP DE MARS 175 m² Vue panoramique – soleil Tél. : 01-46-22-03-80 Tél. : 01-53-77-67-09

R. DE VARENNE 185 m² d'angle. Vaste réception 1 ou 2 chbres serv. park. PATRICK RANDI Tél. : 01-45-55-22-00

ST-THOMAS-D'AQUIN Superbe 87 m² très gd stand. réception. 1 chbre plein sud. PATRICK RANDI Tél. : 01-45-55-22-00

PARIS-8ᵉ

ALMA-MARCEAU : 4 p. Bel imm. XIXᵉ standing Possib. prof. libérale Rdc, calme 2 600 000 F AIM : 01-53-01-99-01

Proche GEORGE V 300 m² env. à refaire 3 récept. + 4 chbres + bains AAMC – 01-40-70-02-07

Mᵒ VILLIERS
4 p. s/cour calme. 1ᵉʳ ét. 1 800 000 F – 01-40-25-07-05

ST-AUGUSTIN 2 P. 41 m² Bon plan – Clair, calme. 745 000 F – 01-44-94-04-40

RUE BEAUJON Imm. p. de t., 295 m² 1ᵉʳ ét. Beaux volumes. Trvx Services. Poss. prof. lib. Possib. park. Exclusivité 5 400 000 F – 01-47-05-24-25

PARIS-9ᵉ

Mᵒ ST-GEORGES – 80 m² séj. dble + 1 chbre, 3ᵉ ét., asc., calme. – 01-43-59-14-05

PARIS-10ᵉ

PRES PL F.-LISZT
5 p. classique, charme, calme, 104 m² excel. état. 1 950 000 F X'IMMO 01-40-25-07-05

PARIS-11ᵉ

SEFIMEG VEND

BEAUX 2 et 3 P. SUR JARDIN
REFAITS – 2 p. 51 à 57 m² 700 000 F à 780 000 F – 3 p. 65 à 67 m² 845 000 F à 950 000 F

53, AV. PARMENTIER

Vis. mercredi et jeudi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h Tél. : 01-48-06-22-96

12, PLACE DE LA BASTILLE
La cour Damoye, voie privée, charme, calme. Rénovation de qualité. Du studio au 5 pièces, **Tél. : 01-43-14-67-52**

PARIS-12ᵉ

6 p. + gde terrasse ét. élevé, asc. 2 570 000 F AIM : 01-53-01-99-01

PARIS-13ᵉ

ST-MARCEL, Pdt, 2ᵉ ét. asc., 4/5 p., à rénover 2 320 000 F. 01-43-37-68-14

Près Butte-Cailles, maison anc. 3 nivx 4/5 p. 150 m², charme jdinets, soleil, park 01-43-35-18-36

Arago, stdg, rue et jard., 3 p. tt cft, bon plan 81 m², balc. soleil box 01-43-35-18-36

345 000 F Mᵒ CAMPO FORMIO 32 m² confort, ouest s/cour arborée et ciel ouvert. PLISSON 01-40-47-67-82

CAMPO FORMIO 6ᵉ et dernier ét. ensoleillé Calme, séj. dble, 2 chbres, 1 480 000 F – 01-53-70-86-46

BUTTE-AUX-CAILLES Maison 6 p., charme, possibilité boutique 3 000 000 F – 01-53-70-86-46

ARAGO Bel imm. 2 p. s/cour dégagée, calme clair 680 000 F – 01-43-25-97-16

Proche Peupliers – Récent 128 m² + parking 2 400 000 F 190 m² + parking 3 500 000 F 2 expos. – 01-45-46-26-25

PARIS-14ᵉ

Proche Montsouris, stand. 1993 séj. 3 chbres, cuis., 2 bains 90 m², balc. calme, sol. park. – 01-43-35-18-36

ARAGO imm. 90, gd stdg, 2 p. s/jard. bien orienté, 33 m², balc., park., à saisir – 01-43-35-18-36

ALESIA, beau 2 p., tt cft, soleil, 745 000 F Tél. : 01-43-37-68-14

R. Boulard, bel imm. pierre ravissant 4 p. 78m², 5ᵉ balc. 1 140 000 F + rente 3 520 mois LITTRE 01-45-44-44-45

Mᵒ ALESIA 46 m² Dble séj. + 1 ch., soleil calme, imm. ancien – 01-43-59-14-05

P. Montparnasse, 1ᵉʳ ét. imm. 1989, 2 p. 50 m², poss. park. 920 000 F – 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

PARIS-16ᵉ

Proche Pl. Etats-Unis, gd jard. de plain-pied, salon s. à manger + 2/3 chbres AAMC – 01-40-70-02-07

Mᵒ BOISSIERE, dernier ét. Clair, calme. 2 p., balc. 545 000 F – 01-53-70-86-46

AVENUE RAPHAEL
220 m² + terrasse 30 m² plein sud – belle H.S.P. Récent grand standing Triple réception, 2 chbres Parfait état, parking **FRANCE CONSEIL** L'immobilier d'exception 01-40-56-06-06

ENCHERE Notaire 01-53-92-27-27 96, rue Raynouard 4 p. 70 m² – 4ᵉ ét. Mise à prix : 685 000 F Visites 16/5 de 14 h à 16 h, 20 et 28/5 de 11 h à 13 h.

PARIS-17ᵉ

R. DES TERNES : 2 P. 6ᵉ ét. asc. Balc. 730 000 F AIM : 01-53-01-99-01

PARIS-19ᵉ

Résid. calme et claire Beau 4 p., 81 m² + dble balcon sdb +s. eau, cave + box métro Pyrénées. Px : 1,290 MF Tél. : 01-43-49-04-74

PARIS-20ᵉ

ST-FARGEAU :
Studio 27 m² + balc., bon état, 4ᵉ ét. Asc. Imm. 1985 420 000 F. S/pl. samedi de 11 h à 13 h. 38, rue du Surmelin.

92 HAUTS-DE-SEINE

ST-CLOUD PRES GARE CENTRE tr. beau 2 p. 70 m², vue panoramique s/Paris 850 000 F API 01-43-73-62-61

MONTROUGE – 820 000 F Rue Henri-Ginoux 2 min Pte d'Orléans, 3ᵉ ét. 80 m² à rafraîchir, 2 chbres, possib. 3 Plisson – 01-40-47-67-82

BOULOGNE Rue Pierre-Grenier – 79 m² Imm. 1963. 7ᵉ ét. asc., Dble living, 2 chbres, cuis. équip. S.d.bs, 5 m² de balcon 1 350 000 F – 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

NEUILLY, bd Bineau, studio 21 m², bon ét., bel imm. réc., 1ᵉʳ ét. s/jard., entrée, séj., sdb, WC, chauff. cent., eau, ch. par imm., gardien, Digicode. 420 000 F – 01-45-77-86-91

ENCHERES NOTAIRE 01-42-71-14-34

NEUILLY – 52, bd Maillot
● 4 p. 203 m² + jardin 250 m² + P. de serv. + 2 remises + parking et cave en s/sol. Mise à prix : 4 173 000 F
● Pièce 12,25 m² – Rdc Mise à prix : 97 500 F
● Parking en s/sol Mise à prix : 97 500 F
● Visites 16/5, 27/5 et 6/6 de 10 h à 12 h, 20/5 et 3/6 de 16 h à 18 h.

95 Val-d'Oise

Enghien-les-Bains Appt. 30 m² 1ᵉʳ ét. près gare entrée, séj., cuis. équ., sdb, chff. cent. indiv. + cave 330 000 F – 01-39-74-37-85

Province

SAINT-TROPEZ
Studio 46 m², gd stand., calme assuré, vue mer féerique. 1,5 MF. HBx : 04-94-60-89-19

Nancy, 2 superbes F4 rue réputée, prox facs. Centre, charme, calme, qualité. Px : 750 KF et 650 KF. T. : 03-83-28-07-19

MAISONS

Bléré : 30 km de Tours vds maison, T4 av. cave chauffage-fuel, cuis. amén., chem., jard. Px : 339 000 F. T. : 05-49-91-33-79

BRETAGNE, centre Finistère. Loue maison plain-pied et étage, 5 pers. max., 2 chbres, chem. gar., gd jard., pelouse arborée. Mai, juin, juillet, sept. 01-45-84-29-25 - 02-98-86-96-28

ÉTRANGER

Montréal : vd maison terr. clos av. pisc., 6 chbres 2 s. d. b., s. à m., salon + chem., cuis. amenagée, px : 720 000 F T. : 00-15-14-725-53-04

IRLANDE Maisons de campagne avec terrain, petites maisons, haras et propriétés à vendre sur notre catalogue 1998. Pour votre brochure gratuite : JACKSON STOPS, Estate Agent, 51A Dawson Street, Dublin 2, Ireland. Tél. : 00-353-1-677-1177 Fax : 00-353-1-671-5156 e-mail :

PROPRIÉTÉS

78. Deux belles pptes avec piscine chauffée et dépendances, 3 600 000 F et 4 200 000. 01-40-53-92-09

Architecte vd MANOIR XIIᵉ s. 35 km sud-est Paris, entièrement restauré, 5 ha + dépend., pos. réception. Px : 5,6 MF. T. : 01-64-07-66-66

Gordes-Lubéron, maison provençale, 160 m² terrain boisé 4 000 m² piscine 6 x 12. Px : 2 MF. Tél. : 06-65-77-12-12

Ile d'Arz, golfe du Morbihan mais. 91, ter., 650 m² s. de séj., 3 chbres, cuis. équip. + 2 s. de bains, garage. P. : 1,250 MF. T. : 02-97-44-30-64

CHARENTE-PÉRIGORD 2 h 20 TGV-Paris 12' centre Angoulême demeure sur 1,5 h parc arboré, gdes terrasses. Maison avec tour pisc. couverte, tennis quick vaste séjour, 6 chbres, 2 sdb + 2 se bureau auditorium, labo photo 362 000 euros. Doc sur demande Particulier : tél. : 05-45-60-63-45

Ste-Geneviève – 45 120 km Paris, 3 800 m² arborés, ferme rénovée, bord d'eau. 160 m² habit. R.d.c. : séj. 54 m² + chem., cuis. : (poutres, chem.), bains, wc, chbre, remise. 1ᵉʳ ét. : 3 ch., dche, wc. Px : 1 MF. Tél. : 01-46-64-46-92 Tél. : 02-38-92-50-68

PROCHE CANNES parc 4 ha villa 715 m², 2 pisc., 9 s. de bs, asc., toit, terrasse, jard., vue 360°, possib. constr. 18 appts. P. : 5,9 MF. T. : 04-93-40-75-56

IRLANDE
Comté de Tipperary - 120 ha Une magnifique propriété pour la chasse, la pêche et l'équitation avec une grande maison de style géorgien et de nombreuses dépendances comprenant cour pavée, maison de régisseur, 2 cottages et maison de gardien, magnifiques pâturages, forêt, rivière à truites. Maison principale : 5 salles de réception, jardin d'hiver d'époque, cuisine, 8 chambres, 4 salles de bains, sous-sol. A 2 h 30 de l'aéroport de Dublin, à 45 mn de Shaunon. Vente aux enchères : 18 juin 1998. Mise à prix : 1,2 M IR£ Jackson Stops & McCabe 51A Dawson Street, Dublin 2, Ireland. Tél. : 00-353-1-677-1177. Fax : 00-353-1-671-5156 Web : http//www.iavi.ie

IMMEUBLE

PLACE RÉPUBLIQUE
bel imm. p.d.t., asc., 11 appts, 3 boutiques, en fin de réhabilitation. Px 7 MF, revenus projetés 650 000 HC. Importants avantages fiscaux. Part. : 01-47-43-04-57

ACHATS

APPARTEMENTS

CABINET KESSLER
78, Ch-Elysées Paris 75008 Recherche de toute urgence Beaux appts de standing évaluation grat. s/demande 01-46-22-03-80/53-77-67-09

FRANCE CONSEIL
59, av. de Breteuil 7ᵉ recherche appartements de 200 à 400 m² et hôtels particuliers 7ᵉ, 6ᵉ, 5ᵉ – 16ᵉ, 17ᵉ, 8ᵉ Neuilly, Boulogne-bois 01-40-56-06-06 Fax : 01-40-56-32-33

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS paiement comptant chez notaire 01-48-73-48-07

DIVERS

L'immobilier international rech. villas, propriétés, appts, châteaux pour sa clientèle acheteurs Tél. : 05-62-22-94-60

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Paris Rég. parisienne

Paris 7ᵉ : bd de Latour-Maubourg : appt avec vue sur le dôme des Invalides 2ᵉ ét. sans asc. : entrée, cuis. aménagée, séj. et 2 chbres ouvrant sur balcon, s. d. bains, wc., chauf. indiv. élect., Loyer : 8 850 F cc. Agence de Jouy-en-Josas. Tél. : 01-39-56-46-12

Bastille, 3 p., 65 m² récent stand., 3ᵉ ét., park., calme. RG1 01-43-26-66-67

Bastille, 2 p., 48 m² récent stand., 3ᵉ ét., park., balc. RG1 01-43-26-66-67

17ᵉ Argentine joli 3/4 p., 75 m², 3ᵉ ét., asc. 8 990 cc. 01-40-53-92-09

Cambronne 15ᵉ, studio 35 m², 9ᵉ ét. asc., park. 2 voit., 4 497 F cc. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

RUE BUFFON, 5ᵉ 2 p., 70 m², r.d.c., sur jardin 7 057,50 cc. Tél. : 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

Pont-de-Levallois 2 p., 45 m², 3ᵉ ét., s/asc. séj. chbre, cuis., s.d.bains, chff gaz 4 512,50 cc. Tél. : 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

Avenue d'Italie 2ᵉ ét. 35 m², séj., chbre, cuis., s. de bains, chff gaz, 3 642,50 cc. Tél. : 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

Pantin. Métro Hoche Petite résid. 90, calme, 3 p. 5ᵉ étage, séjour, 23 m², sud balcon, box, 5 550 F + 700 cft. Part. 01-45-88-03-03

Ville-d'Avray (78) Domaine de la Brosse, appt 38 m² : entrée, cuis. coin repas, une chbre, s.d.b., wc., chauf. ind. Loyer : 3 937,50 F cc. Agence de Jouy-en-Josas. T. : 01-39-56-46-12

MADELEINE – Luxe 2 p. meublé 7 000 F – Beau 2/3 p. 82 m² 8 105 F + charges – 4 p. 120 m² caractère Soleil – 11 000 F + ch. – St-Sulpice R. Bonaparte 3/4 p. 90 m² 10 500 F + ch. – Eglise Auteuil 4/5 p. 105 m² – 9 750 F + charges VALMONT – 01-44-94-04-40



ETUDE LAFFITTE **01-40-45-76-11**

LES JARDINS LECOURBE

179 RUE LECOURBE

En location Sans commission d'agence Disponible immédiatement

RESIDENCE NEUVE 2-3 et 4 P TERRASSE

SUR PLACE 6 jours/7 – 10 H à 19 H

Étranger

5 km Alicante, 300 m mer, loue à l'année villa-séj., av. chem., cuis. amén., ter. couv. 1ᵉʳ ét. : 3 chb., sdb, ter. 450 m, terrain arboré. Tél. : 00-34-65-65-21-36 00-908-46-46-92

MEUBLÉES

Nous proposons Coupe du monde 98 loc. appt 2 ou 4 pers. St-Etienne-Loire (42), 3 h TGV Paris-Marseille, 1 h avion. Tél. : 04-77-41-59-59 - 04-77-53-38-70

Coupe du monde 98 studio Neuilly 92 Imm. moderne, 1ᵉʳ ét. s/jard., 4 000 F TTC. Tél. : 01-45-77-86-91

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés. Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIETES 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43 av. Marceau – 75116 Rech. pour clients étrangers appts haut de gamme hôtel particulier & villes ouest Paris Vides et meublés Gestion possible **01-47-20-30-05**

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

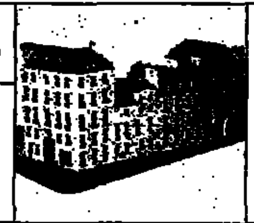
NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs, PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07



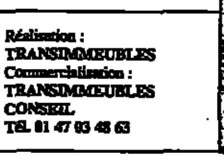
A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17e au 19e siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles à partir du 2 pièces. Grands appartements de 92 à 132 m², étage élevé.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 20

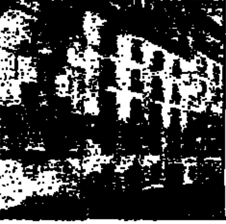
RIVP

3e arrondissement

Le Clos Ste Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

Réalisation :
TRANSIMMEUBLES
Commercialisation :
TRANSIMMEUBLES CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63





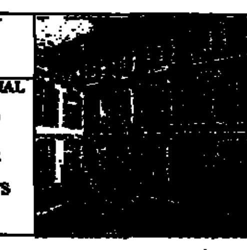
Au centre de Paris

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F
Livraison juin 1999

TRANSIMMEUBLES

8e arrondissement

L'Elysée Saint-Honoré
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris
LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation :
GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation :
PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe

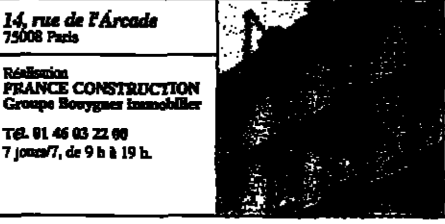
Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21



14, rue de l'Arcade
75008 Paris

Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier

Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Une rénovation dans le quartier de la Madeleine

Total 25 appartements. Plus que 3 disponibles.
France construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001 vous propose de superbes 2 pièces, dans une rénovation de prestige et un local à usage d'habitation et commercial. Tout le charme de l'ancien allié au confort du neuf.
Métro, RER, commerces à proximité.

Appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00
7 jours sur 7 de 9h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

37, bd Malesherbes
75008 Paris

Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier,
42/44, rue de Bellevue
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Une rénovation de prestige.
Tout le charme intact d'une adresse prestigieuse.

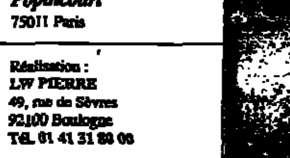
A 200 m de la place Saint-Augustin et à 400 m de la Madeleine France Construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001 vous propose de superbes appartements, du studio au 5 pièces duplex, dans ce bel immeuble haussmannien, aux prestations de grand standing. Corniches, rosaces et portes moulurées côtoient les prestations les plus modernes pour vous offrir confort, luminosité et espace optimum.
Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix.

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

5-7, rue Neuve Popincourt
75011 Paris

Réalisation :
LW PIERRE
49, rue de Sèvres
92100 Boulogne
Tél. 01 41 31 80 00



DANS LE 11E TRADITIONNEL

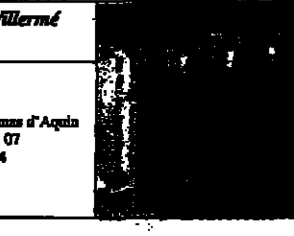
Une Résidence de 21 logements seulement, à proximité des métros Parmentier et Oberkampf.
Du studio au 4 pièces, à partir de 16 200 F
Exemples : 2 pièces de 45 m² : 830 000 F
4 pièces de 88 m² : 1 450 000 F
Loi Périssol : dernière année.
Renseignements et vente : LW Pierre
Tél. 01 41 31 80 00



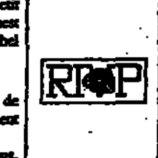
11e arrondissement (suite)

11, rue René Villermé
75011 Paris

Réalisation :
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez nous.



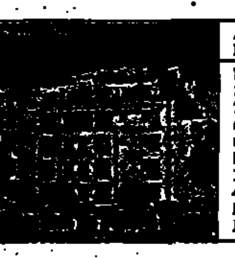
Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des commerces et du métro Père Lachaise. La RIVP réalise un petit immeuble de standing comprenant 29 logements traversants Est-Ouest avec balcons et deux locaux d'activités. Les certifications du label QUALITEL et du label VIVRELEC sont en cours.
Prix moyen de 18 500 F le m2.
Les appartements vendus en l'état futur d'achèvement bénéficient de frais de notaire réduits et de la possibilité de faire jouer l'amortissement Périssol (réductions d'impôts). Livraison 1er trimestre 1999
Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 20.



12e arrondissement

Les jardins Daumesnil
18, rue de Toul - 75012 Paris

Réalisation : SAE Immobilier
Bureau de vente :
6, av. du Dr A. Netter Paris 12e
Ouvert lundi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 19h et sur RDV
Tél. 01 53 33 04 24
ou 01 48 25 55 00



A 600 M DU BOIS DE VINCENNES, DU STUDIO AU 5 PIÈCES DUPLEX

Dans une petite rue calme, proche du métro Daumesnil, SAE Immobilier réalise une petite résidence, sur jardins de 29 appartements. Un emplacement exceptionnel à deux pas du Bois de Vincennes, de la Coulée Verte et de tous les commerces. Balcons, terrasses et jardins privatifs. Prestations de qualité, caves et parkings. Livraison 4ème trimestre 98.
3 pièces 74 m² + terrasse 35m² : 1 630 000F hors parking :
4 pièces 89 m² + balcon : 1 980 000F hors parking.
Idéal Périssol.
Renseignements et vente : 01 53 33 04 24



Villa Lacoste
Rue Ernest Lacoste 75012 Paris
CHOISISSEZ LE MEILLEUR DU 12e ARRONDISSEMENT
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



DU STUDIO AU 5 PIÈCES. PLUS QUE 9 APPARTEMENTS DISPONIBLES AVEC BALCONS, TERRASSES ET JARDINS.

France Construction vous propose à moins de 500m du Lac Daumesnil, dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence à proximité immédiate des commerces, transports et écoles. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails.

Bureau de vente : 259 bis, avenue Daumesnil 75012 Paris Ouvert lundi, jeudi, et vendredi de 14h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

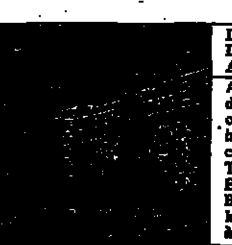
15e arrondissement

Le Bailli de Suffren
Rue Edgar Faure
A 200 m du Champ de Mars

SUCCES COMMERCIAL

Réalisation et commercialisation
SORIF et UNIMO
Commercialisation : GFF
Tél. bureau de vente
01 45 67 50 60





Du pied à terre aux appartements d'exception.
Du studio au 6 pièces duplex terrasse.
A partir de 28 000 F/m² hors parking.

A deux pas de la Tour Eiffel et du nouveau parc Parisien de 7 500 m² de jardins face au Journal Officiel, découvrez vite les dernières opportunités d'appartements du Bailli de Suffren. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de votre plus grand confort et d'une sécurité maximale.
Travaux en cours. Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux) et UNIMO (Crédit Agricole). Commercialisation GFF.
Bureau de vente situé à l'angle de la rue Desaix et G.B. Shaw, lundi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, et samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 45 67 50 60

GFF

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe- 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Plus que 9 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement : balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...

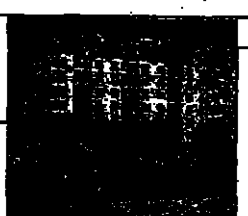
Bureau de vente : 8 avenue Emile Zola 75016 Paris
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

19e arrondissement

Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12



A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 50 appartements de disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.



NEUF ET RÉSIDENTIEL
POUR ACHETER, INVESTIR...
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45